



HAL
open science

Corps, médecine et médecins dans l'Europe moderne

Rafael Mandressi

► **To cite this version:**

Rafael Mandressi. Corps, médecine et médecins dans l'Europe moderne. Histoire. EHESS - Paris, 2018. <tel-03936863>

HAL Id: tel-03936863

<https://hal.science/tel-03936863v1>

Submitted on 12 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

EHESS

Dossier pour l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches

Corps, médecine et médecins dans l'Europe moderne

présenté par
Rafael Mandressi

Volume 1. Mémoire d'habilitation

Garante : Antonella ROMANO (EHESS)

2018

Table des matières

Au lecteur	3
Le jardin aux sentiers qui bifurquent	4
Le passé, les corps, les morts	10
Corps de papier : textes, rhétorique, preuve	18
Images et cultures du regard	28
La médecine, avec et sans le corps	42
Excursion I : le sauvage et les Modernes	50
Excursion II : enseigner	54
Un médecin, une société, une politique	61
Le cerveau, les énergumènes et l'âge du neurone	83
Les médecins, la médecine et l'économie des savoirs	105
Modernités, techniques, performance	126
Paris	139
Épilogue : les mots pour le dire	143
Annexe : liste de publications	145

« L'intéressant n'est pas le bien, ni le beau, ni le réel, ni l'aimable, ni l'utile, ni l'indispensable, ni même l'important ; ou plutôt, lorsqu'il est ceci ou cela, bon ou beau, ce n'est pas cela qui le rend intéressant. En un mot, l'intéressant est désintéressé. »

Paul Veyne¹

Au lecteur

La production du document que voici est habitée par une tension. Comme écriture de soi, l'exercice invite à mettre en texte un parcours gouverné au moins autant par la contingence que par la nécessité ; en tant que fabrication d'une pièce destinée à remplir une exigence académique, il suggère au contraire l'opportunité de majorer la cohérence de trajectoires dessinées, de préférence, au gré de choix souverains. Ni vérité ni fiction, un mémoire comme celui-ci, dit de synthèse de surcroît, ne saurait résulter du pur libre cours de l'aveu ni uniquement de la fixation rhétorique que la circonstance voudrait. Point d'équilibre improbable à trouver, point de doses à administrer qui permettraient tantôt de faire respirer l'air d'une sincérité supposée dont on ferait don au lecteur, tantôt de n'offrir une matière première que dûment traitée selon les règles de l'art. Or lesdites règles ne sont pas convenablement fournies par l'institution qui s'attend à les voir respectées. Aussi le problème n'est-il guère résolu par le rappel de la loi, fût-ce celle du genre. On indiquera en tout cas que ce qui suit entend résolument rester à l'écart de la confession – rite que l'auteur de ces lignes exècre –, et ne relève pas davantage du compte rendu – il aspire à ne pas rendre des comptes. Dès lors que ce récit est un avatar, toujours le pénultième, de la littérature scolaire que l'on est prié de composer afin de se faire reconnaître une aptitude quelconque, on dira plutôt qu'il s'agit d'un plaidoyer, une supplique, une « relation véritable », le tout *pro domo*. Me sera-t-il permis, par conséquent, de faire usage de la première personne du singulier : j'instituerai, par la narration, un ordre que commande décidément le cadre de son effectuation – un auditoire, un objectif, des attendus –, en confiant au rétroviseur la tâche de renvoyer l'image d'une route sinon rectiligne, du moins proprement tracée.

¹ Paul Veyne, *Le Quotidien et l'intéressant : entretiens avec Catherine Darbo-Peschanski*, Paris, Les Belles Lettres, 1995, p. 67.

Le jardin aux sentiers qui bifurquent

1

Ce qui précède étant dit, le sens imposé rétrospectivement, la volonté de suturer les discontinuités taillées par l'aléatoire dans le corps de l'expérience, ne peuvent ni ne sauraient exercer sur cet exposé un empire sans partage. Je commencerai donc en énonçant ce qui pourrait ressembler, ne l'étant pas, à un *mea culpa* : je n'ai pas toujours été un historien, je n'ai pas toujours été, *a fortiori*, un historien de la médecine, je n'ai peut-être jamais été un historien des sciences.

Certes, j'ai fait des études d'histoire à Montevideo, mais seulement après avoir passé quelques années à la faculté d'architecture où, c'est vrai, je travaillais en particulier à l'Institut d'histoire de l'architecture, et en parallèle d'une activité théâtrale – comédien, metteur en scène, dramaturge. Ensuite ce fut Paris. On n'explique pas un départ, mais s'il était indispensable de le faire, ma meilleure version serait que je réussissais à réunir le théâtre, l'université et une femme à suivre, en m'inscrivant, en 1989, au département d'études théâtrales de l'université Paris VIII Vincennes à Saint-Denis. Ma thèse, soutenue dix ans plus tard, après un retour à Montevideo qui a duré sept ans, matérialisa une recherche dont le sujet fut décidé par les avantages présumés que me conféraient à cet égard mes soi-disant origines – étant Uruguayen, j'ai été intellectuellement assigné à résidence, en me laissant persuader qu'il fallait que je travaille sur cette parcelle du continent sud-américain. C'était néanmoins de l'histoire, non pas du théâtre, mais des pratiques spectaculaires humaines organisées (la notion émane de mon directeur de thèse) ou, de façon plus conforme à une nomenclature proche de celle véritablement admise, de pratiques corporelles relevant de la performance, dans une société marquée, entre le milieu du XIX^e siècle et les premières décennies du XX^e, par l'immigration de masse en provenance de l'Europe.

Non, je ne regrette rien, si ce n'est que j'ai trop longtemps dû assidûment fréquenter la ligne 13 du métro parisien. Pour le reste, ma thèse n'a pas été entièrement du goût d'un professeur d'anthropologie de l'université Paris VII, spécialiste du Honduras et de l'Amazonie équatorienne, qui critiqua certains de mes propos en faisant appel, entre autres, à l'écrivain péruvien Mario Vargas Llosa, dont l'expertise sur l'Uruguay du XIX^e siècle est universellement reconnue. Je m'étais promis, bien avant ma soutenance, de ne plus jamais travailler sur l'Amérique dite latine, de ne plus certifier par la recherche une fausse identité prédigérée par des tiers, de rester un étranger dans tous les sens du terme. Un Européen de retour d'un long exil qui se mesure en générations, un objet ethnographique non identifié, un absent de

l'imaginaire, un passager clandestin avec toutefois des papiers en règle, un indigène de je ne sais quelle république opaque, une ombre de l'ailleurs à l'étrange familiarité. Quelqu'un, en somme, qu'on ne connaît pas, mais qui vous connaît – vous, Européens, ancêtres, les immigrés de ma thèse. Je m'étais efforcé de les mettre en chiffres, en témoignages, en espace, en musique même. Mes arrière-grands-parents rôdaient la nuit alors que je rédigeais les chapitres de cette thèse plutôt pour en hâter la mort que pour préparer des lendemains dans son sillage². L'intérêt que je lui portais agonisait, et seule la discipline allait me permettre d'en maquiller le cadavre. Le hasard me gratifia alors à la fois avec la lecture d'un médiocre roman argentin et la découverte d'un séminaire auquel je commençai à assister à l'EHESS en 1998. Cela s'appelle l'histoire de l'anatomie d'une part, et Georges Vigarello d'autre part.

J'ai envers Georges Vigarello une dette typiquement impayable, parce que non quantifiable, mais qu'on est régulièrement heureux de reconnaître publiquement. Je lui dois, entre autres, l'encouragement à faire un livre sur ce qui était devenu, au détriment de ma thèse désormais au seuil de la morgue, le moteur principal de mes incursions en bibliothèque : une histoire culturelle de l'anatomie humaine en Europe à l'époque moderne. En 2005, Georges Vigarello m'invita, en outre, à le rejoindre, avec Thierry Pillon, alors maître de conférences à l'Université d'Évry et aujourd'hui professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, dans l'animation de son séminaire sur l'histoire des pratiques corporelles : « Histoire du corps : objets, méthodes ». Jusqu'en 2014, j'ai ainsi participé à la construction de ce séminaire de recherche qui a développé, pendant toutes ces années, une réflexion de plus en plus serrée sur les problèmes méthodologiques, voire épistémologiques, que pose l'enquête historique sur le corps en relation avec les sciences sociales. Le découpage et la définition des objets de recherche, l'approche des sources, l'hétérogénéité du paysage historiographique, la réflexivité au regard de nos propres démarches ont été au cœur d'un parcours qui nous a conduits, à partir de 2012, à viser des synthèses possibles autour de la question des procédures et des effets de la description du corps. Nous avons organisé notre questionnaire, qui reste ouvert à ce jour, autour des « obstacles à une histoire » : en interrogeant les manières, verbales ou non verbales, selon lesquelles le corps est présenté, objectivé, détaillé, ou même simplement suggéré, toutes références qui

² Il y a eu cependant, sinon des lendemains, des publications issues de mes recherches doctorales, avant et après la soutenance de ma thèse : « Inmigración y transculturación. Breve crítica del Uruguay endogámico », in Gerardo Caetano (éd.), *Uruguay hacia el siglo XXI. Identidad, cultura, integración, representación*, Montevideo, Trilce, 1994, p. 29-45 ; « El reino de Cocoliche. Transculturación y sainete en Uruguay », *Gestos*, 17, Irvine, University of California, 1994, p. 181-197 ; « La nación en escena. Notas sobre el nacionalismo en la historiografía uruguaya del teatro », *Latin American Theatre Review*, University of Kansas, Center of Latin American Studies, 29/2, 1996, p. 147-164 ; « Du mélange des genres : le cirque *criollo* et le théâtre dans les pays du Río de la Plata (XIX^e-XX^e siècle) », *Communications*, 83, *Théâtres d'aujourd'hui*, 2008, p. 211-228.

concernent les représentations, les pratiques, les expériences, celles inscrites dans du discours, des images, voire du chiffre ou du calcul, on retrouve ce qui apparaît comme autant d'obstacles ou de limites. Le corps résiste, se dérobe au langage, échappe à la mesure.

Mon engagement dans l'animation de ce séminaire, après l'avoir suivi pendant plusieurs années, est arrivé à un moment où l'histoire des pratiques corporelles, l'histoire du corps, avait définitivement déménagé pour moi du quartier péri-théâtral à celui, autrement stimulant (pour moi, toujours), des systèmes de savoir afférents à la médecine dans la période allant de la Renaissance aux Lumières. J'étais devenu, quasiment par inadvertance, ce que la périodisation institutionnellement consacrée désigne comme un moderniste ; autant dire qu'il fallait se faire une culture. Le latin, le christianisme, les bonnes adresses de l'Ancien régime, le moyen français, l'italien ou l'anglais du XVI^e siècle, voire l'espagnol, ne font pas obligatoirement partie de l'outillage intellectuel d'un Uruguayen, même averti. Il s'agissait de voyager vers une proximité lointaine.

Ma thèse étant volontairement décédée, d'autres circonstances que la pudeur m'empêche ici d'évoquer m'ont donné le goût étrange de passer à une semi-clandestinité dont le but était de tenter mes chances de faire à Paris ce que j'avais déjà entamé à Montevideo depuis 1994 : le métier de chercheur – ou d'enseignant-chercheur, selon les portes qui auraient pu s'ouvrir. D'où l'importance de tenir, en dépit de la précarité et du bon sens, le temps d'être en mesure de fournir, à défaut d'une thèse appropriée, un succédané recevable. La preuve par le livre, ce livre sur l'histoire de l'anatomie que l'irrationalité propre à ceux qui se complaisent dans une éthique de la résistance m'a permis d'achever et que Michel Winock a accepté de publier, courant 2002, dans la collection « l'Univers historique », aux Éditions du Seuil³. Ce serait malhonnête d'omettre les invitations, à l'université de Rennes II Haute Bretagne en février-juin 2003 et à l'EHESS en décembre de la même année, puis la charge de conférences complémentaires qui m'y fut confiée en 2004-2005 et 2005-2006, ainsi que le semestre passé en 2004 au Centre d'études transdisciplinaires : sociologie, anthropologie, histoire (CETSAH) en tant que chercheur associé étranger au CNRS. Ces générosités ont permis d'oxygéner le temps de la préparation et de la présentation des candidatures. Quatre, en tout, dont trois ratées : une à l'EHESS, deux au CNRS.

³ *Le Regard de l'anatomiste : dissections et invention du corps en Occident*, Paris, Seuil, 2003. Traduction espagnole revue et augmentée : *La mirada del anatomista: disecciones e invención del cuerpo en Occidente*, Mexico, Universidad Iberoamericana, 2012.

2

Doit-on présenter ses amours passés en société ? Tout dépend de la société dont il s'agit : si celle-ci a en estime la constance et la fidélité, sans doute convient-il de passer ces amours sous silence. Leur mise au jour dénoncerait des sinuosités malséantes, perçues comme autant de navigations à vue, des volontés mal affirmées, une certaine forme de légèreté. De l'obscène, au sens premier du terme. Ainsi ai-je préféré ne pas les évoquer, notamment par écrit et dans la mesure du possible, à chaque fois que j'ai eu à m'adresser à quelque incarnation que ce soit de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. Si l'architecture et les études théâtrales comparaissent à présent, à la faveur d'une habilitation à diriger des recherches, c'est sans doute un signe – un symptôme – de mon sentiment d'appartenance à cette société que l'on veut croire capable d'ignorer certaines errances des siens. *Lectori benevolo* : je ne suis pas fier de cette socioethnographie grossière sur laquelle j'ai pendant longtemps réglé mes tactiques. Leur somme a produit une stratégie par défaut, que je n'abandonne pourtant, et encore partiellement, que parce que les risques encourus me paraissent aujourd'hui moindres, presque négligeables. Surtout en vertu des recherches sur l'historiographie nationaliste uruguayenne, sur le baroque ibéro-américain aux XVI^e et XVII^e siècles, sur l'immigration européenne au Río de la Plata aux XIX^e et XX^e siècles, que je mentionne au titre de rachat de l'impétrant qui se veut historien – mais pourquoi ne l'ai-je pas fait auparavant ? À la place, je devais indiquer que j'avais été recruté, en avril 1994, par une université catholique, gérée par la Compagnie de Jésus qui plus est, et que j'y avais servi pendant douze ans.

Des enseignements me furent en effet confiés à l'Université Catholique d'Uruguay, à 28 ans : art scénique et direction d'acteurs dans la filière cinéma, un cours de méthodologie de la recherche à l'intention des étudiants de quatrième année en sciences sociales. Le recteur de l'époque, qui avait cru bon de mettre quelques dizaines d'étudiants entre les mains d'un mécréant, a quelque peu soulagé mon intime violence métaphysique en abandonnant peu après la Compagnie et l'Église catholique. J'ai, par la suite, eu en charge la responsabilité de la formation en arts scéniques, d'un cours d'argumentation et d'un séminaire d'épistémologie. Les sciences, enfin ; il aura fallu attendre 1998 pour que l'occasion me soit offerte de renouer, par le biais de ce séminaire, avec ma formation initiale, celle d'avant le déluge, les sciences physico-mathématiques. Or je n'étais pas à bord de l'arche, et le reflux des eaux avait laissé d'épaisses couches sédimentaires de distance vis-à-vis de ces sciences du temps de la genèse. Tant mieux. Cela facilitait la reprise à nouveaux frais du dossier de la scientificité qu'un séminaire d'épistémologie me semblait exiger. Le cadre étant une

université catholique, je choisis Darwin et le darwinisme comme fil conducteur pour aborder des questions autrement classiques : le problème dit de la démarcation (science/non-science), les philosophies empiristes (du chancelier Bacon au Cercle de Vienne et au-delà), le déterminisme, les théories de la causalité et la contingence, le relativisme, les paradigmes et leurs « sciences normales », les controverses scientifiques et la production de la preuve, les rhétoriques des sciences. Que les mouvements créationnistes soient ici remerciés de m'avoir fourni de quoi nourrir mon insistance sur les impasses d'une épistémologie orpheline d'histoire.

D'autres universités, d'autres institutions m'ont ouvert des espaces d'enseignement dans les années 1990-2000 à Montevideo. Dans tous les cas, les unes et les autres étaient salutairement conformes à mon absence militante d'engagements confessionnels : l'Institut universitaire Centro Latinoamericano de economía humana (CLAEH), l'université privée ORT, le Centre d'études judiciaires (CEJU, dépendant de la Cour suprême), le bureau uruguayen du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Institut Artigas du ministère des Affaires étrangères et, surtout, l'Université de la République. Épistémologie et/ou argumentation, séminaires et direction de mémoires de master, formation continue, promotion au *grado 4* de la carrière universitaire – il y en a cinq dans le système uruguayen –, désignation comme adjoint au décanat de la faculté des sciences sociales de l'Université Catholique, ont été les principaux éléments d'un ensemble progressivement construit, puis mutilé, pièce par pièce, à partir de mon second départ pour Paris. Il n'en reste aujourd'hui que deux séminaires d'argumentation, l'un de master, l'autre de doctorat, que je dispense tous les ans au mois d'août à l'Université de la République, dans les facultés d'Ingénierie et de Sciences sociales respectivement – « Usos y problemas de la argumentación en ciencias sociales ».

La rédaction parisienne de ma thèse prit sept mois, auxquels suivirent les années, les invitations et les candidatures évoquées plus haut. En 2006, j'ai été recruté au CNRS sur un programme intitulé « Histoire de la médecine et des savoirs sur le corps à l'époque moderne », et affecté au Centre Alexandre-Koyré. J'y suis toujours.

3

Ainsi s'achève, pour l'essentiel, la partie « mémoire » de ce mémoire. La suite correspond donc à la synthèse. Avant d'y venir, on m'autorisera un dernier paragraphe pour faire entrer, entre la mémoire et la synthèse, un épisode qui tient, d'une certaine manière, des deux à la fois. La scène se passe en décembre 1989. Fraîchement arrivé en France, j'enseignais l'espagnol à des cadres d'une société multinationale dont la filiale

française avait le siège social à Villepinte. Trois fois par semaine, je prenais la ligne B du RER à 6 h 30 pour m'y rendre, en descendant à la station Parc des expositions. La première fois que je décidai de lire pour tromper l'heure et demie de trajet, en particulier la moitié du retour, je pris le premier tome de *Faire de l'histoire*, « Nouveaux problèmes », que je venais de me procurer en format de poche. Je découvrais un ouvrage qui avait été publié quinze ans auparavant, et qu'il n'est même plus nécessaire aujourd'hui de référencer en note. Le train en direction de la Gare du Nord se faisait attendre et il faisait froid, mais j'avais ce livre pour oublier – le RER, la température, le cours d'espagnol que je venais de dispenser. J'en ai lu la présentation, cinq minutes, puis j'entamai le premier chapitre : « L'opération historique ». Je ne savais pas à l'époque que son auteur était un jésuite. Heureusement, car sinon j'aurais bien pu passer directement au chapitre suivant, « Le quantitatif en histoire », signé par François Furet. Je lisais donc, avec une avidité croissante au fur et à mesure que je passais les pages, un texte bizarrement neuf et daté à la fois, écrit dans une langue encore plus étrangère que ne l'était le français de mes autres lectures. La principale conclusion que j'en ai tirée, quand je pus enfin le terminer en fin d'après-midi, fut que je devais le relire. Je n'ai cessé de le faire depuis, en retrouvant à chaque fois sinon le vertige d'alors, la saveur d'une prose sophistiquée quoiqu'ingrate par moments, son pouvoir profond de donner envie en donnant à voir, le pari de rendre intelligibles des opérations intellectuelles collectives, le renvoi à des épaisseurs dans lesquelles on est pris en « faisant de l'histoire », l'exigence, cruciale, de connaître en connaissance de cause, et la corroboration que l'esprit et la lettre ne vieillissent pas au même rythme. Le plus important d'être dit ici, entre mémoire et synthèse, est sans doute que, grâce à Michel de Certeau, j'ai eu confirmation de ce qui n'était jusqu'en décembre 1989 qu'un fort soupçon : au-delà de ce que les circonstances allaient probablement imposer par ailleurs et de curiosités diverses plus ou moins fugaces, je voulais faire de l'histoire.

Le passé, les corps, les morts

1

Faire de l'histoire, mais laquelle ? Laissant de côté les travaux et les intérêts antérieurs à 1998, c'est à l'histoire du corps et à celle de la médecine que se rattachent les recherches que j'ai menées au cours des vingt dernières années. Ces désignations restent très peu éloquentes : elles n'indiquent que des objets – corps, médecine, on anticipera en ajoutant sciences –, dépourvus d'ailleurs de définition jusqu'à ce que les recherches elles-mêmes n'en apportent, dans le meilleur des cas. La contradiction paraît aussi flagrante qu'insurmontable : l'objet d'étude est dit par avance, alors que ses propriétés, sa nature, les coordonnées de son existence, historique notamment, sont signifiées *a posteriori*, à travers des opérations théoriques qui peuvent aller jusqu'à le démanteler, voire le dissoudre. Jamais complètement, toutefois, dès lors qu'il a été nommé. L'histoire du corps présuppose une entité « corps », quels qu'en soient les contours qu'on sera amené à en dessiner par une enquête donnée, quels qu'en soient les efforts d'historicisation que l'on fournisse.

L'histoire de l'anatomie humaine, que j'ai entreprise avec pour hypothèse principale que le savoir issu de la pratique des dissections de cadavres avait façonné en profondeur les représentations du corps dans l'Europe moderne, s'est heurtée à ces limites. « Dissections et invention du corps en Occident », tel est le sous-titre du livre issu de ce travail de quatre ans. Ce n'était pas celui que j'avais imaginé au départ, mais l'éditeur n'était pas convaincu (à juste titre) par ma première proposition, « Enquête sur un mode de connaissance ». Si dans le sous-titre définitif chaque mot est problématique, ce n'est pas « invention », dont les sources en latin modèrent quelque peu la portée abusive, ni même l'immensément flou « Occident », mais bien « corps » qui met le propos dans son ensemble entre parenthèses. Car il s'agit, dans cette étude, de retracer l'« invention » d'un corps, c'est-à-dire les voies multiples par lesquelles un savoir institue l'objet qu'il explore en fonction de modalités aussi bien pratiques que doctrinales. Un corps conçu en termes d'espace, de visibilité, de structure ; un corps composé de fragments, de parties solides, de pièces, intelligible selon les registres de l'architecture, de la mécanique, de la segmentation. Mais un corps tout de même, une entité qui, de mon côté, pouvait être interrogée dans des projets savants visant à l'appriivoiser, et du côté des anatomistes de l'époque moderne en termes de découvertes à faire en fendant ses épaisseurs. Je me plaçais à mon corps défendant en surplomb, en soumettant à une critique radicale la notion de découverte – elle implique que ce qui est découvert était déjà là – en faisant peu de cas de ce que je

partageais de fondamental avec mes anatomistes, à savoir l'acceptation que le corps n'est pas intégralement inscrit dans l'histoire, puisque j'en faisais, précisément, l'histoire.

Aussi est-on réduit à ne pas pouvoir faire l'histoire du corps à proprement parler, mais celle de ses représentations – inscrites dans du discours, projetées dans des images, matérialisées dans des artefacts tridimensionnels –, ou celle des pratiques corporelles, idéalement les deux de façon articulée. L'histoire du corps, que j'ai été amené plus tard à décrire comme champ historiographique dans le cadre francophone⁴, se présente ainsi la plupart du temps comme un théâtre d'ombres, où on lit dans le corps autre chose que lui : l'empreinte du social, l'emprise des croyances, les voyages de l'œil sur sa surface, les récits qu'on en produit, les contraintes qu'on y exerce, sa saisie savante, sa gestion politique, le sens qui est donné à ses souffrances, son exaltation, ses apparences. L'étude du savoir sur le corps par antonomase que fut l'anatomie renvoie sans cesse l'historien à cette limite. Comme un reflet troublant dans un miroir que le sujet de son enquête lui tendrait, la construction conjointe, par les anatomistes de la première modernité, de leur savoir et de l'objet à connaître – le corps ne peut être connu autrement –, le met face à l'évidence du hiatus qui marque son entreprise. Le corps lui échappe, il n'a accès qu'aux résultats des actes de connaissance, anatomique en l'occurrence.

Une autre histoire de l'anatomie est possible, bien sûr ; elle a d'ailleurs été abondamment pratiquée. Elle consiste à endosser intégralement le point de vue des anatomistes, en faisant sortir le corps de l'histoire. Autrement dit, en en faisant un point fixe de l'enquête, à travers l'adoption du principe que l'objet de nature et l'objet de connaissance coïncident. Il s'agit par conséquent de prendre appui sur un savoir que l'on considère en capacité de dire le vrai, pour produire le récit de sa longue marche vers l'élimination du faux. Il n'est nullement nécessaire de souligner que cette démarche n'est pas propre à l'histoire de l'anatomie ; il s'en faut, et j'y reviendrai à propos de l'histoire de la médecine et des sciences. Or on a beau critiquer jusqu'au dédain les histoires qui en sont tributaires – on l'a excellemment fait, du reste –, cela n'enlève rien au constat que face au corps, tout effort d'historicisation se heurte à une résistance ultime. Celle-ci provient du fait que les « objets de nature » ne s'offrent

⁴ Rafael Mandressi, « Le corps et l'histoire, de l'oubli aux représentations », in Dominique Memmi, Dominique Guillo et Olivier Martin (éd.), *La Tentation du corps. Corporité et sciences sociales*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2009, p. 143-170. Deux nouvelles versions de ce texte, revues et considérablement augmentées, sont parues en italien (« Gli storici francesi e il corpo », *Il Corpo*, nouvelle série, 2, 2013, p. 3-43 : http://www.ilcorpo.com/it/rivista/aprile-2013_51.htm) et en espagnol (« La historia del cuerpo: de un objeto sin historia a una historia sin objeto », *Actas de la IV y V Escuela de la Chaire Michel Foucault : L'irruption du corps, 2010 y Oralité : mémoires, récits et textes, 2011*, Santiago du Chili, Universidad de Chile, 2013).

jamais *per se*, mais seulement, irrémédiablement, déjà constitués en « objets de connaissance ». L'historicité à leur restituer ne peut être qu'asymptotique. D'où le caractère nécessairement conventionnel de l'expression « histoire du corps », et le paradoxe qu'elle renferme : en vouloir réellement en faire revient, en dernière analyse, à accepter non pas que le corps a une histoire, mais bien le contraire. Autrement, de quoi exactement ferait-on l'histoire ?

L'affaire semble entendue, du moins dans les productions historiennes : l'histoire dite « du corps » porte, on l'a dit, sur les représentations et les pratiques. Vaste domaine. Si vaste que la variété thématique qu'exhibe l'historiographie défie l'inventaire : la sexualité, l'alimentation, la mort, l'hygiène, la santé, la sensibilité, la beauté, les gestes, les larmes, la pudeur, le vêtement, le bronzage, la silhouette, l'expression faciale, le corps du roi et le corps en guerre, le corps dans l'art et le corps au travail, le sport et les jeux, les émotions, la violence, la maternité⁵. Tout ce qui a trait, en somme, aux valeurs, aux savoirs et aux comportements, individuels ou collectifs, liés de près ou de loin à quelque expérience corporelle, a en principe droit de cité dans un archipel fédéré par ce que Caroline Bynum considérait en 1995 comme un « *wrong topic* », le corps, car « *it is no topic or, perhaps, almost all topics* »⁶. Le propos de Bynum arrivait au moment où le « no topic » connaissait un premier essor véritable, que les trois lustres suivants ne démentiraient pas. C'est dans ce contexte que j'entreprenais ma recherche sur l'histoire de l'anatomie, inscrite alors à mes yeux dans cet énorme territoire que l'on voyait comme appartenant à l'anthropologie historique⁷ et, sans en faire une distinction excessivement tranchée, à l'histoire culturelle.

2

Je faisais dès lors une histoire culturelle de l'anatomie, convaincu que j'étais qu'il ne pouvait y en avoir une autre, sauf à reproduire le geste intellectuel d'une historiographie surabondante, majoritairement anglophone et aussi sèche que le répertoire des découvertes agrémenté de la distribution de bons et de mauvais points selon que l'on jugeait telle ou telle œuvre plus ou moins conforme à l'esprit de progrès que seul garantissait l'affranchissement des dogmes hérités au profit de l'observation,

⁵ Pour un échantillon de références bibliographiques correspondant à chacun de ces thèmes, voir l'article cité dans la note précédente, de préférence dans la version italienne, la plus complète à cet égard.

⁶ Caroline W. Bynum, « Why all the fuss about the body? A medievalist's perspective », *Critical Inquiry*, 22, 1995, p. 2.

⁷ Le séminaire de Georges Vigarello à l'EHESS est par exemple rangé, depuis ses débuts en 1997, sous la rubrique « Anthropologie historique » du programme des enseignements.

l'expérience, la raison. Résolument à l'écart de cette historiographie héroïque, qui reconduisait et reconduit toujours, entre autres, le topos de la longue interdiction religieuse des dissections que les anatomistes auraient dû braver, je me suis attaché au départ à travailler particulièrement cette question. Elle devait son intérêt et son importance à la reformulation complète des interrogations qu'elle demandait. Le constat ayant été fait, tout d'abord, de l'inexistence d'interdictions explicites ou suggérées de la pratique des dissections humaines, d'autres possibilités restaient à examiner : des obstacles culturels, comme le « tabou » supposé du sang, la crainte de profaner le « temple de Dieu » ou encore celle de compromettre la résurrection en portant atteinte à l'intégrité du corps avaient pu entraver l'ouverture de cadavres à des fins de connaissance. L'examen de ces hypothèses, qui m'a conduit à conclure qu'il n'en avait rien été, a ouvert l'espace de l'enquête au renversement du présupposé qui impose, au préalable, de les considérer. Ce présupposé tient en quelques mots : l'absence de dissections pendant quinze siècles doit être due à un empêchement. Nécessairement. En d'autres termes, si aucune force – juridique, religieuse, culturelle – n'y avait fait obstacle, elles auraient été pratiquées. On ne saurait s'en passer pour connaître le corps, elles sont le moyen par excellence, évident, naturel presque, d'en obtenir un savoir. C'est bien cette conviction tacite qui fonde le mythe historiographique de l'interdiction et qu'il était non seulement opportun mais obligatoire d'écarter. De déplacer plutôt, car sa critique revenait à l'intégrer dans l'histoire que j'étais en train de faire : l'idée que l'incision systématique de corps morts constitue le procédé que la volonté de savoir ne peut qu'adopter est le résultat de cinq siècles de pratique anatomique, qui ont installé et enraciné le statut d'évidence de la dissection.

Prendre radicalement distance de cette évidence énucléait la question de savoir ce qui avait empêché les dissections ; il convenait sans doute mieux de se demander ce qui avait entraîné leur apparition – l'« invention ». Au-delà des éléments de réponse que j'ai pu y apporter, si je m'attarde ici sur les problèmes qui allaient occuper le premier chapitre de mon livre, c'est parce qu'ils ont posé le cadre de mes approches pour cette recherche, mais aussi au-delà. L'exigence primordiale consistait à cerner la singularité historique – géographique aussi, il s'agit de l'Europe occidentale – d'un dispositif de connaissance : une pratique, l'ouverture de cadavres afin d'y inspecter l'intérieur, et un savoir qui en émane. Rien de particulier dans cette exigence, au regard des gestes historiens élémentaires que sont traquer l'anachronisme pour s'en préserver, contextualiser, ne pas écraser ses objets sous le poids d'un regard insuffisamment nettoyé de sa propre contemporanéité. À cela s'ajoute pourtant une problématique, celle de la commensurabilité, et un embarras, celui de la traduction. Elles ne sont pas exclusives de l'histoire des sciences, de la médecine ni même des savoirs, mais elles

acquièrent peut-être dans ces domaines une plus grande acuité⁸. On peut s'interdire de spéculer sur ce à quoi correspondrait dans la nomenclature actuelle la partie du corps que les textes d'anatomie nomment *zirbus* jusqu'au premier tiers du XVI^e siècle, en suspectant d'ailleurs qu'elle ne coïncide entièrement avec aucune ; ce genre de précautions ne résout guère, cependant, la difficulté que suppose concilier la saisie de ce que l'on sait étranger au plus proche de lui-même, et l'intelligibilité que l'on veut en proposer, qui nécessite au contraire de s'en éloigner.

Après avoir lu et relu « L'opération historique », un autre texte de Michel de Certeau m'avait dit ces difficultés mieux que tout autre que je connaisse : « Je passais ainsi parmi les morts en leur volant des mots perdus que je ne savais pas parler. Finalement, je me répétais dans ces fragments de leur langue qui, à mon insu, me disaient leur absence ». L'historien « reconstruit un monde qu'il ne connaîtra jamais », écrit Certeau, comme le crocheteur qui, « exhumant de la poubelle les restes de menus ou de vêtements [...] fait de ces choses qu'il tient au bout de son crochet, le rêve de la maison où il n'entrera jamais, de repas et d'intimités qu'il ne connaîtra jamais »⁹. Au-delà du rêve, il y a aussi la violence épistémologique d'organiser la différence pour la traduire en familiarité. On s'essaye à marcher en s'appuyant davantage sur le pied *emic*, on fait jouer autant que possible les « catégories d'acteur », rien n'y fait, l'intermédiation a un prix.

3

En inversant la question sur l'émergence de la pratique des dissections dans l'Europe médiévale – point d'interdiction, point d'obstacle majeur, il fallait moins expliquer l'absence que l'irruption –, les multiples facteurs à mobiliser à titre d'hypothèses semblaient converger vers un changement dans les représentations du corps. La circularité guettait, bien entendu, puisqu'à s'en tenir aux représentations, l'affaire devenait vite indécidable : était-ce un changement dans les représentations du corps qui avait sous-tendu l'adoption de la dissection comme moyen de connaissance du corps, ou était-ce au contraire par la réalisation de plus en plus fréquente d'« anatomies » que les représentations du corps avaient été reconfigurées ? Par sa

⁸ On remarquera que je sous-entends par-là que mon travail sur l'anatomie s'inscrivait dans l'histoire des sciences et dans l'histoire de la médecine. C'était le cas dans une certaine mesure, même si les liens entre anatomie et médecine à l'époque moderne sont complexes et par certains côtés ambigus, ce que je percevais déjà avec la clarté nécessaire, et que l'histoire des sciences est assez longtemps restée pour moi un horizon secondaire par rapport à l'histoire du corps.

⁹ Michel de Certeau, *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*, nouvelle édition revue et augmentée, précédée de « Un chemin non tracé » par Luce Giard, Paris, Gallimard, 2002, p. 189.

plausibilité, la réponse de facilité – les deux : l'essor des dissections avait sans doute consolidé les représentations qui avaient permis ledit essor – aurait suffi à s'en sortir, en occultant ce que j'en suis venu à ressentir plus tard comme une insatisfaction. Je trouvais alors utile et fructueuse la notion de représentation, qui permettait de déplacer des interrogations et de dire autrement des phénomènes qui bousculaient les niveaux d'analyse acquis. J'avais lu avec enthousiasme l'article décisif de Roger Chartier, « Le monde comme représentation », publié dans les *Annales* en 1989, au moment du « tournant critique » ; or je n'avais découvert cet article qu'en 1998, dans *Au bord de la falaise*, qui réunissait onze textes de Chartier publiés depuis 1980 et un essai inédit¹⁰. Autant dire que j'avais dix ans de retard, voire quinze, comme je l'apprenais par Carlo Ginzburg dans un autre article des *Annales* que j'ai lu dans la foulée¹¹. Ce texte de Ginzburg aurait dû m'alerter davantage sur un aspect inconfortable : au moment où je me servais dans mon travail de la notion de représentation, elle était déjà en cours de stérilisation par un galvaudage massif qui ne s'est pas démenti depuis. Elle donnait par ailleurs trop de prise au maniement mou d'objets qui, comme le corps, n'en demandent pas mieux. D'autres lectures de l'époque : *L'Homme devant la mort*, de Philippe Ariès, mais aussi Michel Vovelle, qui lui reprochait de faire une histoire « sur coussin d'air », en allusion à l'autonomie dont apparaissait doué, chez Ariès, « l'ensemble des représentations et des attitudes¹² ».

Querelles anciennes d'historiens de la mort, entre lesquels on n'est pas obligé de prendre parti mais qui, à l'heure de me pencher sur mes sources, me faisaient les lire en y cherchant de quoi échapper au « coussin d'air ». Les instruments – lames, scies, tenailles, hameçons, éponges, seaux, paniers –, les lieux concrets du découpage de la chair morte, le choix des cadavres et ses critères, l'usage de la main, le dégoût et le danger, les techniques pour s'en préserver, le nombre de corps morts dépecés, ceux qui pouvaient l'être d'après les règles en vigueur, le commerce de matière première bonne à disséquer – cours du cadavre y compris – devaient remplir les creux laissés sur leur passage par les seuls « univers mentaux ». L'enjeu était de relier non pas uniquement représentations et pratiques, mais aussi modes de connaissance et cadre matériel, gestes et textes, interventions sur l'objet à connaître et opérations intellectuelles, organisation du savoir et mise en œuvre des opérations. Il s'agissait en un mot d'analyser l'ensemble des solidarités qui constituaient le dispositif anatomique, en circonscrivaient la spécificité, en indiquaient la portée et les limites. J'ai par la suite

¹⁰ Roger Chartier, « Le monde comme représentation », *Annales ESC*, 44/6, 1989, p. 1505-1520, repris dans : *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 67-86.

¹¹ Carlo Ginzburg, « Représentation : le mot, l'idée, la chose », *Annales ESC*, 46/6, 1991, p. 1219-1234.

¹² Philippe Ariès, *L'Homme devant la mort*, Paris, Seuil, 1977 ; Michel Vovelle, *Idéologies et mentalités*, Paris, La Découverte, 1985 [1982], p. 97, *passim*.

repris cette question en développant, à propos des techniques de dissection, l'idée de « tactiques démonstratives », déployées en fonction du programme que les anatomistes s'étaient donné dès le XVI^e siècle, connaître par les sens : la vue, le toucher¹³.

La description du « programme sensoriel » de l'entreprise anatomique dans l'Europe moderne s'avéra une clé décisive dans le projet d'embrasser à la fois son histoire culturelle et intellectuelle. La volonté proclamée des anatomistes d'asseoir leur démarche sur une exigence d'autopsie – voir de ses propres yeux, ce qui supposait aussi disséquer de ses propres mains, soupeser les « parties », sentir leur texture, leur consistance – eut des effets cruciaux. L'impératif autoptique conduisit d'une part à réorganiser les procédures anatomiques, en accentuant leur dimension performative et en focalisant sur l'action de l'anatomiste tous les enjeux de la démonstration – montrer, mettre sous les yeux, prouver par le témoignage des sens. Il s'agissait d'exhiber le corps, le savoir qui en dévoilait les arcanes et le programme sensoriel lui-même, ses attendus et la puissance cognitive qui lui était attribuée. On exposait aussi, devant une assistance hétérogène – médecins, chirurgiens, autorités universitaires et civiles, ecclésiastiques, bourgeois – un savoir-faire, une dextérité, des séquences, des gestes au moyen desquels on entendait dévoiler l'organisation et la nature du corps humain. On créait en somme un événement, concrétisant en une performance savante un nouvel ordre de la connaissance régi par l'empire des sens. Les dissections publiques étaient une mise en spectacle du dispositif anatomique, où l'on rendait visibles les voies de la connaissance, l'objet à connaître et les protagonistes de l'entreprise de connaissance. Le savoir anatomique assumait ainsi très tôt les traits d'une pratique sociale délibérément publique, des espaces *ad hoc* étaient conçus et aménagés à cette fin¹⁴.

D'autre part, la mise en avant de l'expérience des sens comme voie d'accès à la connaissance, la primauté revendiquée de la perception sensorielle allait de pair avec

¹³ Rafael Mandressi, « Técnicas de disección y tácticas demostrativas: instrumentos, procedimientos y orden del pensamiento en la cultura anatómica de la primera modernidad », *Historia y grafía*, 30, 2008, p. 167-189 [version allemande remaniée : « Zergliederungstechniken und Darstellungsweisen. Instrumente, Verfahren und Denkformen im Theatrum anatomicum der Frühen Neuzeit », in Helmar Schramm, Ludger Schwarte et Jan Lazardzig (éd.), *Theatrum Scientiarum V: Theatrum Anatomicum*, Berlin/New York, Walter de Gruyter Verlag, 2011, p. 54-74].

¹⁴ J'ai abordé ces questions plus précisément, après la publication de mon livre en 2003, dans deux articles publiés dans la revue *Communications* : « De l'œil et du texte : preuve, expérience et témoignage dans les "sciences du corps" à l'époque moderne », *Communications*, 84, *Figures de la preuve*, Rafael Mandressi (éd.), 2009, p. 103-118 ; et « Le corps des savants : sciences, histoire, performance », *Communications*, 92, *Performances : le corps exposé*, 2013, p. 51-65. Une nouvelle version de ce dernier a été publiée, plus récemment, dans la plus ancienne revue états-unienne dans le domaine des *performance studies* : « Of the Eye and of the Hand: Performance in Early Modern Anatomy », *TDR: The Drama Review*, 59/3, 2015, p. 60-76.

l'expression, dans les textes, de la détermination de jeter un regard critique sur les écrits des autorités de la tradition médicale et philosophique ancienne, Galien au premier chef. S'affranchir du savoir livresque, prescrire l'observation directe, ériger les sens en « guides », « maîtres » et « juges » de tout acte de connaissance, voilà le programme que nombre d'anatomistes de la Renaissance adoptent et défendent, en se réclamant d'ailleurs de Galien lui-même, pour qui la vérité était à chercher non pas dans les textes mais dans les corps. Cette insistance ne pouvait qu'inciter à prendre le parti inverse et s'intéresser aux textes, à l'usage qui en était fait, à la manière dont on mobilisait le savoir hérité. Pour l'historiographie majoritaire, que l'on pourrait à ce sujet qualifier de littéraliste, faire état d'un leitmotiv méthodologique inlassablement repris équivalait à en endosser la réalité de la mise en pratique : l'anatomie de la première modernité était habitée, chez les meilleurs de ses représentants, par un empirisme qui préfigurait l'entrée en scientificité des savoirs sur le corps¹⁵. Sauf à se contenter de prendre au mot, entre autres, la préface manifeste d'André Vésale (1514-1564) à son *De humani corporis fabrica* (Bâle, Herbst, 1543), où l'anatomiste flamand proclame l'avènement d'une nouvelle science fondée sur la virtuosité de la main et du regard, une autre lecture des livres d'anatomie s'imposait évidemment. Elle devait viser à y chercher la présence et le fonctionnement d'autres textes, ceux qui permettaient ne serait-ce que la tenue d'un discours organisé sur le corps. Autrement dit, le « programme sensoriel » de l'anatomie de la Renaissance n'avait pas édifié un savoir par la rupture mais bien par la négociation. Écrire le corps supposait de le lire, de disposer d'outils capables d'encadrer l'observation et de rendre intelligible, puis dicible, l'observé. L'accès voulu à la « vérité » de la nature n'a guère éliminé la médiation de l'écrit. Plutôt qu'au refus des supposés dogmes reçus et à la mise à l'écart des dires des autorités, ce à quoi on assiste au XVI^e siècle est à un réaménagement des rapports entre le savoir transmis par les textes hérités et la pratique autoptique.

¹⁵ Pour caricatural qu'il puisse paraître, ce récit écrase de son poids quantitatif la littérature historiographique sur l'anatomie jusqu'au dernier quart du XX^e siècle, et reste vivace aujourd'hui. Il en est de même pour l'historiographie de la médecine ; j'y reviendrai.

Corps de papier : textes, rhétorique, preuve

1

Lire et disséquer, cela allait ensemble, les mains dans le cadavre et l'œil sur Galien, dans des trajectoires qui conduisaient des livres au corps et du corps aux livres. La dissection pouvait ainsi être conçue comme une deuxième lecture, qui donnait lieu à d'autres textes, à d'autres narrations du corps, à la révision partielle du contenu des descriptions anciennes tout en en reconduisant l'essentiel des grilles. Cet aspect était central dans les recherches que je fis pour mon livre sur le *Regard de l'anatomiste*, à plusieurs titres. Le premier concerne l'attention à accorder aux formes de l'écrit. J'analysai ainsi la structure des traités d'anatomie, l'agencement de ces « corps de papier », pour reprendre l'expression d'Andrea Carlino¹⁶. D'abord ordonnés dans un rapport d'homologie avec les opérations de découpage du cadavre – le lecteur est virtuellement installé sur la pointe du scalpel –, ces récits savants du corps se complexifient dans les années 1540 par l'adjonction d'un autre critère, que j'ai appelé ordre de composition. Sans remplacer « l'ordre de dissection », il introduit une séquence différente pour la description : le premier suivait une direction allant de la surface aux profondeurs et de l'abdomen aux extrémités ; le second part des os pour se terminer à la surface et des pieds pour aboutir à la tête. La récupération, la traduction, l'étude de textes galéniques – le *De anatomicis administrationibus*, notamment – dans les premières décennies du XVI^e siècle avait donné le modèle à suivre.

Une autre analyse relevait des pratiques de mise en texte codifiées dans des genres spécifiques. Je ne l'ai développée que dans un article postérieur, en comparant deux projets éditoriaux de la première moitié du XVI^e siècle, ceux de Jacopo Berengario da Carpi († 1530 ca) et de Vésale¹⁷. Le grand traité du second, dans l'hypothèse que je faisais, était un commentaire de Galien qui n'en présentait pas les traits formels, comparable à celui que le premier avait produit, en s'en tenant aux règles de composition propres au genre, sur l'*Anatomie médiévale* de Mondino de' Liuzzi¹⁸. Cette hypothèse allait à l'encontre de l'idée de grand soir anti-galénique de l'anatomie

¹⁶ Andrea Carlino, *Paper bodies. A catalogue of anatomical fugitive sheets, 1538-1687*, Londres, Wellcome Institute for the History of Medicine, 1999.

¹⁷ Rafael Mandressi, « Métamorphoses du commentaire : projets éditoriaux et formation du savoir anatomique au XVI^e siècle », *Gesnerus. Revue suisse d'histoire de la médecine et des sciences naturelles*, 62/3-4, 2005, p. 165-185.

¹⁸ Jacopo Berengario da Carpi, *Carpi Commentaria, cum amplissimis additionibus super anatomia Mundini, una cum textu ejusdem in pristinum et verum nitorem redacto*, Bologne, Girolamo Benedetti, 1521.

moderne, concrétisé en 1543 par la « révolution » vésalienne du *De humani corporis fabrica*. La *Fabrica* était à replacer dans une séquence de publications de Vésale, antérieures et postérieures, ainsi qu'en relation à des éditions d'écrits galéniques auxquelles il avait participé et à sa pratique du commentaire, l'annotation et la paraphrase. Le traité de 1543 n'était qu'une partie, certes centrale, d'un « projet éditorial » à décrire en tant que tel et dont on pouvait repérer, chez Berengario da Carpi en particulier, des antécédents. Non pas pour faire reculer d'une vingtaine d'années l'événement prétendu révolutionnaire et en attribuer le mérite à Berengario, bien entendu, ni pour postuler une épaisse continuité à la place de la césure couramment évoquée dans l'abondante historiographie plus ou moins vésaliste. De fait, l'antinomie – ou le couple, si l'on préfère – continuité/discontinuité ne revêtait à mes yeux guère d'intérêt, ma conviction étant que l'alternative n'était au fond qu'un artifice entièrement dépendant de l'échelle chronologique.

En revanche, l'étude des opérations textuelles éclairait les transactions multiples à l'œuvre dans l'élaboration du savoir, en l'occurrence anatomique, où les innovations se faisaient jour imbriquées dans un travail d'interprétation, de réutilisation, de métamorphoses de l'écrit imprimé. Retour à la case acculturation : l'histoire du livre, dans tous les renouvellements qu'elle avait connus depuis les années 1980, m'était indispensable. D'où l'importance révélatrice qu'eurent, dans un premier temps, les travaux de Roger Chartier et, à travers lui, ceux de Donald F. McKenzie. Ils rendaient compte des déplacements qui avaient conduit à prendre en compte, au-delà des livres, l'ensemble des objets écrits, en les inscrivant dans la trame des pratiques de réception et de consommation. Des inflexions théoriques et méthodologiques qui renvoyaient à une « sociologie des textes¹⁹ » et à une histoire culturelle de l'écrit et de la lecture²⁰. Les enjeux étaient clairs : la « sociologie des textes » se devait, selon McKenzie, d'étudier les « motivations sociales, économiques et politiques de la publication, [...] les raisons pour lesquelles des textes furent écrits et lus comme ils le furent, ou bien pourquoi ils furent réécrits et présentés sous de nouvelles formes²¹ ». La redéfinition du périmètre de la bibliographie matérielle reposait sur le principe que les formes physiques à

¹⁹ Donald F. McKenzie, *Bibliography and the Sociology of Texts, The Panizzi Lectures 1985*, Londres, The British Library, 1986. Trad. française : *La bibliographie et la sociologie des textes*, préface de R. Chartier, Paris, Cercle de la librairie, 1991.

²⁰ Roger Chartier, *Frenchness in the History of the Book: From the History of Publishing to the History of Reading, The 1987 James Russell Wiggins Lecture*, Worcester, American Antiquarian Society, 1988. Version française : « De l'histoire du livre à l'histoire de la lecture », *Archives et Bibliothèques de Belgique/Archief-en Bibliotheekwezen in België*, t. LX, 1-2, 1989, p. 161-189 ; Id. *L'Ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIV^e et XVIII^e siècle*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1992 ; Id., *Culture écrite et société. L'ordre des livres : XIV^e-XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1996.

²¹ Je cite d'après la traduction française de l'ouvrage de McKenzie (1991), p. 30-31.

travers lesquelles les textes sont transmis – le format, les signes typographiques, la disposition de l'espace de la page, les modes de découpage du texte – ne constituent pas le véhicule contingent de discours dont l'existence serait autonome et indifférente aux modalités de leur matérialisation. Ils participent, au contraire, à la production de significations en régissant, entre autres, les usages des objets écrits, en encadrant les types d'appropriation et les lectures possibles dont ils peuvent faire l'objet. Dans cet espace de recherche se redessinaient une histoire de la lecture, vertébrée autour de trois pôles : « d'une part, l'analyse des textes, qu'ils soient canoniques ou ordinaires, déchiffrés dans leurs structures, leurs motifs, leurs visées ; d'autre part, l'histoire des livres et, au-delà, de tous les objets et de toutes les formes qui portent l'écrit ; enfin, l'étude des pratiques qui, diversement, se saisissent de ces objets ou de ces formes, produisant des usages et des significations différenciées²² ».

Jusqu'à un certain point, j'avais pratiqué cela en Monsieur Jourdain dans la première phase de mes travaux sur l'histoire de l'anatomie. Il convenait désormais d'intégrer plus systématiquement des outils qui étaient par ailleurs explicitement exploités depuis une dizaine d'années en histoire des sciences, où mes recherches commençaient à s'installer²³. L'intitulé de mes conférences complémentaires à l'EHESS entre 2004 et 2006, « Textes scientifiques et savoirs sur le corps à l'époque moderne », marquait le territoire que j'arpentais alors : objets, approches, problèmes, période. Il manquait toutefois dans cet intitulé, par réduction volontaire de ce que je tentais de saisir effectivement, la rhétorique.

²² Roger Chartier, *L'Ordre des livres*, cit., p. 14.

²³ Dès le début des années 1990, Adrian Johns avait souligné l'intérêt d'en faire un programme de recherche – c'était le sien, inspiré du reste par les propositions de Chartier et McKenzie. Voir Adrian Johns, « History, Science and the History of the Book: the Making of Natural Philosophy in Early Modern England », *Publishing History*, 30, 1991, p. 5-30 ; Id., « History of Science and the History of the Book », in Simonetta Cavaciocchi (éd.), *Produzione e commercio della carta e del libro, secc. XIII-XVIII*, Florence, Le Monnier, 1992, p. 881-890 ; et Id., « Terra Incognita Recognita: Printing and the Materiality of Scientific Communication since 1450 », in Elena Ausejo, Jean Dhombres et Mariano Hormigón (éd.), *International Congress of History of Science: XIXth, Symposia survey papers, plenary lectures*, Saragosse, IUHPS, 1993, p. 259-265. La bibliographie produite depuis deux décennies en la matière est suffisamment abondante pour renoncer à en faire le point ici. Je citerai à peine deux ouvrages dont je me suis servi au début des années 2000: celui où Adrian Johns développait, en se concentrant sur le cas anglais, les recherches dont il avait publié des aspects partiels dans des articles ou des chapitres de livres collectifs, *The Nature of the Book. Print and Knowledge in the Making* (Chicago, Chicago University Press, 1998), et celui dirigé par Marina Frasca-Spada et Nick Jardine, *Books and the Science in History* (Cambridge, Cambridge University Press, 2000), avec des contributions, entre autres, d'Anthony Grafton, Ann Blair, Sachiko Kusukawa, Richard Yeo et Johns, qui y signe un des chapitres et un « afterword ». Pour un essai historiographique sur l'histoire du livre dans l'histoire des sciences, voir Adrian Johns, « Science and the Book in Modern Cultural Historiography », *Studies in History and Philosophy of Science*, 29/2, 1998, p. 167-194.

2

Rhétorique et argumentation m'étaient plus familières que les matérialités des textes. Cela faisait longtemps que je fréquentais les sources classiques de l'éloquence – les romains, surtout : Cicéron, Quintilien –, mais aussi la « nouvelle rhétorique » de Chaïm Perelman et les *Usages de l'argumentation* de Stephen Toulmin²⁴. Depuis les années 1980, les travaux sur la « rhétorique des sciences » s'étaient multipliés, certains avaient même thématiqué un « *rhetoric turn* » dans ce domaine, sciences humaines et sociales comprises²⁵ ; je m'y étais intéressé en y voyant des pistes pour penser des problèmes épistémologiques à la lumière d'une théorie de la vraisemblance et d'une rationalité argumentative non apodictique. Cet intérêt ne tarda guère à basculer du côté de l'historiographie. Dès la même époque, parmi les objets qu'avait investis une histoire sociale et culturelle des sciences majoritairement anglophone, les plus significatifs avaient partie liée, d'une manière ou d'une autre, avec la rhétorique. Il en était ainsi des études sur les « technologies littéraires²⁶ » à l'œuvre dans les discours scientifiques, des « analyses de controverse », ou encore des travaux sur les « civilités de la preuve »²⁷. Le livre de Steven Shapin et Simon Schaffer sur la controverse entre

²⁴ Je lus Perelman d'abord en traduction espagnole et Toulmin dans l'original anglais : Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *Tratado de la argumentación: la nueva retórica*, Madrid, Gredos, 1989 [1958] ; Stephen E. Toulmin, *The Uses of Argument*, Cambridge, Cambridge University Press, 1958.

²⁵ Lawrence J. Prelli, *A Rhetoric of Science. Inventing Scientific Discourse*, Columbia, University of South Carolina Press, 1989 ; Herbert W. Simons (éd.), *The Rhetorical Turn. Invention and Persuasion in the Conduct of Inquiry*, Chicago/Londres, Chicago University Press, 1990 ; Id., *Rhetoric in the Human Sciences*, Londres, Sage, 1989 ; Alan G. Gross, *The Rhetoric of Science*, Cambridge et Londres, Harvard University Press, 1990 ; Hunter, Albert (éd.), *The Rhetoric of Social Research: understood and believed*, New Brunswick, Rutgers University Press, 1990 ; Marcello Pera, *The Discourse of science*, Chicago, Chicago University Press, 1991 ; Vincent De Coorebyter (éd.), *Rhétoriques de la science*, Paris, PUF, 1994. On peut ajouter deux livraisons de la *Revue européenne des sciences sociales*, n° 107 (1997) : *De l'argumentation dans les sciences de la société*, et n° 117 (2000) : *Métaphores et analogies. Schèmes argumentatifs des sciences sociales*, et l'ouvrage collectif dirigé par Michel de Fornel et Jean-Claude Passeron paru dans la collection « Enquête », *L'argumentation. Preuve et persuasion*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2002.

²⁶ On retrouve l'expression dès 1984 chez Steven Shapin, « Pump and Circumstances. Robert Boyle's Literary Technology », *Social Studies of Science*, 14, 1984, p. 481-520. Cf. Peter Dear, « Totius in Verba: Rhetoric and Authority in the Early Royal Society », *Isis*, 76, 1985, p. 145-161 ; et Id. (éd.), *The Literary Structure of Scientific Argument. Historical Studies*, Philadelphia, Pennsylvania University Press, 1991.

²⁷ Sociabilité académique et patronage à l'époque moderne ont été les terrains de préférence de ce genre d'études : Mario Biagioli, *Galileo Courtier. The Practice of Science in the Culture of Absolutism*, Chicago, University of Chicago Press, 1993 ; Id., « Le prince et les savants. La civilité scientifique au 17^e siècle », *Annales HSS*, 50/6, 1995, p. 1417-1453 ; *A Social History of Truth: Civility and Science in Seventeenth-Century England*, Chicago, University of Chicago Press, 1994 [trad. française : *Une histoire sociale de la vérité : science et mondanité dans l'Angleterre du XVII^e siècle*, Paris, La Découverte, 2014]. Cf. Paula Findlen, « Controlling the experiment: Rhetoric, court patronage and the experimental method of Francesco Redi », *History of Science*, 31/1, 1993, p. 35-64.

Hobbes et Boyle autour de la pompe à air²⁸ a en ce sens marqué, sans doute plus que d'autres, des orientations historiographiques qui se voulaient attentives au rôle des pratiques sociales et des formes de la narration dans la recevabilité et la validation des propositions scientifiques. Le sillon de la « rhétorique de la preuve²⁹ », la « rhétorique expérimentale³⁰ » et les « récits d'expérience³¹ » n'a eu de cesse d'être creusé, mettant en scène les divers mécanismes de la « persuasion scientifique ».

Dans son ensemble, ce « tournant rhétorique », si jamais on accepte qu'il ait eu lieu, s'avérait insatisfaisant. Les allusions à la rhétorique restaient bien souvent dépourvues de contenu technique, pour ne servir qu'à qualifier une démarche ou un objet discursifs, frappés dès lors du soupçon d'équivocité à vocation manipulatrice. L'activité savante apparaissait, même à l'insu de ses acteurs, étroitement prise dans un circuit déterminé par la mise en œuvre d'artefacts persuasifs destinés à obtenir l'adhésion d'un auditoire aux thèses que l'on voulait promouvoir. Sans véritablement historiciser la rhétorique, partant les fonctions cognitives qui lui étaient associées, les descriptions et interprétations proposées par cette historiographie restaient, à mes yeux, excessivement en surplomb et colorées par des connotations quelque peu policières : comprendre, c'est démasquer. L'élosion de l'efficacité propre de la rhétorique au sein de rationalités historiquement situées et, bien entendu, changeantes, était d'autant plus problématique dans les travaux consacrés aux sciences à l'époque moderne, car cela revenait à omettre que l'« art de convaincre » relevait aussi d'un « art de penser », au-delà (ou en deçà) de la volonté explicite de séduire un public.

L'histoire de l'anatomie me faisait d'autre part penser à la nécessité de prendre en compte non seulement les procédures argumentatives mais aussi, indissociablement, les ressources discursives visant à satisfaire des besoins d'expression. Celles-ci – les lieux, les figures – ne se limitaient pas à remplir un rôle ornemental, mais possédaient des propriétés pédagogiques et heuristiques, elles créaient et distribuaient du sens. J'avais consacré une partie importante de mes recherches sur l'anatomie à mettre au

²⁸ Steven Shapin et Simon Schaffer, *Leviathan and the air-pump: Hobbes, Boyle, and the Experimental Life*, Princeton, Princeton University Press, 1985. Trad. française : *Léviathan et la Pompe à air : Hobbes et Boyle entre science et politique*, Paris, La Découverte, 1993.

²⁹ Marino Buscaglia, « The rhetoric of proof and persuasion utilized by Abraham Trembley », in H. W. Lenhoff et P. Tardent (éd.), *From Trembley's polyps to new directions in research on hydra: Proceedings of a symposium honoring Abraham Trembley (1710-1784)*, *Archives des sciences Genève*, 38, 1985, p. 305-319.

³⁰ Geoffrey N. Cantor, « The Rhetoric of Experiment », in D. Gooding, T. Pinch et S. Schaffer (éd.), *The Uses of Experiment*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989 ; René Sigrist, « L'expérimentation comme rhétorique de la preuve. L'exemple du *Traité d'insectologie* de Charles Bonnet », *Revue d'histoire des sciences*, 54, 2001, p. 419-449.

³¹ Christian Licoppe, *La Formation de la pratique scientifique. Le discours de l'expérience en France et en Angleterre (1630-1820)*, Paris, La Découverte, 1996.

jour les matrices métaphoriques qui avaient sous-tendu la pensée du corps entre le XVI^e et le XVIII^e siècle : l'architecture, la mécanique ; en retour, j'avais également analysé l'irrigation des discours les plus divers – philosophique, littéraire, théologique – par la métaphore anatomique. Ici aussi, mes lectures des sources avaient en partie précédé celle des travaux, historiographiques ou non, sur les problématiques que l'on pourrait caractériser, au sens large, comme de l'« imagination » ou l'« invention » scientifique. Je connaissais entre autres les ouvrages de Gerald Holton³² et de Judith Schlanger³³, je lisais aussi bien Paul Ricœur que Fernand Hallyn³⁴. Or ce n'était pas la notion de *thémata* avancée par Holton, les schèmes globaux ancrés dans l'arrière-plan culturel de la pensée scientifique, souvent couplés sur le mode de l'antithèse et qui opèrent dans la formation des théories – la hiérarchie, l'ordre, l'efficacité de l'explication géométrique, la continuité, la symétrie – qui m'était la plus utile. M'intéressait davantage la production d'une « nouvelle pertinence sémantique » (Ricœur) à travers les passages, les emprunts de termes, notions, modèles partiels, au sein d'un contexte où coexistent des « zones de sens » diverses entre lesquelles les déplacements sont possibles. Schlanger ou Hallyn fournissaient à ce titre, certes différemment, des repères plus adaptés.

Des niveaux devaient être distingués dans les effets du recours aux tropes dans les textes sur lesquels je travaillais. Le cas de l'anatomie du cerveau et des savoirs sur les fonctions cérébrales aux XVI^e et XVII^e siècles montrait bien, par exemple, à quel point les métaphores architecturales avaient produit une nomenclature faite de ponts, aqueducs, toits, canaux, voûtes, chambres, planchers et autres troncs, qui agençait des descriptions en termes de structure et d'espaces susceptibles d'être parcourus au

³² Gerald Holton, *Thematic Origins of Scientific Thought*, Cambridge, Harvard University Press, 1973 ; Id., *The Scientific Imagination. Case Studies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1978. Les traductions françaises ne correspondent pas exactement aux éditions en anglais ; il s'agit, dans les deux livres de Holton publiés en France, d'une sélection de quelques chapitres pris dans les ouvrages originaux, auxquels ont été ajoutés d'autres écrits de l'auteur, parfois inédits : voir Gerald Holton, *L'imagination scientifique*, Paris, Gallimard, 1981 ; et Id., *L'invention scientifique. Thémata et interprétation*, Paris, PUF, 1982.

³³ Judith Schlanger, *Les métaphores de l'organisme*, Paris, Vrin, 1971 ; Ead., *Penser la bouche pleine*, Paris/La Haye, Mouton, 1975 ; Ead., *L'invention intellectuelle*, Paris, Fayard, 1983.

³⁴ Paul Ricœur, *La Métaphore vive*, Paris, Seuil, 1975 ; Fernand Hallyn, *La Poétique du monde. Copernic, Képler*, Paris, Jenil, 1987 ; Id., « Galilée, le télescope et l'inférence analogique », *Cahiers d'histoire et de philosophie des sciences*, 40, 1992, p. 103-112 ; Id., « Tropologie et "invention" scientifique : de la métaphore filée au modèle analogique », in Jean Gayon, Jean-Claude Gens et Jacques Poirier (éd.), *La Rhétorique : enjeux de ses résurgences*, Bruxelles, Ousia, 1998, p. 142-161 ; Id., *Les structures rhétoriques de la science : de Kepler à Maxwell*, Paris, Seuil, 2004.

moyen du récit³⁵. Ces architectures à admirer, y compris de l'intérieur, étaient à relier à l'accent mis sur les cavités contenant les esprits, ces fluides « très subtils » dérivés du sang et censés être le vecteur des facultés. Le creux était plus intéressant que le plein, les profondeurs, dites au moyen d'un vocabulaire de l'habitable, plus importantes que la surface. Des coagulations des transferts de significations pouvaient être repérées, entremêlant des choix d'expression, des modèles analogiques, la récupération et le réemploi fragmentaire de discours déjà tenus ailleurs, dans d'autres domaines, voire d'épaves du langage ayant appartenu à des savoirs obsolètes. L'inscription historique de ces opérations résidait pour beaucoup dans les contextes de pensée et d'écriture qui les rendaient possibles, en sous-tendant l'établissement des répertoires de matériaux discursifs disponibles, en autorisant ou en empêchant la formation d'entrelacs de productivité sémantique. L'« exercice anatomique sur le mouvement du cœur et du sang » de William Harvey (1578-1657)³⁶ exploitait, en 1628, les analogies hydrauliques que son maître padouan Girolamo Fabrizi d'Acquapendente († 1619) avait mobilisées en s'inspirant, à son tour, des travaux des ingénieurs et artisans italiens³⁷ ; décrire le cœur comme une pompe servant à attirer et à refouler le liquide dans un système de canalisations fermé était une proposition contestée mais recevable, car insérée dans un des registres au moyen desquels on avait instauré la possibilité d'énoncer l'intelligibilité du corps : l'architecture en mouvement, la mécanique.

3

Mon travail sur les savoirs sur le corps dans l'Europe moderne s'engageait principalement donc, dans la première moitié des années 2000, autour de l'articulation entre l'étude des matérialités et des usages des textes, et celle, indissociable de la première, des enjeux rhétoriques dans l'organisation des discours. Aussi visais-je les mises en forme du discours et leur matérialisation dans de l'écrit, les conditions et les

³⁵ Ainsi chez Realdo Colombo, qui invite les lecteurs de son *De re anatomica* (Venise, Nicolò Bevilacqua, 1559, p. 188) à pénétrer dans le cerveau à travers les « atria, porticus, thalamique » que la nature, « prudens rerum omnium architectonica », y a disposés.

³⁶ William Harvey, *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus*, Francfort, Wilhelm Fitzer, 1628.

³⁷ « Similem sanè industriam hic natura machinata, atque in molendinarum machinis ars molitur, in quibus artifices ut aqua multa detineatur, ac pro molendinarum, ac machinarum usu refer vetur, obstacula nonnulla, quæ latinè septa, & claustra, vulgo autem clausas, & rostas vocant, apponunt, in quibus maxima aquæ copia, atque in summa ea, quæ necessaria est, veluti in apto ventre colligitur : æquè profectò natura in venis ipsis, quæ veluti fluviorum canales sunt per ostiola, tum singula, tum geminata molitur » (Girolamo Fabrizi d'Acquapendente, *De venarum ostioliis*, Padoue, Lorenzo Pasquati, 1603, p. 4).

modalités de production, de circulation et de réception des textes savants, leurs appropriations par des « communautés de lecteurs³⁸ », leurs reliefs quantitatifs, les trajectoires sociales des publications, les structures argumentatives, les propriétés cognitives des ressources langagières. Si ces aspects, aussi bien en tant qu'objets que comme approches, sont restés par la suite des préoccupations et des acquis fondamentaux dans mes recherches, ils ont servi dans un premier temps à mordre dans la chair d'une thématique que l'historiographie des « civilités », des « technologies littéraires » et des analyses de controverse avait fécondée en la revisitant : les procédures d'administration de la preuve. Le terrain de l'anatomie suggérait cependant quelques déplacements significatifs.

Le premier a trait à la chronologie. Les « technologies » et les « civilités » en question n'apparaissent pas comme une invention du XVII^e siècle – britannique, ou franco-britannique : il y avait aussi des déplacements spatiaux à considérer. On en identifiait nettement la présence et l'opérativité dans les imprimés anatomiques dès la première moitié du siècle précédent, ce qui revenait, du même coup, à resituer les analyses, dans la péninsule italienne notamment. L'institution du témoignage, sur laquelle est censée se fonder la valeur de crédibilité essentielle à la certification des faits, n'était pas moins élaborée ni mobilisée chez les anatomistes méridionaux du XVI^e siècle que chez les expérimentateurs de la *Royal Society* du temps de Robert Boyle. En 1521, Berengario da Carpi citait nommément des individus ayant assisté à ses « expériences », fournissait à ses lecteurs l'identité de patients qui lui avaient permis de faire des constats anatomiques à la suite d'interventions chirurgicales – détail important : ils y avaient survécu. Autant de témoins dont la participation effective à une démonstration, quelle qu'elle fût, leur conférait le statut de garants de la confiance qui fonde le contrat probatoire. Dans son *De re anatomica*, Realdo Colombo s'en remet à la notoriété publique de personnes dont il avait examiné le cadavre, comme Lazarus dit « *vitri voracis* », bien connu des habitants de Venise, mais fournit surtout, y compris dans les *marginalia*, des listes de cardinaux et de savants ayant assisté à certaines des autopsies et des vivisections animales qu'il a réalisées. William Harvey, quant à lui, ne s'est décidé à publier son traité sur la circulation du sang, écrit-il dans sa dédicace au Docteur Argent, président du *Royal College of Physicians* de Londres, qu'une fois que sa théorie eut été confirmée « *per autopsiam* » face à ses pairs du Collège, « *plurimos & fide dignos [...] testes*³⁹ ».

³⁸ Roger Chartier, *L'Ordre des livres*, cit.

³⁹ William Harvey, *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus*, cit., ff. 5-6.

Outre ce recours à la comparution de témoins « réels » dans le récit, ces mêmes textes instituèrent également leurs lecteurs en témoins « virtuels⁴⁰ », avant tout en se présentant comme la trace écrite d'une dissection effectuée, dans laquelle le lecteur est convié à suivre pas à pas le déroulement des opérations ; l'écriture suit, pour ainsi dire, la trajectoire du scalpel, et décrit les structures que celui-ci dévoile au fur et à mesure, en indiquant les gestes techniques accomplis. En décrivant les manières de faire, les travaux anatomiques sont exposés comme étant susceptibles de répétition, partant de vérification. Il en est de même pour les expériences, dont on fournit la narration circonstanciée. Transparence, mise en lecture du corps, reproductibilité des actions, usage de la deuxième personne du singulier – « tu verras » – faisaient partie des moyens textuels déployés dans la littérature anatomique de la première modernité qui contribuaient à authentifier leur valeur de vérité. Je les ai analysés dans un des articles d'un numéro de la revue *Communications* consacré aux « Figures de la preuve », que j'ai proposé et dont on m'a confié la direction⁴¹. J'y testais plusieurs hypothèses : dans le processus de renouveau d'un savoir morphologique fondé sur l'évidence des sens, l'élaboration des modalités probatoires se traduisait, au XVI^e siècle, par la mise au point de ce que j'appelai « arguments sensoriels » ; ceux-ci apportaient des réponses aux problèmes que l'on pouvait considérer comme définissant le projet d'édifier des « sciences du corps » : inscrire dans l'écrit imprimé l'exigence d'autopsie, la démarche de validation consistant à exposer les structures corporelles à la vue d'observateurs nombreux. Je posais en somme la question des outils intellectuels et des registres discursifs et textuels d'administration de la preuve dans la structuration des voies conduisant à l'investissement du corps en tant qu'objet de science.

Une autre hypothèse, que je formais encore grossièrement et qui en est venue à occuper une place aujourd'hui centrale dans mes travaux, concerne les déplacements historiographiques auxquels je faisais allusion plus haut. Le réexamen du rôle des savoirs sur le corps – cela deviendra plus tard les savoirs médicaux au sens large – conduisait à revoir, pour l'époque moderne, des périodisations et des localisations issues du grand récit de la « révolution scientifique », que la « nouvelle » histoire des sciences ayant émergé dans les années 1980 n'avait pas remis en cause. Cette conviction ne fera que s'affirmer, voire se radicaliser et se complexifier par la suite : j'y reviendrai. Au moment de travailler sur la problématique de la preuve, m'apparaissait déjà nécessaire de sortir du cadre restreint du dix-septiémisme physico-mathématique nord européen, auquel tentaient de se conformer les histoires de la médecine

⁴⁰ La notion de « virtual witnessing » a été introduite par Steven Shapin dans son article de 1984 sur les « technologies littéraires » de Robert Boyle (« Pump and Circumstances... », cit., p. 490 sqq).

⁴¹ Voir références en note 14. Il s'agissait, dans ce numéro, d'interroger l'acte de prouver, les démarches diverses qui l'informent, sous des angles et dans des domaines variés des sciences humaines et sociales : du droit à l'histoire, de la rhétorique à la sociologie, de l'anthropologie à la logique.

désireuses d'intégrer de plein droit le domaine de l'histoire des sciences⁴². L'anatomie, ou plutôt l'œuvre de quelques anatomistes du XVI^e siècle pouvait être récupérée dans ce tableau, au prix toutefois de sacrifier au rite de la désignation d'avant-coureurs, de voyageurs de l'aube, de premiers contrebandiers de la rationalité empiriste, de briseurs de carcans anciens à coups d'observation directe, porteurs des primeurs de la méthode dans le marché des sciences modernes à venir. Je ne redirai pas à quel point ni en quoi cela ne correspondait pas à « mes » anatomistes et à ce que leurs textes donnaient à lire. La question principale était ailleurs, et consistait à soupeser les gains et les pertes de faire l'histoire des savoirs sur le corps comme on faisait de l'histoire des sciences. En retour, on pouvait aussi s'interroger sur les effets que l'histoire des investissements du corps en tant qu'objet de savoir était susceptible d'entraîner dans des recompositions possibles de l'histoire des sciences à l'époque moderne.

Ces questions, tout en se précisant au fur et à mesure, ont été, au cours des douze dernières années, un des nuages d'où il tombait sur les lieux de mes recherches la pluie fine de l'inconfort. Il aura fallu acquérir plus d'intimité avec le monde médical de la première modernité, mieux en examiner les identités intellectuelles, dissiper davantage d'étranges familiarités, pour transformer les raisons de l'inconfort en objet d'étude. Au passage, les savoirs sur le corps auront été décidément déportés vers le terrain plus vaste de la médecine. J'ai, en effet, mis en chantier le programme d'en revisiter la place dans l'économie des savoirs d'un long XVI^e siècle.

⁴² Un exemple représentatif, au titre suffisamment explicite pour ne pas avoir à le commenter : Mirko D. Grmek, *La Première révolution biologique. Réflexions sur la physiologie et la médecine du XVII^e siècle*, Paris, Payot, 1990.

Images et cultures du regard

1

Mais n'anticipons pas. La queue de la comète anatomie est longtemps restée bien visible dans l'atmosphère de mes recherches. En mettant au jour les modes de penser le corporel sous-tendus par la dissection du cadavre humain – acte pratique imprégné de stratégies intellectuelles –, l'objectif était de suivre les traits des opérations de connaissance anatomique dans l'ensemble de leurs trajectoires culturelles. Durant trois siècles, en effet, du centre même du cadavre fendu s'est échappé un savoir qui n'a eu de cesse de se dilater et se disséminer. Qui s'est glissé dans les discours les plus variés, qui ordonna les pensées et frappa les sens. Le corps anatomisé, taillé par le principe aussi bien matériel que cognitif de la segmentation, la décomposition en parties, l'analyse, et fouillé dans l'idée de la rencontre nécessaire de la vérité dans le dévoilement, suinta un modèle aux usages extraordinairement étendus. On le retrouve dans la philosophie et la morale, dans la spiritualité et la littérature, dans l'esthétique. L'anatomie devint lieu, métaphore et métonymie disant ce que de l'homme pouvait et devait être dit ; elle fut aussi véhicule d'une parole édifiante, objet de goût, pratique de l'imaginaire autant que mode de connaissance.

Un des registres de circulation les plus notoires de l'anatomie dans l'espace culturel des sociétés européennes occidentales de la première modernité est celui des images. C'est aussi, depuis l'ouvrage classique de Ludwig Choulant au XIX^e siècle⁴³, un des plus étudiés. La bibliographie est abondante, mais de valeur très inégale, au point que l'érudition de Choulant peut encore faire référence ; y prédominent le commentaire artistique parfois peu soucieux de l'exactitude factuelle, et, dans une moindre mesure, la compilation descriptive. Jusqu'à une date relativement récente et les travaux d'Andrea Carlino ou Sachiko Kusukawa⁴⁴, une attention somme toute

⁴³ Ludwig Choulant, *Geschichte und bibliographie der anatomischen abbildung nach ihrer beziehung auf anatomische wissenschaft und bildende kunst*, Leipzig, Rudolph Weigel, 1852 [trad. anglaise : *History and Bibliography of Anatomic Illustration, in Its Relation to Anatomic Science and the Graphics Arts*, translated and edited with notes and a biography by Mortimer Frank, Chicago, University of Chicago Press, 1920 ; rééd. 1945].

⁴⁴ Andrea Carlino, « Fogli volanti e diffusione della conoscenza anatomica nell'Europa moderna », *Physis*, 31, 1994, p. 731-769 ; Id., « Vésale retombé sur terre. La culture visuelle des anatomies imprimées de la Renaissance », in Deanna Petherbridge, Claude Ritschard et Andrea Carlino (éd.), *Corps à vif : Art et anatomie*, Genève, Musée d'art et d'histoire, 1998, p. 61-84. Sachiko Kusukawa, « The uses of pictures in the Formation of Learned Knowledge: the cases of Leonhard Fuchs and Andreas Vesalius », in Sachiko Kusukawa et Ian Maclean (éd.), *Transmitting Knowledge*, Oxford, Oxford University Press, 2006, p. 73-96 ; Id., *Picturing the Book of Nature: Image, Text and Argument in Sixteenth-Century Human Anatomy and Medical Botany*, Chicago/Londres, University of Chicago Press, 2012.

réduite a été accordée au fonctionnement de l'image anatomique imprimée au croisement de leurs propriétés matérielles et de leurs usages. Mes propres travaux sur cet énorme corpus ont connu plusieurs phases, ponctuées jusqu'à aujourd'hui de publications qui, réunies, réarrangées et sans doute complétées par des développements allant au-delà des seules images d'anatomie, donneraient matière à un ouvrage monographique⁴⁵.

La participation de peintres à la réalisation des figures illustrant des traités est un aspect généralement connu, sans doute surinvesti par l'aimantation qu'exercent notamment les célébrités du *Cinquecento*. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une entrée dans l'étude historique des images anatomiques qu'on peut difficilement ignorer. Je l'ai empruntée dans le *Regard de l'anatomiste*, en étoffant tout d'abord le constat : certes, Michel-Ange, Titien ou Véronèse ont pu être impliqués, à des degrés divers, dans des projets éditoriaux plus ou moins marquants du XVI^e siècle, mais aussi Francesco Primaticcio, Rosso Fiorentino et Francesco Salviati, ou encore, au XVII^e siècle, Pietro da Cortona, entre autres⁴⁶. La liste est plus longue des artistes, au renom moindre que ceux mentionnés, et s'allonge encore davantage dès lors qu'on s'intéresse aux œuvres picturales qui exploitent l'iconographie anatomique. Sur ce plan, la peinture de la Renaissance est surpeuplée de cadavres, comme l'étaient d'ailleurs les ateliers des artistes. L'analyse des figures humaines dans les tableaux rend flagrante, par la tonicité et les postures, la présence de cette matière première cadavérique, tantôt suspendue par des cordes, tantôt allongée, sans parler de la représentation explicite du corps mort disséqué ou sur le point de l'être dans les dizaines de « leçons d'anatomie », notamment néerlandaises, du XVII^e et XVIII^e siècles. Faire état de ces circuits revient à interroger, d'une part, l'insémination de l'imagerie anatomique par des ressources graphiques que le savoir anatomique contribue à façonner mais qui ne lui sont pas entièrement propres, et, d'autre part, la projection dans des espaces de visibilité sociale plus vastes, des représentations du corps issues de la dissection.

⁴⁵ Le projet d'un tel ouvrage existe, sa concrétisation dépend de l'obtention des droits de réutiliser des textes déjà parus.

⁴⁶ Buonarroti aurait dû illustrer le *De re anatomica* de Realdo Colombo, mais à la mort de celui-ci le livre est paru en 1559 sans images, à l'exception de celle du frontispice, vraisemblablement réalisée par Véronèse. Un ou plusieurs artistes de l'atelier ou de l'entourage du Titien ont dessiné et gravé les planches de la *Fabrica* de Vésale ; Rosso Fiorentino, qui est probablement intervenu dans les illustrations du *De dissectione partium humani corporis* de Charles Estienne (Paris, Simon de Colines, 1545), fut avec Primaticcio et Salviati un des illustreurs de la traduction par Guido Guidi d'écrits chirurgicaux grecs attribués à Hippocrate (*Chirurgia, è Graeco in Latinum conversa*, Paris, Pierre Gautier, 1544). Quant à Pietro da Cortona, il est l'auteur vers 1618 d'un recueil de planches intitulé *Tabulae anatomicae*, publié tardivement, à Rome en 1741 chez Antonio de Rossi.

Les usages de l'image imprimée appelaient cependant un autre angle d'analyse, auquel j'ai également consacré une section de mon livre⁴⁷. L'affirmation de la primauté des sens, de la vue en particulier, comme condition de la connaissance, s'accomplissait pleinement dans la dissection, au contact avec la réalité visible, voire palpable, du cadavre. Or l'imprimé est censé porter en lui le corps absent, répondre aux attendus de ce que Berengario da Carpi appelle *anatomia sensibilis*, en couchant sur le papier des alternatives à la vision directe du cadavre incisé. Les textes accueillent ainsi des figures multiples d'un « argument sensoriel », dont la fonction est d'instituer un lecteur-spectateur. Les images en font partie au premier chef, elles s'adressent directement aux sens au même titre que le corps réel et permettent, comme celui-ci, de vérifier par la vue. On y fait recours avec l'intention, expressément dite, de contenter le regard de ceux qui n'auraient pas l'occasion d'assister aux dissections⁴⁸. Les images prennent par ailleurs le relais du discours quand celui-ci atteint ses limites, comme quand Berengario arrête sa description de l'anatomie de la matrice et renvoie le lecteur aux figures, qui en assureront, écrit-il, une « meilleure intelligence⁴⁹ ». Elles donnent à voir ce que la parole est incapable de restituer, elles rendent visible en outre ce qui ne l'est pas – ou alors partiellement ou défectueusement – dans les dissections publiques : on ne dispose pour celles-ci que d'un seul corps, et certaines de ses parties sont endommagées quand on les manipule pour en montrer d'autres. Plus encore, elles mettent sous les yeux du lecteur l'évidence de ce que le texte décrit, la preuve de sa véracité.

Voici la preuve, par l'image cette fois-ci, qui réapparaît à la faveur des pouvoirs prêtés aux représentations graphiques de se substituer aux structures corporelles, mises à nu sur la table de dissection devant des observateurs nombreux ou examinées nuitamment là où on a le plus de chances de s'en emparer, les cimetières. Restons chez Berengario da Carpi : dans ses *Commentaria*, une figure de la colonne vertébrale montrait de façon schématique le nombre et la disposition des vertèbres ; pour voir

⁴⁷ Voir, pour les questions évoquées aussi bien dans le paragraphe précédent que dans ce qui suit, les pages 95-110 et 246-254.

⁴⁸ Chez Charles Estienne, par exemple, qui considère que si les écrits sont « tant utiles & nécessaires a la memoire & certitude des choses, pourquoy ne seroyent aussy tresutiles les demonstrations par figures des matieres escriptes & proposees par lecture ? Car si les escriptz contentent lesprit & la memoire, aussy pouvons nous dire que la peinture contentera lœil & la veue de la chose absente, aultant ou a peu pres comme si elle estoit presente. [...] Parquoy, pour plus commodement satisfaire a loeil, & a la memoire, avons conioinct lanatomie paincte avec la description des parties du corps humain : affin que quant naurez le corps en main, pour vous contenter de quelque doubte, puissiez avoir recours a ceste ombre : attendant (comme dict a esté) l'opportunité & meilleure occasion » (Charles Estienne, *La dissection des parties du corps humain divisée en trois livres...avec les figures & declaration des incisions, composees par Estienne de la Riviere chirurgen*, Paris, Simon de Colines, 1546, p. 6-7.)

⁴⁹ « Et hæc sufficiant de anatomia matricis ad quam melius intelligendum sunt positæ infrascriptæ figuræ quas quilibet potest videri » (Jacopo Berengario da Carpi, *Commentaria*, cit., f° CCXXV r°).

leur « vraie forme », le texte recommandait de se rendre aux ossuaires. Le précis d'anatomie qu'il publia quelques mois plus tard, les *Isagoge breves*, ajoutait à cette illustration une deuxième et la légende de la première ne contenait plus l'allusion aux cimetières : même si cette première figure, répète-t-il, « n'a pas de vraie ressemblance avec les vertèbres sauf pour leur nombre », on pourra « mieux voir leur vraie forme dans la figure suivante, puisque celle-là est la vraie forme des vertèbres⁵⁰ ». Et la légende de la figure suivante de confirmer : « In ista figura habes veram sphondylorum formam⁵¹ ». L'activité visuelle prônée par les anatomistes de la première modernité européenne et hissée au rang d'outil probatoire, avait pour support, dans les textes, l'image imprimée.

2

Identifiée et évoquée dans le *Regard de l'anatomiste*, la question de la preuve par l'image méritait des analyses ultérieures, au regard notamment d'éléments issus de l'histoire des savoirs sur les fonctions cérébrales que je commençais à organiser comme terrain de recherche, ainsi que de l'histoire des formes de l'imprimé dont je m'efforçais d'acquérir les outils et le regard⁵². Le statut cognitif des images devait être situé par rapport à des théories de la connaissance qui sous-tendaient la capacité éventuelle qui leur était reconnue de remplacer sans pertes l'objet représenté. Le propos est radical, en ce qu'il implique, le cas échéant, l'abolition de la représentation elle-même : l'objet et son image se confondent ou, plutôt, la seconde assume l'entière des propriétés du premier. La théorie complexe et ancienne des sens internes ou facultés – sens commun, imagination, entendement, mémoire – est ce qui autorise une pensée où le « simulacre » conserve, grâce aux qualités qui le rendent recevable par l'imagination, aux opérations de celle-ci et à l'acquiescement de l'entendement qui s'ensuit, les traits essentiels, constitutifs, de ce dont il est le reflet. La fabrication d'images artificielles consiste à produire du sensible qui sera traité et ira se loger là où l'entendement pourra exercer l'acte de connaissance qui consiste à le rappeler et le contempler. L'illustration est vouée à agir sur l'imagination et à procurer par-là à la mémoire du sensible à

⁵⁰ « Nota tamen lector que ista figura non habet veram similitudinem cum spondylis nisi in numero: sed sua vera figura melius videtur in figura subsequente, quia illa est vera sphondylorum forma » (Jacopo Berengario da Carpi, *Isagogæ breves perlucidæ ac uberrimæ in anatomiam humani corporis a communi medicorum academia usitatam*, Bologne, Benedetto Etori, 1523, f° 63 v°).

⁵¹ *Ibid.*, f° 64 r°.

⁵² Voir Rafael Mandressi, « De l'œil et du texte... », cit., et Id., « Images, imagerie et imagination médicales », in Christian Jacob (éd.), *Lieux de savoir, 2 : Les mains de l'intellect*, Paris, Albin Michel, 2011, p. 649-670, en particulier p. 650-656.

conserver, c'est-à-dire disponible pour les opérations de connaissance de l'intellect⁵³. L'image est persuasive, c'est-à-dire capable de remporter l'adhésion, dès lors que l'entendement la juge conforme à la réalité du monde, ce qui advient une fois que l'imagination a trié et composé les matériaux sensoriels transmis par le sens commun, lieu de convergence des impressions reçues par les sens externes.

Tradition rhétorique, arts de la mémoire, doctrine dite « cellulaire » des facultés – chacune d'entre elles occupe un espace particulier dans le système des cavités ou « cellules » cérébrales – balisent les parcours que les images doivent suivre pour confirmer les vérités du corps. Ils définissent aussi les caractères requis pour que ce parcours devienne possible. Entre autres, les images doivent être « délectables ». L'espace de l'art dans les livres d'anatomie est aussi celui où l'imprimé vient caresser l'œil afin de mieux convaincre l'entendement. Or il n'y a pas d'image sans texte. Berengario da Carpi a beau insérer sa deuxième figure de la colonne vertébrale, il lui faut en indiquer la raison et l'usage ; plus : il insiste sur le fait qu'au moment de préparer son ouvrage il a toujours eu les vertèbres sous les yeux, de même, ajoute-t-il, que toutes les autres parties du corps⁵⁴. Les images sont fiables, encore faut-il le dire, en soulignant en l'occurrence les conditions dans lesquelles elles ont été produites. *Ante oculos* : c'est par le discours qui le précise qu'on pourra ajouter foi à ce que les planches proposent. Le texte et les gravures s'entrelacent, le premier renforçant la crédibilité des secondes. Leur interpénétration se fait de plus en plus dense, les systèmes de renvoi se complexifient, la mise en page ordonne des imbrications plus resserrées, la mise en livre tisse davantage d'itinéraires les reliant : de l'index aux paragraphes explicatifs, du corps du texte aux *marginalia*, de celles-ci aux gravures. Les images sont lues, traversées et enveloppées par l'écrit, elles rendent présent un discours qu'elles contiennent et qui se matérialise à travers les formes que l'imprimé et ses techniques de réalisation ne cessent de faire jouer. L'Espagnol Juan Valverde de Amusco vante les mérites des illustrations de son *Historia de la composición del cuerpo humano* (1556) en rappelant qu'elles ont été gravées sur cuivre, ce qui permet de

⁵³ Parmi les lectures dont je me suis servi au sujet des liens entre images imprimées et mémoire, je citerai notamment Lina Bolzoni, *La stanza della memoria: modelli letterari e iconografici nell'età della stampa*, Turin, Einaudi, 1995 ; trad. française : *La Chambre de la mémoire. Modèles littéraires et iconographiques à l'âge de l'imprimé*, Genève, Droz, 2005, en particulier le chapitre IV, « Entre corps et image : le statut des images », p. 203-273 ; aux travaux de Bolzoni j'ajouterai, pour la période médiévale, ceux de Mary Carruthers, notamment *The Craft of Thought: Meditation, Rhetoric, and the Making of Images, 400-1200*, New York, Cambridge University Press, 1998 ; trad. française : *Machina memorialis. Méditation, rhétorique et fabrication des images au Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 2002.

⁵⁴ « Nota tamen lector quod ego dum scriberem haec habebam ante oculos omnes sphondylos exiccatos: quos frequenter aspiciebam ut scriberem alias partes anatomia corporis humani habebam semper ante oculos illa membra de quibus notabam anatomiam » (Jacopo Berengario da Carpi, *Commentaria*, cit., f° CCCCLXXXIV v°).

montrer dans chaque muscle la direction des fibres⁵⁵. S'il reprend et fait redessiner des planches de la *Fabrica* de Vésale, Valverde se défend d'être un plagiaire : il ne l'a fait que pour mieux faire voir en quoi il diffère de l'anatomiste flamand, en en corrigeant les images⁵⁶. L'index alphabétique de l'*Historia* de Valverde le confirme : la plupart des entrées commençant par « Vesalio » – dix sur onze dans la première édition, trente sur trente-quatre dans l'édition italienne de 1559 – inaugurent des trajectoires qui conduisent le lecteur aux illustrations.

Toujours plus lisible car plus élaborée dans ses interactions avec les textes, l'image savante du corps vise à prouver aussi en ce qu'elle est toujours plus détaillée. Le détail sert à mettre en évidence que les planches n'offrent pas à la vue des anatomies idéales ou canoniques mais des structures singulières, des cadavres individués. La planche XXV du cinquième livre de la *Fabrica* de Vésale expose la cavité abdominale d'une femme dont on voit des formations particulières, peut-être pathologiques, sur les ovaires⁵⁷ ; de même, les illustrations des *Opuscula anatomica* de Bartolomeo Eustachi (1520-1574) exhibent diverses configurations des reins afin de montrer que la nature, en conformant ces parties, n'est pas constante mais produit de la variété⁵⁸. Dans les deux cas, c'est une preuve par l'accident qui est mise en œuvre : un corps, une dissection, un constat *hic et nunc*, un portrait, une trace de ce qui a été vu et qu'on fait voir à d'autres : un événement perceptif fixé sur la page pour être partagé, reçu, cru, accepté⁵⁹. L'image en appelle au verdict des sens en exhibant une situation de production dont les conditions, en revanche, restent tacites. L'efficacité persuasive résulte de ce silence : le rompre équivaut à déstabiliser l'éloquence de la situation en y introduisant les médiations techniques et sociales qui séparent l'acte d'observation de l'objet fabriqué qui entend le restituer dans les deux dimensions de la page. Le corps ne peut gésir sur la surface de l'imprimé comme il gisait sur la table de dissection qu'au prix de quelques ellipses. L'image fait preuve par omission d'une partie de ce qui la

⁵⁵ Il le souligne à propos de l'écorché représenté dans la planche I du deuxième livre : « las sombras muestran el andar del hilo de la carne, segun que en cada morzillo particularmente caminan » (Juan Valverde de Amusco, *Historia de la composición del cuerpo humano*, Rome, Antonio Salamanca et Antoine Lafréry, 1556, second cahier de planches, non paginé).

⁵⁶ « Aunque à algunos amigos míos parecia, que yo deviesse hazer nuevas figuras, sin servirme de las del Vesalio, no lo è querido hazer por, evitar la confusion que dello se pudiera seguir, no se conociendo tan facilmente en lo que convingo ò desconvingo con el » (*Ibid.*, « Al lector » [sic], n.p.).

⁵⁷ André Vésale, *De humani corporis fabrica*, Bâle, Johann Herbst, 1543, p. 378.

⁵⁸ Bartolomeo Eustachi, *Opuscula anatomica*, Venise, Vincenzo Luchini, 1564.

⁵⁹ Dans une optique différente, j'ai abordé la question de l'individuation des corps représentés à l'image en relation à celles des enjeux de l'identité des cadavres, partant des problèmes posés par la possibilité de leur identification, et de la pensée sur la variabilité morphologique chez les anatomistes de l'époque moderne : Rafael Mandressi, « L'Identité du défunt. Représentations du visage des cadavres dans les livres d'anatomie (XVI^e-XIX^e siècle) », *Corps*, 11, 2013, p. 45-55.

construit : les rapports de collaboration, de force, de sous-traitance, qui unissent l'ensemble des individus qui participent à la coucher sur le papier, les étapes qui jalonnent la distance que le cadavre parcourt pour arriver à son lecteur – combien d'essais et d'esquisses, combien de corps découpés pour accoucher d'une image, toujours de synthèse ?

3

Après l'art, le texte, la preuve, le questionnaire auquel se référaient mes recherches sur les images se déplaçait. Il s'amplifiait aussi, en revenant en quelque sorte en arrière, à un point de départ qui, en amont de l'œil, de la vision et du regard, prît au pied de la lettre la désignation de l'objet d'étude et tînt compte du fait que l'image imprimée appartient, avant tout, à l'histoire de l'imprimé. Aussi fallait-il réinscrire ces « paratextes », au sens donné à ce terme par Gérard Genette⁶⁰, dans les technologies éditoriales qui en fournissaient les moyens matériels de réalisation, en imposaient des limites, en exploitaient les possibilités, les inséraient dans un circuit commercial et en orientaient les usages. Dans le *Regard de l'anatomiste* j'avais décrit les continuités dans les choix iconographiques, les « vies » autonomes des images par rapport aux livres pour lesquels elles avaient été conçues, les métamorphoses formelles qui accompagnaient leurs réutilisations successives et leurs dispositions nouvelles au gré des recueils, des séries, des citations graphiques. Ces aspects s'épaississent dans le concret de l'activité des ateliers d'imprimerie, dans le suivi de l'achat, la vente, les échanges de matrices entre imprimeurs qui en étaient les propriétaires. Ajoutées à des textes qui n'en avaient pas dans leur forme originale, réunies dans des compilations, imprimées dans des feuilles volantes, les images ne sont pas étrangères aux pratiques de ce que l'historien du littéraire Paolo Cherchi appelle « polimatia di riuso⁶¹ ». La cohésion d'un corpus riche de milliers de planches n'en est qu'accentuée, car l'image se saisit aussi dans la masse, dont les proportions et la durée – l'époque moderne dans son ensemble – autorisent à parler de tradition⁶².

Une tradition triple, en fait : cognitive, technique, culturelle. Cognitive, dès lors que le statut des images anatomiques est celui d'un outil de connaissance, dont les propriétés et les fonctions renvoient à des théories gnoséologiques où la question de la

⁶⁰ Des « productions, verbales ou non, comme un nom d'auteur, un titre, une préface, des illustrations », qui entourent ou prolongent un texte pour le « rendre présent, pour assurer sa présence au monde, sa "réception" et sa consommation » (Gérard Genette, *Seuils*, Paris, Seuil, 1987, p. 7).

⁶¹ Paolo Cherchi, *Polimatia di riuso. Mezzo secolo di plagio (1539-1589)*, Rome, Bulzoni, 1998.

⁶² Rafael Mandressi, « Images, imagerie et imagination médicales », cit.

perception sensorielle occupe la place qu'on a dite. Technique, puisque les matérialités de ces images – leur fabrication, leurs supports, leurs agencements avec les textes, avec d'autres images, voire avec la parole proférée – ont une histoire propre, celle de leurs mises au point et de leurs transformations. Tradition culturelle enfin, car l'image anatomique appartient à une culture visuelle qui l'englobe, dont elle est inséparable, et qu'elle nourrit aussi en retour. Aucune de ces dimensions n'est subsidiaire d'une autre ; solutions matérielles, attendus cognitifs, appropriations culturelles sont au contraire indissociables. Il convient par conséquent de ne pas soustraire à l'analyse les fils respectifs que chacune d'entre elles donne à tirer. En reprenant le dossier de l'art et les artistes dans l'illustration anatomique, par exemple, on ne se bornera pas à indiquer leur rôle dans l'apparition et la multiplication des squelettes animés et des écorchés évoluant dans des paysages. Certes, c'est la main du dessinateur qui fait danser les cadavres ; or cela ne relève pas de gestes autonomes mais de choix partagés : peintres et graveurs sont des intermédiaires du goût, qui esthétisent un savoir sous la supervision des anatomistes et des imprimeurs, à leur demande et, pour les seconds, à leurs frais. Les artistes répandent dans les livres des motifs et des traitements figuratifs venus d'ailleurs, pris dans une culture visuelle où la désignation du beau a déjà eu lieu ; car la beauté des gravures, outre qu'elle favorise l'adhésion aux énoncés qu'elles portent, rehausse la valeur savante et commerciale des objets imprimés, tout en apportant à l'artiste, si l'entreprise éditoriale est réussie, un gain en prestige susceptible de se traduire en nouvelles commandes.

Un truisme est à l'origine de nouvelles questions à poser encore au corpus d'images anatomiques : celui-ci est un sous-ensemble de l'univers beaucoup plus vaste des images de science. Cet univers est aussi malaisé à circonscrire que la notion de science est historiquement problématique⁶³, et mes recherches ont d'ailleurs vite fait de me convaincre de l'inanité de toute tentative d'en tracer le périmètre. Deux directions principales, complémentaires, devaient être empruntées : l'une concernait les images du corps, anatomiques ou non, l'autre toute image à vocation savante ou, plus largement, véhiculant une proposition de connaissance. L'enjeu de ces ouvertures et élargissements était – est toujours – de reformuler mes interrogations initiales en sortant l'objet de mes intérêts premiers de son insularité pour mieux

⁶³ Je m'abstiens ici d'engager à ce propos une discussion qui ne peut être faite qu'en écartant toute épistémologie posant *a priori* – c'est-à-dire en dehors des critères qu'un milieu intellectuel particulier établit dans un temps donné – les attributs censés définir la scientificité. L'avertissement vaut tout de même, du moins pour que l'usage du terme ne soit pas entendu comme faisant référence à une donnée, sans distance par rapport aux évidences contemporaines ou, ce qui revient quasiment au même, à une entité hors histoire. Faute de développements plus précis, on voudra bien accepter la souplesse – certains diront le flou – comme principe provisoire pour le découpage du territoire des sciences à l'époque moderne. Ce sera toujours mieux que la clarté imposée avec rigueur rétrospective. J'y reviendrai, au moment de m'attarder sur l'historiographie de la médecine.

l'historiciser. Sans effacer les spécificités des images anatomiques mais sans leur en prêter non plus qui ne leur appartenaient pas, il s'agissait de cerner, sous tous les angles, ce qui au regard de l'illustration apparentait les livres d'anatomie, de botanique, de zoologie, de cosmographie, d'astronomie ou d'architecture aux recueils d'emblèmes, aux traités d'*ars antiquaria*⁶⁴, de pédagogie – l'*Orbis sensualium pictus* de Comenius (Nuremberg, 1658) par exemple –, ou encore de typographie⁶⁵.

Dans un premier temps, celui où les usages cognitifs de l'image demandaient à être appréhendés dans leurs principes d'organisation, les livres d'emblèmes sont ceux qui ont le plus évidemment fourni des éléments. Le genre a eu ses théoriciens⁶⁶, qui insistent sur les liens entre persuasion, agrément et démonstration, la mémoire étant ce qu'il importe de toucher afin de convaincre durablement. L'alliance entre texte et image est à la base de la définition de la forme des emblèmes et définit leur fonctionnement, dès lors que l'effet recherché, « tirer d'un contenu concret un enseignement abstrait relatif à l'homme », résulte de ce lien qui unit étroitement, dans l'espace de la page, ces deux sources de sens qui s'en confèrent mutuellement une charge supplémentaire. Le texte oriente le regard et donne la clé de l'interprétation, l'image concrétise l'enseignement et « (dé)montre » le texte. Afin d'induire et de faciliter la mémorisation, on introduit « certains artifices [qui] contribuent à ralentir la lecture [...] ». Le plus répandu consiste à placer l'image entre deux textes, en obligeant, par la construction fragmentaire du sens, le lecteur à revenir en arrière ; l'emblème

⁶⁴ Dans l'adresse aux « spectateurs » (*Candidis Spectatoribus*) du livre contenant 55 gravures qui reproduisent des monnaies de sa collection, Abraham Ortelius (1527-1598), « cosmographe du roi » Philippe II d'Espagne, souligne combien les images sont utiles et fructueuses dans des termes très proches de ceux employés par André Vésale dans la préface du *De humani corporis fabrica*. L'ouvrage d'Ortelius, *Deorum dearumque capita, ex vetustis numismatibus in gratiam Antiquitatis studiosorum effigiata et edita, ex museo Abrahami Ortelii* (Anvers, Philippe Galle, 1573), est dédié au médecin et humaniste hongrois János Zsámboky (Sambucus, 1531-1584), auteur d'un livre d'emblèmes suivi d'une section numismatique (*Emblemata. cum aliquot nummis antiqui operis*, Anvers, Christophe Plantin, 1564, rééd. augmentée en 1566) et d'un recueil de portraits de médecins et de philosophes : *Icones veterum aliquot, ac recentium medicorum, philosophorumque, elogiolis suis editæ*, Anvers, Christophe Plantin, 1574. Sur les images et l'*ars antiquaria*, voir Francis Haskell, *History and Its Images: Art and the Interpretation of the Past*, New Haven/Londres, Yale University Press, 1993 ; et Peter Burke, « Images as Evidence in Seventeenth-Century Europe », *Journal of the History of Ideas*, 64, 2003, p. 273-296.

⁶⁵ Une première incursion dans ces questions, considérablement réduite en raison des contraintes d'espace, est à trouver dans Rafael Mandressi, « Images, imagerie et imagination médicales », cit. ; elles ont été reprises et développées dans Id., « Le regard scientifique : cultures visuelles des sciences », in Stéphane Van Damme (éd.), *Histoire des sciences et des savoirs, t. 1 : Sciences et savoirs à l'époque moderne*, Paris, Seuil, 2015, p. 230-253. L'analyse des traités de typographie, cependant, a dû encore une fois être retranché, dans l'attente de longueurs autorisées plus généreuses.

⁶⁶ Le père jésuite lyonnais Claude-François Ménestrier, par exemple, auteur de *L'Art des emblèmes, où s'enseigne la morale par les figures de la fable, de l'histoire et de la nature*, Paris, R.-J.-B. de La Caille, 1684, et de *La philosophie des images, composée d'un ample recueil de devises, et du jugement de tous les ouvrages qui ont été faits sur cette matière*, 2 tomes, Paris, R.-J.-B. de La Caille, 1682-1683.

oblige aussi à retraverser l'image dont on sait les vertus particulières pour fixer l'attention⁶⁷ ».

Le *Regard de l'anatomiste* avait été l'occasion de me pencher longuement sur les écrits de théorie de l'art et les traités d'architecture. J'y revins, afin d'entretenir le discours sur les proportions de la figure humaine, qui avaient donné matière à celui des anatomistes sur la variabilité du corps et sur la normalité morphologique, avec les techniques graphiques de représentation visuelle sous-tendues par une volonté de mathématisation. De l'*exempeda* que Leon Battista Alberti crée d'après Vitruve aux projections architecturales de la tête humaine de Piero della Francesca, des « *menschlicher Proportion* » d'Albrecht Dürer aux « *perfette proporzioni* » de Vincenzo Danti, de la réduction des parties du corps à des solides euclidiens d'Erhard Schön aux recherches sur le raccourci de Jean Cousin fils⁶⁸, les outils de mesure, aussi bien matériels que conceptuels, intègrent un réseau de pratiques d'apprivoisement du visible – de l'espace, des objets qui l'habitent et de leurs relations réciproques. La « *regola* » d'Alberti pour la « construction légitime » des images par le peintre⁶⁹, la *perspectiva artificialis*, en fait partie. Le corps humain est une des cibles privilégiées de la géométrisation que vise la perspective linéaire, qui a pour conséquence de rendre autonomes des propriétés quantitatives des objets mis en image vis-à-vis du point de vue : le système de correspondances métriques internes à ces objets, aussi bien que celles liant les uns avec les autres et avec l'espace où ces objets sont situés, demeure stable ; c'est leur forme visible qui change, en fonction de leurs positions dans l'espace et par rapport à l'observateur. Investis par une géométrie intrinsèque, les objets s'autonomisent ainsi par rapport à l'image, qui est de la sorte censée transmettre des informations uniquement sur ce qu'elle représente et non plus sur elle-même. Or

⁶⁷ Roger Paultre, *Les images du livre. Emblèmes et devises*, préface de Louis Marin, Paris, Hermann, 1991, p. 8, 16. Cf. Alain Boureau, « Les livres d'emblèmes sur la scène publique. Côté jardin et côté cour », in Roger Chartier (éd.), *Les Usages de l'imprimé, XV^e-XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1987, p. 343-379 ; Alison Saunders, *The Sixteenth-Century French Emblem Book. A Decorative and Useful Genre*, Genève, Droz, 1988.

⁶⁸ Leon Battista Alberti, *On Painting and On Sculpture. The Latin Texts of De Pictura and De Statua*, Cecil Grayson (éd.), Londres, Phaidon, 1972 ; Piero della Francesca, *De prospectiva pingendi*, Giusta Nicco-Fasola (éd.), Florence, Le Lettere, 2005 ; Albrecht Dürer, *Hierinn sind begriffen vier Bücher von menschlicher Proportion*, Nüremberg, J. Formschneyder, 1528 ; Vincenzo Danti, *Il primo libro del trattato delle perfette proporzioni di tutte le cose che imitare, e ritrarre si possano con l'arte del disegno*, Florence, Bartolomeo Sermartelli, 1567 ; Erhard Schön, *Underweissung der proportzion unnd stellung der possen*, Nuremberg, C. Zell, 1538 ; Jean Cousin fils, *Livre de pourtraicture*, Paris, Jean Le Clerc, 1595.

⁶⁹ Leon Battista Alberti, *De la Peinture – De Pictura (1435)*, préface, traduction et notes par Jean-Louis Schefer, introduction par Sylvie Deswarte-Rosa, Paris, Macula, 1992.

l'autonomisation est réciproque, et les images s'objectivent au même titre que, pour le corpus que j'étudiais, le corps et ses parties⁷⁰.

4

La rationalisation du regard par le contrôle des proportions et de l'échelle réintroduisait dans mes travaux la question cartographique. Le corps comme un espace à maîtriser par la délimitation de secteurs significatifs, l'exercice de l'exploration guidé par le principe de la découverte, la fixation de l'inconnu mis au jour au moyen de la nomenclature, sont des traits qui caractérisaient explicitement la vocation et la démarche de l'anatomie, lancée dans l'investissement savant des « nouveaux mondes » du corps humain. L'anatomie est à la médecine ce que la géographie est à l'histoire, écrit Jean Fernel en 1542⁷¹ ; quelques décennies plus tard, Giovanni Ciampoli (1589-1643), secrétaire des breffs de Grégoire XV, ami de Galilée et membre de l'Académie des Lincei, tenait à rendre compte de la « Nobiltà della scienza anatomica » en rappelant que « si un nocher florentin put assurer l'éternité de son nom grâce à une Amérique inconnue des Anciens, un médecin modénais, avec le muscle de Fallope, s'est inscrit au-dedans de chaque homme comme le découvreur de cette parcelle inobservée⁷² ». Comme « le muscle de Fallope », les innombrables « découvertes » revendiquées et disputées en plein essor de la colonisation anatomique sont autant de bouts de territoire qui prennent forme au sein de l'anatomie qu'on en est venu à appeler topographique. Une topographie qui doit être transcrite et représentée.

En ce sens, l'anatomiste agit aussi bien en géographe qu'en chorographe : le premier « se fixe comme objectif la connaissance du tout ; il doit arriver à définir le

⁷⁰ J'aborde ces questions dans « Le regard scientifique : cultures visuelles des sciences », cit., et plus longuement et de façon plus détaillée dans l'inédit en préparation auquel j'ai fait allusion *supra*. Pour ce qui est de l'histoire de la perspective linéaire, les travaux sont trop nombreux pour en donner ne serait-ce que les principales références ; aussi ne renverrai-je qu'à la synthèse de Filippo Camerota, *La prospettiva del Rinascimento. Arte, architettura, scienza*, Milan, Mondadori Electa, 2006. La même remarque vaut quant aux sources. Pour la problématique de l'objectivation du corps plus largement considérée, voir Rafael Mandressi, « Pensée anatomique et objectivation du corps », in Didier Sicard et Georges Vigarello (éd.), *Aux origines de la médecine*, Paris, Fayard, 2011, p. 163-177.

⁷¹ « [...] ut ad historiæ fidem Geographia, sic ad rem medicam corporis humani descriptio cognoscenda » (Jean Fernel, *De naturali parte medicinæ libri septem*, Paris, Simon de Colines, 1542, f° 46 v°.)

⁷² « [...] se un Nocchiero Fiorentino potè assicurare l'eternità del proprio nome in un'America incognita à gli Antichi, un Medico Modonese si è cacciato con un Muscolo Faloppiano dentro a tutti gli huomini come scopritore di quella particella non osservata » (Giovanni Ciampoli, *Prose... dedicate all'Eminentissimo e Reverendissimo Signor Cardinal Girolamo Colonna*, Rome, Manelfo Manelfi, 1649, p. 27-28). Le passage fait partie du premier discours de cette édition posthume des écrits en prose de Ciampoli, « Del corpo humano ».

schéma (la forme abstraite) de l'*oikoumène* (la terre habitée), à travers la correspondance métrique des différentes parties, et ne retient seulement que les données principales. De cette façon, il est à même de dépasser l'image sensorielle et d'élaborer au moyen de la mesure une représentation analogique, abstraite, de l'objet réel » ; le second, en revanche, « enregistre [...] un grand nombre de détails relatifs aux différentes localités en utilisant un langage pictural, parce que son but c'est la ressemblance visuelle avec l'objet représenté⁷³ ». Les images du corps et les images du monde avaient en commun un projet, celui de relever, à l'intention de l'œil et selon leurs apparences, des objets de savoir organisés en termes spatiaux. Les systèmes de projection perspective⁷⁴ concernaient aussi bien les unes que les autres, et on assiste à l'emprunt de procédés techniques de représentation cartographique pour dresser les cartes du corps. Le cas de Bartolomeo Eustachi, médecin du duc d'Urbino, du cardinal Giulio della Rovere et professeur de médecine pratique au *Studium Urbis* de Rome, est sans doute un des plus manifestes : dans ses *Opuscula anatomica* (1564), les renvois dans le corps du texte sont indiqués par une paire de coordonnées (une « altitude » et une « longitude »), et chacune des images est entourée d'une échelle graduée. Afin de s'en servir, indique Eustachi dans un avertissement liminaire, il faut se munir d'une règle en papier d'une longueur équivalente au côté court de la planche et graduée comme l'échelle entourant celle-ci ; en déplaçant cette règle sur le côté long jusqu'à trouver l'« altitude » indiquée dans les coordonnées, on pourra ensuite situer la « latitude » sur la règle elle-même et trouver ainsi l'emplacement recherché⁷⁵.

L'inspiration cartographique du dispositif, fondé sur la grille des coordonnées ptoléméenne, est tout aussi évidente qu'indicative des parentés établies entre les deux champs du savoir dans leurs recherches visant à restituer, dans les deux dimensions de l'imprimé, la mise en ordre de l'étendue par la détermination de lieux, la saisie du détail dans l'intelligence du tout, les chemins à suivre pour retrouver ce qui a été découvert – condition de la découverte : il faut pouvoir y revenir. J'ai cherché à étudier précisément ces parentés, qui signent, avec le recours au modèle de

⁷³ Lucia Nuti, « Le Langage de la peinture dans la cartographie topographique », in Catherine Bousquet-Bressolier (éd.), *L'œil du cartographe et la représentation géographique du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1995, p. 54.

⁷⁴ Pour la description des différents types de projection perspective (*projectio optica*) en cartographie – projection gnomonique, projection stéréographique, projection orthographique selon la position du point de vue –, voir François de Dainville, *Le langage des géographes. Termes, signes, couleurs des cartes anciennes, 1500-1800*, Paris, A. et J. Picard & Cie, 1964, p. 33-34.

⁷⁵ Bartolomeo Eustachi, *Opuscula anatomica*, Venise, Vincenzo Luchini, 1564, f^o *1. Une autre méthode est suggérée qui requiert la fabrication d'un cercle plan, en bois ou en fer, dont le diamètre doit dépasser quelque peu la hauteur de la planche, auquel on fixe deux fils perpendiculaires. C'est alors en déplaçant le cercle jusqu'à faire coïncider les fils avec les coordonnées indiquées dans le texte qu'on trouvera, à l'endroit où se produit l'intersection des deux fils, la partie recherchée.

l'architecture, l'entremêlement de l'anatomie et des savoirs de l'espace⁷⁶. Les systèmes de mensuration, les critères de proportionnalité, les outils mathématiques et les instruments matériels sont élaborés, mis à l'essai et en œuvre dans un archipel de domaines interconnectés par les mots et les choses de l'expression visuelle. Les instruments décrits par Eustachi pour localiser les parties du corps sur les images de son livre ne sont pas sans rappeler celui dont Alberti dit s'être servi dans sa *Descriptio urbis Romæ*, où il expose une méthode pour tracer le plan de la ville en relevant les coordonnées de points significatifs à l'aide d'un disque et d'un bras pivotant fixé en son centre, tous les deux gradués⁷⁷. De l'établissement du plan de Rome à la reproduction de la forme tridimensionnelle du corps humain dont il est question dans le *De statua*, un troisième « membre » vient s'ajouter à l'instrument d'Alberti, un fil à plomb qui permet de mesurer à des hauteurs différentes les distances des points du disque⁷⁸. Aussi bien le corps que la topographie urbaine sont définis par un ensemble de points associés à des coordonnées, elles-mêmes disposées dans des tables. L'image – du corps, du territoire, du bâtiment le cas échéant – en sera la traduction graphique. Les données la contiennent, et l'œil attendra leur transformation éventuelle en objet visuel, qu'il n'est plus indispensable de fournir – Alberti ne le fait pas. Conçu comme un espace, le corps en vient ainsi à être homogénéisé, en conformité avec une géométrie sous-jacente ramassée en une série alphanumérique. L'image a fini par l'engloutir au point qu'elle peut disparaître de l'horizon de la nécessité⁷⁹.

Cette virtualisation de l'image, même théorique, rouvre à certains égards la thématique du « visuel » ; qu'en est-il, en effet, quand il n'y a rien à voir mais uniquement à penser ? Qu'en est-il, autrement dit, des pratiques du regard quand les activités de la vision n'ont d'autre accroche que des abstractions numériques ? On objectera à ces questions, en partie à raison, que leur pertinence historique est aussi faible que le nombre de cas par lesquels on a l'idée de les poser est infime. Cela ne suffit pas, pourtant, à décréter que le problème est insignifiant, et si dans mes

⁷⁶ Dans « Images, imagerie et imagination médicales », cit., p. 663-667, et, surtout, dans « Livres du corps et livres du monde : chirurgiens, cartographes et imprimeurs, xv^e-xvi^e siècle », in Christine Bénévent, Isabelle Diu et Chiara Lastraioli (éd.), *Gens du livre et gens de lettres à la Renaissance*, Turnhout, Brepols, 2014, p. 209-230.

⁷⁷ Leon Battista Alberti, *Descriptio urbis Romæ*, Martine Furno et Mario Carpo (éd.), Genève, Droz, 2000. L'ouvrage inclut la traduction d'un article de Mario Carpo, « *Descriptio urbis Romæ*. Ekphrasis geografica e cultura visuale all'alba della rivoluzione tipografica », publié dans *Albertiana*, 1, 1998, p. 111-132.

⁷⁸ Pour une étude détaillée des instruments de mesure dans le *De statua*, voir Gustina Scaglia, « Instruments perfected for measurements of man and statues illustrated in Leon Battista Alberti's *De statua* », *Nuncius*, 8, 1993, p. 555-596.

⁷⁹ Sur ces questions, ma réflexion a été décisivement alimentée par la lecture de Jean-Marc Besse, *Les Grandeurs de la Terre. Aspects du savoir géographique à la Renaissance*, Lyon, ENS Éditions, 2003, en particulier p. 131-140.

recherches je n'ai pas suivi la piste de ces interrogations-là, elles ont aidé néanmoins à rappeler une évidence : à force d'insister sur l'imprimé illustré, on risque de délaissier celui qui ne l'est pas, en oubliant trop vite qu'il appartient tout autant et de plein droit à une histoire du « visuel ». Il s'agit ici d'une autre « disparition » des images, qui est, elle, tout sauf exceptionnelle. Une rapide comptabilité pour le XVI^e siècle montre, par exemple, que les livres d'anatomie illustrés ne sont qu'une petite moitié de la totalité des parutions et que, si on se réfère à l'ensemble des ouvrages de médecine, une nette majorité d'entre eux sont dépourvus d'images. L'absence d'illustrations peut s'expliquer par le coût de l'édition, par le lectorat visé ou par des circonstances adverses, comme chez Realdo Colombo, dont le décès ou le grand âge de Michel-Ange ont privé son *De re anatomica* du concours du « *primo pittor del mondo*⁸⁰ ». Or il peut également s'agir d'un refus, qu'on aurait tort de ranger tout simplement du côté des résistances passéistes et des attitudes prétendument conservatrices de savants rétifs à s'engager dans une démarche d'observation qui reconnaisse la prééminence de l'expérience sensorielle dans les pratiques de connaissance. Le rejet des images imprimées ne traduit pas un pur combat d'arrière-garde, mais l'existence d'un débat sur le bien-fondé d'en insérer dans les livres de science. Ce débat, qui concerne l'anatomie mais aussi la botanique notamment, ne relève pas d'un quelconque partage entre « anciens » et « modernes », mais bien de prises de position explicitement argumentées où, plutôt que l'utilité ou la légitimité des images en général, ce qui est mis en question est leur pertinence dans un contexte d'usage particulier, celui du livre. À ce titre, l'imprimé savant qui ne donne à voir autre chose que du texte n'appartient pas moins à la « culture visuelle » de son temps. Aussi convient-il, comme j'ai à peine commencé à le faire⁸¹, d'emprunter cette autre voie, inexplorée pour l'essentiel, dans l'étude historique des images de savoir.

⁸⁰ C'est ainsi que Colombo qualifie Buonarroti dans une lettre adressée en avril 1548 à son protecteur Cosme I^{er} de Médicis, en lui confiant qu'il caressait le projet de composer un ouvrage qui surpasserait celui de Vésale. Voir une reproduction facsimilaire de cette lettre et sa traduction anglaise dans Edward D. Coppola, « The Discovery of the Pulmonary Circulation: A New Approach », *Bulletin of the History of Medicine*, 31, 1957, p. 45-46 et 55-56.

⁸¹ Dans « Le regard scientifique... », cit.

La médecine, avec et sans le corps

1

Anatomie et corps, cela semble aller de pair par définition ; il en est de même pour le couple anatomie et médecine. Une certaine idée de la transitivité pourrait conduire à tirer la conséquence que corps et médecine sont aussi nécessairement liés. Il y a incontestablement du vrai dans ces associations, mais les deux dernières sont à relativiser. Pour ce qui est des relations entre anatomie et médecine, elles sont historiquement étroites et distendues à la fois, en fonction notamment d'un régime de contiguïtés entre médecine et philosophie naturelle aux frontières souvent en dispute. En effet, « l'anatomie n'est pas la propriété du médecin », écrit en 1618 le docteur régent parisien Jean Riolan fils⁸² ; elle ne doit pas être vue uniquement comme une branche de la médecine mais en distinguer deux espèces : selon Riolan, l'anatomie est double, « une *Physiciene*, l'autre *Medicinale* : la *Physiciene* enseigne la composition de chaque animal, pour faire voir que la Nature n'a rien fait mal à propos » ; le médecin, quant à lui, « n'entreprend l'Anatomie que pour le seul desir qu'il a de conserver & remettre la santé de l'homme »⁸³. Riolan a raison de dire que l'anatomie est « double », or elle l'est déjà bien avant qu'il ne l'écrive. Alors qu'elle prend très tôt au XVI^e siècle un essor considérable, l'anatomie produit une masse de connaissances de plus en plus détaillées sur le corps qui ne pouvaient rendre pour la plupart – en particulier celles concernant les parties internes – que peu de services à l'« art de guérir » de l'époque. Ce savoir « excédentaire⁸⁴ » intéresse beaucoup en revanche les philosophes, qui en viennent à le considérer comme un champ d'investigation à part entière, capable de mettre au jour des pans entiers de l'inconnu de l'homme, une « science du corps » ayant une légitimité pour elle-même en dehors de toute application thérapeutique. André Vésale le dit sans ambages en 1543 : il cultive une « partie de la philosophie naturelle⁸⁵ ».

Par ses usages l'anatomie acquiert de l'autonomie vis-à-vis du savoir médical, une portion non négligeable de son domaine de pertinence se déplace pour se constituer

⁸² Jean Riolan fils, *Anthropographia ex propriis et novis observationibus collecta, concinnata. In qua facilis ac fidelis... manu ductio ad anatomem traditur*, Paris, Adrien Périer, 1618, p. 48.

⁸³ Jean Riolan fils, *Les Œuvres anatomiques... reveues et augmentées d'une cinquième partie*, Paris, Denys Moreau, 1628-1629, p. 86.

⁸⁴ L'expression (« conoscenze "in sovrappiù" ») appartient à Andrea Carlino, *La fabbrica del corpo: Libri e dissezione nel Rinascimento*, Turin, Einaudi, 1994, p. 10.

⁸⁵ André Vésale, *De humani corporis fabrica*, cit., Préface, n.p.

aussi en discours anthropologique⁸⁶. La médecine universitaire est quant à elle hétérogène dans ses aspects doctrinaux et les modèles du corps qui y sont à l'œuvre. Il n'en reste pas moins qu'elle est progressivement gagnée par les approches dérivées de l'entreprise anatomique. L'histoire de l'anatomie à l'époque moderne, en somme, n'est pas une pure parcelle de l'histoire de la médecine, mais ne saurait pas en être extraite non plus. Ce qui veut dire que, dès le début de mes travaux sur l'anatomie, le savoir des médecins était un des horizons de mes recherches.

La question se pose tout autrement concernant l'histoire du corps. Elle ne conduit pas obligatoirement, de toute évidence, à la médecine. L'inverse n'est pas vrai non plus : l'histoire de la médecine ne fraye pas forcément la voie à l'histoire du corps. Alors que Patrice Bourdelais et Olivier Faure estimaient, en 2005, que « depuis un quart de siècle, l'histoire sociale et culturelle de la médecine et de la santé s'est donnée implicitement pour objet l'étude de la mise au point et de l'intégration de nouvelles normes et pratiques dans les façons de gérer son corps en santé tant qu'en maladie⁸⁷ », une bonne part de la production historiographique s'est toutefois concentrée sur des objets qui ne concernent guère les affaires du corps – le livre médical, l'expertise, l'enseignement, les institutions. Il convient de noter, dans le propos de Bourdelais et Faure, la mention de l'histoire de la santé, reconnue comme distincte ou du moins non superposable à celle de la médecine, et plus tournée en principe vers le concret des comportements et les appropriations des savoirs sociaux qui informent les « façons de gérer son corps⁸⁸ ». Il n'est pas inutile d'indiquer, enfin, que le corps a été plus fréquemment absent de l'histoire de la médecine que les savoirs médicaux n'ont été sollicités dans des recherches d'histoire du corps⁸⁹.

On entendra ces courtes considérations comme le squelette de l'ébauche d'une description d'un état de l'historiographie dont on prend acte, et non pas comme le signalement de ce qui serait en soi un déficit. L'histoire de la médecine n'est pas automatiquement destinée à rencontrer le corps, *a fortiori* dès lors que la médecine elle-même ne le rencontre pas toujours. Des choix et des approches en décident,

⁸⁶ Rafael Mandressi, *Le Regard de l'anatomiste. Dissections et invention du corps en Occident*, cit., p. 220, 228, *passim* ; Id., « Dire la nature. La médecine et les frontières du surnaturel (XVI^e-XVII^e siècles) », *Corpus. Revue de philosophie*, 54, *Médecine et anthropologie*, 2008, p. 141-182 ; Id., « Médecine et discours sur l'homme dans la première modernité », *Revue de Synthèse*, 134/4, 2013, *L'Anthropologie des médecins (IX^e-XVIII^e s.)*, p. 511-536.

⁸⁷ Patrice Bourdelais et Olivier Faure (éd.), *Les Nouvelles pratiques de santé. Acteurs, objets, logiques sociales, XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Belin, 2005, p. 8.

⁸⁸ En tant que label, l'histoire de la santé semble depuis s'être en partie dissoute dans le renouvellement des approches de l'histoire sociale de la médecine.

⁸⁹ Rafael Mandressi, « Le corps et l'histoire, de l'oubli aux représentations », cit.

parfois dans une certaine contradiction. Voici le sixième numéro des *Annales* pour l'année 1969, portant sur « Histoire biologique et société » : l'éditorial annonce qu'il a été décidé « de transporter, pour une fois mais complètement, découpages chronologiques, descriptions de conflits, analyses de comportements, du côté du corps », tout en soulignant « l'avantage d'entamer le dialogue le plus difficile, peut-être le plus important, celui des sciences humaines et des sciences médicales » (p. 1). La troisième section de cette livraison, « Maladies et mort », s'ouvre par un article de Mirko D. Grmek au titre programmatique : « Préliminaires d'une étude historique des maladies ». En suggérant une « histoire autonome, purement biologique, des maladies infectieuses⁹⁰ », le texte de Grmek est représentatif d'une histoire de la médecine – « iatrocyclique » et « biocyclique », écrira-t-il bien plus tard⁹¹ – qui n'est pas la plus à même d'effectuer des « transports » du côté du corps. Or ce sont bien la médecine et la santé que l'on retrouve, en 1974, dans le geste historiographique fort – le premier dans l'historiographie francophone – qui a consisté à placer le corps parmi les « nouveaux objets » de la recherche historique répertoriés dans le troisième volume de *Faire de l'histoire*. Ce corps est en l'occurrence celui de « l'homme malade », comme l'indique le titre du chapitre signé par Jacques Revel et Jean-Pierre Peter, qui disent l'écart de leur démarche vis-à-vis des approches quantitatives. Ce faisant, ils laissent apparaître un autre écart, au moins aussi net à mes yeux, dans la lecture que je faisais de ce texte presque deux décennies après sa publication : celui qui le sépare de l'histoire des maladies dont cinq ans auparavant Mirko D. Grmek avait avancé les « préliminaires ». En effet, écrivent Revel et Peter, « Le comptage, ni la restitution des faits morbides dans le temps, ne suffisent à faire de [la maladie] un objet historique ; ils n'en font pas même un objet tout court, mais l'attribut qui, dans l'espace neutre du tableau sociographique, vient qualifier l'homme qui a faim, travaille et meurt, le support abstrait de qualités générales. Cette procédure ne fait [...] que redoubler la distance que le silence du corps instaure au cœur de toute expérience de la maladie dans la culture occidentale⁹² ».

Comme pour « L'opération historique » de Michel de Certeau, un autre des chapitres de *Faire de l'histoire* venait, tardivement pour ce qui me concerne, non pas déporter cette fois-ci mon regard en le troublant heureusement, mais plutôt rendre

⁹⁰ Mirko D. Grmek, « Préliminaires d'une étude historique des maladies », *Annales ESC*, 24/6, 1969, p. 1474 ; la citation qui résume, avec justesse, le propos de l'article appartient à André Burguière, « L'Anthropologie historique », in Jacques Le Goff (éd.), *La nouvelle histoire*, Bruxelles, Complexe, 1988 [1978], p. 150.

⁹¹ Mirko D. Grmek, « Introduction », in Id. (éd.), *Histoire de la pensée médicale en Occident 1 : Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1995, p. 21.

⁹² Jacques Revel et Jean-Pierre Peter, « Le Corps. L'homme malade et son histoire », in Jacques Le Goff et Pierre Nora (éd.), *Faire de l'histoire III : Nouveaux objets*, Paris, Gallimard, 1974, p. 227.

patente la sécheresse du corps sans histoire qu'offrait une historiographie de la médecine à laquelle je n'étais alors, au début des années 1990, qu'accessoirement attentif. Ce texte marquait expressément non seulement une irruption décidée du corps dans le champ historiographique, mais confortait et confirmait aussi le chemin qui y conduisait depuis l'histoire de la médecine et de la santé. En 1974, Jean-Pierre Peter, Jean Meyer, Emmanuel Le Roy Ladurie, Jean-Pierre Goubert, entre autres, le parcouraient depuis quelques années, en exploitant notamment les archives de la Société royale de médecine que j'allais bientôt fréquenter à mon tour⁹³ ; Jacques Revel le poursuivrait, en coordonnant en 1977 dans les *Annales* un dossier sur « Médecins, médecine et société en France aux XVIII^e et XIX^e siècles⁹⁴ ». C'est là un affluent du bassin de l'histoire du corps qui renouait, par-delà un demi-siècle et par-delà les microbes, avec Marc Bloch : celui des *Rois thaumaturges* (1924)⁹⁵, qui analyse le rite de guérison des écrouelles par le toucher des rois de France et d'Angleterre, mais aussi, d'une certaine manière, celui de *La Société féodale*, où la phrase qui suit celle souvent citée sur les « aventures du corps » prévient que « C'est une grande naïveté de prétendre comprendre des hommes sans savoir comment ils se portaient »⁹⁶.

⁹³ Voir Jean Meyer, « Une enquête de l'Académie de médecine sur les épidémies (1774-1794) », *Annales ESC*, 21/4, 1966, p. 729-749 ; Id., « L'enquête de l'Académie de médecine sur les épidémies (1774-1794) », *Études Rurales*, 34, 1969, p. 7-69 ; Jean-Pierre Peter, « Une enquête de la Société royale de médecine : malades et maladies à la fin du XVIII^e siècle », *Annales ESC*, 22/4, 1967, p. 711-751 ; Id., « Médecine, épidémies et société en France à la fin du XVIII^e siècle, d'après les archives de l'Académie de Médecine », *Bulletin de la Société d'Histoire Moderne*, 69, 1970, p. 2-9 ; Id., « Les mots et les objets de la maladie. Remarques sur les épidémies et la médecine dans la société française à la fin du XVIII^e siècle », *Revue Historique*, 499, 1971, p. 13-38 ; Id., « Le corps du délit », *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, 3, 1971, p. 71-108 ; Jean-Pierre Goubert, « Le phénomène épidémique en Bretagne à la fin du XVIII^e siècle », *Annales ESC*, 24/6, 1969, p. 1562-1588 ; Id., « L'art de guérir. Médecine savante et médecine populaire dans la France de 1790 », *Annales ESC*, 32/5, 1977, p. 908-926 ; Id., « The Extent of Medical Practice in France around 1780 », *Journal of Social History*, 10, 1977, p. 410-427. Plusieurs de ces articles furent recueillis, avec une étude d'Emmanuel Le Roy Ladurie, Jean-Paul Desaiève et Otto Muller, dans *Médecins, climat et épidémies à la fin du XVIII^e siècle*, Paris/La Haye, Mouton/École Pratique des Hautes Études, 1972.

⁹⁴ Voir la présentation de ce dossier par Jacques Revel, « Médecins, médecine et société en France aux XVIII^e et XIX^e siècles », *Annales ESC*, 32/5, 1977, p. 849-850.

⁹⁵ Marc Bloch, *Les Rois thaumaturges. Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, préface de Jacques Le Goff, Nouvelle éd., Paris, Gallimard, 1983 [1924], coll. « Bibliothèque des histoires ».

⁹⁶ Marc Bloch, *La Société féodale*, Paris, Albin Michel, 1994, [1939-1940], p. 115-116 : « Une histoire plus digne de ce nom que les timides essais auxquels nous réduisons aujourd'hui nos moyens ferait leur place aux aventures du corps », écrivait Bloch en 1939, dans un passage régulièrement invoqué, dans les synthèses généalogiques de l'histoire du corps en France, comme un appel resté sans écho.

2

On l'aura compris, avant même d'en venir directement et centralement à l'histoire de la médecine, l'histoire du corps ordonnait déjà le proche et le lointain dans mes intérêts en la matière. Non pas que mes travaux d'histoire de la médecine, y compris ceux portant sur les savoirs médicaux, aient été toujours ancrés dans les « aventures du corps ». Il s'en faut. Le corps était plutôt un marqueur dans la littérature historiographique, au sens où une corrélation s'y manifestait entre son absence de l'histoire et l'absence d'histoire. Je le dirai autrement : le déficit d'historicisation effaçait paradoxalement le corps par la production d'un trop-plein de corporéité à la faveur de son évidence anhistorique présumée. Le corps écrasait le temps au lieu de l'épouser. Cette sortie de l'histoire avait pour elle l'attrait du prétendument concret : quoi de plus concret que le bacille, les chairs atteintes par l'épidémie, les organes arrachés à leur nuit par le scalpel habile, la clairvoyance des explorateurs de tissus, l'acuité du regard décelant des vérités organiques dans la vie et dans la mort ? Illusion du médecin-historien, s'appropriant indûment le concret des épaisseurs du corps par le truchement des opérations les plus abstraites qui soient, camouflées en nature sous l'autorité du savoir présent. La condescendance envers des anatomistes égarés dans des découpages non conformes, voire empêtrés dans la confusion d'une langue qu'ils ne savaient pas parler parce que sa grammaire devait encore advenir, était du même tonneau que les délices du rétro-diagnostic⁹⁷.

L'historiographie de la médecine n'est jamais aussi hors-sol que quand il est question des corps. Voilà une conclusion que je tirai très tôt, à force de buter contre le creux qu'y dessinait l'omission du problème à mes yeux principal, à savoir comment les objets de la pratique et du savoir médicaux du passé témoignent-ils d'une réalité extérieure, étrangère, hétérogène, hétéronome. Peut-on, sans autre forme de procès, distinguer radicalement le corps dont il est parlé dans les sources du discours qui le parle ? L'interrogation ne traduit pas un goût immodéré pour la spéculation ontologique. Elle n'est pas non plus du même ordre que celle formulée par Bruno Latour sur les causes de la mort de Ramsès II – même si la réponse de Latour, je l'avoue, a pu me séduire un temps : le bacille de Koch n'existait pas avant Robert

⁹⁷ Pour une critique historiographique du rétro-diagnostic, voir le numéro de la revue *Asclepio* consacré à « Historia de la enfermedad », 54/1, 2002, en particulier les articles de Jon Arrizabalaga, « Problematizing retrospective diagnosis in the history of disease », p. 51-70 et Andrew Cunningham, « Identifying disease in the past: cutting the Gordian knot », p. 13-34.

Koch⁹⁸. Au fond, un débat sur les existences des choses peut vite prendre une tournure métaphysique, voire théologique, éventuellement charmante de subtilité mais somme toute peu utile. Il vaut mieux mettre un débat pareil entre parenthèses, non sans avoir préalablement noté, cependant, que le seul fait de s'y engager vous rapproche, pour contre-intuitif que cela puisse paraître, de Bruno Latour et de Mirko D. Grmek à la fois. La contestation du bien-fondé du rétro-diagnostic de Pharaon et la critique, nécessaire, de l'idée de découverte, peuvent s'épargner le recours à une épistémologie de la transcendance, fût-elle constructiviste. L'historicisation du corps et des savoirs qui l'investissent, même radicale, n'en a pas besoin.

Face au tropisme biologisant de pans considérables de l'historiographie disponible, le pari devait être celui d'inverser ses présupposés en mettant la médecine, et non le corps, au centre. Le savoir au lieu de son objet, celui-ci n'étant pas ce que le premier dévoile ni ne construit, mais un lieu de production d'intelligibilités postulées. L'ensemble de mon travail sur l'histoire de l'anatomie entre peu ou prou dans cette définition méthodologique, qui n'a trouvé sa formulation que dans et par ce travail. Autant dire, réflexivité oblige, que l'« invention du corps » évoquée dans le sous-titre de mon livre fait figure, après coup, de maladresse langagière, symptôme d'un constructivisme infus inspirant – façon de parler – une expression fatiguée. J'ai déjà dit la grisaille de mon choix initial et la suggestion amicale de l'éditeur d'y renoncer. Qu'importe : au-delà de la formule, il y avait une hypothèse, un projet, vertébrés par la plus enthousiasmante des apories de l'histoire du corps – celui-ci n'a d'autre histoire que celle des empreintes qu'y laisse ce qui n'est pas lui, or lui et ces empreintes ne forment qu'une seule et même entité, bref, le corps n'est que du ciment frais, une virtualité en attente du social, du politique, du culturel, qui viennent en ciseler la forme. Mieux : le faire exister selon une nature provisoire et en trompe-l'œil. L'« inventer ».

Hypothèse et projet furent abandonnés en cours de route, presque par inadvertance, dans le passage de l'histoire du corps à l'histoire des savoirs – anatomie, médecine, chirurgie – sur le corps. Dans ce déménagement discret et indolore, je mettais dans mes cartons des livres importants mais lus avec de plus en plus de circonspection. Ceux de Michel Foucault ou de Norbert Elias, par exemple : *Naissance de la clinique* avait été une fulgurance fragile, le bruit et la fureur de *Surveiller et punir* avaient souffert, entre autres, de ma lecture du long compte rendu de Jacques Léonard

⁹⁸ Bruno Latour, « Ramsès II est-il mort de la tuberculose ? », *La Recherche*, 307, mars 1998, p. 84, repris sous le titre « Jusqu'où faut-il mener l'histoire des découvertes scientifiques ? », in Bruno Latour, *Chroniques d'un amateur de sciences*, Paris, Presses des Mines, 2006, p. 51-53.

dans les *Annales historiques de la Révolution française*⁹⁹ ; bien que distant des affaires du corps, les *Mots et les choses* faisait les frais d'autres lectures, dont celle des travaux d'Ian Maclean, notamment sur la médecine de la Renaissance¹⁰⁰. Quant aux thèses de Norbert Elias, cadre de prédilection de l'histoire francophone du corps, leurs accents déterministes et leurs usages en tant que grand récit de la modernité européenne avaient érodé mon obédience¹⁰¹. On ne rompt cependant jamais complètement avec ce qui vous a donné l'eau à la bouche ; reste une saveur : celle des processus concomitants de confiscation étatique de l'exercice légitime de la violence et d'intériorisation par les individus de la contrainte physique dans la longue durée¹⁰² ; celle aussi d'une histoire du corps plongé dans des « rapports de pouvoir [qui] l'investissent, le marquent, le

⁹⁹ Jacques Léonard, « L'Historien et le philosophe », *Annales historiques de la Révolution française*, 49/2, 1977, p. 163-181, repris dans le recueil posthume *Médecins, malades et société dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Sciences en situation, 1992, p. 197-215. Pour la réponse quelque peu dédaigneuse de Michel Foucault, voir « La poussière et le nuage », in Michelle Perrot (éd.), *L'impossible prison. Recherches sur le système pénitentiaire au XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 1980, p. 29-39, repris dans Michel Foucault, *Dits et écrits*, t. 4, Paris, Gallimard, 1994.

¹⁰⁰ Ian Maclean, « Foucault's Renaissance Episteme Reassessed: An Aristotelian Counterblast », *Journal of the History of Ideas*, 59, 1998, p. 149-166 ; pour une critique expressément fondée sur la médecine européenne du XVI^e siècle, voir Id., « Postface post-foucauldienne », in *Le Monde et les hommes selon les médecins de la Renaissance*, Paris, CNRS Éditions, 2006, p. 111-121. Cf. Id., *Logic, signs and nature in the Renaissance: the case of learned medicine*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

¹⁰¹ J'ai fait partie d'un petit groupe de réflexion suscité par Georges Vigarello à l'occasion de la parution en France de la traduction du premier volume de la critique radicale adressée à l'encontre des idées d'Elias par l'ethnologue allemand Hans Peter Duerr : *Nudité et pudeur. Le mythe du processus de civilisation*, préface d'André Burguière, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1998 (éd. originale : *Nacktheit und Scham: der Mythos vom Zivilisationsprozeß*, Francfort, Suhrkamp, 1988 ; les trois volumes restants, *Intimität, Obszönität und Gewalt*, et *Der erotische Leib*, publiés respectivement en 1990, 1993 et 1997 par le même éditeur, n'ont pas été traduits). Sur ce débat, plus vif en Allemagne qu'en France, et, plus généralement, sur l'influence de l'œuvre de Norbert Elias dans l'historiographie du corps, voir Rafael Mandressi, « Le corps et l'histoire », cit. ; Cf. Id. « Gli storici francesi e il corpo », cit. Voir aussi Étienne Anheim et Benoît Grévin, « Le procès du "procès de civilisation" ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 48, 2001, p. 163. On trouvera dans cet article une analyse détaillée de l'ensemble des aspects impliqués dans la controverse et de ses enjeux. Sur le déterminisme éliasien, je ne rappellerai ici, à titre d'indice, que sa conviction sur la possibilité de « définir par une formule mathématique [...] les lois du mécanisme monopoliste » (Norbert Elias, *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 2007 [1975], p. 27, note 1).

¹⁰² On pardonnera cette réduction outrancière de la pensée de Norbert Elias, qui n'entend que témoigner grossièrement d'un sédiment. On y remédiera en se reportant, en particulier, à la deuxième partie de *La dynamique de l'Occident*, « Esquisse d'une théorie de la civilisation », p. 181-297 de l'édition citée. Sur l'œuvre d'Elias, voir, en français, la synthèse de Roger Chartier, « Norbert Elias, interprète de l'histoire occidentale », *Le Débat*, 5, 1980, p. 138-143, ainsi que « Comment penser l'autocontrainte ? Entretien avec Roger Chartier sur l'œuvre de Norbert Elias », par Claudine Haroche et Georges Vigarello, *Communications*, 56, *Le gouvernement du corps*, 1993, p. 41-50. Cf. Paul Ricoeur, « De quelques maîtres de rigueur : Michel Foucault, Michel de Certeau, Norbert Elias », in Id., *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000, p. 253-266, et Alain Garrigou et Bernard Lacroix (éd.), *Norbert Elias, la politique et l'histoire*, Paris, La Découverte, 1997.

dressent, le supplicient, l'astreignent à des travaux, l'obligent à des cérémonies, exigent de lui des signes¹⁰³ ».

Cette énumération, qui ne concerne pas le corps mais des actions qui l'ont pour cible, pourrait ponctuer, le cas échéant, une immersion dans les espaces médicaux travaillés par les enjeux du savoir/pouvoir. La langue foucauldienne, souvent somptueuse¹⁰⁴, a pu faire jouer son propre pouvoir en propulsant des fictions historiographiques au rang de stimuli interprétatifs d'une indéniable fécondité¹⁰⁵. Pourtant, cela ne convenait pas véritablement à l'historien moderniste qui portait son attention à des énoncés doctrinaux composites, à des lieux, des supports et des situations de connaissance concrets, parfois contingents voire *ad hoc*, à des théories qui peinaient à se fixer, jamais entièrement solidifiées, toujours négociées et en proie à l'usure de leur cohérence¹⁰⁶. Je ne retrouvais pas chez « mes » médecins, dans leurs entreprises d'appréhension savante du corps, l'épistémè de la Renaissance – ou alors de façon très partielle, comme en pointillé : Ian Maclean n'avait pas tort. J'y rencontrais certes le « pouvoir » et la « contrainte », j'y entrevoyais même des « médicalisations¹⁰⁷ », mais sous des formes sensiblement étrangères à ce que l'archéologie de Michel Foucault ou le terrain dix-neuviémiste de Jacques Léonard suggéraient. La médecine et les médecins de l'époque moderne donnaient d'autres réponses à des questions qu'ils incitaient à poser autrement.

¹⁰³ Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, p. 33-34.

¹⁰⁴ Un échantillon, presque au hasard : « [...] la présence de la maladie dans le corps, ses tensions, ses brûlures, le monde sourd des entrailles, tout l'envers noir du corps que tapissent de longs rêves sans yeux sont à la fois contestés dans leur objectivité par le discours réducteur du médecin et fondés comme autant d'objets pour son regard positif » (Michel Foucault, *Naissance de la clinique. Une archéologie du savoir médical*, Paris, PUF, 1997 [1963], p. VII).

¹⁰⁵ Même un Jacques Léonard les a fait siens, ne serait-ce que dans la surface du lexique : « je maintiendrai, par hypothèse, à la médecine le double statut d'un savoir et d'un pouvoir, ou si l'on préfère, d'un discours sur la vie, d'une mémoire cognitive, du côté du savoir, et, en même temps, d'un façon d'agir, d'une manière d'influencer, du côté du pouvoir interventionniste » (Jacques Léonard, « Histoire des sciences médicales et histoire des mentalités », *Revue de Synthèse*, 111-112, janvier-mars 1983, recueilli dans : *Médecins, malades et société dans la France du XIX^e siècle*, cit., p. 241.) Cf. Id., *La médecine entre les pouvoirs et les savoirs : histoire intellectuelle et politique de la médecine française au XIX^e siècle*, Paris, Aubier-Montaigne, 1981.

¹⁰⁶ Rafael Mandressi, « Dire la nature. La médecine et les frontières du surnaturel (XVI^e-XVII^e siècles) », cit., p. 141-182.

¹⁰⁷ Rafael Mandressi, « Les médecins et le diable : expertises médicales dans les cas de possession démoniaque au XVII^e siècle en France », *Chrétiens et Sociétés*, 13, 2006, p. 35-70.

Excursion I : le sauvage et les Modernes

Des questions. En voici deux, toutes simples et très générales : de quoi parle-t-on au juste quand il s'agit de la médecine des XVI^e, XVII^e et/ou XVIII^e siècles ? Qu'est-ce qu'un médecin dans l'Europe de la première modernité ? La possibilité d'y répondre est secondaire face au programme qu'elles sous-tendent, pétri de perplexités et gouverné par les invitations au dépaysement. Ce programme est tacitement le mien depuis plus d'une décennie, expressément depuis un lustre. J'en préciserai les contours plus avant, en expliquant entre autres comment la seconde question a fini par prendre le pas sur la première. Ici je souhaite surtout souligner l'importance qu'ont eue des choix que je n'ai pas faits, du moins délibérément. Ce sont probablement les plus décisifs. Celui de la médecine, d'abord, à laquelle je suis venu, en pente douce, par le corps via l'anatomie. Cela suffira comme explication, ces transitions étant, pour ainsi dire, dans la logique des vases communicants. Celui de l'époque que les périodisations classiquement retenues nomment « moderne », ou « *Early Modern* », pour des anglophones vivant toujours dans la modernité qui est la contemporanéité des Européens continentaux, est plus difficile à justifier par des arguments honnêtement tirés de la mémoire – celle-ci revient, en effet, le temps d'une impasse dans la reconstruction rationnelle.

Pourquoi l'époque moderne ? Je n'ai pas su répondre autrement que par des balbutiements inconsistants. Je ne m'attendais pas à être interrogé là-dessus, je n'avais pas réfléchi à la chose, j'étais installé dans un intervalle chronologique que j'estimais, très lourde erreur, aller de soi. C'était mon premier passage devant la commission du CNRS, section 33, et visiblement Antonella Romano était rapporteuse. « Votre oral n'a pas été bon », m'a-t-elle dit quelques semaines plus tard, quand j'ai obtenu le rendez-vous consacré aux retours d'expérience. Je le savais : pourquoi l'époque moderne ? Parce que l'anatomie, c'était de toute évidence un peu court. Mais c'était vrai. Or le vrai ne paye pas toujours. Dire qu'on en a envie, qu'on s'est mis en décalage par rapport à soi-même, non plus. Aujourd'hui, qu'il y a prescription, je pourrais mettre en avant le vertige temporel de celui qui vient d'une erreur coloniale et a dormi en Europe dans des appartements plus anciens que son propre pays, un territoire où jusqu'au XVIII^e siècle l'empire espagnol n'avait cru bon d'introduire quasiment que du bétail. Or à ce titre, le Moyen Âge ou l'Antiquité auraient pu tout aussi bien faire l'affaire. Disons-le : à ce jour, la question d'alors n'a toujours pas de réponse convenable. La question d'alors, cela veut dire posée dans les conditions d'alors. Dix ans plus tard, l'époque moderne est devenue quelque chose d'autre : une catégorie historiographique, un problème de méthode, une projection de la pensée européenne sur le temps et sur le monde, une plage pour le débarquement d'hypothèses, un lieu institutionnel en

contraction, une « tranche¹⁰⁸ » diversement découpée en « sous-tranches » selon les moments, les contextes intellectuels, les usages disciplinaires et les traditions historiennes¹⁰⁹.

Pourquoi l'époque moderne ? Par goût du funambulisme militant, qui embrasse des causes presque perdues au bord de la falaise, entre le contemporanéisme forcené et les insondables épaisseurs géologiques de la « *big* » ou la « *deep history* », ce qui, soit dit en passant, n'est en fait que du contemporanéisme forcené sous couvert de naturalisation de l'histoire. On est ainsi tenté d'aller jusqu'à remercier celui ou ceux à qui l'on doit l'invention des siècles : on s'intéresse au XVI^e, au XVII^e, au XVIII^e. On déborde si nécessaire d'un côté ou de l'autre, on va chercher les dissections, les facultés de médecine, le livre médical aux quelque trois cents ans de la période « entre deux Renaissances », on suit la piste des localisations cérébrales jusqu'à la phrénologie, celle des avatars des artifices anatomiques jusqu'à la Grande guerre. *Termini* fluctuants, donc, au gré des fils qu'on décide de tirer, mais qui ne dissolvent pas par ces flux et reflux la « tranche » du moderne. En un sens, ils la corroborent : souple dans ses bords, tour à tour longue ou courte, première ou tardive, l'époque moderne est, parmi d'autres, un artefact issu de l'institution historique qui semble tant bien que mal résister honorablement à sa part irréductible d'arbitraire.

On le sait, le « moderne » est tout sauf innocent, la « modernité » renvoie au surgissement de l'actuel, aux émergences des mondes présents ou, du moins, de ce qui les a faits. Des connotations troubles pour tout effort d'historicisation voulant déconnecter le découpage chronologique de la généalogie. C'est cette déconnexion que vise, pour l'histoire de la philosophie, des sciences et des savoirs, l'idée d'un « ancien régime » avancée par Stéphane Van Damme, inspiré par une note critique de Roger Chartier parue en 1981 dans les *Annales* à propos de l'histoire du livre¹¹⁰. Le

¹⁰⁸ Allusion est évidemment faite ici au dernier ouvrage de Jacques Le Goff, *Faut-il vraiment découper l'histoire en tranches ?*, Paris, Seuil, 2014. S'il m'est permis de donner une réponse courte à la question du titre, ce serait oui.

¹⁰⁹ On trouvera ainsi distinguées la « Renaissance » et le « Moderne » dans nombre de travaux d'histoire philosophique des sciences en France, où l'« âge classique » et parfois même le « Grand Siècle » ne sont pas absents non plus. On sait les périodisations pratiquées dans l'historiographie anglophone, et les effets de traduction qu'elles induisent lorsque le « *Early Modern* » devient le « pré-moderne » – on ne dira jamais assez les ravages que peut provoquer un préfixe. L'époque moderne est-elle ce qui va de la « Renaissance » aux « Lumières » en passant par le « Baroque » et la « Révolution scientifique » ? Ou de la prise de Constantinople à celle de la Bastille ? De l'humanisme à la méthode anatomo-clinique de l'école de Paris ? De Gutenberg à l'*Encyclopédie* ? De Christophe Colomb mouillant face à l'île de Guanahani au congrès de Vienne ? De la « première mondialisation » à la Révolution industrielle ? Des Normands sauront y répondre.

¹¹⁰ Roger Chartier, « L'ancien régime typographique : réflexions sur quelques travaux récents », *Annales ESC*, 36/2, 1981, p. 191-209. Voir Stéphane Van Damme, « Une historicité tenue à distance. Regards sur l'ancien régime philosophique », in Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia (éd.),

« moderne » bascule vers l'« ancien », en radicalisant le passé et en soulignant la différence, en gardant aussi l'unité macroscopique de la période et en laissant ouverte la question critique de ses géographies, car des « anciens régimes », quels qu'ils soient, ne suggèrent pas moins que la « modernité » est une interprétation européenne de phénomènes qu'on veut en même temps saisir à d'autres échelles.

Dans l'historiographie du domaine restreint que je pratique, celui de l'histoire de la médecine, une césure nettement plus accusée que d'autres situe pourtant la discussion sur la périodisation dans un cadre quelque peu différent. En effet, la fin du XVIII^e siècle et les premières décennies du XIX^e, autrement dit le moment du passage du « moderne » au « contemporain » ou du « *Early Modern* » au « *modern* », est celui qui organise le plus fondamentalement le partage du temps. C'est seulement après cette première division que l'avant 1800 reconnaît ses modernistes, ses médiévistes et ses antiquisants, spécialistes des sous-préfectures du temps jadis, quand la médecine n'était pas encore entrée en science ni la clinique était « née ». Point de généalogie enjambant cette frontière, juste des concessions concernant des percées singulières que les lendemains de la science médicale auraient à perfectionner, quelques fois à redécouvrir en mieux. Description grossière, trop générale, un brin caricaturale et, en définitive, injuste ? Cela se peut, et ici n'est pas le lieu de passer le peigne fin qui justifierait, toutes nuances intégrées, cette affirmation. L'historiographie de la médecine a une histoire, dont il sera question un peu plus bas, qui est aussi celle de ses choix de périodisation. À l'intérieur de cette historiographie, en fonction des coordonnées qui ont été très majoritairement les siennes au XX^e siècle, l'époque dite « moderne » a une pertinence toute relative, elle est subordonnée à un grand partage supérieur. Un avant et un après, un peu à la manière monothéiste, friande de commencements et de révélations.

Tracer à très grande distance et en peu de traits la carte du temps de ce paysage historiographique simplifie et schématise. Indéniablement. On y voit des choses depuis la Lune, cependant, notamment le registre binaire distinguant anciens et modernes, qui n'a d'ailleurs pas subi des transformations notables entre l'époque où l'écriture de l'histoire de la médecine était principalement entre les mains des médecins et celle qui a vu les historiens s'en emparer¹¹¹. Vérifiée dans la pratique et rarement problématisée,

Historicités, Paris, La Découverte, 2009, p. 169-182 ; Id., *À toutes voiles vers la vérité : une autre histoire de la philosophie au temps des Lumières*, Paris, Seuil, 2014 ; et Id. « Un ancien régime des sciences et des savoirs », in Id. (éd.), *Histoire des sciences et des savoirs*, t. 1, cit., p. 19-40.

¹¹¹ Ces deux « époques » sont à relativiser fortement pour ce qui concerne le contexte français. Une opération élémentaire de comptabilité sur un échantillon de publications montre que sur 433 ouvrages d'histoire de la médecine parus en France entre 2000 et 2011, 169 ont été écrits par des médecins. Les historiens, quant à eux, en ont publié 59, les auteurs des titres restants étant philosophes, littéraires, conservateurs de musée, archivistes ou bibliothécaires, enseignants du secondaire, journalistes, ou

cette périodisation majeure n'en connaît pas moins des traductions explicites qui peuvent porter sur des approches, des méthodes, voire des identités sous-disciplinaires différentes. Il en irait ainsi d'une « histoire de la médecine – sciences sociales » qui se développerait pour le contemporain, celui-ci s'y prêtant mieux, et d'une « histoire de la médecine – humanités », qui siérait davantage aux périodes plus anciennes, en particulier l'âge moderne¹¹². Je serais partisan de prendre au sérieux une proposition pareille, sans pour autant l'endosser. Prendre au sérieux, cela veut dire prendre acte d'une perception qui déporte l'histoire du non-contemporain aux îles flottantes de la curiosité-érudition. Ce n'est pas infamant, et peut même s'avérer soulageant à certains égards : c'est bien un des endroits où « l'intéressant est désintéressé », pour reprendre le mot de Paul Veyne cité en exergue de ce mémoire. Pourquoi l'époque moderne ? Par curiosité. Par intérêt désintéressé. Parce qu'il n'y a pas de leçons à en tirer pour un présent demandeur d'histoire *magistra vitæ*.

Inutile de dire que mon oral au CNRS n'aurait pas été meilleur en me cachant derrière un ancien professeur au Collège de France. Je n'en ai pas eu besoin, la question ne m'a plus été posée. Elle reste néanmoins suspendue sur mes travaux, sur mes engagements intellectuels, sur un certain patriotisme chronologique que j'en suis venu à assumer. Elle demeure, toujours posée et jamais répondue sinon dans le ratage d'un oral, comme un *memento* de la gouvernance souveraine du désir et de la légitimité du désintéressement. Je suis moderniste parce que.

encore écrivains, peintres, photographes, etc. Voir Rafael Mandressi, « Médecine et histoire en France dans les années 2000 : petit essai de bibliométrie désespérée », *Histoire, médecine et santé*, à paraître.

¹¹² Ainsi formulée, cette distinction a été évoquée par Patrice Bourdelais en novembre 2005, lors de la présentation du livre qu'il codirigea avec Olivier Faure, *Les Nouvelles pratiques de santé*, cit., dans le séminaire « Corps et sciences sociales » animé par Dominique Memmi et Florence Bellivier à la MSH Paris-Nord. J'y ai participé à cette occasion en tant que discutant.

Excursion II : enseigner

1

Depuis 2005, lorsque Georges Vigarello eut la générosité de m'associer à son séminaire sur l'histoire du corps, j'ai animé ou coanimé sept séminaires de recherche. Le programme sur lequel j'ai été recruté au CNRS en 2006 explicitait le périmètre de celui qui devait accompagner le développement dudit programme : « Histoire de la médecine et des savoirs sur le corps ». Il s'agissait, en 2007, de créer un lieu où mettre en jeu, dans l'enseignement, la réflexion et la discussion autour des orientations et des objets que j'en étais venu à définir, au cours des années précédentes, comme espace de recherche. Les trois termes du titre le balisaient : corps, médecine, savoirs.

La thématique générale de ce séminaire annuel reflétait, au moment de son lancement, les accents qui marquaient alors, plus que d'autres, mes questionnaires de recherche. Ils ont évolué depuis, sans pour autant disparaître : l'exploration des opérations et des dispositifs de connaissance savante du corps humain, dans leurs contextes de production et d'usage, restent à l'ordre du jour. Il en est de même quant à l'attention portée aux supports et aux outils du savoir médical, ainsi qu'à la vocation de traiter de façon intégrée pratiques, production doctrinale et institutions. Or l'ensemble des déplacements qui se sont fait jour dans le parcours intellectuel retracé dans ce document ont eu leur traduction dans la marche de ce séminaire, dont la programmation a par ailleurs toujours assumé, pour partie, une démarche pédagogique tenant compte de la présence significative d'étudiants de Master.

La forme d'un séminaire, en effet, résulte de choix opérés en vue d'un équilibre à atteindre, lui-même gouverné par des objectifs mais aussi par le contexte dans lequel il s'insère : un établissement et son offre de formation, l'organisation qui est donnée à celle-ci, la place que l'enseignement en question peut occuper dans un cadre plus large. Ainsi « Histoire de la médecine et des savoirs sur le corps », séminaire de recherche « ouvert aux étudiants de Master » de l'EHESS, mais fréquenté également par des étudiants des universités parisiennes, doctorants et postdoctorants, dut trouver, sans originalité particulière, son économie, le dosage le plus juste possible entre le dossier de recherche, souvent en cours, que l'on présente, et la synthèse, voire le propos introductif à un domaine ou à une historiographie.

En onze ans, ce séminaire a accueilli quelques dizaines de collègues – une cinquantaine –, français et étrangers, qui sont venus présenter leurs travaux. Voilà qui fait un gros tiers des séances, ce que l'on pourra estimer plus ou moins conforme à une pratique de la sobriété en matière d'invitations. Dosage, encore, pour un dispositif qui

n'a pas été pensé comme un séminaire-forum, mais qui a toujours dépassé, dans sa conception, ce que mes propres recherches pouvaient produire pour le nourrir. D'où, entre autres, qu'il n'y ait jamais eu d'exclusive quant à la périodisation, même si les époques moderne et contemporaine ont occupé, ensemble, la plus grande place. D'autres raisons, plus fondamentales, sont néanmoins à la base de la participation significative de collègues invités. Rien d'original ici non plus : un séminaire est un lieu de croisements intellectuels, de confrontation avec des cheminements historiographiques différents, de visites dans des bibliothèques qui ne sont pas tout à fait les nôtres, ou bien, quand les inventaires de ces bibliothèques se ressemblent, d'incursions dans d'autres trajectoires de lecture. Des relations de collaboration fécondes et stables ont d'ailleurs trouvé un de leurs ancrages dans ce séminaire, qui en a bénéficié en retour. En 2014, Anne Carol, professeur à Aix-Marseille Université, a accepté de le codiriger, ce qui a conduit à des nouvelles ouvertures, et à l'introduction d'un terme supplémentaire, y compris dans l'intitulé : au corps et à la médecine sont venues s'ajouter l'histoire de la mort – du corps mort –, des pratiques funéraires, des savoirs savants et sociaux sur le mortuaire et ses historiographies.

Une place doit être faite ici au Réseau d'historiens universitaires de la médecine (RHUM), créé en 2011 à l'initiative, précisément, d'Anne Carol, et qui compte aujourd'hui 23 membres, dont la quasi-totalité a participé, pour certains à plusieurs reprises, au séminaire. Le RHUM est né de la conviction, partagée par ses membres fondateurs, dont je suis, que la structuration d'un tel réseau, comme l'indique le texte de présentation de son Carnet de recherche sur la plateforme Hypothèses¹³, était nécessaire en France, « où l'histoire de la médecine n'est pas institutionnalisée, et où l'histoire de la médecine est pratiquée par des historiens autoproclamés ou diluée dans les *medical studies*. Le RHUM entend donc rassembler des historiens formés à l'université, et soucieux de pratiquer une histoire répondant aux exigences et aux normes universitaires de cette discipline, l'histoire de la médecine étant, d'abord, de l'histoire ».

Dans un domaine pour lequel les espaces de collaboration restent néanmoins déficitaires en France, tout spécialement dans la région parisienne, le séminaire d'histoire de la médecine, des savoirs sur le corps et, désormais, de la mort, peut aussi être vu, à l'instar du RHUM, à sa mesure et dans la forme qui est la sienne, comme un outil auquel, ne serait-ce que pour cette raison, je me sens à la fois en droit et obligé de dire que je tiens.

Les autres séminaires de recherche auxquels j'ai participé ou participe ont tous été collectifs dès le départ, et pour certains étroitement liés au Centre Alexandre-

¹³ <https://rhum.hypotheses.org/>

Koyré. Il en est ainsi du séminaire d'« Histoire des sciences humaines et sociales », que l'on peut à juste titre qualifier d'historique au sein de l'unité. J'en ai intégré l'équipe entre 2014 et 2017, avec Jacqueline Carroy, Wolf Feuerhahn, Andreas Mayer et Nathalie Richard, professeur à l'Université du Maine, alors que je m'intégrais à l'axe de recherche « Histoire croisée des sciences de l'homme, du corps et de la nature », créé dans le projet quinquennal 2014-2018 du Centre Koyré. J'avais été engagé auparavant dans la mise en place du séminaire qui traduisait, en 2007, le programme commun de recherche que la directrice du Centre, Jacqueline Carroy, avait proposé : « Le biographique dans l'histoire et la sociologie des sciences ». Ce séminaire, animé par Jacqueline Carroy, Jean-Marc Drouin, Jeanne Peiffer, Kapil Raj, Anne Collinot et moi-même, s'est tenu jusqu'en 2010.

Cette année-là, l'organisation interne du Centre Alexandre-Koyré se structura pour la première fois en trois axes de recherche, prévus dans le projet quadriennal élaboré en 2009. À l'initiative de Wolf Feuerhahn et de moi-même, un séminaire collectif fut créé en lien avec l'axe intitulé « Les sciences, les savoirs et les techniques dans leurs histoires : acteurs, pratiques, lieux et représentations », auquel nous étions tous les deux rattachés. Consacré aux questions d'historiographie et d'épistémologie de l'histoire dans le domaine des sciences et des savoirs, ce séminaire fut en fait lancé à la rentrée 2009, par un trio dont faisait partie également Antonella Romano ; Christian Jacob et Jean-Marc Besse se sont joints à nous l'année suivante, suivis en 2011 par Stéphane Van Damme et Pascal Dubourg-Glatigny. Au cours des cinq années pendant lesquelles ce séminaire s'est tenu, les travaux que nous y avons menés ont porté sur des thématiques telles que les échelles temporelles et les enjeux de périodisation, les usages contemporains du critère du national en histoire des sciences, les espaces et la spatialité à la fois comme objets d'enquête et comme approche historiographique, l'émergence des disciplines, l'histoire des savoirs afin d'en examiner les présupposés épistémologiques dans ses rapports avec l'histoire des sciences, la notion de contexte et les pratiques de contextualisation¹¹⁴, les enjeux historiographiques de la notion de tradition enfin.

En 2014, quand il nous a paru que ce séminaire avait significativement rempli les objectifs pour lesquels il avait été créé et qu'il pouvait être, pour ainsi dire, mis en pause, j'ai reçu, de la part de Antonella Romano, une invitation analogue à celle que m'avait faite Georges Vigarello en 2005, à savoir me joindre à elle, avec Jean-Marc Besse – Elisa Andretta s'y joindra à son tour en 2015 –, dans l'animation de son séminaire de recherche à l'EHESS : « Savoirs et productions du monde au XVI^e siècle : lieux, acteurs,

¹¹⁴ Ce thème, auquel nous avons consacré nos travaux pendant l'année universitaire 2012-2013, fut prolongé par une journée d'étude que nous avons organisée au Centre Alexandre-Koyré en 2014, et par une publication collective : Wolf Feuerhahn, Antonella Romano et Rafael Mandressi, « Contextualiser : une pratique interdisciplinaire ? », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 30, 2017.

échelles ». Cette invitation était, elle aussi, un défi particulier, dès lors qu'il ne s'agissait pas de monter simplement à bord avec la valise de mon travail intellectuel déjà faite, mais de réaménager, voire revisiter partiellement son contenu. En effet, l'histoire de la médecine, des médecins et des savoirs sur le corps dans l'Europe moderne était appelée à s'inscrire dans le cadre d'un questionnaire marqué par les dynamiques des savoirs sur le monde, à un moment où on assiste à de profondes reconfigurations du rapport entre l'Europe et l'ensemble des espaces extra-européens. Savoirs sur le monde et production du monde : des échelles multiples dans lesquelles se réfractent des opérations de connaissance – décrire, mesurer, traduire, représenter – connectées à des entreprises politiques, spirituelles, économiques, militaires, déplaçant ou retraçant les frontières du globe ; voilà l'horizon d'analyse, qui exigeait de pousser plus loin et dans de nouvelles directions le type d'enquêtes que je menais, de m'en dé-familiariser en quelque sorte, de secouer mes dossiers, de les resituer, de les faire dialoguer avec des historiographies que je n'avais guère croisées et que j'ai été conduit à m'approprier.

Ces déplacements en ont épousé un autre, qui consistait à observer les médecins comme acteurs d'un monde savant allant largement au-delà du seul savoir médical. Je développerai plus loin ce thème des « médecins dans l'économie des savoirs », qui est un de ceux à occuper centralement mes recherches actuelles ; j'anticipe néanmoins au regard de l'ordre chronologique que même un texte comme celui-ci ne saurait suivre jusqu'au bout, pour évoquer un autre séminaire de recherche, le dernier, issu de deux convergences : d'une part, celle que je viens d'indiquer entre les nouvelles entrées offertes par « Savoirs et productions du monde au XVI^e siècle » et la définition progressive d'un socle d'hypothèses sur le rôle des médecins dans l'univers savant, culturel et lettré de la première modernité ; d'autre part, celle qui mûrit, puis précipita autour de ces interrogations, avec Elisa Andretta. Ainsi le séminaire que nous faisons ensemble depuis 2016, « Corps, textes et sociétés : les médecins et la saisie du monde dans la première modernité », vise à traduire un compagnonnage intellectuel en projet commun sur le rôle des médecins et des cultures médicales dans les configurations intellectuelles, sociales et politiques du système des savoirs en Europe entre le XV^e et le XVII^e siècle.

2

Être chercheur au CNRS, cela comporte plusieurs missions, parmi lesquelles l'enseignement ne figure que par la « participation à la formation des doctorants ». Un chercheur, dit la lettre des dispositions statutaires, n'a pas à consacrer la moitié de son « temps de travail de référence » à remplir un service de 128 heures de cours,

équivalents à 192 heures de travaux pratiques et/ou travaux dirigés. Il n'est pas, statutairement parlant, un enseignant-chercheur. Et pourtant, il enseigne, du moins dans l'univers restreint dont l'expérience me permet de faire état : en 2016, la moitié des effectifs engagés dans les enseignements de master à l'EHESS étaient des chercheurs au CNRS affectés aux centres de recherche de cet établissement¹¹⁵. J'en fais partie, depuis 2007, lorsque j'ai intégré l'équipe pédagogique de la mention « Histoire des sciences, technologies, sociétés » (HSTS), puis celles des mentions « Santé, populations, politiques sociales » en 2008 et « Histoire et civilisations » en 2013. Or c'est dans la mention HSTS, en partie par son intimité de fait avec le Centre Alexandre-Koyré, que j'ai été principalement impliqué : au sein de son conseil pédagogique depuis 2008, comme un des responsables, avec Christian Jacob et Jean-Paul Gaudillière, entre 2010 et 2013.

Outre les séminaires de recherche évoqués, dont tous ont été ou sont ouverts aux étudiants de master, j'ai eu la responsabilité, individuellement ou de façon partagée, de plusieurs enseignements spécifiquement proposés par cette mention de master dans son tronc commun. J'ai ainsi eu en charge, à des moments différents, l'une ou l'autre de ses trois unités d'enseignement obligatoires : « Méthodes, sources et historiographies I », dite U₁, entre 2008 et 2011 ; « Introduction à l'histoire des sciences, des savoirs et des techniques », dite U₂, dont j'ai moi-même proposé la création en 2010 et dont j'ai eu la responsabilité jusqu'en 2015 ; « Sources et méthodes en histoire des sciences et des savoirs », dite U₃, depuis 2015. J'ai aussi partagé, depuis dix ans désormais, l'enseignement de l'histoire des sciences et des savoirs à l'époque moderne, dans un premier temps (2008-2013) avec Jeanne Peiffer, dans un cours appartenant aux unités d'enseignement « fondamentales » intitulé « Cultures savantes à l'époque moderne ». Cet enseignement s'est ensuite transformé, y compris dans son intitulé (« Sciences et savoirs du monde moderne (1500-1800) : acteurs, espaces, dynamiques », puis « Tous les savoirs du monde : introduction à l'histoire des sciences, des techniques et des savoirs du monde moderne, XV^e-XVIII^e siècle »), et j'en partage la responsabilité avec Antonella Romano depuis 2013.

Enseigner c'est aussi encadrer les travaux d'étudiants. Au sein du Master en Sciences sociales de l'EHESS et au cours des onze dernières années, ceux à m'avoir confié l'orientation de leurs recherches ont été dix-sept, inscrits dans les mentions HSTS, « Santé, populations, politiques sociales », « Histoire et civilisations » ou « Sociologie ». La production du document que voici indique que je n'étais pas (je ne le

¹¹⁵ D'après une comptabilité établie à partir des informations publiées cette année sur le site web de l'EHESS, les enseignements de master étaient assurés par 160 chargés de recherche, 100 directeurs de recherche, 11 directeurs de recherche émérites, 71 maîtres de conférences, 126 directeurs d'études, 47 directeurs d'études cumulants (dont 18 directeurs de recherche au CNRS), 7 maîtres de conférences, 43 directeurs d'études et 6 directeurs d'études cumulants à la retraite.

suis toujours pas) habilité à diriger des recherches doctorales. En France. En solitaire. Aussi l'ai-je fait, à cinq reprises, à l'étranger (en Argentine, au Brésil, au Canada) et en codirection. Dans trois autres cas, je l'ai fait de façon partielle, pour une période limitée, correspondant aux séjours en France de doctorantes inscrites dans des institutions à l'étranger (États-Unis, Brésil, Espagne). Ne pas être habilité n'empêche pas non plus d'intégrer des jurys de thèse doctorale, y compris en France, voire de les présider, à l'étranger. J'en ai eu onze fois l'occasion depuis 2009, dont quatre à l'EHESS, deux à l'European University Institute de Florence, et les restants à l'Université Lyon III, à l'Université de Tours François-Rabelais, à l'Université de Salamanque, et aux Universités Autónoma et Complutense de Madrid. Il en est de même, enfin, pour le rôle de « correspondant scientifique » de jeunes collègues effectuant des recherches postdoctorales : trois, pour ce qui me concerne à ce jour.

Reste à mentionner, au risque de rendre ce texte encore plus gris que je ne l'aurais souhaité, des activités d'enseignement à l'étranger. Je le ferai succinctement¹¹⁶. Elles ont eu lieu, pour la plupart, dans des cadres m'ayant permis de retrouver, professionnellement, ma langue maternelle : le Département d'histoire de l'Université Iberoamericana de Mexico (2007), la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Universidad Nacional de Córdoba, en Argentine (2009), l'Universidad Nacional del Centro de la Provincia de Buenos Aires (2012), la Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales (FLACSO, Mexico, 2014). L'Universidad de la República en Uruguay aussi – j'en ai fait allusion plus haut –, dans un « étranger » qui, à titre personnel, ne l'est évidemment pas tout à fait.

Encore un mot. Des phrases récurrentes, qu'on soupçonnerait dévitalisées par l'insistance avec laquelle on les énonce, ne sont pas nécessairement vides ni purement convenues pour autant ; elles peuvent correspondre, sinon à une réalité aussi ronde qu'elles-mêmes, à une intention qui reste active et réussit souvent, tant bien que mal, à se traduire dans les pratiques. Il en est ainsi, dans l'environnement intellectuel et institutionnel où j'ai l'avantage de travailler, pour des expressions telles que « formation à la recherche par la recherche », ou encore « enseigner la recherche en train de se faire ». L'objectif est bien celui-là, et le réitérer correspond à quelque chose de plus qu'au seul entretien rituel de la mythologie d'une école de sciences sociales. On essaye de s'y conformer, on y arrive parfois, de façon sans doute imparfaite, en s'efforçant de moduler les démarches y conduisant selon les niveaux de formation auxquels on a affaire, le tout en ayant, on peut l'espérer, une conscience aiguë du

¹¹⁶ Je me permets de laisser au curriculum vitæ joint à ce dossier le soin d'apporter les informations et les précisions que j'ometts ou je résume ici.

caractère relativement exceptionnel de pouvoir s'y livrer de la sorte dans le paysage de l'enseignement supérieur en France.

Un médecin, une société, une politique

1

Juin 2004 : la Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine de Paris, devenue depuis BIU Santé, développait sa collection numérique Medic@ et mettait en ligne des corpus de sources imprimées appartenant à ses fonds historiques¹¹⁷. Organisés par périodes – médecins de l'Antiquité –, par spécialités ou domaines – médecine légale, psychiatrie, anatomie comparée – ou par individus – Mateu Orfila, Ambroise Paré, Xavier Bichat –, chaque dossier devait être accompagné d'un texte de présentation. On m'a demandé de rédiger celui destiné à être publié avec les œuvres de Félix Vicq d'Azyr. J'avais étudié ses ouvrages anatomiques, tout particulièrement l'important, original et inachevé *Traité d'anatomie et de physiologie* (1786)¹¹⁸ ; la commande de la BIU Santé nécessitait une meilleure connaissance d'au moins tous les autres écrits qui seraient mis en ligne dans le dossier numérique. Elle requérait aussi un nombre suffisant d'éléments biographiques précis afin de reconstituer notamment une carrière savante que je savais hors du commun. Il fallait enfin inscrire l'œuvre et la carrière dans le contexte médical et politique de la seconde moitié du XVIII^e siècle en France. Le texte de présentation prit donc la forme d'un article¹¹⁹, le premier d'une série de travaux que je poursuis jusqu'à présent sur ce médecin, anatomiste, homme de lettres, académicien et cheville ouvrière de la première politique sanitaire d'État de grande envergure dans la France des Lumières¹²⁰.

Membre de l'Académie royale des sciences dès 1774 et de l'Académie française dès 1788, secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine depuis sa création

¹¹⁷ Je prends peu de risques en affirmant que la section historique du site web de la BIU Santé est aujourd'hui l'ensemble le plus riche et le mieux organisé de ressources numériques pour et sur l'histoire de la médecine *lato sensu*. Voir <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/>.

¹¹⁸ Félix Vicq d'Azyr, *Traité d'anatomie et de physiologie avec des planches coloriées représentant au naturel les divers organes de l'Homme et des Animaux*, Paris, François Didot l'aîné, 1786, 2 vol.

¹¹⁹ Rafael Mandressi, « Félix Vicq d'Azyr : l'anatomie, l'État, la médecine », BIU Santé, Bibliothèque numérique Medic@, 2004, en ligne : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/medica/vicq.php>.

¹²⁰ Rafael Mandressi, « Les organes de la sensibilité. Félix Vicq d'Azyr et l'anatomie du cerveau », in Céline Cherici et Jean-Claude Dupont (éd.), *Les Querelles du cerveau. Comment furent inventées les neurosciences*, Paris, Vuibert, 2008, p. 203-233 ; Id., « Le passé, l'enseignement, la science : Félix Vicq d'Azyr et l'histoire de la médecine au XVIII^e siècle », *Medicina nei secoli. Arte e Scienza*, 20, 2008, p. 183-212 ; Id., « L'Essai sur les lieux et les dangers des sépultures, ou la politique par l'imprimé », in Anne Carol et Régis Bertrand (éd.), *Aux Origines des cimetières contemporains. Les réformes funéraires de l'Europe occidentale XVIII^e-XIX^e siècle*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2016, p. 52-64.

en 1776 jusqu'à sa suppression en 1793, Commissaire général pour les épizooties et les épidémies en 1774-1776, premier médecin de la reine et en survivance du roi, docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, démonstrateur d'anatomie au Jardin du roi, professeur à l'École vétérinaire d'Alfort dans les années 1780, Commissaire surveillant à l'extraction du salpêtre et membre de la Commission des arts sous la Révolution, Vicq d'Azyr eut quand même le temps de produire quelques ouvrages et plusieurs dizaines de mémoires et communications académiques : sur la sensibilité, la respiration, l'anatomie des oiseaux et des poissons, celle du cerveau humain et animal, la position des testicules chez le fœtus, les os claviculaires, le jaune de l'œuf, les extrémités des quadrupèdes, les organes de la génération des canards. À ces écrits s'ajoutent de nombreux articles du *Dictionnaire de médecine* de l'*Encyclopédie méthodique* dont il dirigea la publication des six premiers volumes (1787-1793) – les entrées « Anatomie pathologique de l'homme », « Anatomie pathologique des animaux » et « Enseignement de l'anatomie & de la physiologie », rédigées par Vicq d'Azyr, occupent à elles seules 377 pages du tome II. Il fut par ailleurs l'auteur du deuxième volume (« Quadrupèdes ») et d'une partie du troisième (« Mammifères et oiseaux ») du *Système anatomique* de la même Encyclopédie¹²¹. Il fit traduire de l'italien et remania considérablement *l'Essai sur les lieux et les dangers des sépultures* de Scipione Piattoli (1778), il fut le responsable et dans une large mesure le rédacteur des volumes d'*Histoire et mémoires* de la Société royale de médecine publiés entre 1779 et 1790. Il faudrait mentionner encore ses textes « institutionnels », comme le *Mémoire instructif* (1776) donnant son organisation et fixant ses visées à cette compagnie, et le *Nouveau plan de constitution pour la médecine en France* (1790), le plus détaillé et ambitieux des projets de réforme médicale ayant vu le jour jusqu'alors. D'autres écrits encore : la cinquantaine d'éloges académiques qu'il prononça, pour la plupart, en sa qualité de Secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine.

Personnage central, parcours exemplaire, œuvre vaste, diversifiée et influente, désert historiographique. Ou presque : deux articles et demi¹²², une poignée de pages décolorées éparses dans la presse médicale du XX^e siècle¹²³, quatre communications à des sociétés savantes¹²⁴, une notice dans le *Dictionary of Scientific Biography*¹²⁵, un

¹²¹ Le tome sur les quadrupèdes parut en 1792 et celui sur les mammifères et les oiseaux en 1819 seulement, complété par Hyppolite Cloquet.

¹²² Caroline Hannaway, « Vicq d'Azyr, Anatomy and a Vision of Medicine », *Clio Medica*, 25, 1994, p. 280-295 ; Francisco Casas Botellé, « La contribución de Félix Vicq-d'Azyr a la constitución de la anatomía comparada moderna », *Asclepio*, 24, 1972, p. 413-420 ; Jean-Jacques Peumery, « Vicq d'Azyr et la Révolution française », *Histoire des sciences médicales*, 35, 2001, p. 263-270.

¹²³ *Paris Médical* (1926), *Le Concours Médical* (1927), *Le Progrès Médical* (1949, 1951), *La Presse Médicale* (1994).

¹²⁴ Léon Moulé, « Vicq d'Azyr et la pathologie animale », *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, 17, 1923, p. 192-205 ; Pierre Thillaud, « Vicq d'Azyr (1748-1794). Anatomie d'une élection »,

mémoire de DEA, trois thèses de médecine¹²⁶. Étonnant rachitisme, d'habitude réservé aux perdants de l'histoire de la médecine et/ou des sciences, alors que Vicq d'Azyr a laissé son nom dans la nomenclature neuro-anatomique, qu'il est gravé sur la façade sud du Muséum national d'histoire naturelle et que même une rue de Paris garde son souvenir¹²⁷. D'où le projet d'aller plus loin que l'article monographique de synthèse que j'ai rendu à la BIU Santé en septembre 2004. Heureuse coïncidence, des chercheurs, postdoctorants et doctorants rattachés à l'équipe Recherches épistémologiques et historiques sur les sciences exactes et les institutions scientifiques (REHSEIS, CNRS/Université Paris 7) avaient conçu le même projet à la même époque. Se constitua ainsi un groupe d'études sur Félix Vicq d'Azyr, intégré par Stéphane Schmitt, Céline Chérici et moi-même, rejoint un peu plus tard par Marion Thomas, Antoine Ermakoff et Emmanuel d'Hombres¹²⁸. Ce groupe organisa trois journées d'étude (en 2006, 2007 et 2008¹²⁹) et travailla quatre années durant sur les œuvres de Vicq d'Azyr en vue d'en publier une édition critique en six volumes : neuf millions de signes, une centaine de planches. J'avais sous ma responsabilité la transcription et annotation des écrits sur le cerveau (quatre mémoires, le second volume du *Traité d'anatomie et de physiologie*, la totalité des planches) et sur le méphitisme, des articles médicaux dans l'*Encyclopédie Méthodique* et des éloges des savants. L'introduction générale et les

Histoire des sciences médicales, 20, 1986, p. 229-236 ; J. Chaia, « Vicq d'Azyr, la Société Royale de Médecine et la Guyane », in *Congrès National des Sociétés Savantes*, 105^e, Caen, 1980, Fasc. V Section des Sciences, *Comptes Rendus*, Paris, 1980, p. 9-15 ; Jean-Charles Sournia, « Félix Vicq d'Azyr, inventeur de l'Académie de médecine (1748-1794) », *Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine*, 178 (7), 1994, séance du 4 octobre 1994, p. 1237-1244.

¹²⁵ Pierre Huard et Marie-José Imbault-Huart, « Félix Vicq d'Azyr », *Dictionary of scientific biography*, vol. 14, 1976, p. 14-17.

¹²⁶ Daniel Badaro, *Félix Vicq d'Azyr (1748-1794) et la médecine d'observation à la fin du XVIII^e siècle*, mémoire de DEA pour la formation doctorale « Histoire et civilisations », sous la direction de Jean-Pierre Bardet, EHESS, septembre 1994 ; Adolphe-Jean-Louis-Marie Dufresne, *Notes sur la vie et les œuvres de Vicq d'Azyr (1748-1794) : Histoire de la fondation de l'Académie de Médecine*, Bordeaux, thèse de médecine 1906 ; Brigitte Leduc, *La vie et l'œuvre anatomique de Vicq d'Azyr (1748-1794)*, Rennes, thèse de médecine, 1977 ; D. Delbos, *Un médecin normand à Paris : Félix Vicq d'Azyr (1748-1794)*, Caen, thèse de médecine, 1978.

¹²⁷ Dans le 10^e arrondissement, longue de quelque trois cents mètres entre la rue de la Grange-aux-Belles et le boulevard de la Villette. Il existe aussi une place Vicq d'Azyr à Valognes, en Normandie, où il est né en 1748.

¹²⁸ Stéphane Schmitt était alors chargé de recherche au CNRS (aujourd'hui directeur de recherche), Céline Chérici doctorante à l'université de Picardie Jules-Verne (aujourd'hui maître de conférences dans cette université), Marion Thomas et Emmanuel d'Hombres postdoctorants CNRS à REHSEIS (aujourd'hui maîtres de conférences à l'université de Strasbourg et à l'université Catholique de Lyon respectivement), et Antoine Ermakoff doctorant à l'université Paris 7 (aujourd'hui docteur en histoire et philosophie des sciences).

¹²⁹ La première de ces journées d'étude eut lieu dans les locaux de l'équipe REHSEIS, les deux suivantes dans la salle de conférences de l'Académie nationale de médecine.

annexes aussi : un tableau chronologique, des notices biographiques des personnes citées, un glossaire et six textes historiques sur la vie et les œuvres de Vicq d'Azyr – par Lalande (1794), Lafisse (1797), Moreau de la Sarthe (1805), Cabanis (1825), Lémontey (1825) et Sainte-Beuve (1854)¹³⁰.

Le projet, bien qu'avancé et ayant trouvé son éditeur, ne vit pas le jour. Une aide financière promise puis retirée quelques mois plus tard le fit avorter. L'espace éditorial de Vicq d'Azyr avait par ailleurs été saturé entre-temps par la parution d'un essai biographique signé par un ophtalmologiste académicien¹³¹. Rien ne se perd, tout se transforme ; la prétendue maxime lavoisienne est comme on sait non seulement apocryphe, mais aussi, hélas, fausse. Ce n'est pas pour autant que tout se perd. Mes travaux sur Vicq d'Azyr, en particulier sur ceux de ses textes que j'avais examinés de plus près dans la préparation de l'édition de ses œuvres, ont donné lieu, d'une part, à trois articles¹³² : l'un s'insérait dans les recherches au long cours sur les savoirs sur le cerveau à l'époque moderne que j'avais entreprises ; l'autre, centré sur les éloges, s'articulait sur une autre problématique, celle de l'histoire de l'historiographie de la médecine ; le troisième concerne le méphitisme et les inhumations. D'autre part, qui dit Vicq d'Azyr dit Société royale de médecine, ses archives, ses mémoires, ses enquêtes, ses projets, son fonctionnement, ses membres, son périmètre d'action, ses appuis, son influence, ses réseaux européens. Qui dit Société royale de médecine dit donc géographie du savoir et institutions d'Ancien régime – Ancien régime du savoir ? – et dit, par conséquent, médecine et politique, à savoir un de mes deux principaux chantiers de recherche actuels.

¹³⁰ En voici les sources : Jérôme Lalande, « Éloge de Vicq d'Azyr », in *La Décade philosophique, littéraire et politique*, An III, 3, n° 24, p. 513-521 ; 4, n° 25, p. 1-10 ; Claude Lafisse, *Éloge de Vicq d'Azyr*, lu à la 2^e séance publique de la Société de Médecine, le 22 brumaire an VI (12 novembre 1797), Paris, Imprimerie de la Société de médecine, 1797 ; Jacques-Louis Moreau (de la Sarthe), « Discours sur la vie et les ouvrages de Vicq d'Azyr », in Id. (éd.), *Œuvres de Vicq-d'Azyr*, Paris, Duprat-Duverger, 1805, p. 1-88 (pagination propre) ; Pierre-Jean-Georges Cabanis, « Éloge de Vicq d'Azyr », in *Œuvres complètes*, tome V, Paris, Bossange frères, 1825, p. 179-216 ; Pierre-Édouard Lémontey, *Éloge Historique de Vicq d'Azyr, prononcé dans la séance publique de l'Académie Française du 25 août 1825*, Paris, s.n., 1825 ; Charles-Augustin Sainte-Beuve, « Vicq d'Azyr », in *Causeries du lundi*, vol. 10, Paris, Garnier, 1854, p. 279-311.

¹³¹ Yves Pouliquen, *Félix Vicq d'Azyr, les Lumières et la Révolution*, Paris, Odile Jacob, 2009.

¹³² Voir *supra*, note 120. De leur côté, Stéphane Schmitt et Marion Thomas firent paraître chacun un article sur les thèmes qu'ils avaient travaillés : l'anatomie comparée et la lutte contre les épizooties, respectivement. Voir Stéphane Schmitt, « From Physiology to Classification: Comparative Anatomy and Vicq d'Azyr's Plan of Reform for Life Sciences and Medicine (1774-1794) », *Science in Context*, 22/2, 2009, p. 145-193 ; Marion Thomas, « Entre médecine et politique : Félix Vicq d'Azyr et la lutte contre la peste bovine sous l'Ancien Régime », *Bulletin d'histoire et d'épistémologie des sciences de la vie*, 19/1, 2012, p. 97-126.

2

Le 16 avril 1788, Buffon meurt et libère, à l'Académie française, le fauteuil numéro 1. Vicq d'Azyr, candidat malheureux à la succession de l'abbé Nicolas de Boismont en 1787 – on lui préféra le diplomate, poète et historien Claude-Carloman de Rulhière –, est cette fois-ci élu. Le 11 décembre, il prononce son discours de réception : l'éloge de son prédécesseur, aussitôt imprimé. Déjà multi-académicien, l'entrée de Vicq d'Azyr chez les Immortels consacre une carrière construite en grande partie sur l'écriture, savante et littéraire, la seconde ayant été intégralement inscrite dans le genre de l'éloge, qu'il a cultivé dans « la compagnie savante » dont, dit-il, « je suis l'organe¹³³ ». Comme les secrétaires perpétuels Fontenelle, Dortous de Mairan, Fouchy puis Condorcet à l'Académie des sciences, comme leur homologue Antoine Louis à l'Académie de chirurgie, Vicq d'Azyr avait dans sa « compagnie savante » la tâche, qui était aussi une prérogative, de prononcer l'éloge des membres disparus, lors des séances publiques qui se tenaient au Louvre deux fois par an, le premier mardi de Carême et le premier mardi après la fête de Saint-Louis. Ces éloges étaient ensuite imprimés dans les volumes annuels d'*Histoire et mémoires* de la Société royale de médecine¹³⁴.

Au total, Vicq d'Azyr prononça quarante-trois éloges de savants décédés, appartenant à toutes les catégories de membres de la Société : officiers (2), associés ordinaires (5), associés libres (5), associés régnicoles (10), associés étrangers (15) et correspondants (3), auxquels s'ajouta l'éloge de Jean-Frédéric Lobstein, professeur d'anatomie à Strasbourg et faisant partie des « représentants des Facultés et Collèges avec lesquels la Société royale de médecine a contracté une association de correspondance ». Outre ces éloges, Vicq d'Azyr composa de plus modestes « notices sur la vie et les ouvrages » de vingt-trois autres membres – associés régnicoles (8), correspondants (9) et « représentants de Facultés et collèges » (6). Il convient de remarquer qu'une soixantaine de membres de la Société morts dans la période 1776-1793 n'ont eu ni éloge ni notice imprimée, les deux tiers d'entre eux étant des correspondants des provinces. Cette absence est due, pour certains, à la date de leur décès, dans la mesure où le dernier volume publié de l'*Histoire et mémoires* de la

¹³³ *Discours prononcés à l'Académie Française le Jeudi XI Décembre M.DCC.LXXXVIII à la réception de M. Vicq d'Azyr*, Paris, Demonville, 1788, p. 4.

¹³⁴ Le premier volume de l'*Histoire de la Société royale de médecine... Avec les Mémoires de Médecine & de Physique Médicale...* Tirés des Registres de cette Société, correspondant à l'année 1776, parut en 1779. Il y en eut huit autres jusqu'en 1790, le neuvième concernant les années 1787 et 1788. Un dixième volume, pour l'année 1789, fut publié en 1798, cinq ans après la dissolution de la Société, par l'École de Santé de Paris. Tous ces volumes ont été numérisés et sont consultables en ligne sur le site web de la BIU Santé : www2.biusante.parisdescartes.fr/livanc/?cote=05749&statut=charge&do=livre&fille=0&cotemere=05749.

Société concerne l'année 1789 ; or l'éloge du président Joseph-Marie François de Lassone, décédé en décembre 1788, qui ne figure pas dans l'*Histoire*, a pourtant été imprimé séparément¹³⁵, et ceux de Benjamin Franklin, du médecin écossais William Cullen ou du médecin et botaniste suédois Johan Andreas Murray ne furent jamais imprimés mais ont bel et bien été prononcés, le 15 mars 1791, le 31 août de la même année et le 28 février 1792 respectivement¹³⁶.

Il n'en reste pas moins qu'une hiérarchie de l'éloge semble bien exister. Un petit nombre de correspondants en ont eu, alors que presque la totalité des associés étrangers, pour la plupart des savants de grand renom, ont eu droit à leur panégyrique : Franklin, Cullen et Murray, mais aussi Albrecht von Haller, Carl von Linné, Pieter Camper, le médecin anglais John Fothergill, le chirurgien écossais William Hunter ou le chimiste suédois Carl Wilhelm Scheele, entre autres. Cette hiérarchie opère également pour les éloges des membres français de la Société, parmi lesquels on retrouve ceux du premier médecin du roi Joseph Lieutaud, d'associés ordinaires comme les médecins Jacques Barbeu-Dubourg et Anne-Charles Lorry ou le chimiste Pierre-Joseph Macquer, mais aussi d'associés libres comme Claude-Henri Watelet, peintre, poète didactique, académicien français et receveur général des finances de la généralité d'Orléans, ou le comte Charles de Vergennes, ministre des affaires étrangères de Louis XVI. La qualité du personnage évoqué et sa célébrité font l'importance de l'éloge, qui rehausse à son tour le talent du panégyriste et rappelle le prestige de la compagnie à laquelle le défunt a appartenu.

Pour celle-ci, les éloges remplissent en ce sens des fonctions aussi bien à l'intérieur que vers l'extérieur. Leur production contribue à la constitution d'une mémoire institutionnelle, voire d'une généalogie de corps, organise par le récit la durée du collectif, vante celui-ci à travers les mérites des individus qui le composent, installe des critères d'exemplarité. Quant au panégyriste, ses éloges lui permettent de dire solennellement ce collectif, d'en être la voix et d'énoncer, aux commandes de la machine à rendre hommage, un périmètre de son identité. Or le panégyriste travaille aussi pour lui-même, dès lors que l'exercice d'éloquence académique le situe, quelle que soit la nature de l'institution, dans le champ des lettres. Dans un contexte où « la

¹³⁵ Félix Vicq d'Azyr, *Éloge de M. de Lassone, lu le 1^{er} septembre 1789 dans la séance publique de la Société royale de médecine*, Paris, Laurens junior, 1789.

¹³⁶ Lémontey transcrit quelques fragments de l'éloge de Franklin qui, dit-il, auraient été copiés par « une personne que Vicq d'Azyr affectionnait, et à qui ordinairement il faisait lire ses ouvrages » (Pierre-Edouard Lémontey, « Éloge historique de Vicq d'Azyr », dans *Œuvres, t. III : Éloges, notices historiques et littéraires*, Paris, A. Sautélet & Cie., Brissot-Thivars et Alexandre Mesnier, 1829, p. 72-81).

fureur du panégyrique » que Montesquieu raillait en 1721 s'était encore amplifiée¹³⁷, les éloges de Vicq d'Azyr ne furent pas seulement imprimés dans les volumes d'*Histoire et mémoires* de la Société royale de médecine, mais aussi dans des cahiers qui étaient distribués gratuitement¹³⁸. D'autres ont été publiés séparément – ceux de Jean-François Le Beau, médecin en chef de la marine à Brest, de Jean-François-Xavier Girod, inspecteur pour les épidémies de la Franche-Comté, et de Vergennes¹³⁹. D'autres encore furent insérés dans des éditions des œuvres des savants évoqués – ceux du médecin dublinois David MacBride et de Watelet, pour en rester à ceux parus du vivant de Vicq d'Azyr¹⁴⁰. Mises en circulation à destination d'un public plus large que celui des membres de la Société, ces pièces d'éloquence, dont on souligne régulièrement l'élégance du style, l'érudition, l'ampleur thématique et la profondeur de vues¹⁴¹, servirent à établir la réputation littéraire de l'auteur et à étoffer la légitimité de sa candidature à l'Académie française.

D'après ce que Vicq d'Azyr écrit dans le seul texte où il se met lui-même en scène en tant qu'auteur d'éloges, sa contribution dans l'espace lettré défini par les liens entre la « culture des Sciences » et l'art oratoire relève de l'histoire : « Pour se rendre utile, j'ai pensé que le panégyriste devait aussi remplir les fonctions d'historien¹⁴² ». Panégyriste-historien dont le but est « d'être utile » : c'est ce que préconise « l'auteur très-recommandable » de *l'Essai sur les éloges*, Antoine-Léonard Thomas. Élu à

¹³⁷ Montesquieu, *Lettres persanes*, Amsterdam, Pierre Brunel, 1721, t. 2, p. 2. Pour l'essor du genre de l'éloge dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, voir Jean-Claude Bonnet, *Naissance du Panthéon. Essai sur le culte des grands hommes*, Paris, Fayard, 1998, p. 61-111, *passim*.

¹³⁸ Jacques-Louis Moreau (de la Sarthe), « Discours sur la vie et les ouvrages de Vicq d'Azyr », cit., p. 6. Six cahiers d'*Éloges lus dans les séances publiques de la Société Royale de Médecine* furent publiés entre 1778 et 1787, chez les imprimeurs Philippe Denys Pierres, Didot le jeune, et l'Imprimerie de Monsieur, chez lesquels on imprima les volumes d'*Histoire et mémoires* jusqu'en 1785.

¹³⁹ *Éloge de M. Le Beau*, lu le 13 février 1778, Paris, s. n., 1778 ; *Éloge de M. Girod*, lu par M. Vicq d'Azyr, secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine, dans la séance publique que cette Compagnie a tenue au Louvre, le 31 août 1784, Besançon, J.-F. Couché, 1785 ; *Éloge de M. le comte de Vergennes*, lu le 12 février 1788 dans la séance publique de la Société royale de médecine, Paris, Clousier, 1788.

¹⁴⁰ « Éloge de M. MacBride, lu par M. Vicq-d'Azyr ... », in David MacBride, *Introduction méthodique à la théorie et à la pratique de la médecine*, ouvrage traduit de l'anglais sur la dernière édition, & augmenté de beaucoup de notes par M. (Philippe) Petit-Radel, vol. 1, Paris, Pierre-J. Duplain, 1787, p. v-xxi ; *Éloge de M. Watelet*, in Claude-Henri Watelet (éd.), *Encyclopédie méthodique. Beaux-arts*, tome I, Paris, Panckoucke ; Liège, Plomteux, 1788, p. viii-xxiv.

¹⁴¹ Voir Jacques-Louis Moreau (de la Sarthe), « Discours sur la vie et les ouvrages de Vicq d'Azyr », cit., p. 66-70. Une certaine postérité critique prolongea, au XIX^e siècle, la teneur de ce genre d'appréciations : « Le médecin Vicq d'Azyr a été un des écrivains les plus distingués du règne de Louis XVI », écrit Sainte-Beuve (« Vicq d'Azyr », in *Causeries du lundi*, cit., p. 279.)

¹⁴² Ce texte est la préface au premier de ses recueils d'éloges, publié par Philippe-Denis Pierres en 1778 ; je cite d'après les *Œuvres* publiées par Moreau de la Sarthe, cit., t. 1, p. 1-7.

l'Académie française en 1766 après en avoir remporté à cinq reprises le prix d'éloquence pour ses éloges de « grands hommes¹⁴³ », Thomas publia son long *Essai* dans l'édition de ses *Œuvres* parue en 1773 ; il en occupe les deux premiers volumes¹⁴⁴. Le texte est à la fois une histoire, « depuis les Égyptiens et les Grecs jusqu'à nous », et une poétique « de cette branche de la littérature »¹⁴⁵. Les éloges des savants y ont leur place ; il y en eut dès le XVI^e siècle, écrit Thomas, mais une grande impulsion leur fut donnée « à l'institution des académies en France », lorsqu'« il fut réglé qu'on prononceroit l'éloge de chaque académicien après sa mort¹⁴⁶ ». Vouées « à rendre justice à des citoyens utiles », ces compositions rhétoriques appartenant au genre démonstratif étaient des pièces historiographiques, dans la lignée des « vies » des hommes illustres mais insérées dans un cadre académique. Elles le débordaient, cependant. Pour ne donner que quelques exemples limités au monde médical, Jacques Hazon avait rédigé en 1778 une *Notice des hommes les plus célèbres* de la Faculté de médecine de Paris, qui faisait suite à son *Éloge historique* de la Faculté, prononcé le 11 octobre 1770 et imprimé cette même année à Paris. Le même Hazon avait donné par ailleurs un *Éloge* de Thoumasseau de Cursay, conseiller-médecin ordinaire de

¹⁴³ Les « grands hommes » en question avaient été choisis comme sujet pour le concours académique en 1759, 1760, 1761, 1763 et 1765 : le maréchal Maurice de Saxe, le chancelier Henri-François d'Aguesseau, le lieutenant général des armées navales René Duguay-Trouin, le duc de Sully, surintendant des finances de Henri IV, et René Descartes. En dehors de ces éloges primés, Thomas composa celui de Louis, dauphin de France, mort en décembre 1765, et, en 1770, celui de l'empereur romain Marc-Aurèle. Le concours d'éloquence à l'Académie française avait lieu le 25 août, jour de la Saint-Louis, fête de la monarchie et de l'Académie. Pour des éléments biographiques sur Thomas, voir, parmi les textes les plus anciens, l'*Essai sur la vie de M. Thomas* d'Alexandre Deleyre (Paris, Moutard, 1791), la *Notice sur la vie et les ouvrages de Thomas* de Pierre Tiffon Saint-Surin (Paris, Verdière, 1825), ainsi que son éloge par Jacques-Antoine-Hippolyte de Guibert, son successeur à l'Académie française en 1786 : *Discours prononcés dans l'Académie française, le lundi XIII février MDCCLXXXVI, à la réception de M. le comte de Guibert*, Paris, Demonville, 1786. Pour des travaux récents, voir Jean-Claude Bonnet, « Naissance du Panthéon », *Poétique*, 33, 1978, p. 46-65 ; Id., *Naissance du Panthéon*, cit., p. 68 sqq. ; et Olivier Ferret, « Paroles édifiantes : les *Éloges* d'Antoine-Léonard Thomas », *Cromohs*, 13, 2008, p. 1-19 [<http://www.fupress.net/index.php/cromohs/article/view/15495>].

¹⁴⁴ Antoine-Léonard Thomas, *Essai sur les éloges, ou Histoire de la littérature et de l'éloquence appliquées à ce genre d'ouvrage*, in *Œuvres de M. Thomas, de l'Académie française*, nouvelle édition revue, corrigée et augmentée, Paris, Moutard, 1773, vol. 1 et 2. Les éditions des *Œuvres* de Thomas – complètes, partielles, posthumes – furent nombreuses. Ses *Œuvres diverses* en connurent onze entre 1762 et 1792, successivement augmentées de nouveaux écrits. En 1773 parut la première édition des œuvres complètes en prose, alors qu'en 1763 les frères Périsset avaient publié à Lyon un recueil de *Poésies diverses*, rééditées jusqu'en 1799. Pour les *Œuvres complètes*, Nicolas Toussaint Desessarts les publiera en cinq volumes en 1802, en y ajoutant par ailleurs deux volumes d'*Œuvres posthumes*. En 1819, une nouvelle édition des *Œuvres complètes* de Thomas paraît à Paris, chez Belin, et une autre, en six volumes, sera publiée en 1825 chez Verdière, dans les deux cas avec une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par l'abbé Mathieu Villenave et par Pierre Tiffon Saint-Surin, respectivement. L'*Essai sur les éloges* sera aussi publié séparément en 1812, 1819, 1828 et 1829.

¹⁴⁵ Antoine-Léonard Thomas, *Essai sur les éloges*, cit., vol. 2, p. 283.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 240.

Louis XIV (Paris, 1778), tout comme Jean-Baptiste Chomel avait publié des éloges des médecins Molin (1761) et Louis Duret (1765).

Si panégyriste des savants va de pair avec historien des sciences, Vicq d'Azyr, qui se réclame de cette double condition, ne fait qu'épouser ce qui apparaît comme un état de fait. Ce n'est pas l'affirmation des propriétés historiographiques du « petit genre » de l'éloge qui fait la singularité du secrétaire de la Société royale de médecine à ce sujet ; c'est plutôt la manière dont cette volonté historique se traduit chez lui dans une volonté institutionnelle. Vicq d'Azyr est le rédacteur du *Nouveau plan de constitution de la médecine en France*, présenté en 1790, au nom de la Société royale de médecine, à l'Assemblée nationale. Ce projet très détaillé, qui ne fut pas adopté mais eut des suites¹⁴⁷, embrassait un vaste ensemble de questions à réformer, aussi bien scientifiques et pédagogiques qu'institutionnelles et réglementaires. Pour ce qui était de la formation des médecins, le texte en dressait un tableau très sévère et sans doute excessivement noirci¹⁴⁸. Pour remédier aux graves déficiences dénoncées, le *Plan* préconisait l'allongement des études à six ans, la substitution des facultés par des collèges, la réforme des examens, l'introduction de la pratique dans l'enseignement, l'instauration de concours pour le recrutement des professeurs, et la création de nouvelles chaires, dont une d'histoire de la médecine. L'absence de cette matière était signalée comme un déficit que pour la première fois on proposait de combler.

Succinct mais précis dans ses recommandations sur l'histoire de la médecine, le *Plan* de 1790 reconnaissait à celle-ci un statut intellectuel singulier que venait sanctionner une nouvelle place institutionnelle. Celle-ci était d'ailleurs encadrée par une réflexion plus générale sur l'organisation du savoir médical, où l'histoire de la médecine intégrait la catégorie des « sciences théoriques directes », dont l'objet était « d'appliquer » les « sciences théoriques préliminaires » – anatomie, chirurgie, physiologie, pharmacie et matière médicale – « à la conservation de la santé ou à la guérison des maladies ». Un des « cinq principaux chefs » sur lesquels l'enseignement devait s'exercer était bien « l'histoire de la Science elle-même » et « la manière d'en étudier les principes » ; le professeur d'histoire devait donc enseigner aussi la *methodus studii*, car « Qui pourra mieux indiquer la méthode d'étudier la Médecine, que le

¹⁴⁷ Le 27 novembre 1794, Antoine-François Fourcroy, ancien membre de la Société royale de médecine et député à la Convention nationale, présenta devant celle-ci un *Rapport et projet de décret sur l'établissement d'une École centrale de santé à Paris*. Moins ambitieux que le *Plan* de 1790, le projet de Fourcroy en reprenait des éléments. Une semaine plus tard, le 4 décembre, les conventionnels approuvèrent la création de trois écoles de santé, à Paris, Montpellier et Strasbourg.

¹⁴⁸ « Nous disons qu'il n'existe pas, dans tout le Royaume, une seule École, où les principes fondamentaux de l'Art de guérir soient enseignés dans leur entier », et on en sort « sans avoir rien appris de ce qu'un Médecin praticien doit savoir » (*Nouveau plan de constitution pour la médecine en France*, p. 2-3.)

Professeur d'Histoire, aux yeux duquel sera toujours présente la succession des travaux qu'on a entrepris pour en hâter les progrès ? » L'histoire, en effet, « montre la Science dans toute son étendue ; elle indique ce qui est fait & ce qui reste à faire »¹⁴⁹. Une histoire utile, tout comme devaient l'être les éloges, moins pour éclairer ou justifier le présent que pour éclairer la marche en direction du progrès.

3

Les paragraphes qui précèdent sur les éloges de Vicq d'Azyr synthétisent un certain nombre des analyses que j'ai faites sur cet ensemble de textes, au cœur d'enjeux multiples. Ceux-ci concernent des pratiques d'écriture où la norme institutionnelle fournit un cadre pour la production d'un corpus d'auteur, des trajectoires individuelles sous-tendues par les usages de l'écrit, la promotion de choix intellectuels affirmés dans la rigueur des nuances qu'exige un code stylistique. Le passage à des textes d'une autre nature, comme le *Nouveau plan de constitution de la médecine en France*, permet de lire ces mêmes choix exprimés dans un langage différent, traduisant d'autres types d'actions, visant d'autres interlocuteurs, escamotant à ces fins la signature personnelle. Ceci vaut tout particulièrement pour l'histoire : coulée dans le moule de l'exercice d'éloquence, Vicq d'Azyr l'introduit aussi comme prescription dans un document programmatique. C'est avant tout par ce geste que le secrétaire de la Société royale produit un écart singulier ; si des aspects originaux existent chez Vicq d'Azyr historiographe – sa manière de relier l'histoire de la médecine et celle des sciences, par exemple –, ils ne sont que modérément saillants. L'intérêt et l'importance de son cas résident plutôt en ce qu'il incarne et, en un sens, fait précipiter certaines formes du rapport au passé à un moment où elles atteignent, au sein du savoir médical, un seuil de maturité.

Ce n'est certainement pas à Vicq d'Azyr qu'il faut attribuer un rôle inaugural quelconque dans l'intention de contribuer par certains de ses écrits à une entreprise historiographique concernant les sciences et/ou la médecine. Une thèse que l'on dit couramment admise veut que l'histoire des sciences ait été « inventée » en France au tout début du XVIII^e siècle, et que Fontenelle, dans ses fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, en ait été l'inventeur¹⁵⁰. Revoici donc

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 14-15, 16, 19.

¹⁵⁰ C'est une thèse avancée notamment par Georges Canguilhem dans un court texte de 1957 (« Fontenelle, philosophe et historien des sciences », *Annales de l'Université de Paris*, XXVII, 1, juillet-septembre 1957, repris in Id., *Études d'histoire et de philosophie des sciences concernant les vivants et la vie*, Paris, Vrin, 1994 [1968], p. 51-58) ; elle a surtout été reprise et réélaboree dans les années 2000 par Simone

l'histoire mise en panégyrique, les éloges des savants comme projet historiographique. Vicq d'Azyr compose les siens, d'ailleurs, dans le registre de l'émulation¹⁵¹. S'il « n'est pas question d'ériger toute une part de l'œuvre de Fontenelle en commencement absolu », il conviendrait de lui « assigner une place singulière et privilégiée dans l'histoire de l'histoire des sciences, c'est-à-dire d'une discipline qu'il est le premier en France [...] à pratiquer sous une forme aussi ample, consciente et délibérée¹⁵² ». Le mot à relever ici est « discipline », car la recevabilité du propos – de la thèse – dépend en partie de la signification qu'on lui donne. Si l'institutionnalisation était retenue comme critère décisif de l'instauration disciplinaire¹⁵³, on pourrait être tenté de revenir sur ce qui a été dit et mettre au crédit de Vicq d'Azyr, grâce à son *Nouveau plan* de 1790, sinon la naissance de l'histoire des sciences, du moins celle de la médecine.

En ouvrant, quasiment au même moment que celui sur Vicq d'Azyr, le dossier de recherche sur l'histoire de l'historiographie de la médecine, l'approche que j'ai adoptée était autre. Il s'agissait d'interroger, dans les modes d'écriture et dans une chronologie longue, les rapports de la médecine à son passé à travers les usages productifs qui en étaient faits. Dans ce cadre, l'institution disciplinaire est un événement lié à des configurations spécifiques de ce rapport au passé, en l'occurrence la mise à distance de celui-ci, son inactivité ou sa dévitalisation au regard de l'élaboration des connaissances positives. C'est, dans mon hypothèse, ce à quoi on assiste progressivement au cours du XVIII^e siècle, pour aboutir à une forme consolidée dans la première moitié du XIX^e. Vicq d'Azyr, sa façon d'écrire et de concevoir l'histoire de la médecine, les propositions contenues dans son *Nouveau plan*, marquent d'un jalon fort ce processus de transformation de ce que j'ai appelé les régimes historiographiques de production du savoir médical. Je suis aujourd'hui beaucoup plus réservé au sujet de cette expression, le syntagme « régime de production des savoirs » étant devenu depuis une dizaine

Mazauric dans son ouvrage *Fontenelle et l'invention de l'histoire des sciences à l'aube des Lumières* (Paris, Fayard, 2007).

¹⁵¹ « Fontenelle lui même [...] n'a point exécuté dans toute son étendue cette partie du plan que je propose », écrit-il dans la préface au premier recueil de ses éloges (*in Œuvres*, Jacques-Louis Moreau de la Sarthe (éd.), t. 1, cit., p. 3).

¹⁵² Simone Mazauric, *Fontenelle et l'invention de l'histoire des sciences à l'aube des Lumières*, cit., p. 8.

¹⁵³ Pour une mise en étude de la (des) discipline(s) comme objet, voir Jean Boutier, Jean-Claude Passeron et Jacques Revel (éd.), *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2006, coll. « Enquête » 5 ; on y lira avec un bonheur particulier la contribution de Claude Blanckaert, « La discipline en perspective : le système des sciences à l'heure du spécialisme (XIX^e-XX^e siècle) », p. 117-148. On peut penser que dans le passage cité « discipline » n'est pas employé sous cette acception, ni sous aucune autre spécialement précise non plus.

d'années un des marqueurs francophones du programme de recherche STS¹⁵⁴, aux attendus très nettement éloignés de ce que je souhaitais indiquer par cette expression, à savoir les modalités selon lesquelles la médecine européenne moderne a mobilisé ses appropriations du passé en tant que ressource cognitive dans l'élaboration du savoir médical lui-même.

Je tiens, en revanche, à l'idée d'« états » de l'historiographie. On peut, dans une première approche et à grands traits, en distinguer deux à l'époque moderne, au cours de laquelle on assiste au passage d'une historiographie contenue dans la trame même des écrits médicaux à une autre qui en a été évacuée et assume des formes textuelles propres. Dans le premier de ces deux états, que l'on pourrait dire d'historiographie « incorporée » ou « interstitielle », l'histoire est une composante à part entière des opérations de production doctrinale, pour ensuite s'en détacher progressivement jusqu'à en être complètement mise à l'écart. Le passé de la médecine cesse alors d'être agissant dans l'espace de constitution des connaissances positives : il devient radicalement du passé, dans un mouvement d'éloignement de la scène active du savoir. Les trajectoires menant de l'un à l'autre de ces états de l'historiographie ne sont pas linéaires ni univoques, mais le déplacement existe qui désarticule progressivement un temps doctrinal unifié. Celui-ci apparaît dans les divers registres du recours aux autorités au XVI^e siècle, et Machiavel l'exprime bien quand il affirme, dans ses *Discorsi sopra la prima deca di Tito Livio* (1519), que « la Medicina [non] è altro che esperienza fatta da gli antichi medici, sopra la quale fondano i medici presenti li loro giudicij¹⁵⁵ ». Les débats qui ont émaillé la phase finale de récupération et reconstitution de la tradition galénique entre la fin du XV^e siècle et le dernier tiers du XVI^e rendent compte, parmi d'autres, de cette contemporanéité intellectuelle. Le savoir en train de se faire se négocie avec un répertoire de textes anciens, arabes, médiévaux ; la mémoire doctrinale n'est pas une altérité : la substance qui la compose, transmise au gré d'écritures et de traductions multiples dans une chronologie longue, reste vivante, la parole ancienne a une valeur présente.

Décrire cet « état » de l'historiographie et son fonctionnement n'équivaut pas à ignorer qu'à cette même époque une historicisation du savoir hérité se fait jour à travers celle des textes qui le portent, ce à quoi les médecins humanistes participent de façon décisive. Des genres historiographiques comme les collections de vies de médecins et des bibliographies cumulatives avec des notices biographiques des auteurs

¹⁵⁴ Voir Dominique Pestre, « Regimes of Knowledge Production in Society: Towards a more political and social reading », *Minerva*, 41/3, 2003, p. 245-261 ; Id., *Science, argent et politique : un essai d'interprétation*, Paris, INRA, 2003, p. 31-37.

¹⁵⁵ Nicolò Machiavelli, *Discorsi... sopra la prima deca di Tito Livio, nuovamente corretti, & con somma diligenza ristampati*, Venise, figliuoli di Aldo, 1546, f^o 1 v^o.

sont d'ailleurs investis dès la première moitié du XVI^e siècle¹⁵⁶. Aussi l'historiographie de la médecine est-elle imbriquée dans le discours médical, qu'elle travaille de l'intérieur, mais elle loge aussi ailleurs. Or cet ailleurs représente au moins tout autant d'autres figures de l'aménagement de la tradition au sein des cadres doctrinaux en vigueur, qu'un lieu de déportation de l'histoire au dehors du champ d'efficience des connaissances médicales. Le passage de l'histoire de la médecine à l'état de lettre morte se produit plus tard, au terme d'un long XVIII^e siècle qui voit le passé devenir de plus en plus scientifiquement muet et l'historiographie, autrefois « interstitielle », se constituer en discours autonome. Il n'y a pas de rupture brusque ni de basculement soudain dans ce processus. Ce sont plutôt des inflexions que l'on observe, qui conduisent à la reconfiguration des relations que la médecine entretient avec son histoire et qui gouvernent la façon de l'écrire. Sans entrer dans le détail des publications ni des variétés formelles que présente l'organisation de la matière historique dans les textes – elles relèvent quasiment toutes de la compilation, des « éphémérides » et du biographique¹⁵⁷ –, un des aspects qui mérite mention est celui des découpages du temps.

Le médecin genevois Daniel Leclerc, auteur en 1696 de l'ouvrage qui est considéré comme celui qui inaugure le genre des « histoires » de la médecine¹⁵⁸, n'y traite que de la médecine ancienne jusqu'à Galien y compris. Dans sa troisième édition, Leclerc ajouta au texte original une cinquantaine de pages contenant *L'Essai d'un plan pour servir à la continuation de l'histoire de la médecine*, couvrant depuis Galien jusqu'au XVI^e siècle. Ce plan est réalisé deux ans plus tard par John Freind, critique vis-à-vis de Leclerc, qui donne en deux volumes sa propre *History of Physic: from the time*

¹⁵⁶ Par exemple, le *Catalogus illustrium medicorum, sive de Primis medicinæ scriptoribus* d'Otto Brunfels (Strasbourg, Johann Schott, 1530), la *Bibliotheca universalis sive Catalogus omnium scriptorum locupletissimus* de Conrad Gesner (Zürich, Christoph Froschover, 1545), le *Catalogus illustrium medicorum* de Symphorien Champier (Lyon, 1533), ou l'*Illustrium medicorum qui superiori sæculo floruerunt ac scripserunt vitæ* de Remaclus Fuchs (Paris, Pierre Gromors, 1541).

¹⁵⁷ Rafael Mandressi, « Le passé, l'enseignement, la science : Félix Vicq d'Azyr et l'histoire de la médecine au XVIII^e siècle », cit.

¹⁵⁸ *Histoire de la medecine, ou l'on void l'origine & les progrès de cet art, de siècle en siècle ; les Sectes qui s'y sont formées ; les noms des Médecins, leurs découvertes, leurs opinions, & les circonstances les plus remarquables de leur vie*, Genève, J. A. Chouët & D. Ritter, 1696. Dans sa préface, Leclerc présente lui-même son livre de quelque sept cents pages in-12 comme étant la première histoire de la médecine. Cependant, quelques années auparavant, Jean Bernier avait publié ses *Essais de medecine où il est traité de l'histoire de la medecine et des medecins. Du devoir des medecins à l'égard des malades, & de celui des malades à l'égard des medecins* (Paris, Simon Langronne, 1689) ; la deuxième édition de ce livre, réduite d'un tiers par rapport à la première, portait un titre plus proche de celui de l'ouvrage de Leclerc : *Histoire cronologique de la medecine, et des medecins, ou il est traité de l'origine, du progrès, & de tout ce qui appartient à cette science*, Paris, Laurent d'Houry, Simon Langronne et M. Brunet, 1695. L'*Histoire* de Leclerc fut rééditée trois fois – à Amsterdam en 1702 et 1723, à La Haye en 1729 – et traduite en anglais (Londres, 1699).

of Galen, to the beginning of the sixteenth century (Londres, J. Walthoe, 1725-1726). À ces deux périodes, les histoires particulières, comme celles de l'anatomie, en ajoutent d'autres. Le bref exposé historique de l'article « Anatomie » de l'*Encyclopédie*, signé par Pierre Tarin, en distingue cinq : « depuis la création jusqu'à Hippocrate », depuis Hippocrate jusqu'à Hérophile et Érasistrate, depuis ceux-ci jusqu'à Galien, depuis Galien jusqu'à Vésale et, finalement, « depuis Vesale jusqu'à nous »¹⁵⁹. Vingt ans plus tard, Antoine Portal divise son *Histoire de l'anatomie et de la chirurgie* en deux parties – l'anatomie ancienne jusqu'à William Harvey, l'anatomie moderne à partir de ce dernier – chacune des deux comprenant plusieurs « époques », toutes identifiées par un nom propre : cinq pour la première (Hippocrate, Galien, Vésale, Fabrici d'Acquapendente et Ambroise Paré), treize pour la seconde (Harvey, Pecquet, Malpighi, Ruysch, Duverney, Morgagni, Winslow, Sénac, Haller, Lieutaud, Dionis, Heister et Morand)¹⁶⁰.

Quelle que soit la structure fine des périodisations, la coupure avec le passé se dessine à travers la partition en deux : les « anciens » et les « modernes », la doctrine morte et le savoir vivant, le rappel généalogique et les lectures toujours utiles. Chez Vicq d'Azyr, ce partage est à chercher non pas dans les éloges – il s'agit de « modernes » par définition – mais, par exemple, dans ce que prévoit le *Mémoire instructif* de la Société royale de médecine pour ses travaux sur des « extraits raisonnés » des ouvrages de pratique, où on ne lira que des ouvrages postérieurs à ceux de Thomas Sydenham (1624-1689). Avec Hermann Boerhaave, Sydenham avait aussi été pris comme référence des « modernes » par l'Anglais John Barker, dans son *Essai sur la conformité de la médecine des anciens et des modernes* ou – le titre mérite d'être cité en entier – *Comparaison entre la pratique d'Hippocrate, Galien, Sydenham & Boerhaave, dans les maladies aiguës, où l'on fait voir quelle doit être la pratique de médecine dans ces maladies*¹⁶¹. En 1747, Barker peut encore comparer pour conclure que c'est incomparable ; en 1776, Vicq d'Azyr ne se soucie guère plus de comparaisons : l'histoire a non seulement des espaces textuels propres, mais le clivage est encore plus net entre des prédécesseurs dépassés quoiqu'honorables, et des contemporains dont la définition chronologique ne cesse de rétrécir, en se rapprochant toujours davantage du présent. Au moment où Vicq d'Azyr, au nom de la Société royale, rédige le *Nouveau plan de constitution de la médecine en France*, l'histoire n'est plus un champ de

¹⁵⁹ *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers,...* Tome I, Paris, Briasson, David l'aîné, le Breton, Durand, 1751, p. 413. L'« Histoire abrégée des progrès de l'anatomie » occupe les pages 411 à 415 de l'article (p. 409-437 dans sa totalité).

¹⁶⁰ Antoine Portal, *Histoire de l'anatomie et de la chirurgie*, t. I, Paris, Didot le jeune, 1770, p. viii-ix.

¹⁶¹ *An essay on the agreement betwixt ancient and modern physicians; or, A comparison between the practice of Hippocrates, Galen, Sydenham, and Boerhaave, in acute diseases. Intended to shew what the practice of physick, in such distempers, ought to be*, Londres, G. Hawkins, 1747.

circulation de connaissances actives dans la formation du savoir médical, mais a pour fonction de refléter un tableau ordonné de leur péremption. L'écart est établi entre le passé éteint et le présent projeté dans une idée de progrès qui interdit tout autant d'ignorer l'histoire que de la prolonger dans le devenir de la science.

4

Les travaux de Vicq d'Azyr sur l'anatomie humaine, l'anatomie animale, l'anatomie comparée ou celle du cerveau, c'est-à-dire les nœuds de sa production scientifique, ne sont guère isolables de sa carrière : docteur-régent parisien, académicien, commissaire pour les épizooties, médecin de cour. Ses éloges, ses idées sur l'histoire ou sur la réforme de la médecine le sont encore moins. De la dédicace à Louis XVI du *Traité d'anatomie et de physiologie* à l'éloge du comte de Vergennes, des mémoires académiques au *Nouveau plan* de 1790, de l'*Essai sur les lieux et les dangers des sépultures* à la direction de l'*Encyclopédie méthodique*, chacun de ses textes, sur le fond comme sur la forme, porte l'empreinte d'un parcours politique. Sous cet angle, un de ses ouvrages est à retenir plus que d'autres : l'*Exposé des moyens curatifs et préservatifs qui peuvent être employés contre les maladies pestilentielles des bêtes à cornes*. Il s'agit d'un volume de plus de 700 pages, publié à Paris chez Mérigot l'aîné en 1776, à l'issue de la campagne contre les épizooties de 1774-1776. Désigné par l'Académie des sciences et nommé commissaire par Turgot pour mener le combat contre la « peste bovine » qui sévissait depuis mai 1774 dans le sud-ouest de la France, Vicq d'Azyr parcourut les régions affectées – la Gascogne, la Guyenne et la Picardie pendant l'hiver 1774-1775, la Normandie, la Flandre et l'Artois l'hiver suivant –, investi du pouvoir de conduire des expériences pour identifier les causes et les voies de transmission de la maladie, ainsi que de prendre les mesures requises pour endiguer le fléau.

L'*Exposé des moyens curatifs et préservatifs* rend compte de ces activités à travers un ensemble hétérogène de textes : les observations de Vicq d'Azyr sur les moyens de reconnaître l'existence de l'épizootie, la description de ses expériences, des traitements et de leurs résultats, un état des lieux de la littérature vétérinaire qu'il a compulsée et un exposé détaillant les « remèdes employés et conseillés contre l'épizootie actuellement régnante », mais aussi les avis et instructions qu'il a publiés – sur l'isolement des paroisses contaminées, sur la purification des étables, sur les moyens à employer pour préserver les animaux sains de la contagion, sur la désinfection des cuirs des bestiaux morts de l'épizootie – et les principaux arrêts et ordonnances du gouvernement concernant les maladies épizootiques depuis le début du XVIII^e siècle

(1714, 1739, 1745, 1746, 1771), y compris ceux émis à partir de décembre 1774¹⁶². Soutenu par Turgot, en concertation avec les intendants des généralités touchées par l'épizootie, ayant sous son autorité les subdélégués et les syndics, Vicq d'Azyr propose et obtient, le 30 janvier 1775, un arrêt « qui ordonne l'assommement » : l'abattage systématique, ou, comme il l'écrit dans l'*Exposé*, le « massacre général » des bestiaux malades ou ayant été exposés à l'infection. Voilà un « parti qu'il n'appartient qu'au Magistrat, & non au Médecin de proposer¹⁶³ », et dont l'application sera imposée aux paysans avec l'intervention de l'armée. Vicq d'Azyr s'appuie aussi sur les hommes d'Église, qui agissent comme médiateurs entre les populations rurales et le gouvernement, comme informateurs et comme alliés dans la tâche d'éradiquer les superstitions paysannes qui entravent le déploiement des mesures de police sanitaire¹⁶⁴. Le combat, enfin, est livré non seulement contre le « virus » mais également contre le savoir empirique des maréchaux-ferrants, contre les charlatans, contre l'« ignorance » des principales victimes de l'hécatombe bovine, les paysans.

On ne peut, je l'ai dit, s'intéresser à Félix Vicq d'Azyr et se désintéresser de la Société royale de médecine. La création de celle-ci est une conséquence directe de la lutte contre la maladie pestilentielle des bêtes à cornes des années 1774-1776. Un arrêt du Conseil d'État du 29 avril 1776 donne naissance à la « Société et correspondance de médecine », placée sous l'autorité du Contrôleur général des finances. Elle était chargée de « tenir une correspondance avec les médecins de province, pour tout ce qui peut être relatif aux maladies épidémiques et épizootiques ». L'entreprise consistait à mettre en place un système permanent d'information sanitaire par l'établissement d'un réseau de correspondants couvrant l'ensemble du territoire du royaume. Il s'agissait d'encourager la réalisation de « recherches sur la température & sur les maladies particulières à chacune de ses provinces », et c'était aux « Médecins qui les habitent » que cette mission devait revenir¹⁶⁵. À 28 ans, Vicq d'Azyr avait réussi à obtenir un cadre institutionnel sous le patronage royal, dont il était au cœur. La publication de l'*Exposé des moyens curatifs et préservatifs* n'était pas étrangère à l'opération, tout comme la participation active du premier médecin de la reine, Joseph-Marie François de Lassone.

¹⁶² Quelques-uns de ces textes avaient déjà été publiés l'année précédente dans le *Recueil d'observations sur les différentes méthodes proposées pour guérir la Maladie épizootique qui attaque les Bêtes à cornes ; sur les moyens de la reconnoître par-tout où elle pourra se manifester : Et sur la manière de désinfecter les étables*, Paris, Imprimerie Royale, 1775.

¹⁶³ Félix Vicq d'Azyr, *Exposé des moyens curatifs et préservatifs qui peuvent être employés contre les maladies pestilentielles des bêtes à cornes*, Paris, Mérigot l'aîné, 1776, p. 542.

¹⁶⁴ La participation des curés de campagne dans cet épisode épizootique est analysé en particulier par Marion Thomas, dans son article « Entre médecine et politique : Félix Vicq d'Azyr et la lutte contre la peste bovine sous l'Ancien Régime », cit.

¹⁶⁵ Félix Vicq d'Azyr, *Mémoire instructif sur l'établissement fait par le roi d'une commission ou Société et Correspondance de Médecine*, s.l., s.d. [1776], p. 4.

Coprésidée par celui-ci et le premier médecin du roi Joseph Lieutaud, avec Vicq d'Azyr comme secrétaire perpétuel, la Société royale de médecine fut enregistrée au Parlement de Paris le 1^{er} septembre 1778¹⁶⁶. La plus tardive des institutions savantes d'État à faire son apparition sous l'Ancien régime élargit très rapidement les objets de ses travaux à l'ensemble des questions relatives à la santé publique, et fut le bras spécialisé de l'État monarchique français en la matière : vérification des médicaments, contrôle des eaux minérales, traitement des maladies épidémiques, météorologie, « édilité médicale », médecine vétérinaire, problèmes liés aux exhumations et au méphitisme, évaluation du magnétisme animal, enquête sur les sages-femmes.

Dans sa courte existence, la Société royale fut ainsi l'expression de l'alliance de la médecine et du pouvoir de l'État, le levier de la mise en œuvre d'une intention politique, appuyée – c'est son originalité – sur un mode de production des savoirs institutionnellement planifié : « une correspondance suivie entre tous les Médecins des provinces & ceux de la capitale, [...] mettant sous les yeux des Ministres le tableau des réglemens utiles qui peuvent être faits dans les provinces, [qui] indiquera les moyens que l'Administration & la Médecine peuvent employer de concert¹⁶⁷ ». Des enquêtes de grande ampleur, les rapports des médecins des provinces, les « topographies médicales » des différentes régions et localités devaient être mis à profit pour l'organisation efficace des actions de prévention et d'intervention. Une organisation calquée sur celle de l'Académie des sciences, le même lieu pour siège – le Louvre – comme signature spatiale de l'emprise politique, des liens avec d'autres institutions de l'archipel savant fonctionnant sous l'égide de la monarchie et avec son soutien – l'Observatoire, le Jardin du roi, le Collège royal – ne devraient pas conduire à sous-estimer la singularité de la compagnie animée par Vicq d'Azyr. Son histoire fugace montre bien, par sa brièveté même, comment un état du savoir, éventuellement en transition, peut basculer vers une nouvelle configuration par l'effet de réaménagement que provoque, à un moment donné, un lieu institutionnel qui précipite.

C'est ce que révèlent les archives autrefois désignées comme « Fonds Vicq d'Azyr » et aujourd'hui « Archives de la Société royale de médecine », conservées dans la bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, que le secrétaire perpétuel avait gardées à son domicile jusqu'à sa mort en 1794. J'ai eu depuis 2004 la possibilité de travailler sur ces 118 cartons (côtés SRM 85 à 204) grâce au changement des circonstances qui, des années durant, en avaient rendu l'accès aléatoire et rugueux. Des

¹⁶⁶ *Histoire de la Société Royale de Médecine. Année M.DCC.LXXVI. Avec les Mémoires de Médecine & de Physique Médicale, pour la même Année, Tirés des Registres de cette Société*, Paris, Philippe-Denys Pierres, 1779, p. 17-24.

¹⁶⁷ Félix Vicq d'Azyr, *Mémoire instructif*, cit., p. 6.

recherches dans ces archives avaient été commencées en 1965 par Jean Meyer, alors professeur à l'université de Rennes. Meyer, le « découvreur du gisement », en avait fait connaître l'existence à Emmanuel Le Roy Ladurie¹⁶⁸, et une double enquête fut lancée par le Centre de recherches historiques de la VI^e section de l'École Pratique des Hautes Études (EPHE) : sur les observations épidémiologiques d'une part, sur les relevés météorologiques d'autre part. Un premier article de Meyer est publié dans les *Annales* en 1966, sous la rubrique « Enquête ouverte » et précédé de deux paragraphes de présentation, peut-être écrits par le directeur de la revue à l'époque, Fernand Braudel. D'après Le Roy Ladurie, celui-ci, président de la VI^e section de l'EPHE, leur avait donné un « appui total » ; du reste, le traitement informatique des données météorologiques avait pu être fait grâce à l'assistance technique du Centre de calcul de la Maison des Sciences de l'Homme, dont Braudel était l'administrateur. D'autres participants à cette enquête furent Jean-Paul Desaive, Jean-Pierre Goubert, qui faisait sa thèse de 3^e cycle sous la direction de Meyer – il fera sa thèse d'État dirigé par Le Roy – et Jean-Pierre Peter, à qui Braudel aurait signifié l'opportunité de s'y joindre¹⁶⁹. À l'article de Meyer de 1966 ont suivi plusieurs autres, dont certains furent recueillis dans l'ouvrage déjà cité de 1972, notamment ceux que Peter et Goubert avaient publiés dans les *Annales* en 1967 et 1969 respectivement, ainsi qu'un deuxième texte de Meyer paru dans *Études rurales* en 1969. Au moment de la sortie de l'ouvrage collectif, Peter avait par ailleurs signé trois autres articles (en 1970 et 1971), et la poursuite des recherches devait donner lieu à un « livre ultérieur¹⁷⁰ ».

¹⁶⁸ C'est Le Roy Ladurie qui qualifie ainsi Meyer dans l'avant-propos – « Une enquête sur une enquête » – de l'ouvrage *Médecins, climat et épidémies à la fin du XVIII^e siècle*, cit., p. 5. J'ai donné les références des publications issues de ces recherches en note 93.

¹⁶⁹ Communication personnelle. Selon Jean-Pierre Peter, c'est grâce à (ou à cause de) la ferme suggestion de Braudel qu'il serait devenu historien de la médecine.

¹⁷⁰ Une histoire détaillée de cette enquête serait à écrire en l'insérant dans le contexte historiographique et institutionnel auquel elle appartient, en prêtant une attention fine aux débats intellectuels et méthodologiques en cours à l'époque, ainsi qu'aux supports de publication, aux institutions, aux acteurs concernés et à leurs trajectoires. Ainsi constatera-t-on, par exemple et à titre purement indicatif, que dans l'avant-propos à *Médecins, climat et épidémies*, Emmanuel Le Roy Ladurie écrit que la contribution de Jean-Pierre Peter devant donner lieu à ce « livre ultérieur » était « d'autant plus attendue que cet historien, lui aussi, entreprend d'atteler l'ordinateur à la gigantesque entreprise qu'est [l']élucidation globale des dossiers d'épidémie de la Société royale de médecine » (p. 6). Deux ans plus tard, cependant, le chapitre sur le corps signé par Revel et Peter dans *Faire de l'histoire* prend expressément des distances avec la démarche quantitative que le second était censé adopter selon Le Roy : « Énumérer, compter, mettre en série, constituer en tableaux ; les blés, les métiers, les passions, les images, la vie et la mort, tout paraît pouvoir entrer dans cet espace du nombre. Mais à quel prix ? Ce que l'historien recense, il le produit du même temps par-delà l'impassibilité des chiffres. On voudrait ici prendre au sérieux l'une de ses opérations, qui concerne la maladie. Le comptage, ni la restitution des faits morbides dans le temps, ne suffisent à faire de celle-ci un objet historique » (Jacques Revel et Jean-Pierre Peter, « Le Corps. L'homme malade et son histoire », cit., p. 227).

Il n'y a pas eu de « livre ultérieur », tout comme il n'y a guère eu, en France ou ailleurs, de travaux sur la Société royale de médecine à partir de l'exploitation de ses archives au-delà des années 1970¹⁷¹. L'enquête parrainée par Fernand Braudel, qu'il revenait à Jean-Pierre Peter de prolonger sinon d'achever, se serait heurtée dans la décennie suivante, d'après celui-ci¹⁷², à une communication des documents de plus en plus parcimonieuse et restrictive. Quoi qu'il en soit, au début des années 2000 les recherches ayant mordu dans ces archives depuis deux décennies étaient restées, au mieux, homéopathiques et confidentielles. Quand en 2004 j'ai à mon tour voulu travailler au long cours sur ces manuscrits, je n'ai pourtant connu ni parcimonie ni restriction mais, bien au contraire, un accueil plus que bienveillant. Laurence Camous, directrice de la bibliothèque de l'Académie nationale de médecine depuis 2003, souhaitait d'ailleurs favoriser les recherches sur ce fonds, dont elle a engagé la refonte de l'inventaire analytique, puis son informatisation¹⁷³.

Le premier objectif que je m'étais fixé en allant ouvrir ces cartons n'était pas d'aller au-delà de l'imprimé au sujet de Vicq d'Azyr ; je ne cherchais pas prioritairement le secrétaire perpétuel dans les papiers de sa Société – on le trouve, de toute évidence, par défaut¹⁷⁴. Ce n'était pas non plus de reprendre le dossier des épidémies ou celui de la météorologie. Non pas que les recherches des années 1960 et 1970 aient été définitives, mais pour y revenir il fallait auparavant définir à leur sujet des questions différentes à poser. Le choix de sonder des thématiques circonscrites selon les mêmes principes – les eaux minérales, les remèdes secrets, le magnétisme animal, entre autres – impliquait de reconduire une manière particulière de sectoriser les sources qui privilégiait une saisie de la Société royale de médecine compartimentée selon les affaires sanitaires dont elle avait la charge. La limite la plus évidente d'un tel procédé était de reléguer l'institution elle-même à un second plan, de l'effacer derrière

¹⁷¹ Voir notamment, pour les travaux non francophones, la thèse, non publiée, de Caroline Hannaway : *Medicine, public welfare, and the state in eighteenth century France: the Société royale de médecine of Paris (1776-1793)*, Johns Hopkins University, 1974 (Ann Arbor, Xerox University microfilms, 1976, 627 p.) Avant la fin de son travail doctoral, Hannaway en avait tiré un article : « The Société Royale de Médecine and Epidemics in the Ancien Régime », *Bulletin of the History of Medicine*, 46, 1972, p. 262-264.

¹⁷² Communication personnelle.

¹⁷³ La situation n'a pas changé avec l'arrivée en 2011 du successeur de Laurence Camous, Jérôme van Wijland. L'Académie, rappelons-le, a également accueilli en 2007 et 2008 les deux journées d'étude que le groupe d'études sur Vicq d'Azyr a organisées (voir *supra*), et même l'homme pressé qu'était le secrétaire perpétuel de l'époque, Jacques-Louis Binet, a trouvé la dizaine de minutes nécessaire pour donner la bienvenue aux participants. Parmi ceux-ci, on a cru juste et important de convier les explorateurs d'antan Jean-Pierre Peter et Caroline Hannaway.

¹⁷⁴ On le retrouve aussi dans d'autres fonds d'archives : à l'Académie des sciences, à la Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle, à la BIU Santé de Paris, à la National Library of Medicine des États-Unis, à Bethesda.

un critère de tri des documents calqué sur ses domaines de compétence. Du coup, on ne faisait exister la Société qu'à travers ce qu'elle recevait. Elle devenait transparente au regard de ses archives, ou celles-ci relativement indifférentes vis-à-vis de l'institution qui avait permis leur production : elles donnaient surtout prise à l'étude des épidémies en Bretagne ou du climat en France au dernier tiers du XVIII^e siècle. D'où le déficit qui marquait à mes yeux les travaux disponibles, plutôt laconiques sur le « nouvel établissement » créé par la monarchie en 1776, décrit et caractérisé à l'aide des seules sources imprimées, lacunaires sur bien des aspects.

Aussi ai-je commencé par ce que j'estimais devoir être le commencement, à savoir l'identification des quelque cinq cents membres de la Société au cours de ses dix-sept années d'activité : associés ordinaires, libres, régnicoles, étrangers et correspondants, avec leurs années d'admission, leurs changements éventuels de catégorie, les ouvrages qu'ils ont publiés soit pour la compagnie soit au titre de leur production savante particulière, leurs rattachements, le cas échéant, à d'autres académies et sociétés savantes ainsi qu'à des universités ou collèges, tout spécialement en France. Ni une simple liste ni un embryon de prosopographie (j'en ai caressé le projet, vite abandonné car passablement mégalomane), cette tâche aux allures notariales visait à mettre au clair aussi précisément que possible la structure administrative de la Société et la rotation des officiers aux divers postes – le seul cas de stabilité fut celui de Vicq d'Azyr au secrétariat perpétuel –, la densité des correspondants sur le plan territorial, les carrières que l'on était en mesure d'espérer de faire au sein de l'institution : on présente un mémoire pour concourir aux prix annuels, celui-ci est bien reçu et obtient peut-être une distinction, voire le prix, on postule ensuite pour devenir correspondant, on peut dès lors devenir membre régnicole un jour. Les étrangers ne font pas acte de candidature, ils sont sollicités – le cas d'Albrecht von Haller est exemplaire à cet égard.

Un deuxième aspect avait trait précisément aux associés étrangers, en vue de tracer la carte des réseaux, principalement européens mais avec des ramifications américaines aussi¹⁷⁵, à travers lesquels des affinités doctrinales – elles relevaient peu ou prou de convictions néohippocratiques – se doublaient d'alliances personnelles et politiques dont la Société se servait pour affirmer ses actions. Il en fut ainsi par exemple dans l'affaire des inhumations et du combat contre le méphitisme, qui eut son point d'orgue dans la fermeture du cimetière parisien des Saints-Innocents en 1780 et le transfert extramuros des restes à partir de 1786. Un opuscule de Scipione Piattoli publié à Modène pour soutenir la politique funéraire du duc Francesco III d'Este,

¹⁷⁵ Benjamin Franklin était membre de la Société, qui avait par ailleurs des correspondants dans les colonies, produisait régulièrement des rapports sur la matière médicale d'origine américaine et ne fut pas indifférente à la participation française dans la guerre d'indépendance des États-Unis.

librement traduit et considérablement remanié et augmenté par Vicq d'Azyr, fut mobilisé en tant que document émané de la Société en appui de la déclaration royale sur les sépultures d'avril 1776 ; une relation de correspondance s'établit aussitôt, sous les auspices du duc de Modène, entre les médecins parisiens et ceux du duché italien, le livre faisant par ailleurs son chemin à l'étranger : l'Espagne, la cour impériale portugaise à Rio de Janeiro, New York enfin, déjà au XIX^e siècle, parcourant à chaque fois des circuits impliquant des médecins français ou formés à Paris. D'autres rapports de la Société sur la question – pour l'Ordre de Malte, par exemple – voyagèrent aussi, au gré des traductions des associés étrangers – en l'occurrence le Napolitain Giovanni Vivencio, premier médecin du roi des Deux-Siciles, Ferdinand de Bourbon¹⁷⁶.

Un troisième dossier regarde les relations de la Société avec la Faculté de médecine de Paris. Les sources imprimées sont pour la plupart allusives à ce sujet, qui revêt une importance majeure pour l'étude des liens entre médecine et politique dans le cadre parisien, aussi bien dans ces dernières décennies de l'Ancien régime que dans une durée plus longue qui englobe quasiment toute l'époque moderne. Ces relations ont été conflictuelles, tout comme l'avaient été par le passé celles de la Faculté avec d'autres institutions créées, encouragées ou tolérées par le pouvoir monarchique, comme le Jardin du roi ou la Chambre des médecins de province au XVII^e siècle, qui entamaient, souvent à dessein, les privilèges de la corporation universitaire. Les archives de la Société royale de médecine montrent comment des stratégies furent conçues et mises en œuvre pour déjouer l'obstacle que représentait l'hostilité de la Faculté, qu'on s'y attendait, que la construction des rapports de force fut plus complexe que le simple affrontement de deux camps et que des fidélités plurielles, vis-à-vis de la Faculté et de la « maison médicale » du roi, notamment, ont été mises en tension. Elles montrent aussi – et éclairent d'un nouveau jour – le processus par lequel, dans ce contexte, le *Nouveau plan de constitution de la médecine en France* fut élaboré en suscitant des mémoires des médecins des provinces sur le sujet. Elles montrent, enfin, dans l'aspérité de leur grain, les prises de position explicitement politiques de la Société à partir de 1789.

Le premier de ces chantiers de recherche, qui consiste, pour ainsi dire, à produire un portrait détaillé de la Société, ses membres, son fonctionnement, ses activités, ses publications, est achevé. Les deux autres, articulés eux aussi à mes travaux sur Félix Vicq d'Azyr, appartiennent à leur tour au programme plus vaste que je poursuis sur médecine et politique en France à l'époque moderne, sur lequel je reviendrai et dont le

¹⁷⁶ Voir Rafael Mandressi, « L'Essai sur les lieux et les dangers des sépultures, ou la politique par l'imprimé », cit.

manuscrit inédit que je présente dans le troisième volume de ce dossier d'habilitation à diriger des recherches concerne un des volets, consacré au « premier XVII^e siècle ».

Le cerveau, les énerguènes et l'âge du neurone

1

En août 2004, l'Université Catholique d'Uruguay organisa un colloque sur *l'Invention du quotidien*, de Michel de Certeau. J'étais à Montevideo, j'y assistai. Trois conférences de Luce Giard étaient prévues, une cabine avait été installée pour la traduction simultanée. Une vingtaine de minutes de la première conférence s'étaient écoulées lorsqu'un souci de vérification me fit mettre les écouteurs. Je constatai que la traduction était plus libre que ce que l'on aurait pu souhaiter, et c'est ainsi que j'ai connu Luce Giard : en devenant son interprète dans l'hiver austral. Ce colloque n'a pas été publié à proprement parler, mais a donné lieu à un ouvrage, auquel j'ai été convié à participer, peut-être pour me dédommager d'avoir été pris pour un traducteur jésuite par une partie des assistants. Ce livre, intitulé *Relecturas de Michel de Certeau*, publié par les éditions de l'Université Iberoamericana de Mexico, m'a donné l'occasion d'écrire un texte sur le dernier ouvrage de Certeau que j'avais lu, la *Possession de Loudun*¹⁷⁷. La raison de ce choix était moins la fraîcheur de ma lecture que ce qui m'y avait poussé. Un intérêt ancien pour les neurosciences et mes premiers travaux sur Vicq d'Azyr avaient fait des savoirs sur le cerveau le thème qui occupait un des centres de mes recherches. J'avais déjà pu faire, à ce moment-là, deux constats importants : rien ou presque n'existait à ce sujet sur le XVI^e siècle européen, véritable trou noir historiographique en la matière, et la littérature disponible sur l'époque moderne, à la différence de celle sur le XIX^e ou le XX^e siècle, faisait peu de cas des usages savants, sociaux et politiques de ces savoirs. C'était d'ailleurs une approche concentrée sur l'analyse détaillée des textes que j'avais moi-même adoptée pour le cas de Vicq d'Azyr¹⁷⁸ ; elle pouvait être adaptée au projet d'édition de ses œuvres, mais restait excessivement proche d'une histoire confinée dans l'intérieur sec des idées scientifiques.

Le cerveau des énerguènes m'intéressait donc avant tout au titre de lieu où ces idées, ces savoirs, atterrissaient dans le champ de l'urgence, de l'action, de la mise à l'épreuve, en un mot de la crise. Deux chapitres de la *Possession de Loudun*, le huitième et le neuvième, abordaient plus particulièrement le rôle que les médecins avaient été

¹⁷⁷ Rafael Mandressi, « Demonios en el cerebro: los médicos de Loudun, las fronteras de lo natural y el saber neurofisiológico en el siglo XVII », in Luce Giard et al., *Relecturas de Michel de Certeau*, Mexico, Universidad Iberoamericana, 2006, p. 53-92.

¹⁷⁸ Rafael Mandressi, « Les organes de la sensibilité : Félix Vicq d'Azyr et l'anatomie du cerveau », cit.

amenés à jouer dans cet épisode démoniaque – « Le regard des médecins » et « Tératologie de la vérité ». Ils posaient essentiellement la question d'un savoir censé apporter des réponses à des événements qui le dépassaient. Suivant le principe de la collection « Archives » des éditions Julliard, dirigée par Pierre Nora et Jacques Revel, dans laquelle il avait été publié, le livre de Certeau donnait à lire de longs passages tirés des sources, entretissés avec le commentaire qui, au même titre que leur choix et leur agencement, les signifiait. L'ensemble ainsi composé confortait, en vertu de l'effet de transparence produit par les documents transcrits, cette idée d'un savoir médical débordé par des phénomènes hors norme. Une relecture du texte plus distancée des opérations de découpage, de tri et d'interprétation faites par Certeau autorisait néanmoins une autre thèse, qui, à partir des mêmes sources, verrait plutôt se déployer des déplacements de la doctrine, autrement dit des adaptations locales, des interprétations *ad hoc*, l'exploitation de plages d'indétermination théorique afin de rattraper ce qui, au regard des outils techniques et intellectuels orthodoxes, restait hors-cadre. Cela correspondait d'ailleurs à un des traits caractéristiques de la médecine européenne de la première modernité, sa souplesse dans le maniement doctrinal, systématiquement ignorée, voire niée par une historiographie toujours prompte à la dénonciation expéditive de sa prétendue raideur dogmatique¹⁷⁹.

D'autre part, pour emblématique qu'il fût, un cas de possession démoniaque ne pouvait pas à lui seul rendre compte de la place des médecins dans ces affaires ni du poids de leurs interventions, encore moins de l'évolution des discours savants tenus au sujet des « diableries ». Loudun, avec ses protagonistes célèbres – Jeanne des Anges, Jean-Joseph Surin, Urbain Grandier –, sa durée exceptionnelle et son retentissement, ne suffisait pas. Un troisième aspect, enfin, nécessitait d'être revisité à fond : celui du savoir médical lui-même, retiré de la tentation du rétro-diagnostic. Celui-ci avait été cultivé au XIX^e siècle par les aliénistes de La Salpêtrière, entre autres – Jean-Martin Charcot, son chef de clinique Georges Gilles de La Tourette, Gabriel Legué¹⁸⁰ –, il a ensuite saturé de considérations psychanalytiques et/ou neurologiques la très abondante littérature sur les possédés au XX^e siècle, et n'est pas absent chez Certeau¹⁸¹.

¹⁷⁹ Les travaux d'Ian Maclean sur la médecine universitaire des XVI^e et XVII^e siècles ont été parmi les premiers à mettre nettement en évidence cette plasticité, qui est moins une hétérodoxie déclarée qu'un recours à des arrangements et des compromis parfois très subtilement fabriqués. Voir ses ouvrages déjà cités *Logic, signs and nature in the Renaissance: the case of learned medicine*, et *Le Monde et les hommes selon les médecins de la Renaissance*.

¹⁸⁰ L'intérêt pour le démoniaque et la possession, en particulier au dernier tiers du XIX^e siècle, va bien au-delà de ces trois noms, que je cite pour être les plus connus. Une étude approfondie de cette production éditoriale, qui comprend des collections comme la « Bibliothèque diabolique » de Désiré Magloire Bourneville chez Lecrosnier – Charcot y a publié –, reste à faire.

¹⁸¹ On le retrouve par exemple dans « Jeanne des Anges », un texte de Certeau paru une première fois en annexe à son édition de la *Correspondance* de Jean-Joseph Surin (Desclée de Brouwer, 1966), et repris dans la réédition, chez Jérôme Millon en 1985, de l'*Autobiographie* de la Supérieure des Ursulines de

ni chez Robert Mandrou dans son imposante thèse *Magistrats et sorciers en France au XVII^e siècle*¹⁸². Analyser un savoir en mouvement plutôt que dépassé ou démuné, prendre un plus grand nombre d'épisodes de possession et une chronologie plus longue, refuser les jugements rapides sur l'insuffisance de vérité d'une médecine « qui ne savait pas encore » et refuser, *a fortiori*, de la corriger au nom de ce que l'on a cru savoir après : voilà les conditions sous lesquelles le dossier de la possession démoniaque, auquel m'avaient conduit le cerveau et les fonctions cérébrales, pouvait être rouvert¹⁸³.

Limitée au cadre français, la série de crises diaboliques à étudier comportait un peu plus d'une dizaine de cas significatifs quoique d'ampleur très inégale, compris entre les années 1560 et 1680. À travers elle, une courbe se dessine nettement avec, dans un premier temps, des affaires individuelles et isolées comme celles de Nicole Obry à Laon en 1566, de Jeanne Féry à Mons en 1584 ou de Françoise Fontaine à Louviers en 1591. La possession de Marthe Brossier en 1599 a une scène parisienne qui lui assure un écho d'une toute autre portée, et celle de Magdeleine de Demandolx à Marseille, suivie du procès à Aix-en-Provence du sorcier présumé, le prêtre Louis Gaufridy, marque un point d'inflexion en 1609-1611. S'ensuit le temps des possessions collectives, conventuelles, à partir des années 1630 : Loudun (1632-1638), Chinon (1634-1640), Louviers (1642-1647), Auxonne (1658-1663), qui s'éteignent ensuite pour laisser la place à quelques cas résiduels, comme la possession de quatre jeunes filles pensionnaires de la Maison de l'Enfance de Toulouse en décembre 1681 et janvier 1682. Le cycle est bien celui de la « révolution mentale » décrite par Mandrou à propos de la

Loudun. Cette « autobiographie » avait été publiée au XIX^e siècle dans la « Bibliothèque diabolique » de Bourneville, préfacé par Charcot et annoté par Legué et Gilles de La Tourrette : *Soeur Jeanne des Anges, supérieure des Ursulines de Loudun (XVII^e siècle). Autobiographie d'une hystérique possédée*, d'après le manuscrit inédit de la bibliothèque de Tours, Paris, Lecrosnier, 1886. Les éditions Jérôme Millon ont utilisé la version corrigée d'après les observations du jésuite Ferdinand Cavallera, en y ajoutant, outre le texte de Certeau, un article de Cavallera paru en 1928 dans la revue *Recherches de science religieuse*, « L'autobiographie de Jeanne des Anges d'après des documents inédits ». Sur le texte de Jeanne des Anges et d'autres écrits de possédées, voir Laura Verciani, *Le moi et ses diables, autobiographie spirituelle et récit de possession au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2001.

¹⁸² Voir par exemple le renvoi à la thèse de médecine de Gabriel Legué (*Documents pour servir à l'histoire médicale des possédées de Loudun*, Paris, Delahaye, 1874) lorsque Mandrou glisse, au détour d'un paragraphe sur la possession de Louviers dans les années 1640, que « les médecins qui connaissent l'hystérie et ne manquent pas de la diagnostiquer en la circonstance, ne comprennent pas dans sa description la duplicité simulatrice qui est aujourd'hui bien reconnue » (Robert Mandrou, *Magistrats et sorciers en France au XVII^e siècle. Une analyse de psychologie historique*, Paris, Seuil, 1980 [1968], p. 307). Dans un recueil de textes inédits réunis et commentés que Mandrou publia quelques années plus tard, on apprend que la « démonstration » des médecins du XVII^e siècle est « dépassée sur le plan scientifique » (*Possession et sorcellerie au XVII^e siècle*, Paris, Fayard, 1979, p. 197.) Voilà sans doute pourquoi ils « ne comprennent pas ».

¹⁸³ Rafael Mandressi, « Les médecins et le diable », cit.

« conscience judiciaire », qui se manifeste par l'abandon, à la fin du siècle, des poursuites pour crimes de sorcellerie. Chez les juges comme chez les accusés, écrit Mandrou, « c'est toute [la] conception des pouvoirs sur la nature et sur les autres hommes exercés par l'homme, Dieu et Satan qui est impliquée et qui se trouve finalement contestée¹⁸⁴ ». D'une façon différente, ce cycle du démoniaque en France correspond également aux « graves cassures dans une civilisation religieuse » évoquées par Michel de Certeau, qui attribue aux montées de sorcelleries et de possessions « la double signification de dévoiler le déséquilibre d'une culture et d'accélérer le processus de sa mutation »¹⁸⁵.

Mon propos a été de mettre la médecine et les médecins au centre de ces hypothèses, partant de lire le cycle de la possession à la lumière de la participation d'un groupe d'acteurs décisifs mais à mes yeux sous-estimé, en dépit de l'usage qui avait été fait de leurs écrits. En d'autres termes, là où les protagonistes collectifs relevaient d'une certaine manière des trois facultés supérieures, l'accent avait été surtout mis sur les théologiens et les hommes de droit ; or on devait, c'était ma conviction et ce l'est toujours, dresser un questionnaire spécifique sur le médical aux prises avec le démoniaque. D'une part, afin de cerner la part des médecins et de leur savoir dans les changements culturels – la « dislocation d'une structure mentale », au dire de Mandrou – et politiques auxquels on assiste au gré des crises de possession qui se succèdent ; mon interprétation est que leur rôle y fut crucial. D'autre part, pour déterminer à quel point l'exigence du terrain diabolique a pu entraîner une déstabilisation de la doctrine, et pousser à son réaménagement partiel en fonction d'incertitudes difficiles à résoudre dans le cadre intellectuel établi. Les débats qui agitent le milieu médical sur les critères pour identifier la possession, sur ses causes et sur sa nature, témoignent de mouvements dans un savoir qui se mêle de démonologie et discute de philosophie naturelle. Pour autant, ces mouvements ne sont pas tous nécessairement provoqués par l'immersion dans la turbulence des « diableries » : celles-ci révèlent aussi, dramatisent et accélèrent dans certains cas, des dissensions doctrinales et des transitions de rationalité dont elles ne sont pas à l'origine.

L'importance du volet médical de ces affaires est d'emblée suggérée par leur présence systématique, parfois massive. En 1634, le capucin Tranquille de Saint-Rémi parle, en exagérant peut-être, de « plus de cinquante Medecins » qui s'étaient donné rendez-vous à Loudun¹⁸⁶. Quoi qu'il en soit, les médecins et chirurgiens que l'on

¹⁸⁴ Robert Mandrou, *Magistrats et sorciers en France*, cit., p. 14.

¹⁸⁵ Michel de Certeau, *La Possession de Loudun*, Paris, Gallimard, 1973, p. 14-15.

¹⁸⁶ Tranquille de Saint-Rémi, *Véritable relation des justes procédures observées au fait de la possession des Ursulines de Loudun et au procez d'Urbain Grandier, avec les thèses générales touchant les diables exorcisez*, La Flèche, Georges Griveau, 1634, p. 19.

retrouve sur place quand un cas de possession est présumé ou déclaré se comptent par dizaines. Ils comparaissent mus pour un devoir à accomplir, une compétence à exercer, une curiosité à satisfaire, convoqués par le pouvoir temporel, par les autorités ecclésiastiques, ou de leur propre chef, sans que leurs services eussent été sollicités. Les lieux où le diable est présumé sévir sont, notamment dès la fin du XVI^e siècle, des lieux où le savoir médical agit et s'exprime de façon intensive. Le nombre de praticiens, considérable, et le caractère quasiment d'office de leurs interventions, évident aussi bien pour eux-mêmes que pour autrui, en disent déjà beaucoup sur le statut d'un savoir et sur son périmètre : on n'est pas dans la sphère du thérapeutique – il ne s'agit pas de traiter les énérgumènes, mais de se prononcer sur l'événement : que doit-on penser sur les forces à l'œuvre, démons ou maladie ? Les convulsions, les vomissements, les cris, les blasphèmes, les agitations, extravagances et fureurs, proviennent-ils de dérèglements dans le cours de la nature ou de l'action de puissances surnaturelles aux commandes du corps et de l'esprit d'une poignée de malheureuses ? La question ne peut être énoncée sans que l'on mesure aussitôt la portée du pouvoir qui est mis entre les mains des médecins en leur confiant la tâche d'y répondre.

La parole autorisée qui peut décider de l'appartenance ou non des phénomènes constatés au domaine de la nature, partant des suites à donner aux affaires, est une parole médicale. Sauf que cette décision n'aboutit jamais ou presque, puisque les avis des médecins divergent. Qu'importe, l'essentiel, afin de bien calibrer leur force collective, est dans la tâche qui leur est assignée. Celle-ci revient à leur reconnaître en priorité la légitimité de dire le naturel et ses frontières¹⁸⁷. Sur le long terme, on voit ces frontières reculer, le domaine des explications naturalistes des possessions prétendues se dilater, l'emprise médicale sur le diabolique s'étendre : du rôle d'auxiliaires des enquêtes, les médecins deviennent, vers la fin du XVII^e siècle, les acteurs principaux dans la prise en charge et l'élucidation d'épisodes ramenés de façon de plus en plus expéditive à du pathologique. Rivaux en puissance des exorcistes, ils prennent le dessus en « naturalisant » toujours davantage la causalité surnaturelle. Non pas que l'on ait assisté pendant huit ou neuf décennies à une opposition entre des hommes d'Église plaidant la cause du surnaturel et un corps médical engagé tout entier et sans fissures dans une position « naturaliste ». Le partage entre partisans et adversaires de la réalité des possessions existe parmi les médecins ; le clivage est confessionnel, mais aussi géographique : l'« antipossessionnisme » est majoritairement le fait de médecins des universités, dont des médecins de cour, tandis que les médecins locaux, ceux des villes et des villages où le diable élit résidence, portent davantage le point de vue « possessionniste ».

¹⁸⁷ J'ai analysé les conceptions de la nature chez les médecins de la première modernité dans « Dire la nature. La médecine et les frontières du surnaturel (XVI^e-XVII^e siècles) », cit.

C'est dans cette hiérarchie, qui est aussi sociale, du savoir médical qu'il faut voir un des ressorts du processus de « naturalisation » du démoniaque. Le facteur qui pèse sans doute le plus lourd, cependant, le moteur principal de ce processus, réside dans la logique de l'accaparement progressif de l'autorité par les médecins au détriment des ecclésiastiques. Cette logique est inscrite dans la délégation faite aux premiers de la fonction d'énoncer le naturel ; du coup, ils sont également en charge, même en creux ou par défaut, de l'énonciation du surnaturel, qui se fait dès lors dans le langage d'un savoir voué à la connaissance de la nature. Maladie ou démons, la question a beau se poser – elle l'est de moins en moins au fil du temps –, la matière avec laquelle les réponses s'élaborent relève des outils verbaux qui servent à exprimer le physiologique¹⁸⁸ et finit par pousser le Malin au bord de l'expulsion du territoire de l'interprétation recevable. Si la possession avait pu perturber certaines trajectoires de l'herméneutique médicale, elle fut progressivement apprivoisée par le discours qu'elle avait mis à mal.

Pour caractériser ce rétrécissement de la part du diable dans le regard savant, j'ai employé le mot « médicalisation ». Avec quelques précautions oratoires malgré tout, mais que j'aurais pu développer davantage afin de mieux clarifier l'absence de parenté entre l'usage qui demeure associé à des approches critiques de la médecine comme dispositif de contrôle social dans les sociétés contemporaines, et celui que j'en faisais dans le but, modeste, de renvoyer à des situations où les enjeux en viennent à être enveloppés par le médical¹⁸⁹. Entendue dans cette acception à la fois faible et générale, la médicalisation de la possession est allée de pair avec une médicalisation de la démonologie, qui avait commencé assez tôt, notamment avec Johann Wier au XVI^e siècle¹⁹⁰. Or elle est, à Loudun, Louviers, Auxonne et ailleurs, d'une tout autre nature : elle ne procède pas de la réfutation coulée dans le moule de la littérature théorique de la médecine universitaire mais d'écrits produits dans l'action et pour elle, où la doctrine est travaillée par sa confrontation au besoin concret d'émettre un avis sur la vérité de phénomènes extraordinaires, au sens strict. L'espace des médecins – et des chirurgiens – se construit aussi par les textes, les innombrables rapports,

¹⁸⁸ Pour ce que la physiologie recouvre aux XVI^e et XVII^e siècles comme « partie » de la médecine, je renvoie à l'article cité dans la note précédente.

¹⁸⁹ Cette distinction n'est pas la seule à signaler, car la « médicalisation de la société » est aussi une des hypothèses principales dans les analyses d'histoire sociale de Jacques Léonard sur le XIX^e siècle français. Pour des retours sur la question de la médicalisation dans l'historiographie francophone, on se reportera au dossier coordonné par Olivier Faure dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine* (n° 43, 1996), et à celui, moins concluant, paru dans la revue *Genèses*, n° 82, 2011. Plus récemment les « Figures de la médicalisation » ont été le thème de la II^e journée du RHUM, au Centre Koyré en janvier 2012.

¹⁹⁰ Johann Wier, *De Præstigiis dæmonum et incantationibus ac veneficiis*, Bâle, Herbst, 1563. Le livre de Wier fut traduit en français par le médecin parisien Jacques Grévin : *Cinq livres de l'imposture et tromperie des diables, des enchantements et sorcelleries*, Paris, Jacques Du Puys, 1567.

pamphlets, opuscules, avis, relations, petits traités, rédigés à la hâte au fil des « visites » pour rendre compte, expliquer, attaquer, se défendre, donner raison ou tort, bref, intervenir.

Le défi satanique excite en effet la volonté d'écrire, d'autant plus que la « nature » y apparaît très bavarde, elle fait proliférer les signes qui secouent les efforts pour répertorier et déchiffrer ceux qui font véritablement sens. Il s'agit bien d'une bataille du sens, livrée en trois moments : observer, interpréter, écrire. Le travail d'interprétation, en particulier, c'est-à-dire réunir, ordonner, classer des signes, le cas échéant les produire, leur attribuer une cause et leur affecter une valeur démonstrative, est l'épine dorsale de l'engagement intellectuel des médecins dans les cas de possession. C'est aussi une pratique, autrement dit une sémiotique située et en acte, qui met en jeu les outils de diagnostic à la recherche d'une intelligibilité fuyante au sein du réel fracturé par l'écart démoniaque. Les travaux sur l'histoire de l'herméneutique médicale à l'époque moderne, étonnamment peu nombreux, ont privilégié l'étude des textes de médecine théorique, où s'élaborent de façon souvent très fine et sophistiquée des définitions du signe, ce qui en fait un symptôme, leurs propriétés expressives et les systèmes de correspondances aidant à en tirer des interprétations, le tout dans une visée fondamentalement thérapeutique. Sous la contrainte de l'expertise de l'étrange, ces édifices doctrinaux se lézardent, sans s'écrouler : la possession impose une herméneutique *ad hoc*, que j'ai choisi de fouiller plus avant dans l'équipe de recherche « Hermes medicus », coordonné par Andrea Carlino entre 2010 et 2013 au sein d'un programme ANR plus vaste sur « Histoire et théories de l'interprétation¹⁹¹ ».

2

La possession démoniaque est pour l'historien un splendide observatoire de la médecine et des médecins de la première modernité : de leurs manières de faire avec leur savoir, de leurs distributions sociales et spatiales, de leur gestion des rapports de force internes et externes, de leur enchâssement dans le champ politique, de leurs

¹⁹¹ « Hermes Medicus. Interpréter les signes, interpréter les faits : herméneutiques et discours médical (XVI^e-XVII^e siècles) », projet ANR HERMES : *Histoire et théories de l'interprétation*, Université Paris 7 Denis-Diderot, Institut d'histoire de la médecine et de la santé (Université de Genève), Université de Chicago et The Floersheimer Center for Constitutional Democracy of the Benjamin N. Cardozo School of Law (New York). Le travail effectué par cette équipe s'est traduit par un ouvrage collectif, *Hermes medicus. Discours et actions de l'herméneutique médicale (XV^e-XVII^e siècle)*, Amsterdam, Rodopi (à paraître). Ma contribution à cet ouvrage est donc un texte sur « L'herméneutique *ad hoc* : les médecins face au démoniaque au XVII^e siècle ».

contiguïtés, teintées d'empiètement, avec le religieux. Chacun de ces aspects, de même que leur ensemble, se saisit à plusieurs échelles : un cas, une série, plusieurs séries prises dans des contextes géographiques et/ou confessionnels différents. Intégrer les terrains anglais, germanique, espagnol, helvétique aux recherches que j'ai faites sur le cadre français est une des directions dans lesquelles je projette des prolongements des enquêtes diaboliques sous l'angle médical. Pour ce qui est du XVII^e siècle français, la possession fait partie des dossiers qui nourrissent un de mes chantiers de recherche actuels, sur médecine et politique à l'époque moderne. Ce dossier est aussi singulièrement riche et éclairant sur le périmètre du savoir des médecins et sur les usages qui en sont faits : judiciaires, théologiques, philosophiques. On y retrouve également la problématique de la preuve, mais dans un registre d'application et non pas de validation des connaissances : la preuve par les sens à propos du corps devient preuve par le corps à propos du naturel. La possession est enfin – c'est par là que j'ai commencé – un théâtre de l'esprit, au sens où l'explication pathologique ainsi que les réfutations qui lui sont opposées relèvent de diagnostics posés en termes de facultés et fonctions cérébrales dérangées.

Troubles mélancoliques et détraquements de l'imagination sont les deux itinéraires que suit le désordre installé dans le cerveau des énergumènes. Voilà des théories anciennes, réélaborées sans cesse au cours de leur longue transmission, combinées entre elles et déposées dans un corps de doctrine jamais complètement figé, qui doivent sous-tendre l'intelligence de l'étrange. Y concourent, dans des synthèses mouvantes, la physiologie et la pathologie humorales, la grille galénique des complexions, les théories de la connaissance dérivées de la doctrine dite « cellulaire » des sens internes – sens commun, imagination, entendement, mémoire –, et le système des esprits ou *pneuma*¹⁹². Les médecins tracent avec cet outillage qui leur est commun la voie vers leurs conclusions qui, elles, sont loin d'être univoques. Leurs raisonnements partent des mêmes constats et prennent appui sur un même faisceau de connaissances. Leur vocabulaire technique est bien entendu aussi le même : les corps auxquels ils ont affaire sont régis par l'équilibre, le déséquilibre, les flux des humeurs, ils sont traversés par des vapeurs, agressés par le croupissement, la dénaturation voire la pourriture des substances qui les composent ou qu'ils produisent, tous sont soumis à l'influence du lieu, subissent les variations des saisons, leur état et les maladies auxquelles ils sont davantage en proie connaissent des fluctuations dues à l'âge et au sexe. Il s'agit, soulignons-le, de corps féminins, dont on sait les spécificités que nul parmi les médecins ne conteste ni ne met en doute : une complexion où prédominent la froideur et l'humidité, la labilité utérine qui module les dérèglements cérébraux.

¹⁹² Je n'étire pas ici mon propos en donnant une description nécessairement sommaire de ces éléments de doctrine. Pour une présentation synthétique, je me permets de renvoyer à mes articles « Les médecins et le diable », cit., p. 61 *sqq.*, et « Dire la nature.. », cit., *passim*.

Outre l'interprétation, seul le répertoire d'autorités médico-philosophiques invoquées sépare les argumentaires des médecins rangés dans l'un ou l'autre camp, admettant ou niant la cause surnaturelle de ce dont ils sont témoins : Aristote, Galien, Avicenne, sont cités par tous mais lus différemment ; Pomponazzi, Fernel, Della Porta, Fracastoro, Antoine Mizauld, Lievens Lemmens, Francisco Vallés ou Barthélémy Pardoux¹⁹³ seront choisis pour étayer l'une ou l'autre position.

Le démoniaque, s'il s'empare de tous les organes, élit résidence dans le cerveau, où il s'installe aux commandes de l'esprit. Les démons sont dans la tête, comme l'écrit Jeanne des Anges avec insistance dans son *Autobiographie*. Aussi la question étiologique est-elle encore déplacée et demeure finalement indécidable en ne confiant sa résolution qu'aux seules lumières du savoir : Asmodée, Isacaron ou Béhémol, logés dans l'encéphale qu'ils « infectent », engendrent la « maladie d'esprit », qui correspond à ce que le médecin peut identifier et décrire d'après sa doctrine comme un trouble des facultés. La clause diabolique désarme en principe le point de vue « antipossessionniste » et laisse le débat indéfiniment ouvert. Sauf que cette clause est annulée par le principe d'exclusion qui finit par s'imposer dans les procédures, qui veut qu'on ne puisse assigner au Malin que ce qui n'admet aucune explication naturelle satisfaisante. La tendance à les recevoir comme telles s'amplifiant au fur et à mesure, elles le seront, à terme, quasiment d'office. L'étendue de l'exclusion gagne ainsi toute la surface du surnaturel, et le démoniaque se dissout dans le récit des humeurs mélancoliques « émues » et de l'imagination « blessée ». En Angleterre, on écarte le diable en se référant plutôt aux écrits de Thomas Willis : *Cerebri anatome* (1664), *Pathologiae cerebri* (1667) et *De anima brutorum* (1672) ; en 1667, le médecin George Castle, *fellow* de l'oxonien All Souls College, estime suffisant de renvoyer à « l'incomparable Dr Willis » pour comprendre que les causes de maladies aussi étonnantes que les convulsions de la matrice, les épilepsies, les apoplexies ou la folie, qui avaient été usuellement attribuées à la possession « by ignorant People », pouvaient « without much difficulty be understood from an Anatomical consideration

¹⁹³ Antoine Mizauld, *De natura aliquot arcanis, sympathiis et antipathiis, insignibusque medicamentis libelli duo aurei*, Bosphori, Christophorus Iustinus, 1522 ; Girolamo Fracastoro, *De sympathia et antipathia rerum liber unus. De contagione et contagiosis morbis et curatione libri III*, Venise, Giunta, 1546 ; Jean Fernel, *De Abditis rerum causis libri duo*, Paris, Chrétien Wechel, 1548 ; Pietro Pomponazzi, *De Naturalium effectuum causis, sive de Incantationibus*, Bâle, Heinrich Petri, 1556 ; Giambattista Della Porta, *Magiæ naturalis libri viginti. Ab ipso authore expurgati, superaucti, in quibus scientiarum naturalium divitiæ, & delitiæ demonstrantur*, Naples, M. Cancer, 1558 ; Lievens Lemmens, *Occulta naturæ miracula, ac varia rerum documenta, probabili ratione atque artifici coniectura duobus libris explicata*, Anvers, Willem Simon, 1559 ; Francisco Vallés, *De iis, quæ scripta sunt physice in libris sacris, sive de sacra philosophia, liber singularis*, Turin, héritiers de Nicola Bevilaqua, 1587 ; Barthélemy Pardoux, *De morbis animi liber, inter quod agitur De mania dæmoniaca Energumenis Ectasi*, Paris, J. le Mire, 1639.

of the Brain and Nerves¹⁹⁴ ». Tout en concédant que des « admiranda in corpore humano pathemata, à Diaboli præstigiis sæpenumerò produci », Willis ne dit pas autre chose dans le chapitre sur les maladies convulsives de sa *Pathologiæ cerebri*, en reprenant des propos déjà tenus dans sa *Cerebri anatome*¹⁹⁵.

Avec sa « nervorum scientia », ses thèses sur la maladie mentale et sa théorie de l'âme, Willis offrait aux élites anglicanes orthodoxes, dans l'Angleterre de la restauration monarchique, des arguments pour contrer le recours à la possession démoniaque comme preuve de la providence spéciale de Dieu de la part des papistes et des non-conformistes. Il leur fournissait aussi des repères savants pour dénoncer la pratique de l'exorcisme comme blasphématoire et ridicule¹⁹⁶, mais également pour d'autres usages théologiques : Robert Sharrock, *clergyman* anglican et membre comme Willis de la Royal Society, pouvait prêcher sur l'immortalité de l'âme et sur la résurrection en invoquant les fonctions du corps strié et du corps calleux¹⁹⁷. Anatomie des nerfs et pathologie cérébrale nourrie de chimie corpusculaire, où les « copules explosives » des particules expliquent la pyrotechnie de la déraison, dédoublement de l'âme en une partie matérielle, corporelle, mortelle, et une autre rationnelle dont les théologiens sauront quoi faire, volatilité, corrosion, combustion, déflagrations, il se passe des choses dans le « numinis sacrarium » qu'est le cerveau selon Willis, qui déclare ses théories en consonance avec la foi chrétienne et les enseignements des *Divines*.

Réunir délibérément en un seul propos « l'incomparable » docteur Willis et les obscurs médecins amenés à statuer sur la possession en France n'est pas neutre, cela s'entend. Ce choix est cependant conforme à une visée au moins double dans mes recherches sur l'histoire des savoirs sur le cerveau et les fonctions cérébrales à l'époque moderne. D'une part, celle consistant à opérer un décentrement analogue à celui que j'avais entrepris dans mes travaux sur l'anatomie, en portant l'attention, je l'ai dit, autant sur les usages multiples de ces savoirs que sur leur lettre – celle-ci étant d'ailleurs empreinte des attendus et des effets des premiers. Usages pratiques,

¹⁹⁴ George Castle, *The Chymical Galenist: A Treatise, Wherein the Practise of the Ancients is Reconcil'd to the new Discoveries in the Theory of Physick; Shewing, That many of their Rules, Methods, and Medicins, are useful for the Curing of Diseases in this Age, and in the Northern parts of the World*, Londres, Sarah Griffin pour Henry Twyford et Timothy Twyford, 1667, p. 8.

¹⁹⁵ « Abditæ morborum & symptomatum causæ, quæ vulgò sagarum præstigiis ascribuntur, erui & perspicuè satis explicari possunt » (Thomas Willis, *Cerebri anatome, cui accessit nervorum descriptio et usus*, Londres, John Martyn et James Allestry, 1664, p. 235-236). Cf. Id., *Pathologiæ cerebri, et nervosi generis specimen in quo agitur de morbis convulsivis, et de scorbuto*, Oxford, James Allestry, 1667, p. 90.

¹⁹⁶ Voir Robert L. Martensen, « "Habit of Reason": Anatomy and Anglicanism in Restoration England », *Bulletin of the History of Medicine*, 66, 1992, p. 511-535.

¹⁹⁷ Robert Sharrock, *De Finibus virtutis christianæ. The Ends of christian religion... justified in severall discourses*, Oxford, R. Davis, 1673, p. 114-115.

actualisés dans l'action comme quand il s'agit de déceler une éventuelle « maladie d'esprit » en contexte de « diablerie », mais aussi usages intellectuels et discursifs : moraux, apologétiques, politiques. Appréciés à cette aune, les livres de Willis reflètent moins la lumière de l'aube neurologique qu'on ne l'a souligné, en mettant sur leur compte, entre autres, « la liquidation du démoniaque¹⁹⁸ ». Ils apparaissent en revanche davantage entourés et traversés d'échos, au-delà des seuls auxquels on a l'habitude de prêter l'oreille : Descartes, Malpighi, Steensen, dont les textes sur le cerveau paraissent tous dans ces années 1660¹⁹⁹. On entend par exemple Sharrock prêchant sur la résurrection à l'aide du corps calleux, mais aussi, sans rien devoir à Willis, avant et après lui, d'autres réverbérations des savoirs sur le cerveau dans des discours que spécifient des intentions d'usage diverses. Ainsi de Fénelon consacrant au cerveau, le « centre des merveilles » dont la substance est « le prodige le plus étonnant », de longs passages de son *Traité de l'existence et des attributs de Dieu*²⁰⁰. Ainsi aussi mais en sens inverse du médecin d'Henri IV, André Du Laurens, qui dans son *Historia anatomica* (1600) y va de sa tirade édifiante pour montrer la « divinitatis cerebri²⁰¹ ».

Citer Du Laurens permet d'évoquer un deuxième décentrement, lié en partie au premier. Il est chronologique : s'agissant du cerveau, l'historiographie ignore la première moitié de l'époque moderne. Plus précisément, celle-ci n'entre en scène qu'au dernier tiers du XVII^e siècle, à la faveur de la poignée d'ouvrages importants publiés dans la décennie de 1660. L'histoire des neurosciences – j'emploie l'anachronisme à dessein – est d'abord, dans le moment inaugural qu'on lui reconnaît, un dialogue entre Descartes et Willis²⁰². Des tiers comme Malpighi et Steensen gagnent ensuite une place

¹⁹⁸ Ce serait « seulement avec Willis » que cette liquidation s'opère, grâce à « la première réduction idéologique qui conditionne la possibilité d'une lecture scientifique des maladies mentales » (Yvette Conry, « Thomas Willis ou le premier discours rationaliste en pathologie mentale », *Revue d'histoire des sciences*, 31, 1978, p. 194-195).

¹⁹⁹ Dans le cas de Descartes, il s'agit de la section V de *L'Homme*, rédigé vers 1632 ou 1633, imprimé à Leyde en traduction latine en 1662 chez Pieter Leffen et Franciscus Moyaerd, puis en français à Paris en 1664, chez Charles Angot. Les textes de Marcello Malpighi sur le cerveau sont *De cerebro*, publié dans *Tetras anatomicarum epistolarum De lingua, et cerebro*, Bologne, Vittorio Benati, 1665, et la partie intitulée « *De cerebri cortice* » du *De viscerum structura exercitatio anatomica*, Bologne, Giacomo Monti, 1666. Quant à celui de Niels Steensen, c'est son *Discours sur l'anatomie du cerveau*, prononcé en 1665 à Paris devant « Messieurs de l'Assemblée qui se fait chez Monsieur [Melchisédec] Thévenot », et imprimé en 1669 chez Robert De Ninville.

²⁰⁰ François de Salignac de La Mothe Fénelon, *Traité de l'existence et des attributs de Dieu*, Alphonse Aulard (éd.), Paris, Eugène Belin, 1878, p. 48-49.

²⁰¹ André Du Laurens, *Historia anatomica humani corporis & singularum eius partium multis controversiis & observationibus novis illustrata*, Paris, Jamet Mettayer et Marc Orry, 1600, p. 524.

²⁰² C'est ainsi qu'on peut la lire, pour ne citer qu'un classique, dans *La formation du concept de réflexe aux XVII^e et XVIII^e siècles* de Georges Canguilhem (Paris, PUF, 1955). Chez Canguilhem, notons-le au passage, c'est Willis qui gagne la partie : l'Anglais est le vrai introducteur du concept moderne de réflexe.

de choix, quelques *minores* comme le cartésien Louis de La Forge et Carlo Fracassati en viennent parfois à figurer aussi, dans un tableau qui résulte en une périodisation nettement assumée quoique rarement justifiée de façon explicite. On l'illustrera avec un ouvrage qui est un catalogue d'exposition : *La fabbrica del pensiero*, montée au Forte di Belvedere à Florence en 1989 puis à Paris, à la Cité des Sciences et de l'Industrie en 1990-1991, a donné lieu à trois catalogues, en italien, en français et en anglais, successivement augmentés de chapitres concernant les neurosciences contemporaines. Les préfaciers ont également changé d'une édition à l'autre, mais le premier chapitre, qui est aussi la première partie, est resté le même : un texte de Lina Bolzoni sur les arts de la mémoire. Ce n'est qu'au chapitre suivant, signé par Renato Mazzolini, qu'on entre en science : « Schemi e modelli della macchina pensante (1662-1762) »²⁰³. 1662 : le *De homine* de Descartes paraît à Leyde ; auparavant, il n'y a que des arts de la mémoire. Ou alors rien, comme dans *The Brain takes Shape*, de Robert Martensen, où une dizaine de pages sur 247 donnent quelques éléments généraux sur la philosophie naturelle aux XVI^e et XVII^e siècles, pour passer ensuite à Willis²⁰⁴. « De l'Antiquité aux Lumières » est le long intervalle couvert par le livre collectif dirigé par John P. Wright et Paul Potter, en 2000, sur le « mind-body problem » chez les médecins et les métaphysiciens : treize chapitres, dont un sur « Renaissance Theories of Body, Soul and Mind »²⁰⁵.

Ni construit, ni occupé, ni cultivé, le long XVI^e siècle du cerveau a tout du terrain vague historiographique. Cette chronologie trouée non seulement incite à donner libre cours à l'horreur du vide, sachant par ailleurs qu'il y a de bonnes raisons de contribuer à le combler. Elle rappelle surtout, au moderniste qui fait du cerveau et des fonctions cérébrales son objet de recherche, la nécessité de remettre sur le tapis la multiplicité des hypothèses de périodisation qu'engage une enquête pareille, virtuellement infinie

²⁰³ Pietro Corsi (éd.), *La fabbrica del pensiero: dall'arte della memoria alle neuroscienze*, Milan, Electa, 1989 ; Id., *La fabrique de la pensée. De l'art de la mémoire aux neurosciences*, Milan, Electa, 1990 ; Id., *The Enchanted Loom. Chapters in the History of Neuroscience*, Oxford/New York, Oxford University Press, 1991. La version française du catalogue est préfacée par Jean-Pierre Changeux, l'anglaise par Rita Levi-Montalcini. L'exposition a eu lieu à Florence du 23 mars au 26 juin 1989, et à Paris du 5 avril 1990 au 6 janvier 1991. La pagination du chapitre de Mazzolini, dont les titres français et anglais sont la traduction exacte de l'original italien, est, images comprises, la même aussi dans les trois éditions : 68-143. Les chapitres ajoutés dans les éditions française et anglaise sont dus respectivement à des neuroscientifiques français et états-unis.

²⁰⁴ Robert L. Martensen, *The Brain takes shape: an early history*, Oxford/New York, Oxford University Press, 2004. Médecin de formation, Martensen fit ensuite une thèse intitulée *The Circles of Willis. Physiology, Culture, and the Formation of the Neurocentric Body in England, 1640-1690* (San Francisco, University of California, 1993).

²⁰⁵ John P. Wright et Paul Potter (éd.), *Psyche and Soma: Physicians and metaphysicians on the mind-body problem from Antiquity to Enlightenment*, Oxford, Clarendon Press, 2000. Le chapitre sur la Renaissance est de l'historienne de la philosophie Emily Michael (p. 147-172).

s'il en est²⁰⁶. La très longue durée en est le cadre global le plus approprié : d'Albert le Grand à la phrénologie. La formule est aussi bonne ou mauvaise que d'autres, elle traduit l'inadéquation, à ce sujet, des bornes temporelles usuelles de l'époque moderne, en particulier pour ce qui est du *terminus a quo*. Le socle intellectuel fait de théories de la connaissance articulées à la récupération et le traitement des textes de la tradition médico-philosophique ancienne et arabe, s'élabore en Europe occidentale à partir du XIII^e siècle, à l'interface de la médecine, la philosophie naturelle et la théologie ; à l'autre extrémité de ce demi-millénaire, plusieurs aspects pourraient être identifiés pour marquer le débordement du « cerveau ancien » sur le XIX^e siècle : parmi eux, le plus significatif est la disparition d'une entité – un « fluide imaginaire », dirait Jean Starobinski²⁰⁷ : les esprits animaux.

Une fois définie cette (très) longue époque moderne, l'effort consiste à faire tenir ensemble sa cohérence, la continuité de ses lignes de force, et les moments singuliers du savoir et des pratiques où les vecteurs doctrinaux sont réinvestis par des matériaux nouveaux. Ici aussi, le cas des esprits animaux est sans doute des plus emblématiques et passionnants, pour peu qu'on y entre dans le détail de leurs existences successives en tant que véhicule physiologique des actions de pensée et de sensorialité. Aussi l'histoire du cerveau est-elle une histoire de langage et de techniques. De langage, en ce que l'organe de l'âme, le domicile de la raison, la chapelle de la divinité, qui reçoit le monde et secrète la pensée, est intimement imprégné de ressources discursives que la volonté de savoir y a déposées en couches entremêlées pour donner existence et sens à ses structures et ses fonctions : soutien et espace dans le verbe architectural de l'anatomie – canaux, sillons, ponts et aqueducs, toits, voûtes, piliers, troncs –, de l'hydraulique dans les passages et la transmission des fluides qui « fermentent » ou voyagent en réfléchissant la lumière des facultés, de la mécanique dans le nerf, où la sensation est dite au XVIII^e siècle comme la propagation d'une traction dans la trame d'un réseau de fibres avec un vocabulaire emprunté, entre autres, à l'acoustique²⁰⁸.

C'est aussi une histoire de techniques, car le cerveau est manipulé, disséqué, fixé, injecté, préparé en somme, enlevé à la nature pour le réduire en artifice, le dessiner et l'observer dans ses nouveaux habits d'objet soustrait à la friabilité, la mollesse et la boîte crânienne. Des méthodes de dissection mises en place au XVI^e puis au XVII^e siècle à l'ébouillantage, en passant par l'usage de l'encre pour mettre en évidence

²⁰⁶ Mes éditrices au Seuil en savent quelque chose. Leur patience est apparemment infinie elle aussi, dans l'attente de la remise du manuscrit d'un livre qui doit s'intituler *La Demeure des intelligences : une histoire du cerveau*. Qu'elles en soient ici remerciées.

²⁰⁷ Jean Starobinski, « Note sur l'histoire des fluides imaginaires (Des esprits animaux à la libido) », *Gesnerus*, 23, 1966, p. 176-187.

²⁰⁸ Samuel-Auguste Tissot, *Traité des nerfs et de leurs maladies*, Paris, P.-F. Didot le jeune, 1778.

certaines formations corticales, la ligature des vaisseaux, la découpe de lamelles de substance grise ou blanche pour mettre sous le microscope ou l'emploi d'esprit-de-vin qui rend plus ferme la matière cérébrale, les opérations de manipulation produisent des images et des descriptions qui ne correspondent pas à la même « partie », mais à un « organe » transformé²⁰⁹. En d'autres termes, le savoir sur le cerveau change avec son objet, que les actes de savoir eux-mêmes modifient matériellement. Techniques, savoirs, langage, croyances, pratiques, usages, une « histoire du cerveau » comme celle que j'entends faire, avec la volonté de ne rien sacrifier sur cinq siècles, relève probablement – le lieu est propice pour le dire – de l'excès. Y renoncer, en revanche, relèverait d'une pusillanimité que j'espère être en mesure de m'interdire.

3

Il y a aussi un cerveau contemporain, ou plutôt des sciences du cerveau, qui, dans les dernières décennies, ont acquis un statut particulier. Leur présence dans la sphère culturelle au sens large est considérable²¹⁰, leur rôle d'attracteur au sein du champ académique aussi, et ce à l'échelle internationale. En 2009, à l'occasion de l'élaboration du projet quadriennal du Centre Alexandre-Koyré, Wolf Feuerhahn et moi-même avons proposé d'y inclure un programme de recherches que nous conduirions tous les deux visant à faire l'histoire, très contemporaine donc, de cette galaxie disciplinaire en expansion. La formulation initiale de ce programme, de même que son intitulé, visait les sciences cognitives, dont on manquait d'histoires non indigènes, à savoir de récits historiques sinon ouvertement critiques, du moins extérieurs au milieu des promoteurs, à quelque titre que ce soit, des dites sciences. Les premières prospections ont montré qu'il convenait d'envisager à la fois un élargissement de notre cible et un resserrement de notre questionnaire, les deux redéploiements allant ensemble. En effet, les sciences cognitives ne se confondant pas avec les neurosciences – celles-ci englobent les premières et sont en même temps partiellement englobées par elles, dans une configuration d'emboîtements partiels et d'obédiences fluctuantes –, c'est l'archipel tout entier des sciences du cerveau et de l'esprit qu'il fallait viser. Il fallait aussi définir un premier angle d'attaque capable d'éclairer les enjeux qui nous intéressaient le plus, à savoir les effets induits par l'essor des neurosciences et des

²⁰⁹ Pour ces opérations dans le cas des travaux de Vicq d'Azyr, voir Rafael Mandressi, « Les organes de la sensibilité », cit. ; pour une approche plus générale, voir mon bref article de synthèse « Le cerveau et ses représentations dans la première modernité (XVI^e-XVIII^e siècle) », *Médecine/Sciences*, 27, 2011, p. 89-93.

²¹⁰ Voir à ce sujet Francisco Ortega et Fernando Vidal (éd.), *Neurocultures. Glimpses into an Expanding Universe*, Francfort, Peter Lang, 2011 ; et Id., *Being Brains: Making the Cerebral Subject*, New York, Fordham University Press, 2017.

sciences cognitives dans le paysage intellectuel des trente ou quarante dernières années.

Le programme de recherche que nous avons ainsi mis en place a consisté à cartographier et analyser « les sciences de l'homme à l'âge du neurone », c'est-à-dire les formes diverses d'incorporation et d'exploitation des savoirs neuroscientifiques au sein des sciences humaines et sociales. L'expression la plus caractéristique de cette tendance est la constitution d'hybrides disciplinaires dont les appellations comportent pour la plupart le préfixe « neuro ». La liste est longue : neuro-sociologie, neuro-anthropologie, neuro-archéologie, neuro-économie, neuro-psychanalyse, neuro-philosophie, neuro-histoire, neuro-esthétique, d'autres encore. L'usage du préfixe ne se limite pas à désigner la volonté de neuro-insémination des sciences humaines et sociales dans leur répertoire plus ou moins habituel, mais s'étend également à des domaines davantage tournés vers l'opératoire ou l'appliqué – le neuro-marketing, la neuro-éthique ou la neuro-éducation, entre autres – que nous avons laissé de côté, du moins dans cette première phase de nos travaux. Inversement, ce n'est pas en faisant l'inventaire des artefacts intellectuels assis sur ce préfixe qu'on trace le périmètre de ce qu'on a réuni, en reprenant une marque existante, sous le nom générique de neurosciences sociales²¹¹ : l'anthropologie cognitive ou les « *cognitive studies* » de la religion, pour ne citer que ces exemples notoires, sont aussi des îlots de cet archipel. L'approche que nous avons voulu adopter avec Wolf Feuerhahn a été résolument historienne et non épistémologique ni orientée vers l'analyse des pratiques thérapeutiques ou sociales imprégnées du nouvel esprit neuroscientifique²¹².

Historienne ne veut certainement pas dire purement descriptive, mais implique en l'occurrence un exercice situé de la critique, ancré dans l'étude de l'émergence et la diffusion de ce modèle d'intelligibilité de la vie sociale, des formes spécifiques qu'il acquiert dans les diverses disciplines qui l'adoptent, des institutions et des acteurs qui

²¹¹ Les « *social neurosciences* » disposent désormais d'un manifeste (John T. Cacioppo, « Social neuroscience: understanding the pieces fosters understanding the whole and vice versa », *American Psychologist*, 57, 2002, p. 819-831) ; d'une anthologie de textes (John T. Cacioppo et Gary Bernston, *Social Neuroscience: Key Readings*, Hove, Psychology Press 2005), d'une revue (*Social neuroscience*, 2006), de centres de recherches universitaires (le Center for Cognitive and Social Neuroscience de l'Université de Chicago, par exemple) et d'une association internationale, The Society for Social Neuroscience, fondée en 2010).

²¹² Outre celui de la santé mentale, l'éducation apparaît comme l'un des domaines de recherche des neurosciences cognitives dont on attend beaucoup en termes de politique publique. Dans *Les neurones de la lecture*, Stanislas Dehaene cherche ainsi à traiter par la science la question très politisée de l'apprentissage de la lecture sur laquelle s'affrontent les partisans de la méthode syllabique et ceux de la méthode globale. La quatrième de couverture de l'ouvrage ne manque pas de souligner ces enjeux, en faisant pencher la balance (neuro)scientifique du côté du ministre de l'Éducation de l'époque, Gilles de Robien : « Pourquoi la méthode globale est-elle incompatible avec l'architecture de notre cerveau? » (Stanislas Dehaene, *Les neurones de la lecture*, Paris, Odile Jacob, 2007).

en ont été les porteurs et les promoteurs. Notre démarche n'a pas été généalogique non plus, en ce sens que nous n'avons pas cherché à démonter le discours de la nouveauté qu'on affectionne dans cette entreprise intellectuelle en montrant qu'on y hérite de travaux anciens. Plutôt que de contester le bien-fondé de cette topique de la rupture, voire de la « révolution » ou du « nouveau paradigme », nous avons préféré l'analyser, y compris à la lumière des récits historiques qui sont également produits au sein de ce courant scientifique, souvent pour mieux asseoir la revendication de son originalité contemporaine²¹³. Un autre de nos choix fut d'observer les neurosciences sociales au niveau des disciplines, dans le but de ne pas sacrifier des spécificités significatives ni de forcer, entre autres, une chronologie unitaire alors que des éclairages sur cette histoire récente des sciences humaines et sociales sont apportés précisément par la mise en évidence de décalages, de précocités ou de « retards ». Il s'agissait de montrer à la fois les traits d'un programme qui s'efforce à se dessiner et la dispersion qui le caractérise jusqu'à un certain point. On peut d'ailleurs hésiter à employer le substantif « programme », en lui préférant l'expression d'horizon programmatique à l'égard de ce qui s'apparente davantage à une nébuleuse, certes nettement visible, qu'à un domaine de recherche unitaire et définitivement consolidée. Car la mobilisation des sciences du cerveau et de l'esprit dans les sciences humaines et sociales est non seulement toujours active mais aussi, selon toute vraisemblance, promise à des infléchissements et des transformations à venir. Historiciser ces opérations équivaut par conséquent à traiter les neurosciences sociales en les prenant pour ce qu'elles sont, une somme d'enjeux intellectuels et institutionnels, sociaux et économiques, scientifiques et linguistiques, éditoriaux et culturels, qui prennent forme, s'insinuent, se stabilisent et changent dans le temps²¹⁴.

²¹³ La leçon inaugurale de Stanislas Dehaene qui occupe depuis 2006 la chaire de psychologie cognitive expérimentale du Collège de France en est un bon exemple. Dès son ouverture, le motif du précurseur est posé : « “La psychologie est la science de la vie mentale”. Par ces quelques mots, dès 1890, William James cernait le domaine de ce qui est devenu, aujourd'hui, la psychologie cognitive ». En s'attaquant à la question de la conscience avec des outils nouveaux et en particulier à l'aide de l'imagerie médicale fonctionnelle, la psychologie cognitive adossée aux neurosciences refermerait ainsi une malheureuse parenthèse behavioriste et renouerait avec les recherches de la fin du XIX^e siècle : « Pour ma part, écrit Dehaene, je crois profondément à un renouveau du programme psychophysique de Fechner, Wundt, Ribot ou Piéron, mais un programme qui, devenu “neuro-physique”, irait au-delà de la simple description de lois psychologiques formelles pour s'ancrer, sans ambiguïté, au niveau neuronal ». L'affirmation selon laquelle les psycho-physiciens de la deuxième moitié du XIX^e siècle ont esquissé la voie à emprunter leste le propos d'une profondeur historique et d'une galerie de portraits de prédécesseurs, mais la mise en évidence de véritables séries causales neuronales garantit en même temps à la psychologie cognitive expérimentale son irréductible nouveauté. Voir Stanislas Dehaene, *Vers une science de la vie mentale*, Paris, Collège de France/Fayard, 2006, p. 13, 85-86.

²¹⁴ Voir Wolf Feuerhahn et Rafael Mandressi, « Les “neurosciences sociales” : historicité d'un programme », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 25, *Les sciences de l'homme à l'âge du neurone*, 2011, p. 3-12.

Ces perspectives ont présidé au cadrage du premier des deux volets d'un colloque organisé conjointement, en octobre 2010, par le Centre Alexandre-Koyré, le Cermes3 et le programme ANR « Philosophie, histoire et sociologie de la médecine mentale » (PHS2M)²¹⁵. Un numéro de la *Revue d'histoire des sciences humaines* recueillant des textes de plusieurs des participants à cette première partie est paru en décembre 2011²¹⁶. À ces contributions est venue s'ajouter celle de Brigitte Chamak, qui a été l'une des premières à proposer en France une histoire des sciences cognitives qui n'ait pas été rédigée par un de ses acteurs²¹⁷. Dans l'introduction à ce volume, nous rendions compte, avec Wolf Feuerhahn, des pistes que nous avons souhaité suivre, des marqueurs intellectuels et institutionnels illustrant l'ampleur du phénomène et des enjeux de son historicisation²¹⁸ ; après un premier article de Brigitte Chamak traçant la dynamique historique des sciences cognitives aux États-Unis et en France depuis les années 1960, et un deuxième de Sébastien Lemerle sur le rôle des circuits de production culturelle de grande diffusion dans la visibilité sociale des neurosciences en France²¹⁹, huit autres creusaient le sillon des disciplines : philosophie²²⁰, linguistique²²¹, psychologie et psychiatrie²²², histoire²²³, économie²²⁴, esthétique²²⁵. L'absence, dans le

²¹⁵ « Les sciences de l'homme à l'âge du neurone », tenu à l'EHESS du 13 au 15 octobre 2010. Soutenu par la Société française pour l'histoire des sciences de l'homme (SFHSH) et la Société d'histoire des savoirs sur le psychisme (SHSP), ce colloque a été le résultat d'une collaboration née d'intérêts convergents avec des membres du Cermes3, en particulier Alain Ehrenberg et Pierre-Henri Castel. À la première partie de ce colloque, intitulée « Le "tournant neuro-cognitivist" en sciences humaines et sociales » et consacrée à des approches historiques de la question, a ainsi suivi une deuxième, « Les neurosciences en pratiques », inscrite dans les actions du Cermes3 concernant la recherche en sciences sociales sur les questions de santé mentale.

²¹⁶ Wolf Feuerhahn et Rafael Mandressi (éd.), *Les sciences de l'homme à l'âge du neurone*, *Revue d'histoire des sciences humaines*, 25, 2011.

²¹⁷ Brigitte Chamak, « The Emergence of Cognitive Science in France: A Comparison with the USA », *Social Studies of Science*, 29, 1999, p. 463-504.

²¹⁸ Wolf Feuerhahn et Rafael Mandressi, « Les "neurosciences sociales" : historicité d'un programme », cit.

²¹⁹ Brigitte Chamak, « Dynamique d'un mouvement académique et intellectuel aux contours flous : les sciences cognitives (États-Unis, France) » (p. 13-34) ; et Sébastien Lemerle, « Une nouvelle "visibilité du monde" : les usages des neurosciences par les intermédiaires culturels en France (1970-2000) » (p. 35-58).

²²⁰ Wolf Feuerhahn, « Un tournant neurocognitivist en phénoménologie ? Sur l'acclimatation des neurosciences dans le paysage philosophique français » (p. 59-80) ; Bruno Ambroise, « Le tournant cognitif en pragmatique. Un aller-retour transatlantique et ses impacts philosophiques » (p. 81-102).

²²¹ Jean-Michel Fortis, « Comment la linguistique est (re)devenue cognitive » (p. 103-124).

²²² Régine Plas, « La psychologie cognitive française dans ses relations avec les neurosciences. Histoire, enjeux et conséquences d'une alliance » (p. 125-142) ; Jean-Christophe Coffin, « Les neurosciences vues par les "psychiatres d'en bas" autour des années 2000 » (p. 143-164).

²²³ Rafael Mandressi, « Le temps profond et le temps perdu. Usages des neurosciences et des sciences cognitives en histoire » (p. 165-202).

volume, de la sociologie et de l'anthropologie tiennent, pour la première, aux difficultés rencontrées par les promoteurs des neurosciences sociales à lui faire prendre son propre « tournant cognitif²²⁶ ». Quant à l'anthropologie cognitive, ce fut l'angle historique exogène à cette mouvance qui n'a pas pu être satisfait²²⁷.

La cartographie préliminaire du territoire neuro-colonisé des sciences humaines et sociales qui en est ressorti apporte quelques renseignements importants. Son unité, d'abord, qui tient avant tout à un repoussoir commun : il y a bien un Moyen Âge pour la Renaissance cognitive, autrement dit des adversaires face auxquels se dresser à l'heure de donner son élan au basculement de paradigme. Ces adversaires ont plusieurs noms : poststructuralisme, postmodernisme, constructivisme social, entre autres. Le rejet, plus ou moins catégorique, de ces « anciens paradigmes », va de pair avec le désir de fonder d'autres bases d'objectivation, étayées par la redéfinition d'une nature humaine où la dimension biologique retrouverait toute sa place. Le monde ne se réduit pas au discours, argue-t-on, et réclame à être saisi en tenant compte de ce que les sciences du vivant offrent comme ressources d'intelligibilité, notamment en termes de prospection des mécanismes que l'encéphale résiste de moins en moins à livrer à ses scrutateurs zélés. Ceci étant, le « nouveau paradigme » n'en reste pas moins hétérogène, aussi bien dans la manière d'absorber les neurosciences et les sciences cognitives, que dans l'intensité de la rupture proclamée. En tout état de cause, on se défend de réintroduire à nouveaux frais des approches déterministes, les reconfigurations qu'on entend promouvoir sont celles d'une articulation entre le biologique et le culturel par la redéfinition de leur frontière commune, voire par l'effacement relatif de celle-ci au profit d'une interpénétration qu'il serait impératif de poser comme prémisse d'une approche du social réformée sur ses bases mêmes. Voilà un des points autour desquels les partisans d'une pareille approche peuvent affirmer que ce à quoi on voudrait donner naissance est un dépassement : les méta-narrations passées au crible, implacable parce que véritablement scientifique, de la critique neuro-fondée, sont dûment digérées et non pas purement et brutalement récusées. Les sciences humaines deviennent ainsi, dans les attendus néo-paradigmatiques du

²²⁴ Emmanuel Monneau et Frédéric Lebaron, « L'émergence de la neuroéconomie. Genèse et structure d'un sous-champ disciplinaire » (p. 203-238).

²²⁵ Fernando Vidal, « La neuroesthétique, un esthétisme scientifique » (p. 239-264).

²²⁶ Voir Jean-Hughes Déchaux (éd.), *Un « tournant cognitiviste » en sociologie ? Contributions et débats*, numéro thématique de la *Revue française de sociologie*, 51, 2010 ; Fabrice Clément et Laurence Kaufmann (éd.), *La sociologie cognitive*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2011.

²²⁷ Lors du colloque, Francis Affergan est intervenu sur les enjeux épistémologiques et théoriques de l'anthropologie cognitive, mais a estimé ne pas être en mesure d'en produire une analyse historique. D'autres contributeurs possibles ont été sollicités, mais nous n'avons pu que constater des réticences à s'engager dans un pareil exercice. Frustration à part, ces réserves sont intéressantes car certainement indicatives d'un état du champ de forces dans le domaine en France.

« tournant cognitif », d'autant plus humaines que le centre de ce qui fait société et culture revient à ce qui fait par excellence l'humain en l'homme : le système nerveux et ses propriétés.

Cette conviction a ses modes d'existence historiques, ses voies d'émergence, ses lieux de coagulation, ses affrontements théoriques, qui font partie de l'histoire des sciences humaines et sociales des dernières décennies. De leur géographie aussi, car les usines et/ou les sources des « tournants » en question se situent singulièrement dans les milieux universitaires états-uniens, où nombreux sont ceux qui dispensent la bonne parole néo-paradigmatique en lieu et place des relativismes que l'on aurait consommés à satiété dans certains campus et qui devraient être regardés désormais comme un dédale d'impasses. Sur tous ces aspects, l'histoire est autant touchée que des disciplines dont on savait dès le départ, grâce à une plus grande surface d'affichage, qu'elles accueillent des négociations parfois extatiques avec les sciences du cerveau-esprit. Ce fut donc, pour ce qui me concerne, le premier constat : l'ancienneté relative et la densité de ces accointances dans certains secteurs de la recherche historique. Elles sont, ici aussi, diversement déclinées selon les moments, les lieux, les périodes et les thèmes.

Plutôt histoire cognitive d'abord, que l'on retrouve dès la fin des années 1980 en histoire des sciences, neuro-histoire plus récemment, en particulier depuis la parution du livre de Daniel Smail *On Deep History and the Brain* en 2008²²⁸. La courbe de croissance de cette production est simple à tracer : son point d'inflexion se situe au début des années 2000, quand on assiste à une augmentation et à une diversification significatives des publications. C'est aussi à ce moment-là que les neurosciences débarquent véritablement dans le champ historique de façon autonome et non plus seulement comme une branche des sciences cognitives. Sans reprendre l'analyse détaillée de cette historiographie – je l'ai faite ailleurs²²⁹ –, on peut rappeler qu'elle est hétérogène, en partie en raison de la diversité des matériaux que l'on prend dans le menu neuro-cognitif et des usages variés qui en sont faits, en fonction d'objectifs théoriques différents. Elle est unitaire, néanmoins, par la langue – les tentatives d'alliage de l'histoire et des sciences du cerveau s'écrivent en anglais –, par leur foyer principal – les milieux universitaires états-uniens – et, dans un autre registre, par l'extrême rareté des travaux empiriques. Il s'agit en effet d'une littérature massivement programmatique, non dépourvue d'accents évangéliques, qui promet et prescrit, qui

²²⁸ Daniel Lord Smail, *On Deep History and the Brain*, Berkeley, University of California Press, 2008.

²²⁹ Voir « Le temps profond et le temps perdu », cit. Pour une étude plus spécifiquement consacrée aux thèses de Daniel Smail, voir Rafael Mandressi, « L'historien, le cerveau et l'ivresse des profondeurs », *Tracés. Revue de sciences humaines*, hors-série 14, *Traduire et introduire*, 2014, p. 113-126. On trouvera dans ce même numéro la réponse de Smail : « Retour sur *On Deep History and the Brain* », p. 151-163.

alerte sur un grand soir en cours et annonce ses lendemains, qui propose de faire mais ne fait quasiment jamais. On notera, pour ajouter d'autres éléments à une description sommaire de ce courant, que l'histoire médiévale et ancienne y sont nettement plus représentées que l'histoire moderne ou contemporaine. Il en est de même pour certains domaines, objets et thématiques : l'histoire des sciences, l'histoire de l'art et de la « culture visuelle », l'histoire littéraire, notamment dans des approches philologiques, l'histoire des religions, celle des émotions²³⁰. À un niveau plus général, des dénominateurs communs sont bien sûr partagés avec l'ensemble des neurosciences sociales, tels que la volonté de remettre à l'honneur les invariants de l'espèce comme une problématique historique légitime, sinon vertébrale, et de reconsidérer dès lors la question de la « nature humaine », en s'y attaquant avec de nouvelles grilles de lecture issues des sciences de la vie : les neurosciences et les sciences cognitives au premier chef, mais aussi la biologie et de la psychologie évolutionnistes, la génétique, l'éthologie, la primatologie. Les adversaires désignés sont aussi les mêmes : le poststructuralisme, le postmodernisme, le tournant linguistique, le déconstructionnisme, le « *new historicism* », le constructivisme, bref les « anciens paradigmes » que l'on se doit de dépasser dans toute entreprise d'élaboration ou de justification d'un paradigme que l'on veut et l'on proclame nouveau.

Au-delà de la prose militante, de la minceur de la culture neuroscientifique de la plupart des historiens engagés dans le « tournant », qui se bornent le plus souvent à mobiliser une poignée d'ouvrages de vulgarisation, au-delà aussi du simple effet de traduction qui consiste à habiller en langage neuronal ou cognitivisant des propos qui pourraient être tenus sans y faire appel, au-delà enfin de l'enthousiasme non justifié pour le « *blend* » interdisciplinaire comme une fin en soi, la neuro-histoire et ses variantes mérite une attention serrée. Ne serait-ce qu'à titre de symptôme de déplacements et de recompositions dont on aurait tort de sous-estimer la portée. Dans le livre déjà cité de Daniel Smail, le « *brain* » est indissociable et aussi important que le « *deep* », la « profondeur », qui dans sa formulation explicite est d'ordre chronologique – ajouter un ou deux zéros au nombre d'années qui définit l'horizon temporel de l'histoire « académique » – mais qui transmet ses connotations à ce que l'on voudrait enfin cerner, le primaire, l'élémentaire, ce qui se trouve en deçà du discours, l'expérience, l'*embodiment*. La perception, les émotions, la religion, satisfont en tant qu'objets cette quête du profond, qui est une double invitation, paradoxale, à aller vers les nappes supposément fondamentales du sous-jacent de l'humain, et, pour ce faire, à changer d'échelle pour ne garder que le « *big* », en pavant de ce fait le chemin du non-humain vers le devant de la scène historique.

²³⁰ Pour les nombreuses références bibliographiques des travaux relevant de ces différents lieux de production neuro-historienne, je renvoie à mon article « Le temps profond et le temps perdu ». On s'y reportera aussi pour ce qui est des circuits de publication.

Un des problèmes que cela pose est celui du temps. Du temps historique, car si le profond, pour l'être véritablement, doit nécessairement être « incorporé » (*embodied*) et requiert, pour y accéder, une clé, le cerveau, lieu de convergence de toutes les profondeurs qu'il faut par conséquent faire entrer dans l'histoire comme « cause matérielle », la neuro-histoire se retrouve immédiatement face à une objection lourde : il y aurait dans cette démarche une clôture déterministe qui, en dernière analyse, évacuerait l'historicité en la clouant à une entité biologique. Prévisible, cette objection est systématiquement réfutée par avance en arguant que le système nerveux central interagit constamment avec l'environnement physique et social, qu'une codétermination bio-culturelle restitue le cerveau à une historicité irréductible. Soit. Il y a cependant un point aveugle, qui relève d'une question élémentaire d'histoire des sciences : si le cerveau, admettons-le, est dans l'histoire, les savoirs contemporains qui l'ont pour objet, en revanche, ne le seraient pas. Autrement, comment s'en servir pour dire le vrai de l'esprit au Moyen Âge ou, comme le préconise Smail, au Paléolithique ? Occupés qu'ils sont à historiciser le cerveau, les neuro-historiens oublient de dénaturer un état du savoir, propulsent hors du temps et installent dans une éternité explicative les neurotransmetteurs, les « neurones miroir », la stabilisation sélective des synapses en cours de développement et autres hormones peptidiques. Tout se passe comme si, monté sur ses grands cerveaux, on pouvait faire l'histoire de tout, sauf des neurosciences.

4

Dans le prolongement des chantiers ouverts par le projet sur l'histoire des neurosciences sociales, nous avons conçu, avec Wolf Feuerhahn, un autre programme de recherche, intitulé *Politiques et pratiques de l'interdisciplinarité*, qui a reçu le soutien scientifique et financier de l'EHESS dans le cadre de la commémoration de 70^e anniversaire de la VI^e section de l'EPHE. Ce programme, qui réunit plus d'une vingtaine de chercheurs, a débuté en novembre 2015 et se prolongera jusqu'à l'automne 2018. Quatre ateliers de travail trimestriels ont eu lieu, consacrés respectivement aux thématiques suivantes : « Des objets aux *studies* : les terrains de l'interdisciplinarité », « Institutions vectrices de l'interdisciplinarité », « Affinités interdisciplinaires », « De la littérature interdisciplinaire ». Un colloque international s'est tenu les 15 et 16 mars 2018, et un dernier atelier de synthèse sera consacré à la préparation d'un ouvrage de référence issu des travaux effectués.

De même que pour les neurosciences sociales, l'enquête a été historique : l'objectif n'a pas été de produire de nouvelles propositions théoriques ou

épistémologiques, encore moins de faire le partage entre une bonne et une mauvaise, une vraie et une fausse démarche interdisciplinaire, mais de décrire et d'historiciser les opérations intellectuelles et institutionnelles qui se réclament de l'interdisciplinarité. Cela implique, entre autres, de s'interdire les reconstructions *ex post* allant détecter dans le passé une interdisciplinarité qui s'ignorait. En analysant l'usage du vocabulaire – dans plusieurs langues européennes – comme un premier indicateur, apparaît non seulement une relative dispersion sémantique, mais aussi une chronologie contemporaine, qui s'étend sur sept ou huit décennies jusqu'à aujourd'hui.

C'est dans cet intervalle que le travail que nous avons conduit collectivement a cherché à mettre en évidence dans quels contextes ont émergé les discours, politiques et pratiques visant à promouvoir l'interdisciplinarité, comment ils ont été reçus, appropriés, critiqués, à travers des études de cas analysés à diverses échelles : celle d'un département universitaire, d'un cursus de formation, d'une institution, d'un système national d'enseignement supérieur et de recherche, de structures et de programmes internationaux. Il s'est agi aussi d'analyser la variété contextuelle des diagnostics justifiant, selon eux, de tels projets, ainsi que les cibles plus particulières visées (les savants eux-mêmes, les administrateurs de la recherche, certaines structures institutionnelles, l'enseignement supérieur pris dans son ensemble, etc.). On a également visé l'étude en contexte des critiques, réserves ou dénonciations de l'interdisciplinarité, ainsi que les frontières de celle-ci, que chacun des cas étudiés a permis de faire apparaître : quelles sont les disciplines dont on souhaite qu'elles collaborent et lesquelles semblent inconciliables, dès lors qu'un paysage mouvant d'affinités et d'incompatibilités interdisciplinaires s'est dessiné.

Ce programme est en cours mais approche de son terme, et quelques regrets pointent déjà, en particulier le périmètre insuffisamment extra-occidental que nous avons pu lui donner, et que l'ouvrage à paraître n'élargira que de façon très limitée. On sera néanmoins en mesure d'en tirer un nombre considérable d'enseignements précis et d'apporter des éclairages significatifs, dont certains permettraient, du reste, de reprendre le dossier des neurosciences sociales pour l'enrichir de nouvelles interprétations.

Les médecins, la médecine et l'économie des savoirs

1

Retour au XVI^e siècle. Les médecins sont partout dans le monde savant. Ils enseignent la philosophie naturelle dans les universités, et en écrivent. Ils font de l'histoire naturelle, ils publient des ouvrages de botanique, de zoologie, de minéralogie. Ils sont engagés dans des travaux philologiques, ils s'occupent d'antiquités, de rhétorique, d'histoire. Certains sont théologiens, d'autres correcteurs d'imprimerie. Ils organisent des bibliothèques et des collections, ils produisent des récits de voyage et des livres d'emblèmes. Ils s'impliquent dans l'édition cartographique et deviennent cartographes eux-mêmes, beaucoup sont mathématiciens, cosmographes, fabricants d'instruments. Nombreux aussi sont ceux qui entreprennent l'élaboration d'une *doctrina de homine* qui vers la fin du siècle prendra le nom d'*anthropologia*. Il y a par ailleurs des médecins numismates, poètes, architectes, dramaturges, physiognomonistes, alchimistes, logiciens et, bien entendu, astrologues. Je n'ai cessé, au fil du temps et de mes recherches sur la médecine de la première modernité, de retrouver des médecins ailleurs que là où on pouvait les y attendre. Certes, leurs compétences en matière de philosophie naturelle ne sont guère surprenantes, puisque celle-ci fait partie de leur formation, notamment dans les universités italiennes. On ne peut s'étonner non plus de voir des médecins botanistes ou astrologues, sachant que la matière médicale et la médecine astrale font partie de leur outillage thérapeutique. On sait quelle a été l'implication des médecins dans l'histoire naturelle²³¹, on connaît

²³¹ Voir à ce sujet les travaux de José Pardo Tomás, en particulier ceux concernant l'entreprise du *protomédico de Indias* Francisco Hernández dans la Nouvelle Espagne, mais aussi les médecins Nicolás Monardes, Juan de Cárdenas ou encore Andrés Laguna : voir, entre autres, Oviedo, *Monardes, Hernández. El tesoro natural de América: colonialismo y ciencia en el siglo XVI*, Madrid, Nivola, 2002 ; « Los cronistas de Indias y la ciencia. Francisco Hernández, un adelantado de la exploración natural del Nuevo Mundo », in F. J. Puerto Sarmiento (éd.), *Ciencia y técnica en Latinoamérica en el período virreinal*, vol. 1, Madrid, CESCE, 2005, p. 56-76 ; « Two Glimpses of America from a distance: Carolus Clusius and Nicolás Monardes », in Florike Egmond, Paul Hoftijzer et Rob Visser (éd.), *Carolus Clusius: Towards a cultural history of a Renaissance naturalist*, Amsterdam, Koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen, 2007, p. 173-193 ; « Natural knowledge and medical remedies in the book of secrets: uses and appropriations in Juan de Cárdenas' Problemas y secretos maravillosos de las Indias (Mexico, 1591) », in Sabine Anagnostou, Florike Egmond et Christoph Friedrich (éd.), *A passion for plants: materia medica and botany in scientific networks from the 16th to 18th centuries*, Stuttgart, Wissenschaftliche Verlagsgesellschaft, 2011, p. 93-108 ; « ¿Viajes de ida o de vuelta? La circulación de la obra de Francisco Hernández en México », in Maria Eugenia Cadeddu et Marco Guardo (éd.), *Il Tesoro messicano. Libri e saperi tra Europa e Nuovo Mondo*, Florence, Olschki, 2013, p. 39-66. On se reportera aussi aux ouvrages collectifs indiqués ci-dessus – notamment *Carolus Clusius* et *A passion for plants* – ainsi qu'à l'article d'Elisa Andretta et José Pardo Tomás, « Il mondo secondo Andrés Laguna (1511?-1559): il Dioscorides spagnolo tra storia naturale e politica », *Rivista Storica Italiana*, 129/2, 2017, p. 417-456. Je signalerai enfin

l'importance de l'engagement philologique chez les médecins humanistes. Il en est de même pour l'*ars historica*, l'art oratoire ou l'*antiquaria*, comme l'ont notamment mis en évidence les travaux de Nancy Siraisi²³². Les médecins mathématiciens sont en revanche beaucoup moins bien connus, une enquête d'envergure sur le rôle des médecins dans l'édition savante européenne au XVI^e siècle fait défaut, les narrations du monde faites par des médecins au large ont été peu étudiées. Je me suis intéressé, pour ma part, à leurs activités cartographiques et aux discours instituant la médecine comme « science de l'homme »²³³.

Ce dernier volet a trait à un des horizons majeurs de la médecine universitaire à l'époque moderne, qui dépasse le seul projet de délimitation et de définition d'un domaine du savoir auquel on affecte un nom, anthropologie. Cette opération, dont des lieux précis dessinent la géographie et les enjeux confessionnels – l'aire germanique réformée –, prend appui sur un statut intellectuel du savoir médical qui concerne peu ou prou toute l'Europe et procède de réaménagements de sa structure préparés dès le Moyen Âge tardif. À Salerne au XII^e siècle et dans les universités de l'Europe latine ensuite, se développe un versant théorique et spéculatif de la médecine, non orienté vers l'action thérapeutique mais voué à l'obtention d'une connaissance pour elle-même du corps. Il s'en dégage une « physique médicale²³⁴ », capable de fournir des explications de la santé et de la maladie en termes de relations de l'homme à la nature, dans le cadre de la philosophie d'Aristote. Le principal des choix doctrinaux qui se fait au même moment est celui, durable, du galénisme, et des multiples synthèses aristotélo-galéniques qui finiront par constituer le socle, jamais monolithique, d'un

la contribution de Pardo Tomás au dossier *Médecine et médecins dans l'économie des savoirs de l'Europe moderne (1500-1650)*, coordonné par Elisa Andretta et moi-même pour la revue *Histoire, médecine et santé* (n° 11, 2017) : « Médecine et histoire naturelle. Francisco Hernández au Mexique ou le médecin voyageur comme historien de la nature du Nouveau Monde, 1570-1577 », p. 77-97.

²³² Voir « Anatomizing the Past: Physicians and History in Renaissance Culture », *Renaissance Quarterly*, 53, 2000, p. 1-30 ; « History, Antiquarianism, and Medicine: The Case of Girolamo Mercuriale », *Journal of the History of Ideas*, 64, 2003, p. 231-251 ; « Oratory and Rhetoric in Renaissance Medicine », *Journal of the History of Ideas*, 65, 2004, p. 191-211 ; « Medicine and the Renaissance World of Learning », *Bulletin of the history of medicine*, 78, 2004, p. 1-36 ; « Historiæ, Natural History, Roman Antiquity, and Some Roman Physicians », in Gianna Pomata et Nancy Siraisi (éd.), *Historia. Empiricism and Erudition in Early Modern Europe*, Cambridge, MIT Press, 2005, p. 325-354 ; *History, medicine, and the traditions of Renaissance learning*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2007. Voir aussi, dans cet ouvrage, la contribution de Gianna Pomata : « *Praxis Historialis*: The Uses of *Historia* in Early Modern Medicine », p. 105-146.

²³³ Rafael Mandressi, « Livres du corps et livres du monde », cit. ; Id., « Médecine et discours sur l'homme dans la première modernité », cit. Cf. Id., « Dire la nature. La médecine et les frontières du surnaturel (XVI^e-XVII^e siècles) », cit.

²³⁴ Voir Mark D. Jordan, « The Construction of a Philosophical Medicine: Exegesis and Argument in Salernitan Teaching on the Soul », *Osiris*, 2nd Series, 6, 1990, p. 42-61. Cf. Jerome J. Bylebyl, « The Medical Meaning of *Physica* », *Osiris*, 2nd Series, 6, 1990, p. 16-41.

discours médical qui organise ses objets de connaissance en fonction de la saisie savante de l'humain, sur la base de la mise en science du corps²³⁵. En rapport de contiguïté avec la philosophie naturelle, lui-même thématiqué, la médecine théorique est au début du XVI^e siècle un savoir qui peut être dit anthropologique – la première occurrence du mot date de 1501, chez le médecin de Leipzig Magnus Hundt²³⁶ –, apte à être mobilisé à des fins de redistribution des domaines de la connaissance, comme celle qui a consisté à instituer une *anthropologia*, divisée en *psychologia* et *anatomia* ou *somatologia*. La médecine savante y a plus que son mot à dire, elle en apporte l'armature jusqu'au seuil de la théologie. Cette armature a un support primordial, c'est le corps, sa composition, son organisation, son fonctionnement ; ce qui est dans la nature et son ordre peuvent être énoncés, sans exclusive mais avec la force d'une doctrine complète, à travers la « science du corps » : santé et maladie, normalité et anormalité, naturel et préternaturel, voire surnaturel, sont des espaces d'intelligibilité et d'action au regard desquels les médecins sont amenés à intervenir et à émettre une parole autorisée et singulière.

Si l'expression « anthropologie médicale » n'avait pas été accaparée par ce qu'on a l'habitude d'appeler les « humanités médicales » pour faire référence à une anthropologie de la médecine telle qu'elle y est entendue et pratiquée, je l'emploierais volontiers pour nommer un objet d'investigation décisif en vue de cerner la place de la médecine et son rôle dans le système des savoirs de la première modernité. En tant que tel, son exploration reste déficitaire, mes propres travaux là-dessus ayant été avant tout de type cartographique. Trois autres dossiers d'enquête déjà évoqués, pour ce qui me concerne, s'y rapportent néanmoins : l'histoire des savoirs sur le cerveau et les fonctions cérébrales, terrain anthropologique s'il en est, l'histoire de l'herméneutique médicale, où mes recherches sont principalement centrées sur l'articulation entre l'élaboration du corps de doctrine herméneutique et sa mise en œuvre dans des situations particulières d'expertise, et, parmi celles-ci, les interventions des médecins dans les cas de possession démoniaque, où les impératifs d'interprétation sont inscrits dans des épisodes gouvernés par l'action et traversés par des tensions aussi bien au sein d'un savoir médical confronté à ses limites opérationnelles qu'entre plusieurs savoirs mis en réseau dans une logique de collaboration et de rivalité – médecine,

²³⁵ On pardonnera encore une fois la compression en quelques lignes de ces questions à l'immensité océanique ; je leur consacre une grande partie de mon article « Dire la nature... », auquel je renvoie aussi pour les références bibliographiques.

²³⁶ Magnus Hundt, *Antropologium, de ho[mi]nis dignitate, natura, et p[ro]prietatibus, de elementis, partibus et me[m]bris humani corporis. De iuvamentis, nocume[n]tis, accide[n]tib[us], vitijs, remedijs, et physionomia ipsorum. De excreme[n]tis et exe[n]tib[us]. De spiritu hu[m]ano eiusq[ue] natura p[ar]tib[us] et op[er]ib[us]. De ani[m]a hu[m]ana et ipsius appendicijs*, Leipzig, Wolfgang Stöckel, 1501.

démonologie, droit, philosophie –, sur un arrière-plan de rapports de force sociaux, religieux et politiques.

Le questionnement principal que j'en suis venu à définir pour mes travaux n'en demeure pas moins celui, plus général, de la place des idées et des pratiques médicales dans l'économie des savoirs et ses reconfigurations en Europe dans la première modernité²³⁷. Les médecins, redisons-le, sont partout. Il s'agit de donner à cette assertion une concrétisation problématique. Cela ne peut pas se faire sans multiplier les recherches sur des dossiers spécifiques, en particulier à propos de domaines entièrement ou très largement à défricher – les études que j'ai entreprises sur les médecins cartographes ou cosmographes, qui touchent aussi partiellement aux médecins mathématiciens, vont dans ce sens. Ce travail, indispensable, permet de montrer des identités intellectuelles composites, mais ne suffit pas pour autant, s'il se limite à une série d'enquêtes compartimentées, à réévaluer le fonctionnement du champ médical et sa situation dans le système des savoirs. D'une part, parce que le cloisonnement des recherches par secteurs disciplinaires ou pratiques discrètes est très souvent artificiel : l'enseignement de la logique dans les universités peut aller de pair avec la charge de garder un jardin des simples, la fabrication d'instruments cosmographiques, la publication d'ouvrages de mathématiques ou le collectionnisme²³⁸. D'autre part, en ce que cette démarche, si elle en dit long sur les médecins, leurs parcours, leurs insertions dans des milieux variés, leur participation parfois massive à la structuration de communautés savantes, si elle apporte, en somme, des réponses à la question fondamentale mais rarement posée de savoir ce que c'est qu'un médecin au XVI^e siècle, elle tend en revanche à projeter une lumière plus faible sur les techniques intellectuelles et matérielles du savoir médical lui-même.

²³⁷ « La médecine et l'économie des savoirs dans la première modernité » est l'intitulé du thème que j'ai inscrit au titre de mes travaux de recherche personnels dans le projet quinquennal du Centre Alexandre-Koyré pour la période 2014-2018. Sans surestimer l'intérêt de ce genre de littérature, il arrive que les intentions dont elle atteste aient été favorisées par la nécessité de mettre en prose la prospective individuelle.

²³⁸ Trois exemples, pris parmi des dizaines : Reinier Gemma Frisius, professeur de médecine à Louvain, enseigna aussi les mathématiques, fut un fabricant renommé d'instruments (astrolabes, anneaux astronomiques), de globes et de mappemondes, éditeur du *Cosmographicus liber* de Peter Apian, auteur d'un *De Principiis Astronomiæ & Cosmographiæ*, d'une *Arithmetica practicæ methodus facilis* et d'un *De radio astronomico et geometrico liber*, inventeur de nouvelles méthodes de triangulation topographique, d'établissement de la longitude géographique et d'orientation sur mer ; Rembert Dodoens fit ses études à Louvain sous Gemma Frisius et termina sa carrière comme médecin de l'empereur Maximilien à Vienne, après avoir passé de longues années à Anvers, où il conseilla l'imprimeur Christophe Plantin et publia, outre des livres de médecine, une *Cosmographica in astronomiam et geographiam isagoge* et plusieurs histoires des plantes. Adriaen de Jonghe (Hadrianus Junius), reçu docteur en médecine à Bologne, fut « Historien des Etats de Hollande » par son *Batavia*, publia une *Passio servatoris nostri Jesu Christi*, un livre d'emblèmes et des traductions d'Eunapios et d'Hésychios de Milet.

Le propos, faut-il le souligner, ne concerne pas au premier chef le contenu doctrinal, mais bien les outils de pensée, les procédures, les dispositifs matériels mis au point pour l'établissement et la transmission des connaissances médicales. L'objectif d'interroger l'histoire des savoirs de la première modernité européenne en l'observant à travers le prisme de la médecine et des médecins implique de faire tenir ensemble les trajectoires des individus et des groupes avec celles des idées, des textes, des instruments de travail, des solutions techniques, des modalités discursives, des stratégies de validation. Il suppose, en d'autres termes, de tenter une histoire intégrée des médecins comme passeurs, des circuits de passage – lieux, milieux, institutions – et des schèmes constructeurs d'objets de connaissance par lesquels le savoir médical a pu irriguer d'autres domaines d'activité savante et/ou professionnelle. C'est le nord qui a orienté le dossier que j'ai coordonné avec Elisa Andretta pour la revue *Histoire, médecine et santé*²³⁹ ; dans mes travaux personnels, c'est ce qui a présidé aux incursions que j'ai faites dans les territoires de la cartographie et de l'anthropologie, ou à m'intéresser, dans ma propre contribution au dossier que je viens d'évoquer, aux rôles joués par les médecins qui ont gravité autour d'un atelier d'imprimerie comme celui de Christophe Plantin²⁴⁰. C'est aussi ce qui me fait renouer avec l'étude des images savantes du corps, ainsi qu'avec la question de l'effectuation de la preuve dans le cadre de la médecine universitaire et de la pratique médicale, chirurgicale et anatomique, pour réexaminer les notions d'expérience et de démonstration. L'entrée dans ces problèmes par la médecine conduit, entre autres, à interroger les modes d'écriture et de pensée fondés sur la nature et la portée du cas²⁴¹, sur la prise en compte réflexive de l'incertitude, sur l'adoption des démarches issues de la logique aristotélicienne, sur la promotion d'une épistémologie sensorielle.

²³⁹ Elisa Andretta et Rafael Mandressi (éd.), *Médecine et médecins dans l'économie des savoirs de l'Europe moderne (1500-1650)*, *Histoire, médecine et santé*, 11, 2017.

²⁴⁰ « Les savants chez l'imprimeur. Les médecins et l'entreprise éditoriale de Christophe Plantin à Anvers au XVI^e siècle », p. 131-152.

²⁴¹ Au sujet du cas en médecine, voir les travaux de Jole Agrimi et Chiara Crisciani sur les *consilia* médiévaux, et, pour l'époque moderne, ceux de Gianna Pomata sur les *observationes* : Jole Agrimi et Chiara Crisciani, *Les Consilia médicaux*, Turnhout, Brepols, 1994 ; Chiara Crisciani, « *Consilia*, responsi, consulti: i pareri del medico tra insegnamento e professione », in Carla Casagrande, Chiara Crisciani et Silvana Vecchio (éd.), *Consilium. Teorie e pratiche del consigliare nella cultura medievale*, Florence, SISMELE – Edizioni del Galluzzo, 2004, p. 259-279 ; Cf. Ead., Chiara Crisciani, « Éthique des *consilia* et de la consultation : à propos de la cohésion morale de la profession médicale (XIII^e-XIV^e siècles) », *Médiévales*, 46, 2004, p. 23-44. Gianna Pomata, « Sharing Cases: the *Observationes* in Early Modern Medicine », *Early Science and Medicine*, 15/3, 2010, p. 193-236 ; Ead., « Observation rising : birth of an epistemic genre, 1500-1650 », in Lorraine Daston et Elizabeth Lunbeck (éd.), *Histories of Scientific Observation*, Chicago, University of Chicago Press, 2011, p. 45-80 ; Cf. Ead., « A Word of the Empirics: The Ancient Concept of Observation and its Recovery in Early Modern Medicine », *Annals of Science*, 68/1, 2011, p. 1-26.

À travers ces questionnements, le savoir médical de la première modernité apparaît – c'est mon hypothèse – comme un laboratoire de la pensée et des pratiques savantes. Caractérisée par une institutionnalisation précoce de l'enseignement et de la profession, par la pluralité de ses terrains, par l'articulation entre une culture écrite et une culture de l'observation, entre une pratique de l'expérience et une pratique interventionniste, par la recherche et la revendication d'une spécificité intellectuelle en tant que savoir sur l'homme et sur la nature, par la mobilité de ses acteurs, par son intrication avec d'autres savoirs, qu'ils soient dogmatiques, techniques, artistiques ou « mixtes », la médecine est un observatoire privilégié des dynamiques des mondes savants à l'époque moderne.

2

Ceci ouvre toute une série de questions historiographiques, qui touchent directement ou indirectement aux relations laborieuses du ménage à trois formé par l'histoire, la médecine et les sciences²⁴². Dans un ordre qui n'est pas hiérarchique, je commencerai par souligner que l'approche qui consiste à revisiter par la médecine le champ savant de la première modernité contribue, paradoxalement, au décloisonnement des histoires disciplinaires. Paradoxalement, car l'histoire de la médecine est à première vue une histoire disciplinaire ou, du moins, peut être entendue comme telle – le syntagme s'y prête. Il importe par conséquent d'établir des conditions, deux en particulier : l'impératif d'historicité d'abord, autrement dit la déconnexion de l'objet médecine aux XVI^e et XVII^e siècles des découpages par lesquels

²⁴² La discussion sur les rapports entre histoire de la médecine et histoire des sciences est ancienne. Son premier épisode remonte probablement à l'éditorial polémique de George Sarton publié dans la revue *Isis* en 1935, « The History of Science versus the History of Medicine » (vol. 23, n° 2, p. 313-320), auquel répondit Henry E. Sigerist, directeur depuis 1932 de l'Institute of History of Medicine de Johns Hopkins University, créé en 1929 : « The History of Medicine and the History of Science », *Bulletin of the Institute of the History of Medicine*, 4, 1936, p. 6. Le point de départ de Sarton était l'incongruité, à ses yeux, de ne pas disposer d'un institut d'histoire des sciences aux États-Unis à l'époque, alors qu'il en existait un d'histoire de la médecine, généreusement financé de surcroît. Ici n'est pas le lieu pour développer l'histoire des rapports histoire des sciences/histoire de la médecine, sur lesquels je travaille actuellement. Je me borne, par conséquent, à donner quelques références de textes ayant repris cette question dans le monde anglophone depuis les années 1980 – dans *Isis* et *Osiris*, plus particulièrement, ce qui n'est évidemment pas insignifiant au regard du débat Sarton-Sigerist : voir donc Gert H. Brieger, « Guest Editorial: The History of Medicine and the History of Science », *Isis*, 72/4, 1981, p. 536-540 ; John Warner Harley, « Science in Medicine », *Osiris*, 2nd Series, 1, *Historical Writing on American Science*, 1985, p. 37-58 ; Id., « The History of Science and the Sciences of Medicine », *Osiris*, 2nd Series, 10, 1995, p. 164-193 ; et le « Focus » de *Isis* (102/1, 2011) intitulé « Between and Beyond "Histories of Science" and "Histories of Medicine" », coordonné par John V. Pickstone et Michael Worboys, en particulier leur introduction (p. 97-101) et l'article de Pickstone, « Sketching Together the Modern Histories of Science, Technology, and Medicine » (p. 123-133).

la médecine a une existence contemporaine identifiable sur les plans disciplinaire, professionnel et intellectuel. J'ai évoqué plus haut la question sur ce qu'est un médecin à l'époque moderne ; elle se pose – il faut la poser – en termes identiques pour la médecine, les deux étant d'ailleurs indissociables.

La deuxième condition, liée en quelque sorte à la première, est elle aussi, dans sa formulation, apparemment paradoxale : il s'agit de renoncer à intégrer l'histoire de la médecine à l'histoire des sciences. Précisons. Dans une histoire des sciences organisée selon des provinces disciplinaires – mathématiques, physique, chimie, astronomie – la médecine viendrait occuper une place congrue au titre de province du corps, dans le meilleur des cas du vivant en situation de concurrence avec l'histoire naturelle. Or pour cela il faut non seulement délimiter la médecine-discipline à la manière des autres composantes de l'éventail où elle viendrait s'insérer, mais aussi mettre l'accent sur ce que la médecine-science est en mesure d'exhiber pour prétendre à ce statut. Autrement dit, une scientificité du même ordre que celle qu'on attribue aux sciences notamment physico-mathématiques est requise : du coup, l'opération exige une institution du savoir médical en biologie avant la lettre, un tri en raison duquel on dégage des traits susceptibles de conforter son adéquation à une rationalité conforme à la science « moderne » ou à ses préfigurations. C'est bien à cela, à cette histoire des « sciences médicales » ou de la « pensée médicale »²⁴³ qu'il convient de renoncer.

Ces deux conditions étant remplies, l'histoire de la médecine à l'époque moderne offre de nombreux fils bons à tirer pour démêler l'écheveau des savoirs et l'emmêler autrement que par le biais des histoires disciplinaires des sciences. À l'inverse, la volonté de faire entrer la médecine dans l'étroitesse cloisonnée du répertoire des « sciences » tend à minorer non seulement la place des médecins dans la culture lettrée mais aussi, plus étonnamment, celle de la médecine comme « faculté supérieure » dans les universités, partant à négliger dialogues, emprunts et rapports de mitoyenneté avec la théologie et le droit²⁴⁴. Se saisir des « choses médicales » pour

²⁴³ Dans l'historiographie française, on associe volontiers ce type d'entreprise historiographique au nom de Mirko D. Grmek, par opposition à une histoire sociale de la médecine qui aurait en Jacques Léonard sa figure tutélaire. Ce n'est pas faux, mais c'est réducteur. Le paysage historiographique est plus diversifié que cela, et si *l'Histoire de la pensée médicale en Occident* publiée en trois volumes au Seuil (1995-1999), dirigée par Grmek avec la collaboration de Bernardino Fantini, représente la plus aboutie des expressions éditoriales récentes de l'histoire de la médecine en tant qu'histoire des sciences, il n'est pas inutile de rappeler qu'il s'agit d'abord d'une édition italienne (*Storia del pensiero medico Occidentale*, Rome, Laterza, 1993-1998). Cf. Mirko D. Grmek, *La Première révolution biologique*, cit.

²⁴⁴ D'une manière générale, on a porté une attention peu soutenue aux relations entre droit et médecine à l'époque moderne. On citera à ce sujet les travaux d'Ian Maclean, en particulier « Evidence, Logic, the Rule and the Exception in Renaissance Law and Medicine », *Early Science and Medicine*, 5, 2000, p. 227-257, ainsi que ceux d'Alessandro Pastore, centrés notamment sur la médecine légale et l'expertise : *Il medico in tribunale. La perizia medica nella procedura penale di antico regime (secoli XVI-XVIII)*,

cartographier l'économie des savoirs de la première modernité ne revient donc pas à ajouter des pièces à un montage historiographique sans en altérer l'équilibre. Construire un droit de cité pour la médecine au sein de l'histoire des sciences n'apporte en soi aucune révision critique significative, ni de l'historiographie d'accueil ni de celle qu'on y insère. À moins d'opérer une double aliénation : de la médecine par rapport à une définition lui présupposant un contour stable, et, de manière corrélatrice, de son histoire par rapport à une histoire des sciences organisée en cases. D'une certaine façon, il s'agit de repenser ce qu'« histoire-de-la-médecine » veut dire, afin d'en faire qui ne soit pas médico-centrée – troisième paradoxe, dès lors que la proposition que je développe a toutes les apparences du contraire.

En matière de révisions critiques, celles des catégories historiographiques et des choix de périodisation qu'elles ont pour partie sous-tendues est à la fois un résultat espéré et un prérequis d'une pareille enquête. Les références que j'ai faites, sans plus, soit à la première modernité soit à l'époque moderne, nécessitent des explications, même succinctes. Je n'utilise pas ces deux expressions de façon indistincte, mais je consens au flou qui pourrait m'être reproché à cet égard. L'époque ou âge moderne correspond, quand j'y fais allusion, aux trois siècles habituellement compris sous cette dénomination, au-delà des variantes qui concernent fondamentalement les *terminus a quo* et *ad quem* par lesquels on la circonscrit selon les contextes, les langues et les traditions historiographiques européennes. Dès qu'on entre dans l'histoire des sciences, des savoirs et/ou de la médecine, cette modernité (ou *early-modernité*) est marquée par des découpages et des accents dont un des effets est de rendre opaque, voire de dévaluer son premier tiers. Aussi la seconde moitié du XV^e siècle et au moins la première moitié du XVI^e apparaissent-elles faiblement caractérisées, sous la forme d'un temps de transition vers une véritable modernité des sciences et des savoirs, ou même comme un hiatus, fait avant tout d'indécisions et de tensions entre un monde ancien et un monde à venir, dont l'aube a longtemps été synthétisée par la catégorie de « révolution scientifique ». C'est cet intervalle chronologique, ce « premier tiers », que je désigne par « première modernité », dénomination plus commode que pertinente, tant elle signe une complicité tacite avec le « moderne » sans le discuter. Or elle

Bellinzona, Edizioni Casagrande, 1998 ; *Le regole dei corpi: medicina e disciplina nell'Italia moderna*, Bologne, Il Mulino, 2006 ; [avec Giovanni Rossi, (éd.)] *Paolo Zacchia: alle origini della medicina legale: 1584-1659*, Milan, Franco Angeli, 2008 ; « Médecine légale et investigation judiciaire : expérimenter le poison sur les animaux en Italie à l'époque moderne », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 22, 2010, p. 17-35 ; « Médecine et droit, compétition ou collaboration ? À propos de deux répertoires de pratique criminelle du XVII^e siècle », *Histoire, médecine et santé*, 11, *Médecine et médecins dans l'économie des savoirs de l'Europe moderne (1500-1650)*, Elisa Andretta et Rafael Mandressi (éd.), 2017, p. 19-33. Depuis 2012, Pastore conduit à l'Université de Vérone un projet de recherche sur « Teorie e pratiche criminali all'incrocio fra diritto e medicina nell'Italia del Rinascimento ».

indique une hypothèse et un problème constitutif de la recherche sur « l'économie des savoirs », aucunement une donnée.

En tout état de cause, elle est, comme hypothèse et comme problème, un lieu de critique concernant, ici encore, les articulations entre histoire de la médecine et histoire des sciences. En 1993, rendant compte de son projet de « catalogue » de la communauté scientifique des XVI^e et XVII^e siècles, Richard Westfall cachait à peine sa surprise d'avoir constaté que 238 des 630 noms de sa base de données biographique correspondaient à des individus ayant pratiqué la médecine ; en y ajoutant 29 autres « engagés dans la pharmacologie », la part de ceux « impliqués dans la technologie médicale » s'élevait à plus de deux cinquièmes du total²⁴⁵. À quelques exceptions près, selon Westfall « medical community was distinct from the rest of the scientific community » ; cependant, écrit-il, « I would vigorously resist any suggestion that they were not part of the scientific community, and even if one were to argue that initially medicine was an enterprise separate from natural philosophy, by the second half of the seventeenth century the concepts prevalent in the new natural philosophy had invaded medicine to the extent that it could no longer be considered distinct²⁴⁶ ». Ce paragraphe résume bien trois composantes essentielles d'un regard historiographique très répandu sur la médecine et les sciences modernes : la seconde moitié du XVII^e siècle, la « nouvelle philosophie naturelle », l'imprégnation par celle-ci du savoir médical. Voici une autre manière de le dire : à son acmé, la révolution scientifique finit par gagner la médecine, qui s'imprègne alors de mécanicisme et de « philosophie expérimentale ». Harold Cook a raison quand il rappelle que dans l'historiographie du XX^e siècle existait un « general consensus about which people and subjects required discussion in accounting for the rise of science, with Paracelsus, Vesalius, and Harvey representing the main topics within medicine: iatrochemistry, anatomy, and physiology²⁴⁷ ». Au XXI^e siècle le consensus est peut-être moins général, mais voici, par exemple, un manuel français sur *l'Histoire des sciences à l'époque moderne* publié en 2009 : un chapitre y est consacré à « Médecine et médecins à la Renaissance » ; il est divisé en trois sections, « Vésale et l'anatomie », « Ambroise Paré et la chirurgie »,

²⁴⁵ Richard S. Westfall, « Science and Technology during the Scientific Revolution: An Empirical Approach », in Judith Veronica Field et Frank A. J. L. James (éd.), *Renaissance and Revolution: Humanists, Scholars, Craftsmen, and Natural Philosophers in Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993, p. 65. Westfall, spécialiste de Newton et de la mécanique au XVII^e siècle et professeur d'histoire et de philosophie des sciences à Indiana University de 1963 à 1989, établit son catalogue en se basant sur le *Dictionary of Scientific Biography*, en y incluant « every Western scientist [...] born between the decade of Copernicus' birth (the 1470s) and 1680 » (*Ibid.*, p. 63). La base de données de Westfall peut être consultée en ligne : <http://galileo.rice.edu/lib/catalog.html>.

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 65.

²⁴⁷ Harold J. Cook, « The History of Medicine and the Scientific Revolution », *Isis*, 102/1, 2011, p. 102.

« Paracelse et la médecine chimique ». Un peu plus loin, dans un chapitre sur « La machine et le vivant », il est question, dans une de ses sections, de « La découverte de la circulation du sang », c'est-à-dire de Harvey – le reste du chapitre porte sur Descartes²⁴⁸.

Un manuel, dira-t-on, ne fait pas l'hiver. On a cependant toute latitude pour se reporter à des travaux d'une tout autre tenue, comme *Mechanism, Experiment, Disease*, de Domenico Bertoloni Meli, publié en 2011 – lui aussi au XXI^e siècle, donc – où autour de l'œuvre de Marcello Malpighi la médecine-science est analysée selon les termes du titre et pour une période quasiment coextensive avec celle de l'activité de Malpighi et la publication de ses écrits, c'est-à-dire la seconde moitié du XVII^e siècle²⁴⁹. Harold Cook, s'il pointe, dans l'article cité, l'asymétrie historiographique qui consiste à étudier comment « medical interest [...] illustrate the debates about the new science » et non pas comment la médecine « determined many of them », n'en plaide pas moins pour une lecture différente de la place du savoir médical dans la « nouvelle science », en endossant donc celle-ci comme un repère pertinent pour l'histoire de la médecine²⁵⁰. De l'absence ou l'éjection dédaigneuse des médecins et de leur savoir dans les récits sur l'émergence des sciences modernes on serait passé à l'affirmation de la nécessité de leur prise en compte. On remarquera pourtant que l'absence, en tout cas, n'est pas l'apanage d'une historiographie des sciences classique²⁵¹ : la médecine ne figure pas, par exemple, chez Ofer Gal et Raz Chen-Morris dans leur *Baroque Science* (Chicago, University of Chicago Press, 2012), présenté par l'éditeur comme « a radically new perspective on the study of early modern science ». La question est au fond s'il faut le leur reprocher. Faut-il nécessairement apporter une touche médicale à la « big picture » des sciences modernes ? Serait-on mieux inspiré de proposer une « big picture » alternative où la médecine trouverait une autre place, plus en conformité avec ce que l'on croit être des interprétations plus justes de l'émergence des sciences modernes en Europe ? Il n'y a pas de réponse précise à des questions dont on n'explicite pas assez les termes, ce qui veut dire en l'occurrence qu'il convient avant

²⁴⁸ Simone Mazauric, *Histoire des sciences à l'époque moderne*, Paris, Armand Colin, 2009, coll. « U ».

²⁴⁹ Domenico Bertoloni Meli, *Mechanism, Experiment, Disease: Marcello Malpighi and Seventeenth-Century Anatomy*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2011.

²⁵⁰ Le titre de ce court article, « The History of Medicine and the Scientific Revolution », ne fait qu'acter ce repère ; Cf. Harold J. Cook, « The New Philosophy and Medicine in Seventeenth-Century England », in David C. Lindberg et Robert S. Westman (éd.), *Reappraisals of the Scientific Revolution*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, p. 397-436.

²⁵¹ Cook, comme bien d'autres, cite comme exemples emblématiques Alfred R. Hall (*The Scientific Revolution, 1500-1800: The Formation of the Modern Scientific Attitude*, Londres, Longmans, 1954) et Charles C. Gillispie (*The Edge of Objectivity: An Essay in the History of Scientific Ideas*, Princeton, Princeton University Press, 1960).

tout d'ouvrir la catégorie de sciences modernes, et même celle de sciences à l'époque moderne, sans oublier l'idée d'« émergence ».

En 1967, dans un texte sur « La tradition hermétique dans la science de la Renaissance », Frances Yates appelait à ne pas « lire » l'histoire des sciences à cette époque seulement « forwards for its premonitions of what was to come », mais aussi « backwards, seeking its connections with what has gone before²⁵² » ; en 2005, Paula Findlen revenait sur son propre champ de recherche – « traditionally called “the Scientific Revolution” and, more recently, “early modern science” » – en estimant qu'il avait joué un rôle fondamental dans la création d'une vision généraliste de l'histoire des sciences. La « révolution scientifique », ajoutait-elle, « gave shape to a story of science emerging » mais, l'histoire des sciences se situant désormais plus « confortablement » au sein de la profession historique, les historiens des sciences sont plus enclins à considérer leur travail comme faisant partie d'une « conversation about a particular time and place, science *in the nineteenth century* rather than the nineteenth century's contribution *to the history of science* ». Et Findlen de saluer cette évolution, non sans indiquer toutefois que celle-ci « puts a certain strain on the idea that science rather than history unifies our field »²⁵³. Une exégèse dont je suis incapable dirait peut-être si une pointe de regret perce derrière cette dernière phrase de Paula Findlen. Quoi qu'il en soit, il paraît clair que la notion d'« émergence » traduit inévitablement l'assomption de l'unité de ce qui émerge, et autorise par conséquent, voire induit les lectures de type « prémonitoire » auxquelles fait allusion Yates. Une condition est nécessaire pour affirmer que les sciences sont devenues modernes, elle consiste à relier cet avènement à ce qui suit par une identité entre l'objet émergeant et l'objet post-émergence. Les sciences, donc – l'usage du singulier en anglais, « science », rend la chose plus troublante mais aussi plus éloquente.

Voici serré le nœud entre sciences et modernité ; reste à lui donner une chronologie, un temps pour émerger. Il peut être long, comme chez Stephen Gaukroger, pour qui la science a « donné forme » (*shape*) à la modernité entre 1210 et 1685²⁵⁴, ou alors tenir en quelques décennies – le XVII^e siècle, sa seconde moitié –, comme dans la plupart des récits tributaires de la très résiliente catégorie

²⁵² Frances Yates, « The Hermetic Tradition in Renaissance Science », in Charles S. Singleton (éd.), *Art, Science, and History in the Renaissance*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1967, p. 270.

²⁵³ Paula Findlen, « The Two Cultures of Scholarship? », *Isis*, 96, 2005, p. 231, 232, 235.

²⁵⁴ Très précisément, serait-on tenté de dire. Voir Stephen Gaukroger, *The Emergence of a Scientific Culture. Science and the Shaping of Modernity, 1210-1685*, Oxford, Oxford University Press, 2007. Notons que dans son ouvrage Gaukroger (se) pose la question dite de Needham, question fatiguée, de savoir pourquoi la science a « émergé » en Europe seulement, et non pas ailleurs. Dans ce livre de plus de 550 pages, la médecine en occupe six (346 à 351), à propos de ses rapports avec la philosophie naturelle autour du cartésianisme et la « biomécanique » au XVII^e siècle.

historiographique de « révolution scientifique ». Ce n'est certainement pas mon propos d'engager ici une discussion ni, moins encore, un rappel historique à son sujet²⁵⁵. Je dirai seulement que sa remise en question n'a pas conduit à une révision en profondeur des interprétations gouvernées par son usage, ni n'a entraîné une nouvelle visite des césures historiographiques selon lesquelles l'époque moderne ne connaît pas de bouleversement significatif de l'ordre des savoirs avant le XVII^e siècle²⁵⁶ – la fin du XVIII^e et le début du XIX^e étant une autre césure dont il conviendrait de réévaluer la systématisme avec laquelle on y fait recours. Et la médecine dans tout ça ? On a pu employer, avec plus ou moins de doigté, je l'ai évoqué, la méthode du forceps historiographique, « révolutionnant » le savoir médical à l'instar des « sciences modernes » et variant, selon l'intensité du révisionnisme revendiqué, le *topos* chronologique du « retard » relatif de la médecine au regard des sciences physico-mathématiques²⁵⁷. On a pu, comme Roger French, s'affranchir du XVII^e siècle tout en restant attaché à la question de savoir « when medicine itself became scientific » et choisissant les Lumières, « a deliberately vague term », pour *terminus ad quem* d'une étude sur *Medicine before science*²⁵⁸. On peut enfin ne pas poser le problème et, par exemple, inclure comme allant de soi un chapitre sur les enquêtes de la Société royale de médecine dans un ouvrage collectif sur l'observation scientifique²⁵⁹.

Détacher l'histoire de la médecine de l'histoire des sciences n'est pas plus un programme productif, cependant, que celui de l'y intégrer soit par défaut, soit en en ligotant les questionnements à des récits construits en son absence. Or entre une histoire hétéronome et une narration autarcique condamnée au confinement dans l'atmosphère raréfiée du médico-centrisme, le dilemme est tout sauf contraignant. Une échappatoire est offerte par l'histoire dite des savoirs, un boulevard de plus en plus fréquenté pour sortir de la science et retrouver les grands espaces des objets, pratiques

²⁵⁵ On se reportera, moins pour la discussion critique que pour la synthèse historiographique, à Hendrik Floris Cohen, *The Scientific Revolution. A Historiographical Inquiry*, Chicago, Chicago University Press, 1994. Pour un complément sur les idées à cet égard de ce professeur d'histoire comparée des sciences à l'Université d'Utrecht, voir son ouvrage de 2010, *How Modern Science Came into the World: Four Civilizations, One 17th-Century breakthrough* (Amsterdam, Amsterdam University Press).

²⁵⁶ En 1996, Steven Shapin pouvait par exemple consacrer un petit livre à *The Scientific Revolution* (Chicago, University of Chicago Press), en posant comme prémisse que ladite révolution « n'a jamais existé » mais en en conservant dans son exposé l'ensemble des aspects qui la définissent, à commencer par la périodisation. L'ouvrage de Shapin a été traduit en français et publié chez Flammarion en 1998 sous le titre : *La Révolution scientifique*.

²⁵⁷ Au risque de faire penser que c'est personnel, je ne peux que proposer encore comme exemple, dans la production francophone, Mirko D. Grmek et sa *Première révolution biologique*, cit.

²⁵⁸ Roger K. French, *Medicine before science. The rational and learned doctor from the Middle Ages to the Enlightenment*, New York, Cambridge University Press, 2003, p. 3.

²⁵⁹ Andrew Mendelsohn, « The World on a Page: Making a General Observation in the Eighteenth Century », in Lorraine Daston et Elizabeth Lunbeck, *Histories of Scientific Observation*, cit., p. 396-420.

et cultures de connaissance. Les anciennes sciences y sont, mais noyées dans l'océan savant, que l'on navigue heureusement soulagé de la question de la scientificité. On y est, j'y suis, dans cette histoire des savoirs à l'hospitalité virtuellement infinie, faute de mieux et en éprouvant un malaise récurrent face au soupçon qu'il s'agit par certains côtés d'une facilité²⁶⁰. En évacuant le mot science – science médicale, pour ce qui me concerne – on n'historicise pas mieux, peut-être le fait-on moins en évitant à peu de frais le travail sémantique sur une « catégorie d'acteur ». Car « science » en est une chez les médecins de l'époque moderne, qui emploient aussi, avantage lexical de l'historien des choses médicales, le terme « doctrine ». Mais la doctrine n'est pas tout le savoir, on sait cela, même si on ne sait pas exactement, sinon par des présupposés en dernière analyse intuitifs, ce que « savoir » recouvre, que peut-on ou doit-on considérer comme relevant d'un savoir. Faisons simple : le flou relatif n'est pas toujours à bannir quand il présente une utilité opérationnelle. Celle de l'histoire des savoirs procède aussi de l'extension de ce flou au périmètre de l'inventaire desdits savoirs et de ce qui en définitive en est la cause, le silence quant à tout critère explicite de démarcation qui distinguerait un savoir d'un non-savoir.

La simple énonciation de cette distinction éventuelle suffit à rendre évidente son extravagance. En revanche, de par sa propre latitude, la notion de savoir admet des adjectifs nombreux qui spécifient, plus ou moins grossièrement, des déclinaisons possibles : savoirs lettrés, savoirs techniques, savoirs tacites, savoirs sociaux, institutionnels, dissidents ou parallèles, naturalistes, artisanaux, sensoriels, appliqués, mixtes, spéculatifs, dogmatiques, empiriques, pratiques. La liste est bien entendu très longue, ouverte et plastique, sujette à l'action discriminante du peigne fin qui cherche à circonscrire des intentionnalités, des usages, des lieux d'effectuation, des procédures, des supports et/ou des effets des actes de production, transmission, appropriation et mise en œuvre des connaissances. Tous ces adjectifs, toutes ces situations, toutes ces caractérisations concernent la médecine de la première modernité, pourvu qu'on consente à envisager l'espace médical dans son étendue et sa géométrie complètes, c'est-à-dire non pas simplement la médecine modérément *lato sensu* – « science » et « art », théorie et profession – mais, j'y reviens, un complexe savant et social réticulaire, à partir duquel il est possible d'interroger le système des savoirs, son économie, en y apportant des éclairages singuliers. En dégageant aussi des chronologies différemment ordonnées et d'autres géographies, en disposant autrement

²⁶⁰ La relation entre histoire des sciences et histoire des savoirs fut en 2010-2011 le thème de travail du séminaire de recherche « Sciences et savoirs : histoires et historiographies », organisé au Centre Alexandre-Koyré entre 2009 et 2014 par Wolf Feuerhahn, Antonella Romano, Christian Jacob, Jean-Marc Besse et moi-même (voir <http://enseignements-2010.ehess.fr/2010/ue/694/>). Le texte que voici ne reflète, cela va sans dire, que mon propre regard en la matière.

les frontières entre les mondes savants et ce qui est ordinairement tenu pour leur contexte. Plutôt que l'appel de Harold Cook à tenir compte de la médecine dans les récits sur la révolution scientifique, on sera donc mieux inspiré d'être attentif à celui de Peter Burke, qui en 2003 invitait à s'attaquer, à l'instar de l'étude de William Bouwsma sur les juristes, à la place des médecins « in early modern culture²⁶¹ ».

3

Je suis arrivé à l'histoire de la médecine au lendemain des tournants et des changements de paradigme. La « *new medical history* » était déjà là – les « nouvelles histoires » devrait-on dire, qui se sont succédé depuis les années 1960. Orientée dans un premier temps par des questionnements fondamentalement issus de l'histoire sociale, la « *new medical history* » a eu son épiscentre initial au Royaume-Uni²⁶². Elle a

²⁶¹ Peter Burke, « Images as Evidence in Seventeenth-Century Europe », *Journal of the history of Ideas*, 67, 2003, p. 294. Burke estimait qu'une enquête pareille sur les médecins était « much to be desired » après avoir été frappé de constater « how many of them—especially those trained at Padua—doubled as antiquaries in this period. [...] Given this predominance of medical men, it may be suggested that the habit of interpreting symptoms aided emancipation from logocentrism and served as an alternative model to the legal model of evidence for the interpretation of antiquities ». Cf. William J. Bouwsma, « Lawyers and Early Modern Culture », in Id., *A Usable Past: Essays in European Cultural History*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 1990, p. 129-153. Nancy Siraisi a répondu explicitement à cette invitation dans son ouvrage *History, Medicine and the Traditions of Renaissance Learning*, qui faisait suite à plusieurs articles publiés dans les années 2000, et au livre collectif *Historia: Empiricism and Erudition in Early Modern Europe*, qu'elle dirigea avec Gianna Pomata (pour les références bibliographiques complètes, voir *supra*, note 232).

²⁶² Voir Charles Webster, « The Historiography of Medicine », in Pietro Corsi et Paul Weindling (éd.), *Information Sources in the History of Sciences and Medicine*, Londres, Butterworth, 1983, p. 29-43. Parmi les textes programmatiques, incitatifs ou de synthèse publiés au fil du temps concernant l'histoire sociale de la médecine dans le monde britannique, on citera Thomas McKeown, « A Sociological Approach to the History of Medicine », *Medical History*, 14, 1970, p. 342-351 ; John Woodward et David Richards, « Towards a Social History of Medicine », in Id. (éd.), *Health Care and Popular Medicine in Nineteenth-Century England: Essays in the Social History of Medicine*, Londres, Croom Helm, 1977, p. 15-55 ; Samuel Shortt, « The New Social History of Medicine: Some Implications for Research », *Archivaria*, 10, 1980, p. 5-22 ; Ludmilla J. Jordanova, « The Social Sciences and the History of Science and Medicine », in Corsi et Weindling, cit., p. 81-96 ; Id., « Has the Social History of Medicine Come of Age? », *Historical Journal*, 26, 1993, p. 437-449. Aux États-Unis, Henry E. Sigerist avait appelé de ses vœux une histoire sociale de la médecine dès 1940, dans une conférence prononcée devant la California Academy of Medicine à San Francisco (le texte de la conférence, intitulée « The Social History of Medicine », fut publié par le *Western Journal of Surgery, Obstetrics and Gynecology*, 48, 1940, p. 714-722 ; il est également transcrit dans Félix Martí Ibáñez (éd.), *Henry E. Sigerist on the History of Medicine*, New York, MD Publications, 1960, p. 25-33). Pour les développements historiographiques des années 1980 vus du contexte états-unien, voir Kenneth M. Ludmerer, « Methodological Issues in the History of Medicine: Achievements and Challenges », *Proceedings of the American Philosophical Society*, 134, 1990, p. 367-386 ; Judith Walzer Leavitt, « Medicine in Context: A Review Essay of the History of Medicine », *The American*

enrichi de nouveaux objets le menu de la recherche : l'organisation professionnelle et la construction des carrières²⁶³, les institutions, l'enseignement, les pratiques de santé, des acteurs autres que les médecins – sages-femmes, guérisseurs, charlatans, apothicaires, administrateurs –, ou encore les patients, catégorie représentative s'il en est des choix de l'histoire de la médecine dite « *from below*²⁶⁴ ». Issus d'une critique historiographique ciblant les présupposés de l'évaluation rétrospective de la connaissance qui avaient fait les beaux jours de l'histoire de la médecine des deux premiers tiers du XX^e siècle, ces renouvellements ont mis en quarantaine l'histoire épistémologique, dévitalisé les approches « iatrocenriques²⁶⁵ » et contribué à déplacer

Historical Review, 95/5, 1990, p. 1471-1484; Randall McGowen, « Identifying Themes in the Social History of Medicine », *The Journal of Modern History*, 63, 1991, p. 81-90.

²⁶³ Dans un court texte de 1966, George Clark actait sinon la naissance du moins la réunion des conditions pour qu'une histoire de la profession médicale puisse se développer en Angleterre : George Clark, « The History of the Medical Profession: Aims and Methods », *Medical History*, 10, 1966, p. 213-220.

²⁶⁴ Voir Roy Porter, « The Patient's View: Doing Medical History from below », *Theory and Society*, 14, 1985, p. 175-198. Outre ce texte qui est, comme d'autres cités précédemment, une proposition, Porter n'a pas suivi lui-même cette préconisation en produisant des travaux empiriques sur la médecine « vue d'en bas ». Les recherches les plus conséquentes sur ce sujet datent en fait des années 2000 et on les doit, en particulier, à des historien(ne)s liés à l'Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé de Lausanne : Micheline Louis-Courvoisier, « Le malade et son médecin : le cadre de la relation thérapeutique dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle », *BCHM/CBMH*, 18, 2001, p. 277-296 ; Id., « Qu'est-ce qu'un malade sans son corps ? L'objectivation du corps vue à travers les lettres de consultations adressées au Dr Tissot (1728-1797) », in Franziska Frei Gerlach, Annette Kreis-Schinck, Claudia Opitz et Béatrice Ziegler (éd.), *Körperkonzepte: Interdisziplinäre Studien zur Geschlechterforschung / Concepts du corps: Contributions études de genre interdisciplinaires*, Münster, Waxmann, 2003 ; Séverine Pilloud et Micheline Louis-Courvoisier, « The Intimate Experience of the Body in the Eighteenth Century: Between Interiority and Exteriority », *Medical History*, 47, 2003, p. 451-472. On citera aussi, toujours au sein de cette historiographie helvétique, les nombreux travaux de Philip Rieder, à commencer par son ouvrage *La figure du patient au XVIII^e siècle*, Genève, Droz, 2010. Voir aussi « Médecins et patients à Genève : offre et consommations thérapeutiques à l'époque moderne », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2005, p. 39-63 ; « L'histoire du patient : aléa, moyen, ou finalité de l'histoire médicale ? », *Gesnerus*, 2003, p. 260-271 ; « Patients and Words: a lay Medical Culture? », in Georges Rousseau (éd.), *Framing and Imagining Disease*, New York, Palgrave, 2003, p. 215-230 ; « Le patient et le sens de sa maladie : lectures et interprétations laïques du mal-être dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle », in Isabelle Luciani et Valéri Pietri (éd.), *Écriture, récit, trouble(s) de soi*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2012, p. 139-157. Cf. Id., « L'histoire de la médecine "from below" : bilan et perspectives » in Philip Rieder, Ana Leonor Pereira et João Rui Pita (éd.), *História Ecológico-Institucional do Corpo*, Coimbra, IU, 2008, p. 9-20.

²⁶⁵ Le terme, rappelons-le, est employé par Mirko D. Grmek quand il caractérise, trente ans après que l'historiographie anglophone l'ait dénoncée, une historiographie « faite par les médecins et pour les médecins ». Une autre espèce, toujours selon Grmek, serait « l'historiographie biocentrique », qui « privilégie l'étude des idées strictement scientifiques et [...] souffre généralement d'un certain triomphalisme, fondé sur la conviction que le présent vaut mieux que le passé » (Mirko D. Grmek, « Introduction », in Id. (éd.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, t. 1., cit., p. 21). Ce « biocentrisme » n'est d'ailleurs pas excessivement éloigné de ce que Grmek a lui-même pratiqué. En

les centres d'intérêt²⁶⁶. Longuement encapsulée dans une zone de méfiance, l'étude du discours doctrinal de la médecine savante a fait son retour dans les années 1990, réinvesti sous le signe de l'histoire culturelle, c'est-à-dire à la lumière de ses supports matériels, des formes et des circuits de sa transmission, des relations avec d'autres productions écrites, des médiations qui définissent ses modes d'existence²⁶⁷.

Mon travail sur la médecine et l'économie des savoirs dans la première modernité appartient donc au lendemain de ces révisions sérieuses et, à certains égards, cumulatives. Il s'y inscrit. Ces lendemains ne sont pas pour autant entièrement chantants, au moins sur un point important : la carte historique des lieux de médecine à l'époque moderne n'a pas été redessinée en profondeur. Autrefois dressée en fonction d'une téléologie du savoir, elle a traversé les renouveaux historiographiques successifs sans subir des réaménagements substantiels. Ni l'histoire sociale ni l'histoire culturelle de la médecine n'en ont véritablement questionné les polarités : Padoue, Bologne, Leyde, Montpellier ou encore Londres sont restés les principaux observatoires de la

tout état de cause, j'utilise ici le mot « iatrocéntrique » au sens large, c'est-à-dire sans tenir compte de cette distinction.

²⁶⁶ Pour un récit synthétique des évolutions historiographiques dans le domaine de la médecine à la fin du XX^e siècle, voir l'introduction de Laurence Brockliss et Colin Jones à leur *Medical World of Early Modern France*, Oxford, Clarendon Press, 1997 ; les auteurs y rappellent, non sans raison ni sans une certaine cruauté, que pour apprécier les situations respectives de l'histoire de la médecine au Royaume-Uni et en France il suffit de feuilleter la revue *Medical History* dans ses livraisons des années 1950 et la revue *Histoire des sciences médicales* dans celles des années 1990. On notera toutefois que cette affirmation fait l'impasse sur les travaux de Jacques Léonard, que les auteurs considèrent néanmoins comme l'un des plus grands historiens de la médecine récents en France (p. 6 note). Cf. Matthew Ramsey, « Review: History of a Profession, "Annales" Style: The Work of Jacques Léonard », *Journal of Social History*, 17, 1983, p. 319-338. Sur l'œuvre de Léonard, ou pourra se reporter à Michel Lagrée et François Lebrun (éd.), *Pour l'Histoire de la Médecine. Autour de l'œuvre de Jacques Léonard*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1994, avec des contributions de Jean-Pierre Peter, Anne Carol, Olivier Faure, Claire Salomon-Bayet et Roselyne Rey, entre autres, et une conclusion par Alain Corbin. Pour des états des lieux spécifiquement consacrés à l'historiographie française à cette époque, voir Toby Gelfand, « The *Annales* and Medical Historiography: *Bilans and perspectives* », in Roy Porter et Andrew Wear (éd.), *Problems and Methods in the History of Medicine*, Londres, Croom Helm, 1987, p. 15-39 ; et Colin Jones, « "New Medical History" in France: The View From Britain », *French Historian*, 2, 1987, p. 3-14. Pour une synthèse collective plus récente sur l'histoire de l'historiographie de la médecine, voir l'ouvrage dirigé par Frank Huisman et John Harley Warner, *Locating medical history. The stories and their meanings*, Baltimore/Londres, Johns Hopkins University Press, 2004.

²⁶⁷ Les travaux de Nancy Siraisi, encore eux, illustrent bien ce « retour du savoir ». Voir aussi les ouvrages cités d'Ian Maclean, *Logic, signs and nature in the Renaissance: the case of learned medicine*, et *Le Monde et les hommes selon les médecins de la Renaissance*. Cf. Andrea Carlino et Alexandre Wenger (éd.), *Littérature et médecine. Approches et perspectives (XVI^e-XIX^e siècles)*, Genève, Droz, 2007, ainsi que les travaux, également cités, de Gianna Pomata. Pour une étude sur la « fin » de l'histoire sociale de la médecine « after the cultural turn », voir Roger Cooter, « "Framing" the End of the Social History of Medicine », in Frank Huisman et John Harley Warner (éd.), *Locating medical history*, cit., p. 309-337.

médecine européenne moderne²⁶⁸. Tout se passe comme si, une fois mis à distance l'internalisme iatrocéntrique, on en avait conservé le répertoire des lieux pour les revisiter à nouveaux frais. L'endossement de cette géographie est allé de pair avec un intérêt historiographique croissant pour le local, mais les opérations de « localisation » des enquêtes n'ont guère contribué à la production d'éclairages sur les dynamiques de constitution des centralités. Elles ont principalement pris une forme monographique, gouvernée par l'intensivité dans la saisie du singulier, alors que seule la prise en compte de lieux multiples et l'analyse de leurs relations pouvait renseigner sur les processus par lesquels leurs asymétries se mettent en place.

La carte des lieux du savoir médical est mouvante : les reliefs y sont soumis à l'érosion et les migrations décident des densités. Le tracé d'une telle carte pourrait être propice à la mise en œuvre de la notion de circulation des savoirs. Efficace dans les entreprises de décentralisation, c'est-à-dire dans le démantèlement de polarisations acquises, elle a contribué à repenser la distribution des espaces de savoir en mettant à l'ordre du jour la réciprocité des échanges, la mobilité des individus, le déplacement des objets et des textes, les appropriations à distance des énoncés, l'exotisme productif, les rapports de force déstabilisés, voire déjoués par le décalage des contextes. L'étude des circulations, tout en faisant ainsi entrer dans l'agenda historiographique une crise vertueuse dans la hiérarchisation des lieux, a pourtant apporté une intelligibilité somme toute déficitaire aux phénomènes de centralisation. D'une part, parce que l'usage réifié de la notion de circulation – la circulation considérée elle-même comme lieu de savoir – a pu conduire à tenir tout autre lieu pour purement contingent ; dans cette perspective, l'espace devient homogène, le monde est plat. D'autre part, parce qu'une autre approche forte, connectée d'ailleurs à la première, repose sur l'idée que toute circulation est en elle-même féconde, que le déplacement est nécessairement productif, comme si à force de mettre l'accent sur la fertilisation on en venait à négliger la fertilité, qui, elle, est du côté du sol. D'une manière générale, le privilège épistémique accordé au mouvement peut s'avérer excessif : une trajectoire tire certes son sens du fait d'être suivie, mais ce sont les nœuds qu'elle relie qui la configurent²⁶⁹. Du reste, trajectoire est peut-être un terme plus heureux que circulation, en ce qu'il évoque mieux, précisément, la présence de forces qui concourent à former et à épaissir ces nœuds.

²⁶⁸ Ce n'est que très récemment que Rome ou Madrid ont fait l'objet de travaux d'envergure, quoique relativement peu nombreux. On renverra, à titre d'exemple, à l'étude qu'Elisa Andretta a consacrée au cadre romain au XVI^e siècle : *Roma medica. Histoire d'un système médical au XVI^e siècle*, Rome, École française de Rome, 2011.

²⁶⁹ On trouvera une synthèse historiographique éclairante sur les problématiques des circulations articulées aux enjeux spatiaux dans Antonella Romano et Sabina Brevaglieri, « Premessa », *Quaderni storici*, 142/1, *Produzione di saperi, costruzione di spazi*, 2013, p. 3-19.

Ces propos rapides sur les lieux et les centralités, partant les « périphéries » du savoir, médical notamment, sont liés à mes travaux actuels sur la médecine dans le cadre parisien, sur lesquels je reviendrai sous peu. Je souhaite maintenant clore ce paragraphe historiographique en mettant en avant un décalage. L'histoire de la médecine, quels que soient ses objets, ses périodes, ses approches, ses intimités avec l'histoire des sciences, l'histoire sociale ou l'histoire culturelle, quels que soient les projets, les programmes, les ambitions caressées, les bilans ou les perspectives voire les travaux accomplis, n'est pas intégralement, pour reprendre le mot de Jacques Roger, une histoire historienne²⁷⁰. Parlons, à l'instar de Roger et pour faire court, d'une histoire médicale, écrite pour l'essentiel par des médecins ou, plus largement, des « professionnels de santé ». Il s'agit d'un aspect auquel j'ai fait allusion plus haut, en rappelant les proportions qu'elle prend dans le massif éditorial de l'histoire de la médecine en France dans les années 2000²⁷¹. Je n'entends pas me livrer longuement à la dénonciation, maintes fois répétée depuis des décennies, de ces histoires au verbe impressionniste, rédigées au gré du temps que les services hospitaliers prêtent aux loisirs littéraires. Sur le fond, l'affaire est entendue : la langue corporative, simpliste et expéditive dont se repaissent volontiers ces récits dominicaux relève de l'insignifiance intellectuelle²⁷². Reste, bien sûr, l'irritation périodique de se faire expliquer l'histoire de l'anatomie par un thanatopracteur, ou les épizooties au XVIII^e siècle par une vétérinaire à la retraite. L'âge venant, on s'y fait. On se résigne moins bien face à des entreprises éditoriales coûteuses qui gâchent l'espace de publication pour produire une énième histoire glorieuse²⁷³. On soupire, parfois avec une pointe de lassitude, et on

²⁷⁰ Jacques Roger, « Pour une histoire historienne des sciences », in *Pour une histoire des sciences à part entière*, Paris, Albin Michel, 1995, p. 45-73. 1^{re} éd. : « Per una storia storica delle scienze », *Giornale critico della Filosofia Italiana*, anno LXIII [LXV], fasc. 3, 1984, p. 285-314.

²⁷¹ Voir *supra*, note III.

²⁷² En 1935, George Sarton le disait avec plus d'élégance : « It is a remarkable fact that the history of medicine has been studied more systematically and by a larger number of scholars than the history of any other branch of science. To be sure one should not be unduly impressed by the number of medico-historical studies for a good many of these are not of a high standard. Yet among the thousands of physicians, who, without being trained historians, have managed to save enough time and energy from the demands of an absorbing and exacting profession, many, a good many, have done excellent service and put the republic of letters heavily into their debt » (George Sarton, « The History of Science versus the History of Medicine », cit., p. 313.)

²⁷³ Un exemple récent en France : l'ouvrage *Une histoire de la médecine ou le souffle d'Hippocrate*, publié en 2011 par l'Université Paris-Descartes et les Éditions de La Martinière. Les « pistes premières » du livre sont les 45 médaillons qui ornent la façade de la Faculté de Médecine sise au 45, rue des Saints-Pères. Axel Kahn, alors président de Paris-Descartes, signe l'introduction (« La Médecine, des mythes à la science ») et la conclusion (« La science et l'idée, l'âme et le corps ») ; Patrick Berche, à l'époque doyen de la Faculté de médecine, et Jean-Claude Ameisen, président du comité d'éthique de l'Inserm (aujourd'hui président d'honneur du Comité national consultatif d'éthique), sont les auteurs des autres textes. Un an plus tard, Paris-Descartes et La Martinière récidivaient avec *Une histoire de la pharmacie : remèdes, onguents, poisons*, dirigé par Yvan Brohard, avec préface et postface d'Axel Kahn.

assume, en fin de compte, que le reflux de l'histoire médicale de la médecine face à l'histoire historique n'a rien d'inexorable et qu'il est en tout cas, à ce jour, relatif. La coexistence a beau être pénible, le seul effort important qu'elle demande est d'empêcher qu'elle ne devienne cohabitation. Chacun chez soi.

Tout ceci ne serait au fond que de l'écume, une drôle de guerre où un seul des deux camps sait qu'il combat, si des recompositions du domaine depuis quelques années ne lui donnaient un tout autre intérêt. On assiste, en premier lieu, à la fin de ce que l'on pourrait appeler le « projet Sigerist », à savoir l'institution de l'histoire de la médecine comme discipline médicale. Les années 2000 et 2010 ont vu la disparition progressive, encore en cours mais très avancée, de l'histoire comme matière à part entière dans les formations médicales en Europe et en Amérique du Nord, mais aussi ailleurs. Au nom de la séparation des corps évoquée précédemment, on ne peut en principe que s'en réjouir. À y regarder de plus près, la réjouissance ne s'évanouit peut-être pas complètement, mais prend quelques couleurs plus problématiques, au bon sens du terme. La suppression de chaires, cursus et autres instituts d'histoire de la médecine ne consiste pas à éliminer l'histoire mais à la destituer de son rôle autrefois central en tant que science humaine dans les études de médecine. Le temps est au pluriel que l'on veut interdisciplinaire, au conglomérat dit des « humanités médicales » au sein duquel l'histoire est intégrée et réduite à la portion congrue²⁷⁴. Cette évolution n'est pas à regretter ni à rejeter avec une acrimonie excessive quoique justifiable – sous couvert d'« humanités » on sert souvent, il est vrai, une bouillie bien-pensante qu'on

²⁷⁴ Un exemple, parmi beaucoup d'autres : l'absorption, en 2013, de l'Institut d'histoire de la médecine et de la santé de Genève, par un nouvel institut universitaire, rattaché à la Faculté de médecine, l'Institut Éthique, Histoire, Humanités (IEH2), où l'histoire de la médecine est devenue un des programmes, au même titre que la bioéthique ou les « sciences humaines en médecine ». En France, un arrêté du 28 octobre 2009 crée une première année d'études de santé commune aux études médicales, odontologiques, pharmaceutiques et de sage-femme (PACES), qui stipule en annexe le contenu des unités d'enseignement. L'UE7, intitulée « Santé, société, humanité », aurait comme « objectifs généraux », pour ce qui concerne les sciences humaines et sociales, de « développer une culture commune de santé, une réflexion éthique (équilibre éthique-juridique), la connaissance de l'histoire des soins, des sciences et des relations entre soignés et soignants, une réflexion sur les données de la psychologie médicale, une réflexion sur les bases rationnelles d'une démarche scientifique », et « apprendre les bases élémentaires du Droit et des Sciences politiques (organisation de la justice en France, les principales institutions...), des Sciences économiques (bases élémentaires d'économie générale...) ». Les disciplines « notamment concernées » par cette unité d'enseignement, toujours selon le texte de l'arrêté, seraient, dans le volet sciences humaines et sociales, l'anthropologie, l'histoire contemporaine, la philosophie, la psychologie, la sociologie, l'épistémologie et l'histoire des sciences, la psychiatrie d'adultes, la pédopsychiatrie, l'épidémiologie, l'économie de la santé et la prévention, le droit et les sciences politiques, les sciences économiques enfin. À la Faculté de médecine de l'Université Paris-Descartes, où existait naguère une chaire d'histoire de la médecine, l'UE7 du PACES correspond à 61 heures et demie d'enseignement ; à l'UFR de médecine de Paris-Diderot, on y consacre 66 heures réparties entre psychologie, épistémologie, santé publique et éthique, complétées par une « UE spécifique » de 50 heures comprenant génétique, sciences humaines et sociales et physiologie.

nomme « éthique » –, mais plutôt à étudier comme un sous-chapitre supplémentaire de l'histoire de la médecine. Dans ce cadre, une réflexivité *ad hoc* se fait jour qui réinterroge les conditions de réactualisation du « projet Sigerist » sous l'angle des utilités médicales de l'histoire²⁷⁵. Autrement dit, les usages présents du passé, la productivité de celui-ci au regard des enjeux – mais lesquels, au juste ? – de la médecine contemporaine. L'urgence fatiguée avec laquelle on s'échine à les identifier et les mettre en avant laisse transparaître le malaise que peut provoquer le recyclage de vieux thèmes, tous plus ou moins tributaires du lieu commun cicéronien de la *magistra vitæ*, décliné selon les besoins de la maison historico-médicale qui brûle dans le bûcher du présentisme des premiers cycles universitaires²⁷⁶.

On peut penser que le propos, en voyant se rétracter la demande, est de limiter les dégâts en créant par le discours des raisons raisonnables d'accepter l'offre. On peut aussi faire l'hypothèse qu'il s'agit de donner des gages aux instances d'où émanent des injonctions d'utilité. On peut enfin supposer, sans que ce soit exclusif des deux premières conjectures, qu'on y croit. Qu'on est persuadé que le passé est graine d'enseignements que l'histoire est à même de transmettre. Qu'un médecin qui connaît l'histoire de sa discipline, de son métier, de sa science, a de quoi devenir un meilleur médecin. Me sera-t-il permis de faire état ici en termes crus – où sinon ? – de quelques convictions intellectuelles qui vont, on l'a deviné, à l'encontre des attitudes que je viens de décrire. Elles tiennent en une poignée de truismes, le premier étant que l'histoire de la médecine, comme son nom l'indique, est de l'histoire. Ce n'est pas une

²⁷⁵ Ce fantôme qui parcourt l'Europe s'est arrêté en mars 2014 à Uppsala, où un colloque international a été organisé à l'université sur le thème « History of medicine in practice ». Trente-sept papiers y ont été présentés en trois jours, distribués en douze sessions dont celles-ci : « History of medicine: lessons for clinical practice », « History of medicine and medical education in national context », « Cross-disciplinary approaches and histories », « The role of history of medicine in politics and policymaking », « History of medicine in ethical and public debates », « Using the history of medicine in medical education ». Voir la page du colloque à l'adresse : www.idehist.uu.se/research/history-of-medicine-in-practice/call-for-papers/

²⁷⁶ Je citerai ici, une fois n'est pas coutume, la gazette de l'éditeur bâlois Karger, dans le numéro consacré à célébrer la parution, à l'automne 2013, de la première traduction intégrale en anglais du *De humani corporis fabrica* d'André Vésale. Un texte d'Hubert Steinke, directeur de l'Institut für Medizingeschichte appartenant à la Faculté de médecine de l'Université de Berne, occupe la double page centrale, au format A3 : « Why History of Medicine Matters ». On y lit : « Medical history [...] has a specific task in the medical curriculum. Its main goal cannot be to transmit historical knowledge, but rather to use the historical background as a heuristic tool to better understand today's medicine. This means explaining and critically reflecting the fundamental structures, conditions, areas in medical science and practice from a historical perspective [...]. Based on this, we can enter into a dialogue with medical students and doctors about the general and fundamental questions of their profession. [...] taking history into consideration can help us to better understand the situation in which the medical profession currently finds itself » (*Karger Gazette*, 73, *Anatomy & Art through the Ages*, octobre 2013, p. 6-7 ; la livraison peut être téléchargée au format PDF à l'adresse : <https://www.karger.com/Gazette/BackIssues>).

discipline, moins encore une discipline médicale. Elle se définit par son objet, « de la médecine ». Aussi serait-il mal venu de construire ses questionnaires, son agenda de recherche, sur la base des attentes présumées des professionnels de santé et des étudiants en médecine. Pis encore, subordonner la valeur du domaine à l'attrait qu'il pourrait exercer sur une clientèle censée, à tort, être la seule à pouvoir le faire vivre, revient à proclamer l'absence de vertèbres propres dudit domaine. Plus fondamentalement, il y a la question de l'utilité, quelle qu'elle soit. S'il fallait se demander à quoi sert l'histoire de la médecine, c'est-à-dire l'histoire, la réponse est toute trouvée : à s'aventurer dans une compréhension située du passé – deuxième truisme. À rien, donc, d'après ce que « servir » veut manifestement dire dans certains cercles désireux d'en obtenir des matériaux pour évaluer et prendre – on parle toujours de médecine – des décisions concernant l'« éthique », qui semblerait ne pas avoir d'histoire, elle, ou pour éclairer les choix en matière de politiques publiques de santé, à la lumière toujours des soi-disant réussites et échecs antérieurs dont on ne sait très bien à l'aune de quels critères on en mesure les résultats – eux non plus n'auraient pas d'histoire. Non, l'histoire de la médecine ne sert à rien, elle ne nous « apprend » rien sur notre présent, qui, faut-il le rappeler, est aussi historique que le XVI^e ou le XIX^e siècles. Pour le reste, je n'ai trouvé de meilleure synthèse pouvant faire office de profession de foi que les lignes de Paul Veyne citées en exergue. Et puis, si Cicéron a écrit que l'histoire est *magistra vitæ*, n'oublions pas que la même phrase du *De oratore* dit aussi qu'elle est *nuntia vetustatis*²⁷⁷.

²⁷⁷ Cicéron, *De Oratore*, II, 9-36, éd. Karl Wilhelm Piderit, Leipzig, B. G. Teubner, 1862, p. 110.

Modernités, techniques, performance

1

En septembre 2017, le Centre Alexandre-Koyré remet son rapport quinquennal destiné au Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCÉRES) : bilan et projet. Directeur adjoint du Centre depuis janvier 2014, j'ai corédigé ce document, dont la préparation donne l'occasion non seulement de mettre en prose, en chiffres et en perspective la vie d'un collectif de recherche pendant un lustre, mais aussi de penser, définir et proposer des orientations pour les cinq années à venir. Cela peut se traduire, entre autres, par des réaménagements de l'organisation interne, notamment la création, la disparition ou la reconduction de regroupements de chercheurs autour de thématiques générales de travail. Au Centre Alexandre-Koyré, comme ailleurs, on nomme cela des axes. Le projet quinquennal à mettre en œuvre en établit quatre. Je participe à trois d'entre eux : « Histoire croisée des sciences de l'homme, du corps et de la nature », « Techniques, technologie, matérialité », « Savoirs et modernités ». Le premier existait déjà dans une configuration identique, j'en faisais partie, il poursuivra ses travaux. Les deux autres résultent d'inflexions plus ou moins marquées dans la composition et/ou les questionnaires communs d'axes qui se renouvellent, par conséquent, d'un quinquennal passé à un quinquennal qui commence.

« Sciences et savoirs de la première modernité » était un des axes de ce quinquennal passé ; c'est de sa reconfiguration qu'est issu celui qu'on a choisi d'intituler « Savoirs et modernités ». Plusieurs ouvertures critiques sont contenues dans cette dénomination plus concise. Un décroisement de la chronologie, d'abord, en vue de cibler davantage le caractère hypothétique des opérations de périodisation : la « première modernité » ou l'époque moderne deviennent plus fortement encore, plus explicitement aussi, une problématique à part entière et non pas seulement un acte de découpage, si disputé et conjectural soit-il, dont on ferait l'économie de discuter le terme fondamental, qui est bien celui de modernité, à la fois chronologique et conceptuel. D'où le pluriel – modernités –, qui entend mieux marquer où se situe le nœud d'une réflexion qui a vocation à interroger la pluralité et le caractère situé des frontières tenues pour pertinentes dans la démarcation des temps historiques.

Il ne s'agit donc pas d'en finir avec l'époque moderne, en actant une quelconque caducité de cette hypothèse de périodisation, ni, inversement, de chercher à établir ce qui justifierait intrinsèquement le qualificatif – en quoi et pourquoi la modernité s'est avérée moderne. Le questionnement central sur lequel le projet est construit concerne les manières selon lesquelles les savoirs ont été articulés à l'institution de la modernité

en tant que catégorie historiographique et, le cas échéant, comme catégorie d'acteur. Ce n'est plus seulement l'époque moderne qui est ainsi en jeu, mais des modernités multiples, parallèles, distinctes, polymorphes, saisies dans leurs rapports avec des systèmes de savoirs eux aussi diversement configurés selon des lieux et des moments spécifiques. Le contemporain, notamment, a aussi ses récits de modernité des sciences et par les sciences, ses propres « révolutions scientifiques », comme celles associées aux sciences physico-mathématiques « modernes » au tournant du XX^e siècle. L'enjeu à cet égard consiste à décrire et interpréter le changement, l'innovation, sans sacrifier aux effets de seuil massifs mis en cohérence par les narrations de basculement que proposent les historiographies sous-tendues par l'idée de rupture révolutionnaire.

Si le modèle principal en la matière reste l'événement-avènement des « sciences modernes » dans l'Europe des XVI^e, XVII^e – surtout – et XVIII^e siècles, l'objectif n'est pas de parcourir à nouveau la voie de son analyse critique mais, le cas échéant, de l'approfondir et de l'étoffer en travaillant à partir de ses acquis. Des acquis qui conduisent, entre autres, à intensifier encore les enquêtes sur les dynamiques des savoirs dans l'épaisseur des espaces urbains, en cherchant à en dégager les circuits et les lieux de transaction, d'arbitrage, de fabrication, de mise en œuvre de pratiques et d'objets de connaissance. Or la ville n'est pas close, le monde peut y entrer, voire y être produit. Voici par exemple Rome au XVI^e siècle, qu'un projet de recherche collectif et international va arpenter, dans cette perspective, pendant cinq ans : « Babel Rome ». Porté par Antonella Romano et Elisa Andretta avec le soutien de l'École française de Rome, ce projet, lancé en 2016, préexiste donc à la création de l'axe « Savoirs et modernités », auquel il est néanmoins lié, de même qu'au séminaire « Savoirs et productions du monde au XVI^e siècle », tout comme le programme de recherche sur les « Politiques et pratiques de l'interdisciplinarité » est lié à l'axe « Histoire croisée des sciences de l'homme, du corps et de la nature ».

J'ai été invité à participer à « Babel Rome ». Cela signifie, davantage pour moi que pour d'autres dans l'équipe, creuser de nouveaux sillons : les articulations des savoirs naturalistes et des savoirs linguistiques, épine dorsale d'une enquête qui vise à aborder par ce biais le déploiement d'un nouvel agenda de connaissance du globe, avec le cadre romain pour épigénèse et une attention particulière portée aux relations entre Rome et le monde ibérique. Il m'a fallu trouver des trajectoires vers ces problématiques, vers des questions pertinemment posées et des dossiers utilement construits à leur sujet. Elles ne sont pas encore dessinées avec une netteté irréprochable, il s'en faut ; elles relient, par nécessité, le connu à l'inconnu, le travail fait ou en cours au travail à faire, et sont tracées par conséquent à l'aide d'acteurs, de lieux et d'objets qu'il s'agit de continuer à suivre – médecins, imprimeurs, ateliers d'imprimerie, images –, mais pour aller ailleurs. Ceci rejoint, pour partie, un autre volet de la prospective inscrite, à titre

personnel cette fois-ci, dans la programmation des années à venir au sein de l'axe « Savoirs et modernités ». Le dossier sur l'atelier d'imprimerie de Christophe Plantin que j'ai ouvert en 2017, en mettant en évidence les rôles multiples joués par des médecins proches de l'imprimeur ou à son service dans la production et la circulation des livres²⁷⁸, mérite non seulement d'être encore creusé, mais aussi élargi par des études analogues sur d'autres ateliers dans d'autres pôles éditoriaux européens (Bâle, Venise, Paris, Lyon, Rome, Strasbourg, Madrid), et sur leurs interconnexions. La perspective est envisageable, voire obligatoire à certains égards, d'un projet collectif, international aussi, et intégrant des espaces extra-européens, dans le but d'explorer l'édition savante aux XVI^e et XVII^e siècles sous l'angle du couple médecins-imprimeurs. Il reste à construire.

2

L'axe « Techniques, technologie, matérialité » succède, au Centre Alexandre-Koyré, à un autre, « Évolution, temporalité, genèse dans les techniques », qui a existé entre 2014 et 2018. Il le prolonge partiellement, mais élargit son périmètre, aussi bien quant aux techniques à faire entrer en ligne de compte qu'en incorporant les dimensions matérielle et sensorielle, l'expérience physique dans la production et dans les appropriations des savoirs. Voilà qui ouvre la question du corps, des techniques, des pratiques et des objets corporels, partant la voie de mon rattachement aux travaux de cet axe.

J'ai déjà évoqué plus haut mon intérêt particulier pour tout ce qui relève des techniques et leur déploiement dans les opérations anatomiques (gestes, instruments, espaces, séquences d'action) et les travaux que j'ai pu consacrer à l'analyse de leur relation étroite, en tant notamment que « tactiques démonstratives », avec l'élaboration des fondements d'une pensée du corps sous-tendue par la pratique de la dissection. Il en est de même pour l'étude des « anatomies » publiques comme performances, en focalisant sur l'interaction entre architecture, acteurs, mise en acte d'un savoir et exhibition de ses procédures²⁷⁹. Quant aux objets corporels, ou issus de la manipulation des corps dans des activités aux enjeux aussi bien savants qu'esthétiques, commerciaux et plus largement sociaux, les « artifices anatomiques » (leur fabrication, leurs usages, leurs circulations) ont de longue date occupé une partie de mes recherches. Ils étaient déjà présents dans *Le Regard de l'anatomiste* en 2003, je

²⁷⁸ Voir *supra*, p. 112.

²⁷⁹ Voir *supra*, p. 16, 17.

les ai revisités en en circonscrivant davantage l'étude aux aspects techniques²⁸⁰, puis dans le cadre d'un projet international que j'ai porté avec Laurence Talairach sur les restes humains²⁸¹, sous l'angle, enfin, toujours avec Laurence Talairach, de leur production à grande échelle et leur mise en collections au moment de la constitution des musées de médecine en Europe²⁸².

Ma participation dans l'axe « Techniques, technologie, matérialité » se tournera plus du côté des corps vivants, cependant. Du côté de la performance d'abord, plus précisément des approches de l'histoire des sciences et des techniques à travers la notion de performance ou, mieux encore, de l'usage de cette notion comme catégorie d'analyse des pratiques savantes. Du point de vue historiographique, cet usage est relativement récent, mais renvoie, y compris dans les états des lieux généalogiques qui sont proposés à cet égard²⁸³, à des développements qu'on fait remonter aux années 1980 et aux travaux sur les « civilités de la preuve », la sociabilité scientifique et les sciences dans l'espace public. Les références en la matière sont fondamentalement le *Léviathan et la pompe à air* (1985) de Steven Shapin et Simon Schaffer, qu'avaient précédé quelques articles de l'un et/ou de l'autre – dont un de Schaffer, notamment, sur la « philosophie naturelle et le spectacle public » au XVIII^e siècle – et, dans la décennie suivante, le *Galileo Courtier* (1993) de Mario Biagioli, *l'Histoire sociale de la vérité* (1994) de Shapin, ou encore un volume codirigé par celui-ci et Christopher Lawrence sur la « science incarnée »²⁸⁴. Des années 1990 datent également des travaux qui ont contribué à mettre à l'ordre du jour la « science publique », la « science populaire » ou les « spectacles de science » comme thématiques de recherche, dont la fréquentation resta significative par la suite, avec une préférence assez marquée pour

²⁸⁰ Elisa Andretta et Rafael Mandressi, « *Anatomia Artificiosa*. Usages et manipulations du corps à l'époque moderne », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, 11, 2013, en ligne : <https://journals.openedition.org/acrh/5214>.

²⁸¹ *History and Cultural Representations of Human Remains*, structuré notamment autour de trois colloques tenus respectivement en février, avril et juin 2013 au Muséum d'histoire naturelle de Toulouse (*Exhibiting Human Remains*), à l'Académie nationale de médecine de Paris (*Anatomical Models*), et au Royal College of Surgeons de Londres (*Medical Museums and Anatomical Collections*).

²⁸² Rafael Mandressi et Laurence Talairach-Vielmas, « Modeleurs et modèles anatomiques dans la constitution des musées médicaux en Europe, XVIII^e-XIX^e siècle », *Revue germanique internationale*, 21, 2015, p. 23-40.

²⁸³ Voir par exemple l'article d'introduction d'Iwan Rhys Morus au « Focus » *Performing Science*, paru dans la revue *Isis* en décembre 2010 (101/4) : « Placing Performance », p. 775-778.

²⁸⁴ Simon Schaffer, « Natural Philosophy and Public Spectacle in the Eighteenth Century », *History of Science*, 21, 1983, p. 1-43; Steven Shapin et Christopher Lawrence (éd.), *Science Incarnate: Historical Embodiments of Natural Knowledge*, Chicago, University of Chicago Press, 1998. Les références des autres textes cités ont été données *supra*, dans les notes 26 et 27.

les contextes britannique et français des XVIII^e et XIX^e siècles²⁸⁵. L'ensemble de cette production, plus ou moins expressément inscrite dans ce qu'on a appelé les « tournants » spatial, matériel ou encore pratique en histoire des sciences, aurait conflué, par maturation ou par un effet de masse critique, dans le bassin de la performance, qui permettrait de redéfinir, en les rapportant à un outil notionnel englobant, les propriétés transversales aux différentes situations d'interaction entre les activités de production et de diffusion des savoirs scientifiques et un public.

On peut toutefois se demander quel est le gain substantiel qu'apporte la notion de performance si son introduction se réduit à renommer ce que le terme spectacle dénote tout aussi bien. Les conditions socio-spectaculaires de production, ou coproduction, de vérités scientifiques admises n'ont pas eu besoin du recours à l'idée de performance pour être analysées ; l'insertion des sciences, des techniques et des savoirs dans le tissu des pratiques et des consommations culturelles non plus. Vue sous ce jour, la portée théorique de l'opération peut apparaître faible, n'allant guère au-delà d'un changement de vocabulaire aux effets somme toute limités. Ceux-ci ne sont pourtant pas négligeables dans la mesure où ils apportent, en principe, une désactivation de la métaphore théâtrale, autrement dit l'emploi générique d'une catégorie spécifique, théâtre, qui correspond à un ensemble de formes de spectacle –

²⁸⁵ Deux ouvrages, tous les deux parus en 1992 aux Presses universitaires de Cambridge, font figure de point de repère pour la désignation explicite de la « *public science* » comme objet d'étude historique : *The Rise of Public Science: Rhetoric, Technology, and Natural Philosophy in Newtonian Britain, 1660-1750*, de Larry Stewart, et *Science as Public Culture: Chemistry and Enlightenment in Britain, 1760-1820*, de Jan Golinski. Pour des travaux sur la « science populaire » ou la « popularisation de la science », on peut se référer au livre plus récent de Michael Lynn (*Popular Science and Public Opinion in Eighteenth-Century France* (Manchester/New York, Manchester University Press, 2006), qui incorpore néanmoins des articles publiés dans les années précédentes : « Enlightenment in the Public Sphere: The Musée de Monsieur and Scientific Culture in Late-Eighteenth-Century Paris », *Eighteenth-Century Studies*, 32/4, 1999, p. 463-476; « Divining the Enlightenment: Public Opinion and Popular Science in Old Regime France », *Isis*, 92, 2001, p. 34-54. En 1994, Roger Cooter et Stephen Pumfrey faisaient paraître déjà des « réflexions sur l'histoire de la popularisation de la science » dans la revue *History of Science* (« Separate Spheres and Public Places: Reflections on the History of Science Popularization and Science in Popular Culture », *History of Science*, 32, 1994, p. 237-267), suivies en 1995 par une étude de Pumfrey sur la philosophie expérimentale et les démonstrations publiques dans l'Angleterre du premier XVIII^e siècle (« Who did the work? Experimental philosophers and public demonstrators in Augustan England », *British Journal of the History of Science*, 28, 1995, p. 131-156). Quant aux « spectacles de science », on mentionnera, pour des travaux de la première moitié des années 1990, les études de Svante Lindqvist (« The Spectacle of Science: An Experiment in 1744 Concerning the Aurora Borealis », *Configurations*, 1/1, 1993, p. 57-94) et de Paula Findlen (« Scientific Spectacle in Baroque Rome: Athanasius Kircher and the Roman College Museum », *Roma moderna e contemporanea*, 3, 1995, p. 625-665), et, pour les années 2000, à l'ouvrage collectif codirigé par Bernadette Bensaude-Vincent et Christine Blondel, *Science and Spectacle in the European Enlightenment* (Aldershot, Ashgate, 2008). Citons également l'article de Sofie Lachapelle (« Science on Stage: Recreational Physics, White Magic, and Scientific Wonder in the Nineteenth-Century Paris », *History of Science*, 47, 2009, p. 297-315), et la synthèse récente de Marie Thébaud-Sorger dans le premier volume de *l'Histoire des sciences et des savoirs* parue aux Éditions du Seuil en 2015 : « Le spectacle de science », p. 130-153.

ou de performance, si on prend ces deux derniers termes comme synonymes –, historiquement et géographiquement situées ; l'assimilation de toute forme de représentation, voire d'exhibition, au modèle théâtral est un aplatissement par la synecdoque, qui gomme les singularités des phénomènes et compromet, de ce fait, la pertinence de leur description et leur analyse.

Une autre réduction procède du défaut d'historicisation du terme « théâtre », qui recouvre, dans l'Europe des XVI^e et XVII^e siècles, par exemple, un faisceau de significations dont les rapports avec les pratiques scéniques *stricto sensu* sont souvent ténus. À une époque où la forme moderne du spectacle théâtral se met en place et acquiert les principaux traits qui lui sont connus aujourd'hui, un nombre considérable d'ouvrages se présentant comme des théâtres – du monde, de la nature, de la vie humaine, spirituels ou cartographiques, encyclopédiques ou d'emblèmes²⁸⁶ – font moins appel, par cette référence, à une analogie concrète qu'à un acte cognitif et à son organisation : en visant, pour une très grande partie d'entre eux, le *conspectus*, c'est au regard, au travail de l'œil et à la connaissance par la vision – y compris intérieure – qu'ils renvoient. En ce sens, théâtre et spectacle sont apparentés, et ce n'est pas se contenter de placer la question au ras de l'étymologie que de le rappeler, dès lors que la notion de performance trouve une partie de son intérêt dans le déplacement sémantique qu'elle suggère vers l'accomplissement d'une action productive – faire advenir par l'action. L'usage indistinct de performance et spectacle annule cet écart, ramène l'enjeu intellectuel à un glissement lexical, et ne modifie qu'à la marge les objets et les questionnaires de recherche. Aussi les études historiques sur les performances scientifiques restent-elles faiblement discernables de celles sur les mises en spectacle des sciences, voire sur leur mise en scène ou encore leur théâtralisation, puisque le modèle théâtral n'est pas absent non plus, même encapsulé dans des outils d'analyse empruntés, par exemple, aux travaux sociologiques d'Erving Goffman.

En tout état de cause, ces historiographies, quels que soient les choix notionnels et terminologiques opérés – si jamais ils le sont effectivement – dialoguent peu avec

²⁸⁶ De Guillaume de La Perrière (*Le theatre des bons engins, auquel sont contenuz cent emblèmes*, Lyon, ca 1536) à Giulio Camillo (*L'idea del teatro*, Florence, 1550) ou Pierre Boaistuau (*Le Théâtre du monde*, Paris, 1558), de Theodor Zwinger (*Theatrum vitæ humanæ*, Bâle, 1565), à Abraham Ortelius (*Theatrum orbis terrarum*, Anvers, 1570) et Jean Bodin (*Universæ naturæ theatrum*, Lyon, 1596), de Tommaso Garzoni (*Il Teatro de' vari e diversi cervelli mondani*, Venise, 1583) à la traduction latine de la deuxième partie des *Relationi universali* de Giovanni Botero (*Theatrum principum orbis universi*, Cologne, 1596), pour ne citer qu'une poignée de titres à peine parmi des centaines. En dressant une liste qui n'est pas exhaustive, Louis Van Delft a comptabilisé 167 livres intitulés « Théâtre », en latin ou en vulgaire, parus en Europe entre 1539 et 1783 (« L'idée de théâtre, XVI^e-XVIII^e siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 101, 2001, p. 1349-1365). Voir aussi Ann Blair, *The Theater of Nature. Jean Bodin and Renaissance Science*, Princeton, Princeton University Press, 2017 (1^{re} éd. 1997), en particulier les chapitres 5 (« Theatrical metaphors », p. 153-179) et 6 (« The Reception of the *Theatrum* », p. 180-224).

d'autres qu'on s'attendrait à voir travaillées quasiment par défaut. Malgré l'importance qui est accordée aux questions spatiales, l'historiographie de l'architecture est largement négligée, y compris, sauf de façon ponctuelle, des travaux portant sur « l'architecture de la science », pour reprendre le titre – même si le pluriel eut été préférable – d'un ouvrage collectif dirigé par Peter Galison et Emily Thompson réunissant des contributions d'historiens des sciences, de l'architecture et de l'art, ainsi que de sociologues et d'architectes²⁸⁷. Il en va pareillement, à quelques exceptions près, pour l'historiographie du corps et des pratiques corporelles, ainsi que pour celle des arts de la scène²⁸⁸. Étonnamment, la production issue des *performance studies*, dont on pourrait tirer avantage des développements accumulés depuis les années 1970, au contact notamment avec l'anthropologie²⁸⁹, est elle-même absente, et cela se sent dans

²⁸⁷ Peter L. Galison et Emily Thompson (éd.), *The architecture of science*, Cambridge, MIT Press, 1999. Citons aussi les publications de Sophie Forgan, qui signe d'ailleurs un chapitre dans l'ouvrage de Galison et Thompson (« Bricks and Bones: Architecture and Science in Victorian Britain », p. 181-210), consacrées aux architectures de lieux de science dans l'Angleterre du XIX^e siècle : « Context, image and function: a preliminary enquiry into the architecture of scientific societies », *British Journal for the History of Science*, 19, 1986, p. 89-113 ; « The architecture of science and the idea of a university », *Studies in the History and Philosophy of Science*, 20, 1989, p. 405-434 ; « The architecture of display: museums, universities, and objects in nineteenth-century Britain », *History of Science*, 32, 1994, p. 139-162 ; « "But indifferently lodged": perception and place in building for science in Victorian London », in Crosbie Smith et John Agar (éd.), *Making Space for Science. Territorial Themes in the Shaping of Knowledge*, Londres, MacMillan, 1998, p. 195-215 ; « Building the Museum: Knowledge, Conflict, and the Power of Place », *Isis*, 96, 2005, p. 572-585. On ajoutera enfin, de Carla Yanni, *Nature's Museums. Victorian Science and the Architecture of Display*, New York, Princeton Architectural Press, 2005.

²⁸⁸ Parmi les rares initiatives faisant expressément dialoguer l'histoire des sciences et des techniques et l'histoire des pratiques scéniques, l'une des plus ambitieuses, du moins sur le plan éditorial, provient du domaine des études théâtrales. Il s'agit de la série de huit volumes *Theatrum Scientiarum*, publiés chez l'éditeur berlinois De Gruyter depuis 2003 (six volumes sont parus à ce jour) au gré des activités et des colloques internationaux organisés par le projet « Kulturen des Performativen » piloté par l'Institut für Theaterwissenschaft de la Freie Universität de Berlin : *Kunstammer - Laboratorium - Bühne. Schauplätze des Wissens im 17. Jahrhundert* (2003), *Instrumente in Kunst und Wissenschaft. Zur Architektonik kultureller Grenzen im 17. Jahrhundert* (2006), *Spektakuläre Experimente. Praktiken der Evidenzproduktion im 17. Jahrhundert* (2006), et trois autres volumes reliés par un titre commun, *Spuren der Avantgarde : Theatrum machinarum* (2008), *Theatrum anatomicum* (2011) et *Theatrum alchemicum* (2017). Les volumes 1 à 5 ont été dirigés par Helmar Schramm, Ludger Schwarte, Jan Lazardzig, Michael Lorber ayant remplacé Schwarte dans le sixième. Le volume *Theatrum Economicum* est en préparation.

²⁸⁹ Le nom qu'on associe volontiers aux *performances studies* dans leur processus de définition – y compris institutionnelle – à travers une autonomisation croissante vis-à-vis des *drama studies* aux États-Unis, est celui de Richard Schechner, notamment à la New York University. En 1976, Schechner fit paraître, en codirection avec Mady Schuman, l'ouvrage collectif *Ritual, Play and Performance: readings in the Social Sciences*, New York, Seabury Press, suivi en 1977 par *Essays on Performance Theory, 1970-1976*, New York, Drama Book Specialists. Une nouvelle édition de ce livre fut publiée onze ans plus tard sous le titre *Performance Theory* (New York, Routledge, 1988), à une époque où Schechner naviguait depuis plusieurs années déjà dans les eaux de l'anthropologie. Il l'avait fait en compagnie de l'anthropologue britannique Victor Turner, décédé en 1983. Les travaux de Turner sur le rituel, l'action symbolique et la « comparative symbology » s'étaient orientés vers l'étude des relations entre le « phénomène rituel », le jeu, le théâtre, la performance enfin, en publiant successivement *Dramas, Fields, and Metaphors. Symbolic Action in Human Society* (Ithaca, Cornell University Press, 1974), *Process, Performance, and*

la maigreur des problématisations critiques concernant les catégories d'analyse, à commencer par celle de performance elle-même.

Dans un registre différent à celui des *performance studies*, l'« anthropologie théâtrale », plus nettement vouée à la mise au point d'une théorie de la pratique, a quant à elle donné lieu, depuis la fin des années 1970, à une grille analytique qui a pu montrer une certaine fécondité. Élaborée par le metteur en scène Eugenio Barba et, sous son égide, par le cercle d'universitaires qui ont gravité autour de sa démarche, l'anthropologie théâtrale est explicitement distincte d'une anthropologie du théâtre ou de la performance ; elle se veut transculturelle, en ceci qu'elle vise à identifier les principes techniques de base communs à toute performance scénique, en deçà des formes expressives inscrites dans des coordonnées culturelles particulières. Des travaux historiographiques s'en sont plus ou moins directement inspirés, à commencer par ceux des universitaires italiens proches d'Eugenio Barba et impliqués dans son International School of Theatre Anthropology (ISTA), dont la première session eut lieu à Bonn en 1980²⁹⁰.

Il existe par conséquent des visites à faire et une trame de densités à construire. Cela se fait collectivement, progressivement et systématiquement. À la suite d'une première journée d'études que Charlotte Bigg, Marie Thébaud-Sorger et moi-même

Pilgrimage: A Study in Comparative Symbolology (New Delhi, Concept, 1979) et, surtout, *From Ritual to Theatre: The Human Seriousness of Play* (New York, Performing Arts Journal Publications, 1982). En 1986, une dizaine de ses textes furent réunis par Schechner dans un recueil posthume, *The Anthropology of Performance*, paru, tout comme l'ouvrage de 1982, aux Performing Arts Journal Publications. Fondé à New York en 1976, le *PAJ* – c'est son nom depuis 1998 – porte le domaine avec la plus ancienne *The Drama Review*, créée en 1967 par Schechner en s'appuyant sur la transformation d'une publication antérieure dont il avait pris la direction en 1962. Citons encore, de Richard Schechner, *Between Theater and Anthropology* (Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1985, avec une préface de Victor Turner), *The Future of Ritual: Writings on Culture and Performance* (New York/Londres, Routledge, 1993) et, en français, « Les "points de contact" entre anthropologie et performance » (*Communications*, 92, 2013, p. 125-146).

²⁹⁰ Voir, entre autres, Ferdinando Taviani et Mirella Schino, *Il segreto della Commedia dell'Arte. La memoria delle compagnie italiane del XVI, XVII, e XVIII secolo*, Florence, La Casa Usher, 1982 ; Nicola Savarese, *Teatro e spettacolo fra Oriente e Occidente*, Rome/Bari, Laterza, 1992 ; Fabrizio Cruciani (éd.), *L'invenzione del teatro. Studi sullo spettacolo del Cinquecento*, Biblioteca teatrale, 15/16, 1976 ; Id., *Teatro nel Rinascimento. Roma 1450-1550*, Rome, Bulzoni, 1983 ; Id., *Lo spazio del teatro*, Bari, Laterza, 1992. Taviani, Savarese et Cruciani ont été parmi les fondateurs en 1986, avec Claudio Meldolesi, Daniele Seragnoli, Eugenia Casini-Ropa et Franco Ruffini, de la revue *Teatro e Storia*, publiée jusqu'en 2000 par la maison d'édition bolonaise Il Mulino, puis par Bulzoni à Rome. Sur l'anthropologie théâtrale, on pourra se référer à Nicola Savarese et Eugenio Barba, *Anatomia del teatro: un dizionario di antropologia teatrale*, Florence, La Casa Usher, 1983 (trad. française : *Anatomie de l'acteur. Un dictionnaire d'anthropologie théâtrale*, Cazilhac/Rome/Holstebro, Bouffonneries/Zeami libri/ISTA, 1985 ; 2^e éd. augmentée : *L'énergie qui danse: un dictionnaire d'anthropologie théâtrale*, Montpellier/Holstebro, L'Entretiens/ISTA, 2008). Cf. Eugenio Barba, *La canoa de papel: Tratado de antropología teatral*, Mexico, Grupo Editor Gaceta, 1992.

avons organisée à la Maison Française d'Oxford le 20 avril 2018 sur le thème « Performing and Knowing. Experimental and Sensory Approaches », la création d'un séminaire nous a paru nécessaire à cette fin. Un séminaire de remise à plat, pour ainsi dire, de « lectures, relectures et perspectives critiques » autour du couple performances et savoirs, qui verra le jour, selon toute probabilité, en 2018-2019 au Centre Alexandre-Koyré.

3

La mise en scène a des vertus réflexives, en ce qu'elle impose un pas en arrière. En rédigeant ce qui précède, la question m'est apparue du retour de la performance dans mes recherches personnelles. L'écrire, c'est-à-dire le montrer, redouble la mise en scène, représente la représentation, réordonne le récit en le racontant. Dans ce nouvel ordre, la fissure par où la rétrospection a fait entrer un télescopage est préservée, mais pour être dite. Non pas afin d'appriivoiser ce retour – ce ne serait pas illégitime, cependant, puisque les retours, quels qu'ils soient, ont toujours de quoi inquiéter – mais pour clarifier, au fond, la question elle-même. Car si retour de la performance il y a, c'est sa nature éventuellement productive qui compte. Disons-le : il ne s'agit pas d'un ancien enthousiasme longuement assoupi qui se réveillerait soudain, excité par une conjoncture quelconque. De tels enthousiasmes ne revivent jamais véritablement. Ils laissent en revanche des traces, un sédiment, quelques matériaux qui peuvent être réutilisés à l'occasion, dûment réinterrogés.

Ainsi des techniques du corps, les « façons dont les hommes, société par société, d'une façon traditionnelle, savent se servir de leur corps²⁹¹ », selon la définition bien connue qu'en a donnée Marcel Mauss. Mauss que j'ai lu et relu au temps jadis, mais d'une manière excessivement concentrée sur ce texte, sans le souci affirmé de le connecter avec d'autres de ses écrits. Je m'étais pourtant procuré en 1989, fraîchement arrivé en France, l'édition en trois volumes de ses *Œuvres*, parue entre 1968 et 1974 aux Éditions de Minuit, qui sont toujours dans ma bibliothèque. Une lecture pareille aurait pu mieux m'informer sur la notion de technique et ses significations chez Mauss, partant sur les implications de son usage dans l'essai sur le corps. Il en est de même pour la notion de technologie, en constatant que les « techniques du corps » figurent comme une rubrique du chapitre « Technologie » de son *Manuel d'ethnographie*²⁹².

²⁹¹ Marcel Mauss, « Les techniques du corps » (1936), in Id., *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1991 [1950], p. 365.

²⁹² Marcel Mauss, « Techniques du corps », *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot, 1967 [1947], p. 30-32. Le *Manuel d'ethnographie*, comme le précise un avertissement à la première édition, est la transcription des

Mauss fait sans doute partie des « lectures et relectures » à faire dans le cadre du séminaire projeté sur « Performances et savoirs », André Leroi-Gourhan aussi, d'autres encore, dans la perspective de dépouiller la notion de techniques du corps du caractère virtuellement neutre, réifié, avec lequel on a pris l'habitude de l'employer.

Notons d'ailleurs qu'en faisant appel à cette notion dans les études sur la performance, on acte sinon l'appartenance de celles-ci à l'histoire des techniques, en tout cas des intersections majeures. Cela ne va évidemment pas de soi, c'est une opération théorique qui est posée qu'il faut justifier, en répondant à la question de savoir dans quelle mesure le corps est un lieu technique, jusqu'à quel point les actes corporels organisés en mouvement, posture, geste, situation dans l'espace, sont pertinemment à décrire en termes de mise en œuvre de techniques discrètes, quelles en sont les conséquences sur la saisie de l'objet corps, comment cela instaure efficacement, d'un point de vue heuristique, un partage entre les savoirs sur le corps et les savoirs du corps. En s'attaquant à ces questions, le séminaire « Performances et savoirs » pourrait aller jusqu'à déstabiliser son propre rattachement à l'axe « Techniques, technologie, matérialité ». Or ce n'est pas fondamentalement grave que de désaxer un axe, si inscrit dans un rapport HCÉRES soit-il, pourvu que ce soit en raison du travail intellectuel qui y est conduit.

Un axe, une équipe, un groupe, du collectif en somme, héberge aussi de l'individuel. Pour ce qui me concerne, l'inclusion conjointe de la performance et des techniques dans le champ d'un axe recomposé s'accorde avec une recherche menée de très longue date, pendant longtemps quasiment par inadvertance, guidée d'abord par le goût et la curiosité, puis formalisée en objectifs précis et systématiquement de l'enquête. Une recherche privée, en quelque sorte, tant qu'elle m'a semblé quelque peu périphérique au regard des thématiques centrales de mon laboratoire. C'est aujourd'hui moins le cas, je me permets donc d'en faire état ici. Elle a trait aux techniques du corps – gardons-les, faute de mieux pour l'heure – et à ce que j'appellerai volontiers les savoirs chorégraphiques. Le dossier, concrètement, qui implique d'ailleurs un déplacement ponctuel du curseur chronologique dans mes travaux, est celui du premier cycle de diffusion internationale de la danse du tango dans les années immédiatement antérieures à la Première Guerre mondiale, qui a eu la ville de Paris pour épigone. Il s'agit de l'étudier de près, ou plutôt d'en poursuivre l'étude de façon approfondie – un ouvrage, en français et/ou en espagnol, est à l'horizon.

Le moteur initial de ce travail fut la rencontre d'un goût, je l'ai dit, le goût du tango, ancien et immodéré, et une circonstance, Paris. La mode parisienne du tango au

« Instructions d'ethnographie descriptive » données par Mauss chaque année à l'Institut d'Ethnologie de l'Université de Paris, entre 1926 et 1939.

début du XX^e siècle, le formidable engouement que cette danse suscita dans la capitale française entre 1911 et 1914 m'étaient connus mais vaguement, de seconde main et d'après le registre anecdotique que lui réservait une bibliographie aussi vaste qu'inégale. En amateur, en collectionneur, installé à Paris, j'ai accumulé au fil des années une masse considérable de matériaux – presse, cartes postales, partitions, enregistrements sonores et filmiques, ouvrages de l'époque. En 2011, la première occasion d'en faire quelque chose se présenta : le colloque international « Tango : créations, identifications, circulations », organisé par le Centre de recherche sur les arts et le langage de l'EHESS, du 26 au 29 octobre²⁹³. Un numéro de la revue *Clio* consacré à la danse m'a permis, en 2016, de revoir, augmenter et transformer en article ce que j'avais présenté lors du colloque : l'érotisation comme un des traits saillants de la construction parisienne de l'image du tango, que les controverses entre partisans et détracteurs de cette danse exotique ont concouru à alimenter²⁹⁴. C'est un des aspects d'une enquête qui en comporte bien d'autres : les voies par lesquelles le tango a été introduit et diffusé, la cartographie des lieux parisiens de sa consommation, les milieux sociaux qui s'en sont emparés, sa réexportation depuis Paris vers Londres, Berlin, Rome, Madrid, mais aussi New York ou Chicago, l'ensemble des productions auxquelles il a donné lieu – publicité, mode vestimentaire, littérature, théâtre, cinéma, discours académiques –, les effets de ce phénomène dans son contexte d'origine, et, au centre, le corps, avec une interrogation principale : les processus de transformation d'une forme chorégraphique dès lors qu'elle voyage.

D'autant plus que les voyages du tango sont doubles, géographiques et sociaux à la fois. Des marges des villes-port du Río de la Plata aux salons, aux thés-tango et aux tango-gala parisiens, la « danse des bouges » de Montevideo et Buenos Aires est adoptée, apprise, pratiquée, d'abord et principalement, pendant cette courte période de « tangomanie²⁹⁵ » d'une grosse trentaine de mois, au sein des milieux mondains

²⁹³ Le colloque, trilingue (français, espagnol, anglais) et réunissant plus de cinquante intervenants, eut lieu dans le cadre du programme ANR « Globalmus : Création musicale, circulation et marché d'identités en contexte global » (<http://globalmus.net/spip.php?rubrique76>). Les organisateurs, Esteban Buch, Marina Cañardo et Sophie Jacotot, m'ont invité à intégrer le comité scientifique.

²⁹⁴ « Danser avec le sexe : figures de l'érotisme dans la réception parisienne du tango (1910-1914) », *Clio : Femmes, genre, histoire*, 46, *Danser*, Elizabeth Claire et Michelle Zancarini-Fournel (éd.), 2017, p. 87-110.

²⁹⁵ C'est par ce mot que le titre d'un article paru le 24 juin 1913 à la une du *Figaro* qualifie le phénomène. Le 15 juillet, la revue *Femina* fera de même en publiant sur trois pages (376-378) un article signé par l'écrivain Franc-Nohain (Maurice-Étienne Legrand, 1872-1934), garni de huit illustrations. *Tangomanie* est aussi le titre d'une revue créée au Théâtre Impérial (5, rue du Colisée dans le 8^e arrondissement de Paris) le 11 novembre de la même année, et d'un film de Michel Carré exhibé au Tivoli-Vauxhall, rue de la Douane (aujourd'hui rue Léon-Jouhaux) à proximité du Canal Saint-Martin, en mars 1914 (*Le Matin*, 6 mars 1914, p. 7).

aristocratiques et grand-bourgeois²⁹⁶. C'est le Tout-Paris qui marque la mesure de ce que les chroniqueurs d'après-guerre évoqueront comme l'« époque tango²⁹⁷ ».

D'où la nécessité de cerner des cultures corporelles précises, le déploiement de leur économie dans les espaces où elles s'expriment, les valeurs qui les vertèbrent et les contraintes qu'elles supposent à l'heure d'incorporer, au sens strict, une pratique physique allogène. Les corps parisiens du tango produisent un tango qui, en retour, agit sur eux ; la « danse nouvelle » est un foyer de transactions, dont on peut reconstruire le cadre à travers des sources variées, textuelles et iconographiques. Les traités et les manuels de danses de salon, bien entendu, qui apportent bien plus que des indications techniques sur les pas et la manière correcte de les exécuter : danse et bonnes manières vont de pair, danser en société est une affaire de bon ton, de tenue, de maintien, d'apprentissage du monde²⁹⁸. Des « théories » du tango accompagnent parfois aussi la publication de musique imprimée, et on en retrouve dans la presse, spécialisée ou généraliste²⁹⁹. Les publications périodiques – quotidiens, hebdomadaires, mensuels – permettent de soupeser par ailleurs l'intensité de ce

²⁹⁶ Sur ces lieux et milieux sociaux, je renvoie aux travaux dont je me suis servi jusqu'à présent : Alice Bravard, *Le Grand monde parisien, 1900-1939. La persistance du modèle aristocratique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013 ; Eric Mension-Rigau, *L'enfance au château. L'éducation familiale des élites françaises au vingtième siècle*, Paris/Marseille, Rivage, 1990 ; Id., *Aristocrates et grands bourgeois : éducation, traditions, valeurs*, Paris, Plon, 1994 ; Anne Martin-Fugier, *Les salons de la III^e République. Art, littérature, politique*, Paris, Perrin, 2003 ; Ead., *La vie élégante ou la formation du Tout-Paris (1815-1848)*, Paris, Fayard, 1990.

²⁹⁷ Un exemple : Michel Georges-Michel, *La Vie mondaine avant la guerre : l'époque tango, Pall Mall, Deauville, Paris, Riviera*, Paris, l'Édition, 1920 ; Id., *L'Époque tango, II. La Vie mondaine pendant la guerre. Le Bonnet rose, cahiers d'une comédienne : Bordeaux-Paris-Deauville-Rome-Pétrograd-Espagne-Riviera... 1914-1918*, Paris, l'Édition, s.d.

²⁹⁸ Eugène Giraudet, maître de danse, chorégraphe et musicien, est l'auteur d'un traité paru en 1890 et plusieurs fois réédité jusqu'en 1912, dont le titre est explicite en ce sens : *La danse, la tenue, le maintien, l'hygiène & l'éducation* ; le traité fut augmenté d'un deuxième tome en 1900, intitulé quant à lui *Grammaire de la danse et du bon ton, à travers le monde et les siècles, depuis le singe jusqu'à nos jours*. Giraudet fait allusion au tango pour la première fois en 1909, dans le *Journal de la danse et du bon ton*, qu'il avait fondé en 1905 et dans lequel il publie sa « théorie » en 1914 (« Le Tango tel qu'on le danse dans les salons et familles », n° 241 à 250, p. 4116-4133). Voir aussi, parmi d'autres, Charles Lefort, *L'art de la danse*, Paris, s.n., 1911 ; Barthélemy Bottallo, *Guide du bon danseur*, Paris, Jouve & Cie., 1912 ; Max Rivera, *Le Tango et les danses nouvelles*, Paris, Laffitte, 1913.

²⁹⁹ Sur les 329 partitions de tango publiées à Paris entre 1910 et 1914 que j'ai recensées, 16 sont accompagnées de « théorie », dont quatre signées par Eugène Giraudet pour autant de tangos du violoniste uruguayen Alfredo Gobbi, résidant à Paris à cette époque : *Qué hacés, pulenta, El sanducero, Tocá fierro* et *Don Pepe*, publiés en 1910 à Paris chez E. Jouve. Pour ce qui est de la presse, citons par exemple le mensuel *Musica* (n° 128, mai 1913, p. 81-84) ou le magazine bimensuel *Femina* du 1^{er} février 1913, où le tango est expliqué par le chroniqueur mondain André de Fouquières (« Les danses nouvelles : le tango », p. 58).

« moment tango³⁰⁰ », d'en établir le détail des circuits et des publics dansants, de discerner les éléments structurants des discours qui ont été tenus à propos de cette « névrose » qui mit la ville « en branle »³⁰¹. La presse permet aussi de prendre assez nettement la mesure du développement des cours de danse où le tango est proposé, parfois de façon exclusive, ce qui témoigne de l'installation d'un marché des professeurs, dont beaucoup de Sudaméricains, au gré de la croissance de la demande. Ceci est à étudier particulièrement, car pour satisfaire aux besoins de l'enseignement, le tango est transformé, formalisé voire codifié afin de réduire la part d'improvisation, adapté, en somme, aux attentes d'une clientèle qui ne le fait sien qu'en négociant les formes à l'intérieur de sa propre culture chorégraphique.

À ce titre, la remarque d'André de Fouquières en 1913 est lucide quand il note qu'il y a « autant de tangos que de professeurs de danse », puisque « chaque tango n'est qu'une déformation du véritable tango à l'usage des gens du monde »³⁰². Cependant, au cas où un « véritable tango » aurait existé, et il est fort peu probable que Fouquières en ait eu une connaissance directe, l'enquête sur l'épisode parisien, puis européen, ne fait que dissoudre l'idée d'une vérité quelconque du tango. Par hypothèse, et parce que si cette enquête est transatlantique, les traversées sont à considérer dans les deux sens. Il est même malaisé de parler d'un « retour ». La consultation de la presse de Buenos Aires et de Montevideo montre que le décalage est pratiquement inexistant entre la vogue parisienne du tango et ses échos sur les bords du Río de la Plata, en déclenchant très tôt un processus qui entraînera à son tour, sous l'influence des modifications opérées à Paris, des transformations dans la manière de pratiquer cette danse et, concomitamment, un élargissement de sa surface sociale. De fait, les lieux source du tango ont été des lieux cible de sa diffusion internationale, et ce avec une rapidité qui oblige, du reste, à insérer le dossier du tango à Paris dans une analyse plus vaste sur les relations entre l'Europe occidentale et les pays du Cône sud atlantique du continent sud-américain au tournant du XX^e siècle.

Mais il est temps maintenant de revenir, pour la dernière partie de ce mémoire, à l'époque moderne et aux médecins.

³⁰⁰ Le « moment » est suffisamment bref pour que le dépouillement exhaustif des titres de presse entre 1909 et 1915 soit envisageable. Je l'ai entrepris et complété, à ce jour, pour cinq quotidiens (*Le Figaro*, *Le Matin*, *Le Journal*, *Le Gil Blas* et *Comœdia*), trois hebdomadaires (*L'Illustration*, *La Vie parisienne* et *La Revue mondaine*), trois bimensuels (*Femina*, *Comœdia Illustré* et *Mercure de France*) et cinq mensuels (*Musica*, *La Vie heureuse*, *L'Art et la mode*, *Mundial magazine* et *Gazette du bon ton*). S'y ajoutent les britanniques *The Times*, *The Sketch*, *Strand Magazine* et *The Dancing Times*, ainsi que les périodiques newyorkais *The New York Times*, *The Daily Graphic* et *Puck*.

³⁰¹ Georges Goursat (Sem), « Les Possédées », *Le Journal*, 15 avril 1913, p. 1.

³⁰² *Femina*, 1^{er} février 1913, p. 58.

Paris

La fin approche, et la brièveté se fait possible, puisqu'on atteint des zones de voisinage avec le troisième volume de ce dossier d'habilitation à diriger des recherches, le manuscrit inédit. J'essaierai donc de ne pas étirer la lecture de ce volume-ci avec des redondances. À plusieurs reprises dans ce qui précède j'ai fait mention, au sujet de dossiers de recherche différents, des relations entre médecine et politique. Félix Vicq d'Azyr et la Société royale de médecine, notamment, mais aussi les cas de possession démoniaque, invitent à des lectures et des analyses politiques du médical. Elles s'imposent même à certains égards. Encore ouverts, ces dossiers ont concouru à faire précipiter voici quelque temps le programme de recherches au long cours dans lequel ils s'insèrent, qui consiste à cerner le médical par le biais d'un questionnaire innervé par le politique, dans une chronologie longue et pour un contexte précis : « médecine et politique en France à l'époque moderne » fut dans un premier temps la formule générale traduisant de façon ramassée le thème qui, avec la médecine et l'économie des savoirs dans la première modernité, concentre mes travaux actuels. Or c'est le cadre parisien, plus précisément, qui en est le terrain. Paris. Médecine et politique à Paris aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

Les principaux aspects historiographiques et méthodologiques de cette recherche sont discutés dans l'introduction à l'inédit que je présente, *Faire corps : médecine, médecins et pouvoirs à Paris au temps de Jean Riolan fils (1600-1660)*, où ce médecin parisien fait figure de fil rouge – protagoniste aussi paradoxal et complexe que le milieu médical auquel il a appartenu, qu'on a encadré dans une vignette moliéresque improductive. Aussi dirai-je ici que Paris vaut bien une presse, meilleure que celle que l'historiographie de la médecine ne lui a réservée entre le Moyen Âge et la « naissance de la clinique ». J'ajouterai qu'il faut, bien entendu, décrire et circonscrire le Paris médical de l'époque moderne, et, plus encore, définir ce que je désigne par « médecine parisienne ». Qu'il est indispensable de cartographier ensemble les lieux de médecine et les lieux de pouvoir à Paris, ou plutôt, dans l'espace urbain et territorial ordonné selon des vecteurs parisiens. Qu'il est nécessaire également de tracer dans cet espace les trajectoires d'individus, d'imprimés, d'actions, ainsi que de visiter les institutions savantes en gardant l'œil sur leur imprégnation politique. Que les lieux se visitent aussi dans le concret de leur spatialité : leurs implantations, leurs architectures, les moments et les formes de leur occupation.

Les travaux sur médecine et politique à l'époque moderne existent, ils sont même relativement nombreux. En particulier, depuis plus d'une vingtaine d'années, plusieurs études – articles, chapitres, ouvrages – ont renouvelé le traitement de la thématique

des médecins et de la médecine dans les cours, princières, seigneuriales, cardinalices, en développant des questionnaires marqués par l'intérêt pour les sociabilités savantes dans les milieux curiaux, pour les relations de patronage et pour la cour comme lieu de production et d'effectuation des savoirs³⁰³. D'autres travaux, portant sur la médecine dans des contextes coloniaux et/ou impériaux, ont éclairé les dynamiques politiques dans lesquelles y sont prises les affaires médicales – savoir, intervention, information, contrôle³⁰⁴. En recueillant les acquis, mon approche vise non seulement à saisir les médecins dans un cadre politique mais à quel point ils agissent, dans ce cadre-là, en tant qu'acteurs politiques. La question n'admet aucune réponse par défaut – le cadre ne suffit pas à qualifier les acteurs qui y agissent. Les médecins de cour, par exemple, ne peuvent être des acteurs politiques que dans la mesure où la position qu'ils occupent leur donne une capacité d'action. Il ne s'agit pas non plus, ceci est important,

³⁰³ On peut situer les débuts de ce nouvel intérêt historiographique à la fin des années 1980, avec la parution d'un ouvrage collectif dirigé par Vivian Nutton : *Medicine at the Courts of Europe 1500-1837*, Londres, Routledge, 1990. L'année suivante, un autre ouvrage collectif, publié sous la direction de Bruce T. Moran, incluait la médecine dans un ensemble de textes portant aussi sur les sciences et les techniques dans les cours européennes à l'époque moderne : *Patronage and Institutions. Science, Technology, and Medicine at the European Court, 1500-1750*, Rochester/Woodbrige, The Boydell Press, 1991. En 1991 aussi, Agostino Paravicini Bagliani centrait l'analyse sur la cour pontificale au XIII^e siècle dans son livre *Medicina e scienze della natura alla corte dei papi del Duecento* (Spoleto, Centro italiano di Studi sull'Alto Medio Evo), auquel fera suite en 1994 *Il corpo del papa* (Turin, Einaudi, 1994 ; trad. française : *Le corps du pape*, Paris, Seuil, 1997). Pour la cour pontificale à l'époque moderne, on se reportera aux travaux d'Elisa Andretta, dont « Les Médecins du conclave. L'élection pontificale entre médecine et politique au début de l'époque moderne », *Chrétiens et Sociétés*, 19, *Médecine et religion*, 2012, p. 19-38. Pour le cas anglais, voir Frances Dawbarn, « Patronage and Power: The College of Physicians and the Jacobean Court », *The British Journal for the History of Science*, 31, 1998, p. 1-19; cf. Elizabeth Lane Furdell, *The royal doctors 1485-1714: medical personnel at the Tudor and Stuart courts*, Rochester, University of Rochester Press, 2001. Pour la cour de France, voir notamment l'ouvrage d'Alexandre Lunel, *La Maison médicale du roi, XVI^e-XVIII^e siècles. Le pouvoir royal et les professions de santé*, Seyssel, Champ Vallon, 2008, même s'il ne s'inscrit pas dans une perspective d'histoire des savoirs mais plutôt d'histoire des institutions. Parmi les travaux collectifs les plus récents, on renverra à Chiara Crisciani et Gabriella Zuccolin (éd.), *Michele Savonarola: medicina e cultura di corte*, Florence, SISMEL-Edizioni del Galluzzo, 2011 ; et à Elisa Andretta et Marilyn Nicoud, (éd.), *Etre médecin à la cour (Italie, France, Espagne, XIII^e-XVIII^e siècle)*, Florence, SISMEL-Edizioni del Galluzzo, 2013. Sur la question des sociabilités savantes en milieu curial, la référence désormais classique en histoire des sciences est Mario Biagioli, *Galileo Courtier. The Practice of Science in the Culture of Absolutism*, Chicago, University of Chicago Press, 1993 ; cf. Id., « Le Prince et les savants. La civilité scientifique au 17^e siècle », *Annales HSS*, 50/6, 1995, p. 1417-1453.

³⁰⁴ On se reportera à ce sujet aux travaux de José Pardo Tomás sur le contexte colonial ibérique, cités en note 231, auxquels on ajoutera ici « Conversion Medicine: Communication and Circulation of Knowledge in the Franciscan Convent and College of Tlatelolco, 1527-1577 », *Quaderni Storici*, 142, 2013, p. 1-21. Pour l'empire portugais, voir Júnia Ferreira Furtado, « Tropical Empiricism: Making Medical Knowledge in Colonial Brazil », in James Delbourgo et Nicholas Dew (éd.), *Science and Empire in the Atlantic World*, Londres/New York, Routledge, 2008, p. 127-152 ; Timothy Walker, « Acquisition and Circulation of Medical Knowledge within the Early Modern Portuguese Colonial Empire », in Daniela Bleichmar, Paula De Vos, Kristin Huffine et Kevin Sheehan (éd.), *Science in the Spanish and Portuguese Empires (1500-1800)*, Stanford, Stanford University Press, 2009, p. 247-270.

de concentrer l'analyse sur le lieu du politique par excellence qu'est la cour. Mon propos consiste, d'une certaine manière, à inverser la perspective et à considérer la médecine comme un lieu politique. À Paris, cela s'appelle, fondamentalement, la Faculté. L'histoire politique de la médecine parisienne a en elle son actrice principale, autour de laquelle se disposent tous les autres : la maison médicale du roi et celles des princes, des ministres d'État ou des dignitaires ecclésiastiques, le Collège et le Jardin royaux, l'Académie des sciences, plus tard l'Académie de chirurgie et la Société royale de médecine, mais aussi, différemment, les académies des médecins de province, le bureau d'adresses de Théophraste Renaudot, les ateliers d'imprimerie, ou, hors Paris, la Faculté de Montpellier, rivale, ou la Faculté de Reims, satellite.

L'inventaire n'est pas exhaustif, mais l'essentiel est ici de souligner que la médecine parisienne est un système de pouvoirs et de savoirs en tension, multipolaire et traversé par des rapports de force à la fois institutionnels et doctrinaux, au barycentre duquel on retrouve, tout au long de l'époque moderne, la Faculté et son gouvernement, c'est-à-dire les docteurs régents, leur doyen, leur assemblée, leurs privilèges, leurs batailles. Or la Faculté n'est pas un acteur monolithique mais un champ politico-doctrinal en dispute ; aussi est-elle un collectif fait d'équilibres et de déséquilibres entre des groupes, des factions en recomposition permanente et diversement distribuées selon les enjeux : plusieurs frontières sont à l'œuvre en son sein qui ne coïncident pas en fonction des intérêts et des combats menés, ceux-ci étant par ailleurs changeants. Il n'en reste pas moins que si l'expression « médecine parisienne » a un sens, il est dû à la capacité de la Faculté d'y imprimer une identité sociale, intellectuelle et professionnelle qui, par opposition ou par adhésion, dans le conflit, la résistance ou les douleurs de la construction d'hégémonie, la dépasse. La médecine parisienne est, en définitive, une culture médicale associée à un milieu social qui agit politiquement.

Tel est le cœur de mon projet, qui vise à terme, tout comme celui sur la médecine et l'économie des savoirs, une chronologie longue. Celle-ci ne se construit pas *a priori*, pourtant, mais plutôt comme le résultat de découpages temporels spécifiques produits autour d'enquêtes à des échelles variées. Je n'ai à ce jour entrepris à ce sujet aucune recherche systématique sur quelque période que ce soit du XVI^e siècle – une première sonde serait à porter sur les années 1540-1550 –, ce qui m'empêche, par exemple, de tracer des lignes d'articulation avec celles que j'ai effectuées pour les deux premiers tiers du XVII^e siècle et le dernier tiers du XVIII^e. La centralité de la Faculté parisienne, si elle relève aussi de sa continuité institutionnelle, pourrait justifier, le cas échéant, l'élargissement de la périodisation globale à une « longue époque moderne »

débordant en amont sur le Moyen Âge³⁰⁵. Inversement, la suppression de la Faculté en 1793 n'impose pas l'évidence d'un *terminus ad quem*. Quoi qu'il en soit, une chronologie longue ne veut pas nécessairement dire un récit saturant chacun des intervalles qui la composent, et une histoire politique de la médecine parisienne à l'époque moderne peut ne pas se raconter en séquences couchées sur la ligne d'un seul temps unifié. Mieux : ni chaîne ni mosaïque, cette histoire explorée dans un cadre temporel large mais par cibles, toujours conjecturales voire contingentes au départ, serait sans doute la démarche la plus appropriée pour nourrir une vraie intimité avec la question principale : de quoi, au juste, l'histoire de la médecine parisienne est-elle l'histoire ?

³⁰⁵ Après les travaux classiques d'Ernest Wickersheimer, dont son édition des quatre premiers tomes (1395-1516) des *Commentarii* de la Faculté de médecine de Paris (Imprimerie Nationale, 1915), la monographie de référence sur la Faculté au XV^e siècle reste l'ouvrage de Danielle Jacquart, *Le Médecine médiévale dans le cadre parisien*, Paris, Fayard, 1998. Cf. Laurent Garrigues, « Les professions médicales à Paris au début du XV^e siècle : praticiens en procès au parlement », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 156, 1998, p. 317-367.

Épilogue : les mots pour le dire

J'ai voulu éviter, dans ce mémoire, l'emploi de certains mots. Ce fut, partiellement du moins, un échec. Distinguons : parmi tous ceux que j'aurais préféré ne pas écrire mais figurent dans mon texte, certains y sont au titre de « catégories d'acteur », autrement dit je ne les reprends pas à mon compte (« paradigme », « tournant ») ; d'autres comparaissent en même temps que leur critique (« régimes », « savoirs », « circulation » de ces derniers) ; pour d'autres encore, je me suis résigné à les utiliser à mon corps défendant, faute de mieux, pour ne pas succomber au silence : « dispositif », par exemple. La langue académique, peut-être la langue tout court, est ainsi faite que l'on se sert de mots ou de syntagmes qui souvent n'apportent d'autre contenu sémantique que celui que l'on obtiendrait en écrivant (ou en disant) « chose ». Voilà d'ailleurs une microtechnique d'hygiène de l'expression : si en remplaçant « dispositif » ou « structure » par « truc » les pertes de sens s'avèrent être résiduelles ou nulles, on a de bonnes raisons de chercher plus loin, de creuser le vocabulaire, de s'exiger davantage de travail avec la matière première du métier que l'on fait, le langage. La pire des solutions serait, de toute évidence, de se livrer à une purification lexicale qui donnerait lieu à l'usage de « truc » à chaque fois que l'on constaterait que la traduction est possible et n'entraîne pas d'appauvrissement significatif.

La tâche est donc rude, et la pente de la langue est plus raide encore quand ladite langue, celle qu'on habite le temps de la production d'un texte, n'est pas la sienne propre – c'est mon cas. Clarté et élégance sont les deux mamelles de l'« universalité de la langue française » d'après Antoine de Rivarol – « ce qui n'est pas clair n'est pas français³⁰⁶ ». À défaut d'être élégant, essayons d'être clair, c'est-à-dire entrons sabre en main dans la jungle des outils notionnels dévoyés, arrachés à leurs niches sémantiques de pertinence et devenus obèses d'extrapolations. Voici « paradigme », dont le bon Thomas Kuhn reconnaissait, quelques années à peine après l'avoir introduit, qu'il renvoyait dans son texte initial à deux acceptions différentes, et qu'il présentait un certain nombre de difficultés qui méritaient d'être élaborées plus avant³⁰⁷. Retour critique salutaire d'un auteur sur une proposition qui, pourtant, lui échappait déjà. Il avait suffi de mettre le « paradigme » à disposition comme catégorie analytique pour qu'elle produise des effets sur ce qu'elle était censée décrire : une « communauté scientifique » sans « paradigme » est vite devenue non seulement impensable, mais, surtout, imprésentable. Il fallait avoir un « paradigme » afin de s'expliquer et de se

³⁰⁶ Antoine de Rivarol, *De l'universalité de la langue française ; discours qui a remporté le prix à l'Académie de Berlin*, Berlin, et se trouve à Paris, Bailly et Dessenne, 1784, p. 49.

³⁰⁷ Voir la postface à la seconde édition de *The Structure of Scientific Revolutions* (Chicago, University of Chicago Press, 1970 [1962]).

présenter, d'avoir une place identifiable dans le paysage de la recherche, d'appartenir à un groupe ou une mouvance, d'affirmer une adhésion et une singularité partagée, d'exister en somme. Qu'est-ce qu'une vie intellectuelle sans « paradigme » de référence, sinon la condamnation à l'anomie ? En être dépourvu vous fait passer pour un gueux de la recherche, un sans-abri, sans foyer ni réseaux, à la merci du regard suspicieux de ceux qui possèdent au moins un endroit où aller quand la bise vient. Oubliée la longue durée des « paradigmes » kuhniens, il y en a à foison, ils explosent, un « nouveau paradigme » est proclamé par quinzaine.

Ainsi va des appropriations par les cobayes des protocoles expérimentaux. Que dire des « tournants », dont la valse à mille temps donne le tournis ? Cela tourne sans cesse, en battant la mesure des trois ou quatre articles, en anglais bien entendu, qui suffisent à faire tourner les sciences humaines et sociales, donc l'histoire qui apparemment en fait partie. On n'en compte plus : linguistique, rhétorique, pragmatique, spatial, émotionnel, neuronal, on s'est mis à tourner depuis quarante ans. Aussi la question de Lénine est-elle plus que jamais d'actualité : que faire ? L'exercice critique radical du matériau verbal disponible conduit soit à la prolixité excessive, soit à l'aphasie ; le contraire, c'est-à-dire se laisser aller aux automatismes langagiers communautaires, vous met au bord des automatismes de pensée, vous dégage du corps-à-corps avec la langue en vous enfonçant dans l'indigence de l'idiome. Reste un pis-aller, se dénoncer soi-même. Dans un épilogue, par exemple.

Annexe : liste de publications

Ouvrages

- La Demeure des Intelligences : une histoire du cerveau*, Paris, Seuil (en préparation).
- Qu'est-ce qu'un corps ?*, Marseille, OpenEdition Press (à paraître).
- Le Regard de l'anatomiste. Dissections et invention du corps en Occident*, Paris, Seuil, 2003, coll. « L'Univers Historique ». ISBN 2-92-054099-1 [trad. espagnole : *La mirada del anatomista. Disecciones e invención del cuerpo en Occidente*, Mexico, Universidad Iberoamericana, 2012. ISBN 978-607-417-193-8].

Direction d'ouvrages et de dossiers de revues scientifiques

- Médecine et médecins dans l'économie des savoirs de l'Europe moderne (1500-1650)* [avec Elisa Andretta], *Histoire, médecine et santé*, 11, 2017. ISBN 978-2-8107-0468-2
- Contextualiser : une pratique interdisciplinaire ?* [avec Wolf Feuerhahn et Antonella Romano], *Revue d'histoire des sciences humaines*, 30, 2017. ISBN 978-2-85944-991-9
- Les sciences de l'homme à l'âge du neurone* [avec Wolf Feuerhahn], *Revue d'histoire des sciences humaines*, 25, 2011. ISBN 978-2-361-06023-7
- Figures de la preuve*, *Communications*, 84, 2009. ISBN 978-2-02-098729-5

Articles et chapitres d'ouvrages

- « Une herméneutique *ad hoc* : les médecins face au démoniaque au XVII^e siècle », in Andrea Carlino (éd.), *Hermes medicus. Discours et actions de l'herméneutique médicale (XV^e-XVII^e siècle)*, Amsterdam, Rodopi (à paraître).
- « Corps morts, savoirs savants, discipline des espaces : les théâtres d'anatomie dans l'Europe moderne », in : Normand, Vincent et Garcia, Tristan (éd.), *Theater, Garden, Bestiary: A Materialist History of Exhibition*, Berlin, Sternberg Press, 2018 (sous presse).
- « Illustrer en réseau : dessinateurs et graveurs néerlandais entre les Pays-Bas et l'Angleterre aux XVII^e et XVIII^e siècles », in Jean-François Vincent et Chloé Perrot (éd.), *Fecit ex natura : le métier d'illustrateur des sciences médicales du XVI^e au XX^e siècle*, Paris, BIU Santé, 2017, p. 37-48, en ligne : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/ressources/pdf/histmed-fecit-actes2016.pdf>.
- « Danser avec le sexe. Érotisme et exotisme dans la réception parisienne du tango (1907-1914) », *Clio. Femmes, genre, histoire*, 46, *Danser*, Elizabeth Claire et Michelle Zancarini-Fournel (éd.), 2017, p. 87-110. DOI : 10.4000/cli0.13713
- « Médecine et médecins dans l'économie des savoirs de l'Europe moderne (1500-1650) » [avec Elisa Andretta], *Histoire, médecine et santé*, 11, *Médecine et médecins*

- dans *l'économie des savoirs*, Elisa Andretta et Rafael Mandressi (éd.), 2017, p. 9-18. DOI : 10.4000/hms.1075
- « Les savants chez l'imprimeur. Les médecins et l'entreprise éditoriale de Christophe Plantin au XVI^e siècle », *Histoire, médecine et santé*, 11, *Médecine et médecins dans l'économie des savoirs*, Elisa Andretta et Rafael Mandressi (éd.), 2017, p. 131-152. DOI : 10.4000/hms.1119
- « Chaires d'Ancien Régime et ancien régime des chaires. La médecine au Collège royal (XVI^e-XVII^e siècles) », in Wolf Feuerhahn (éd.), *La Politique des chaires au Collège de France*, Paris, Les Belles Lettres/Collège de France, 2017, p. 53-75. ISBN 978-2-251-44692-9 ; DOI : 10.4000/books.lesbelleslettres.139
- « Images et savoirs », in Liliane Hilaire-Perez, Fabien Simon et Marie Thébaud-Sorger (éd.), *L'Europe des sciences et des techniques, XV^e-XVIII^e siècle : un dialogue des savoirs*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 303-309. ISBN 978-2-7535-5173-2
- « Los mejores médicos de la Tierra: el "pueblo de Israel" en el *Examen de ingenios* de Juan Huarte (1575) », *Anuario Colombiano de Historia Social y de la Cultura*, 43/2, 2016, p. 59-87. DOI : 10.15446/achsc.v43n2.59070
- « Affected Doctors: Dead Bodies and Affective and Professional Cultures in Early Modern European Anatomy », *Osiris*, 31, *History of Science and the Emotions*, 2016, p. 119-136. DOI : 10.1086/687833
- « L'Essai sur les lieux et les dangers des sépultures, ou la politique par l'imprimé », in Anne Carol et Régis Bertrand (éd.), *Aux origines des cimetières contemporains. Les réformes funéraires de l'Europe occidentale XVIII^e-XIX^e siècle*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2016, p. 52-64. ISBN 979-10-320-0045-8
- « Of the Eye and of the Hand: Performance in Early Modern Anatomy », *TDR: The Journal of Performance Studies*, 59/3, 2015, p. 60-76. DOI : 10.1162/DRAM_a_00491
- « Le regard scientifique : cultures visuelles des sciences », in Stéphane Van Damme (éd.), *Histoire des sciences et des savoirs, t. 1 : De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 2015, p. 230-253. ISBN 978-2-02-107676-9
- « "Je suis pensionnaire de Monseigneur, un trahistre, espion" : Jean Riolan fils, agent de Richelieu », in Maria Antonietta Visceglia, Elisa Andretta, Paola Volpini et Elena Valeri (éd.), *Tramiti. Figure e spazi della mediazione politica*, Rome, Edizioni Viella, 2015, p. 103-134. ISBN 9788867284580
- « Modeleurs et modèles anatomiques dans la constitution des musées médicaux en Europe, XVIII^e-XIX^e siècle » [avec Laurence Talairach], *Revue germanique internationale*, 21, 2015, p. 23-40. DOI : 10.4000/rgi.1509
- « L'historien, le cerveau et l'ivresse des profondeurs », *Tracés. Revue de sciences humaines*, hors-série n° 14, *Traduire et introduire*, 2014, p. 113-126. DOI : 10.4000/traces.6009
- « Livres du corps et livres du monde : chirurgiens, cartographes et imprimeurs, XV^e-XVI^e siècle », in Christine Bénévent, Isabelle Diu et Chiara Lastraioli (éd.), *Gens du livre et gens de lettres à la Renaissance*, Turnhout, Brepols, 2014, p. 209-230. ISBN 978-2-503-55242-2

- « L'Homme anatomique : le corps, le regard et la lame dans l'Europe moderne », in Vincent Barras (éd.), *Anatomies : de Vésale au virtuel*, Berne/Lausanne, Till Schaaap Edition GmbH/Éditions BHMS, 2014, p. 48-55. ISBN 978-2-9700640-9-1
- « Médecine et discours sur l'homme dans la première modernité », *Revue de Synthèse*, 134/4, 2013, *L'Anthropologie des médecins (IX^e-XVIII^e s.)*, p. 511-536. DOI : 10.1007/s11873-013-0236-5
- « El cuerpo: de un objeto sin historia a una historia sin objeto », in *Cátedra Michel Foucault: La irrupción del cuerpo, Actas IV Escuela Chile Francia, 2010, Oralidad: memoria, relatos y textos, Actas V Escuela Chile Francia, 2011*, Santiago du Chili, Institut Français/Universidad de Chile, 2013, p. 163-185. ISBN 9789561908093
- « Le cru et le cuit : les visibilitées cadavériques de Joel-Peter Witkin et Gunther von Hagens », in Anne Carol et Isabelle Renaudet (éd.), *La Mort à l'œuvre. Usages et représentations du cadavre dans l'art*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2013, p. 57-71. ISBN 978-285-399904-5
- « *Anatomia Artificiosa* : usages et manipulations du corps à l'époque moderne » [avec Elisa Andretta], *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, 11, 2013. DOI : 10.4000/acrh.5214
- « Gli storici francesi e il corpo », *Il Corpo*, nouvelle série, 2, 2013, p. 3-43. ISSN 2279-929X [http://www.ilcorpo.com/it/rivista/aprile-2013_51.htm]
- « L'identité du défunt. Représentations du visage des cadavres dans les livres d'anatomie (XVI^e-XIX^e siècle) », *Corps*, 11, 2013, p. 45-55. DOI : 10.3917/corp1.011.0045
- « Le corps des savants. Sciences, histoire, performance », *Communications*, 92, *Performance : le corps exposé*, 2013, p. 51-65. DOI : 10.3917/commu.092.0051
- « Dividere per conoscere: la "parte" come concetto nel pensiero anatomico in età moderna », in Claudia Pancino et Giuseppe Olmi (éd.), *Anatome: Sezione, scomposizione, raffigurazione del corpo fra medioevo e età moderna*, Bologne, Bononia University Press, 2012, p. 113-131. ISBN 978-88-7395-791-1
- « Les limites du cadavre. La tentation de la vivisection humaine, XVI^e-XVIII^e siècle », *Histoire, médecine et santé*, 2, 2012, p. 109-135. DOI : 10.4000/hms.296
- « Mécaniques du vivant : Savoir médical et représentations du corps humain (XVII^e-XIX^e siècle). Introduction » [avec Laurence Talairach], *Épistémocritique. Littérature et savoirs*, 2012, en ligne : <http://epistemocritique.org/introduction-mecaniques-du-vivant/>. ISSN 1913-536X
- « Histoire de la médecine : un renouveau historiographique », *Revue de Synthèse*, 133/3, 2012, p. 445-449. DOI : 10.1007/s11873-012-0194-3
- « Les "neurosciences sociales" : historicité d'un programme » [avec Wolf Feuerhahn], *Revue d'histoire des sciences humaines*, 25, *Les sciences de l'homme à l'âge du neurone*, 2011, p. 3-12. DOI : 10.3917/rhsh.025.0003
- « Le temps profond et le temps perdu. Usages des neurosciences et des sciences cognitives en histoire », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 25, *Les sciences de l'homme à l'âge du neurone*, 2011, p. 165-202. DOI : 10.3917/rhsh.025.0165

- « Gestes et formes de l'écriture savante », in Christian Jacob (éd.), *Lieux de savoir, 2 : Les mains de l'intellect*, Paris, Albin Michel, 2011, p. 291-298. ISBN 978-2-226-18729-1
- « Images, imagerie et imagination médicales », in Christian Jacob (éd.), *Lieux de savoir, 2 : Les mains de l'intellect*, Paris, Albin Michel, 2011, p. 649-670. ISBN 978-2-226-18729-1
- « Le cerveau et ses représentations dans la première modernité (XVI^e-XVIII^e siècle) », *Médecine/Sciences*, 27, 2011, p. 89-93. ISSN 0767-0974
- « La chaleur des hommes : virilité et pensée médicale en Europe », in Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello (éd.), *Histoire de la virilité, tome 1 : L'invention de la virilité. De l'Antiquité aux Lumières*, Paris, Seuil, 2011, p. 231-254. ISBN 978-2-02-098067-8. Rééd. « Points Histoire », 2015, p. 235-258. ISBN 9-782757-848685.
- « Pensée anatomique et objectivation du corps », in Didier Sicard et Georges Vigarello (éd.), *Aux origines de la médecine*, Paris, Fayard, 2011, p. 163-177. ISBN 978-2-213-63655-9
- « Zergliederungstechniken und Darstellungsweisen. Instrumente, Verfahren und Denkformen im Theatrum anatomicum der Frühen Neuzeit », in Helmar Schramm, Ludger Schwarte et Jan Lazardzig (éd.), *Theatrum Scientiarum V: Theatrum Anatomicum*, Berlin/New York, Walter de Gruyter Verlag, 2011, p. 54-74. ISBN 978-3-11-024578-3
- « El Imperio de los sentidos: las “ciencias del cuerpo” en la Europa moderna (siglos XVI-XVIII) », in Yolanda Aixelà, María Gembero, Josep Martí, José Pardo-Tomás, Roser Salicrú et Assumpció Vila (éd.), *Desvelando el cuerpo. Perspectivas desde las ciencias sociales y humanas*, Barcelone, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 2010, p. 123-135. ISBN 978-84-00-08935-1
- « Présentation », *Communications*, 84, *Figures de la preuve*, Rafael Mandressi (éd.), 2009, p. 5-8. DOI : 10.3917/commu.084.0005
- « De l'œil et du texte. Preuve, expérience et témoignage dans les “sciences du corps” à l'époque moderne », *Communications*, 84, *Figures de la preuve*, Rafael Mandressi (éd.), 2009, p. 103-118. DOI : 10.3917/commu.084.0103
- « Le corps et l'histoire, de l'oubli aux représentations », in Dominique Memmi, Dominique Guillo et Olivier Martin (éd.), *La Tentation du corps. Corporéité et sciences sociales*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2009, p. 143-170. ISBN 978-2-7132-2224-5
- « Le passé, l'enseignement, la science : Félix Vicq d'Azyr et l'histoire de la médecine au XVIII^e siècle », *Medicina nei secoli*, 20, 2008, p. 183-212. ISSN 0394/9001
- « Du mélange des genres : le cirque *criollo* et le théâtre dans les pays du Río de la Plata (XIX^e-XX^e siècle) », *Communications*, 83, *Théâtres d'aujourd'hui*, 2008, p. 211-228. DOI : 10.3917/commu.083.0211
- « Les organes de la sensibilité. Félix Vicq d'Azyr et l'anatomie du cerveau », in Céline Cherici et Jean-Claude Dupont (éd.), *Les Querelles du cerveau. Comment furent inventées les neurosciences*, Paris, Vuibert, 2008, p. 203-233. ISBN 978-2-7117-7068-7
- « L'extrémité de l'âme et les feuilles du nénuphar : la peau et ses représentations anciennes », in Bernard Andrieu, Gilles Boëtsch, David Le Breton, Nadine Pomarède

- et Georges Vigarello (éd.), *La peau : enjeu de société*, Paris, CNRS Éditions, 2008, p. 99-113. ISBN 978-2-271-06756-2
- « Dire la nature. La médecine et les frontières du surnaturel (XVI^e-XVII^e siècles) », *Corpus. Revue de philosophie*, 54, *Médecine et anthropologie*, 2008, p. 141-182. ISSN 0296-8916
- « Técnicas de disección y tácticas demostrativas: instrumentos, procedimientos y orden del pensamiento en la cultura anatómica de la primera modernidad », *Historia y grafía*, 30, 2008, p. 167-189. ISSN 1405-0927
- « Réseaux, généalogies, contrats : collectifs savants », in Christian Jacob (éd.), *Lieux de savoir, 1 : Espaces et communautés*, Paris, Albin Michel, 2007, p. 433-439. ISBN 978-2-226-17904-3
- « Espaces, institutions, artefacts : figures et représentations des savoirs entre architectures et pratiques », in Christian Jacob (éd.), *Lieux de savoir, 1 : Espaces et communautés*, Paris, Albin Michel, 2007, p. 705-715. ISBN 978-2-226-17904-3
- « Les médecins et le diable. Expertises médicales dans les cas de possession démoniaque au XVII^e siècle en France », *Chrétiens et Sociétés*, 13, 2006, p. 35-70. DOI : 10.4000/chretienssocietes.2111
- « Demonios en el cerebro: los médicos de Loudun, las fronteras de lo natural y el saber neurofisiológico en el siglo XVII », in Luce Giard et al., *Relecturas de Michel de Certeau*, Mexico, AUSJAL/Universidad Iberoamericana, 2006, p. 53-92. ISBN 968-859-614-0
- « Orden, desorden, caos: ¿un nuevo paradigma? » *Quehacer educativo*, 76, avril 2006, p. 29-34.
- « Métamorphoses du commentaire : projets éditoriaux et formation du savoir anatomique au XVI^e siècle », *Gesnerus. Revue suisse d'histoire de la médecine et des sciences naturelles*, 62/3-4, 2005, p. 165-185. ISSN 0016-9161
- « Dissections et anatomie », in Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello (éd.), *Histoire du corps, 1 : De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 2005, p. 311-333. ISBN 2-02-022452-6. Rééd. « Points Histoire », 2011, p. 327-350. ISBN 978-2-7578-2548-8 [Trad. espagnole : « Disecciones y anatomía », *Historia del cuerpo, 1: Del Renacimiento a la Ilustración*, Madrid, Taurus Ediciones, 2005, p. 296-318. ISBN 84-306-0589-4]
- « La expresividad de la página. Notas sobre los usos y propiedades de los textos científicos », *Simbiosis. Revista de la Asociación de profesores de biología del Uruguay*, 6, juillet 2005, p. 3-10.
- « Félix Vicq d'Azyr : l'anatomie, l'État, la médecine », BIU Santé, Bibliothèque numérique Medic@, octobre 2004, en ligne : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/medica/vicq.php>
- « La docencia, la revolución y la guerra. Germán Rama y el discurso de la Reforma », *Prisma*, 19, Universidad Católica del Uruguay, 2004, p. 9-35.
- « La tribu teórica. Hacia una antropología de la teoría francesa », *Conjunto*, 123, février 2002, La Havane, Casa de las Américas, p. 29-40.

- « Transculturación y espectáculos vivos. Hacia una etnoescenología de la promiscuidad cultural », *Conjunto*, 116, janvier 2000, La Havane, Casa de las Américas, p. 47-56.
- « La mirada del anatomista. La etnoescenología y la construcción de objetos muertos », in Armindo Bião et Christine Greiner (éd.), *Etnoscenologia, textos escolhidos*, São Paulo, Annablume, 1999, p. 33-53. ISBN 85-7419-054-3
- « La emergencia de lo nuevo. Etnoscenología y contactos culturales », in Armindo Bião et Christine Greiner (éd.), *Etnoscenologia, textos seleccionados*, São Paulo, Annablume, 1999, p. 139-146. ISBN 85-7 419-054-3
- « Sánchez didascálico. Apuntes sobre el paratexto en la obra de Florencio Sánchez », in Roger Mirza et Osvaldo Pelletieri (éd.), *Florencio Sánchez entre las dos orillas*, Buenos Aires, Galerna, 1998, p. 144-166. ISBN 950-556-387-6
- « L'ethnoscénologie ou la cartographie de *Terra Incognita* », *Internationale de l'imaginaire*, 5 (nouvelle série), *La scène et la Terre. Questions d'ethnoscénologie*, Jean Duvignaud et Chérif Khaznadar (éd.), 1996, p. 91-106. ISBN 2-7427-0661-5
- « La nación en escena. Notas sobre el nacionalismo en la historiografía uruguaya del teatro », *Latin American Theatre Review*, University of Kansas, Center of Latin American Studies, 29/2, 1996, p. 147-164. ISSN 0023-8813
- « “Monstruos de una especie y otra”. Cruce de géneros en el espectáculo », *Dia-Logos de la comunicación*, 46, Federación Latinoamericana de Facultades de Comunicación Social, 1996, p. 10-16.
- « Del aprendizaje del actor a la puesta en escena. Notas sobre técnica y estética », in Roger Mirza (éd.), *Situación del teatro uruguayo contemporáneo*, Montevideo, Ediciones de la Banda Oriental – ITI (UNESCO), 1996, p. 17-30.
- « ¿En busca de qué público? Públicos y espectadores: la información ausente », in Roger Mirza (éd.), *Situación del teatro uruguayo contemporáneo*, Montevideo, Ediciones de la Banda Oriental – ITI (UNESCO), 1996, p. 100-104.
- « Teorías para un espectador vacío » [avec Lucia Calamaro], *Entelequia*, 4, Universidad Católica del Uruguay, 1995, p. 31-39. ISSN 0797-8499
- « Comunicación e integración », in Rafael Mandressi (éd.), *Comunicación para la Integración. Cátedra Unesco de Comunicación Social*, Montevideo, Unesco - Universidad Católica del Uruguay, 1995, p. 66-70. ISBN 9974-631-009
- « El reino de Cocoliche. Transculturación y sainete en Uruguay », *Gestos*, 17, Irvine, University of California, 1994, p. 181-197. ISSN 1040-438 X
- « Inmigración y transculturación. Breve crítica del Uruguay endogámico », in Gerardo Caetano (éd.), *Uruguay hacia el siglo XXI. Identidad, cultura, integración, representación*, Montevideo, Trilce, 1994, p. 29-45. ISBN 9974-32-093-3

Comptes rendus d'ouvrages

Brandli, Fabrice et Porret, Michel, *Les corps meurtris. Investigations judiciaires et expertises médico-légales au XVIII^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014 (à paraître dans *Annales HSS*, 2018/2).

- Coste, Joël, *Les Ecrits de la souffrance. La consultation médicale en France (1550-1825)*, Seyssel, Champ Vallon, 2014 (à paraître dans *Annales HSS*, 2018/2).
- Menenteau, Sandra, *L'autopsie judiciaire. Histoire d'une pratique ordinaire au XIX^e siècle* (à paraître dans *Annales HSS*, 2018/2).
- Barroux, Gilles, *La médecine de l'Encyclopédie. Entre tradition et modernité*, Paris, CNRS Éditions, 2017 (à paraître dans *Francia-Recensio*, Deutschen Historischen Institut Paris, <http://www.perspectivia.net/publikationen/francia/francia-recensio>).
- Argémi, Bruno, *Clot-Bey. Un médecin français à la cour du Pacha d'Égypte*, Marseille, Gaussen, 2018 (à paraître dans *Histoire, médecine et santé*).
- Giacomotto-Charra, Violaine et Vons, Jacqueline (éd.), *Formes du savoir médical à la Renaissance*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2017 (à paraître dans *Canadian Bulletin of Medical History/Bulletin canadien d'histoire de la médecine*).
- Simons, Patricia, *The Sex of Men in Premodern Europe: A Cultural History*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011 (*Revue Historique*, 664, 2012, p. 979-981).
- Cunningham, Andrew, *The Anatomist anatomis'd: An experimental discipline in Enlightenment Europe*, Farnham, Ashgate, 2010 (*Gesnerus. Revue suisse d'histoire de la médecine et des sciences naturelles*, 68/1, 2011, p. 112-114).
- Donato, Maria Pia et Krayer, Jill (éd.), *Conflicting Duties: Science, Medicine and Religion in Rome, 1550-1750*, Londres/Turin, The Warburg Institute/Nino Aragno, 2009 (*Annales HSS*, 66/3, 2011, p. 916-918).
- Donato, Maria Pia, *Morti improvvisate: medicina e religione nel Settecento*, Rome, Carocci, 2010 (*Annales HSS*, 66/3, 2011, p. 918-920).
- Bourdelaïs, Patrice et Faure, Olivier (éd.), *Les Nouvelles pratiques de santé: acteurs, objets, logiques sociales (XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, Belin, 2005 (*Corps*, 9, *Corps et sciences sociales*, 2011, p. 93-97).
- Chamayou, Grégoire, *Les corps vils. Expérimenter sur les êtres humains aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, La Découverte, 2008 (*Annales HSS*, 65/1, 2010, p. 205-207).
- Ongaro, Giuseppe, Ripa Bonati, Maurizio et Thiene, Gaetano (éd.), *Harvey e Padova*, Florence, Leo S. Olschki, 2003 (*Gesnerus. Revue suisse d'histoire de la médecine et des sciences naturelles*, 65/1-2, 2008, p. 120-121).
- López Piñero, José María et Jerez Moliner, Felipe, *Atlas histórico de la ilustración anatómica. Desde el Renacimiento al Siglo XX*, Valence, Faximil, 2003 (*Gesnerus. Revue suisse d'histoire de la médecine et des sciences naturelles*, 62/3-4, 2005, p. 316-317).
- Laurenza, Domenico, *La Ricerca dell'armonia. Rappresentazioni anatomiche nel Rinascimento*, Florence, Leo S. Olschki, 2003 (*Gesnerus. Revue suisse d'histoire de la médecine et des sciences naturelles*, 62/1-2, 2005, p. 125-126).
- Pradier, Jean-Marie, *La Scène et la fabrique des corps. Ethnoscénologie du spectacle vivant en Occident*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 1998 (*Europe*, 844-845, 1999, p. 290-292).